«L'Economie» : sauve qui peut l'Italie

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14845 – 7 F

MARDI 20 OCTOBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

La promotion des partisans de M. Deng Xiaoping

Les modérés ont pris le contrôle du PC chinois

Peu après qu'eut été annoncée la composition de la nouvelle direction du Parti communiste chinois, lundi 19 octobre, M. Deng Xiaoping a fait sa première apparition publique depuis janvier, dans l'enceinte du Palais du peuple où s'était déroulé le XIV° congrès du PCC. Cette réunion, qui a abouti à la promotion de nombreux modérés, partisans de M. Deng Xiaoping, et au départ des gérontes conservateurs, s'est néanmoins achevée sur un compromis fragile.

Le crépuscule des gérontes

A un rythme de marche funèbre, «l'Internationale» a clos, dimanche 18 octobre, le XIV° congrès du Parti communiste chinois. Symbole de la solitude de plus en plus évidente de la dernière grande composante d'un empire marxiste-léniniste qui se donnait pour mission de régner sur toute la planète, mais aussi peut-être, murmurent déjà certains à Pékin, signe annonciateur de la fin des grand-messes communistes en Chine.

Le capitalisme aux couleurs – rouges – de la Chine paraît sortir vainqueur des tractations de coulisse, et les ultimes parangons chenus de l'orthodoxie ont perdu leurs dernières fonctions officielles, ce qui laisse espérer une accélération des réformes économiques et de l'ouverture commerciale vers le monde extérieur. Les partenaires de la Chine ne peuvent que s'en réjouir, même si certains – comme les États-Unis – craignent la concurrence d'une économie dont le taux de croissance avoisine les 10 % par an, et où le revenu des salariés est dicté plus par un capitalisme sauvage que par une sollicitude socialiste.

MAIS libéralismes économique et politique ne font pas nécessairement bon ménage et, sur le plan de la démocratie, c'est plutôt à un retour en arrière que l'on a assisté. Finie la «glasnost» à la chinoise mise à l'honneur par le XIII° congrès. Si le marxisme se retrouve de plus en plus relégué au magasin des accessoires de l'Histoire, le léninisme – avec sa panoplie de «centralisme démocratique», de parti unique et d'encadrement policier – reste de mise. Et le départ des conservateurs s'accompagne de celui de quelques symboles de l'ouverture politique, comme l'écrivain Wang Meng, sans doute soulagé de quitter un appareil qui n'était pas fait pour lui. Quant aux femmes, aucune n'a été jugée digne d'accéder aux organes dirigeants.

C'est donc à une génération de technocrates, épaulés par quelques militaires, que M. Deng Xiaoping a confié le sort du régime. Avec à leur tête le pâle Jiang Zemin, qui manque pour le moins de charisme et d'autorité. Il était difficile à M. Deng de se donner, en moins de six ans, un quatrième dauphin, même si l'actuel n'a guère fourni de preuves de sa capacité à gouverner un parti de cinquante et un millions de membres et un pays de plus d'un milliard d'habitants. Seul l'avenir dira si le «Petit Timonier» aura plus de chances que Mao Zedong, et si l'organigramme laborieusement négocié lui survivra longtemps.

M. DENG compte sans doute sur l'«arme magique» qu'est sa pensée, désormais placée par le congrès au panthéon du marxisme-léninisme au-dessus même de celle de Mao, pour assurer la pérennité d'un régime qui – débarrassé de l'encombrante incertitude d'élections démocratiques – fait déjà des plans pour les décennies à venir. «Le camarade Deng, a fait des contributions historiques», n'a pas craint d'affirmer le congrès. Mais l'Histoire, tout comme la révolution, «n'est pas un dîner de gala». M. Deng, qui, après avoir lancé la Chine dans l'ère de la modernité, la laisse entre les mains d'un régime sclérosé, risque à son tour d'en faire un jour les frais.

M 0147 - 1020 0 - 7,00 F

Une victoire fragile

PÉKIN

de notre correspondant

Si la nouvelle direction chinoise doit se réunir à nouveau, en cas de crise grave comme ce fut le cas lors du drame de Tiananmen en 1989, pour prendre une décision affectant l'avenir du pays, telle la répression éventuelle de troubles provoqués par les réformes économiques, l'armée aura son mot à dire dans les délibérations, et peut-être le dernier mot.

Tel est le principal résultat du XIV° congrès du PC chinois (PCC), au vu de la composition de l'instance qui dirige le pays, ainsi qu'on l'a observé lors du «printemps de Pékin», à savoir le comité permanent du bureau politique du comité central. Pour la première fois depuis la révolution culturelle, en effet, un militaire d'active, l'amiral Liu Huaqing, ancien commandant de la marine, figure parmi les membres du comité, dont on sait qu'ils sont en contact permanent entre eux, surtout en période de crise. C'est lors d'une réunion de cette instance qu'en 1989 M. Zhao Ziyang, secrétaire général du parti, accusé d'avoir soutenu les troubles étudiants, perdit le pouvoir. L'armée n'y avait pas directement pris part.

De cinq qu'ils étaient à l'issue du XIII° congrès, voilà cinq ans, puis six après le remaniement de 1989 consécutif à Tiananmen, ces dirigeants – qui forment l'équipe des successeurs des vétérans révolutionnaires de la Longue Marche – passent à sept. M. Jiang Zemin, secrétaire général, conserve naturellement son poste, de même que MM. Li Peng, Qiao Shi et Li Ruihuan, respectivement premier ministre, chef des polices et responsable de l'idéologie.

FRANCIS DERON

Lire la suite et nos informations page 8

Face à la pression de M. Giscard d'Estaing

M. Bérégovoy rejette l'hypothèse d'une élection présidentielle anticipée

M. Giscard d'Estaing a demandé, dimanche 18 octobre sur TF 1, que le président de la République engage la révision de la Constitution qu'il avait annoncée en novembre 1991, afin notamment de réduire à cinq ans le mandat présidentiel. L'ancien chef de l'Etat a souhaité que le calendrier politique comporte une élection présidentielle – à laquelle il envisage d'être candidat – avant les élections législatives. M. Bérégovoy a, dès lundi matin sur Europe 1, repoussé l'idée d'une modification du calendrier entraînant une élection présidentielle anticipée, et assuré que l'opposition devrait, contrairement au souhait de M. Giscard d'Estaing, «assumer ses responsabilités» gouvernementales en cas de victoire législative.

Giscard-Chirac : le retour

par Jean-Marie Colombani

Alors que M. Jacques Chirac avait décidé de lancer la campagne législative de son mouvement, M. Valéry Giscard d'Estaing est carrément passé, lui, au stade supérieur, celui de l'élection présidentielle. Ainsi, à un premier déplacement des enjeux, qui fait l'originalité de la situation politique française, et qui conduit à s'interroger non sur le point de savoir qui, de la droite ou de la gauche, gagnera les prochaines élections, mais plutôt qui devancera l'autre au sein même de la droite, s'ajoute une accélération de la préparation des échéances. La maladie du président n'y est pas étrangère.

Il n'est pas absurde, comme l'a fait avec Anne Sinclair, à 7 sur 7, l'ancien président, d'affirmer que mars 1993 ne ressemblera en rien à mars 1986. Et donc que la question de la cohabitation ne peut être abordée dans les mêmes termes que lors de sa première expérimentation. A l'époque, pourtant, la défaite de la gauche était programmée ; mais cette dernière avait su recréer les conditions d'un duel relativement équilibré. La nouveauté est aujourd'hui que nul signe n'apparaît qui permette de tabler sur une remontée socialiste.

Lire la suite page 14 et nos informations pages 13 et 14

Désarrois américains

I. – *La nostalgie de l'âge d'or*



Nous commençons la publication d'une série de dix articles consacrés aux différents aspects de la vie américaine et aux grands enjeux du scrutin du 3 novembre.

par Dominique Dhombres

Les Etats-Unis ont gagné la guerre sur l'«empire du Mal», mais ils sont en train de perdre la bataille sur leur propre sol face aux forces du déclin. Tel est le constat que font de nombreux Américains, qui imputent la responsabilité de cette triste situation au moins autant, sinon plus, à M. Ronald Reagan qu'à M. George Bush. L'ennui, pour le président sortant, est qu'il est obligé de défendre un mauvais bilan intérieur, probablement le pire depuis l'unique mandat d'Herbert Hoover (1928-1932), alors que l'ancien acteur d'Hollywood se contente, lui, d'inaugurer les chrysanthèmes. Dans un article qui a fait scandale, Edward Luttwak pose la question de façon brutale : *«A quelle date les Etats-Unis deviendront-ils un pays du tiers-monde ?»* Dès l'année 2020, selon une première estimation. Une projection plus optimiste recule l'échéance d'une dizaine ou d'une quinzaine d'années. Dans l'un et l'autre cas, si les tendances actuelles se maintiennent, les Américains, à l'exception d'une petite minorité d'entre eux, auront tôt fait de se retrouver appauvris, réduits à regretter, sans espoir de le retrouver jamais, *«l'âge d'or de la prospérité perdue»* (1).

Edward Luttwak a été l'un des conseillers les plus écoutés du candidat Reagan en 1980, et il a joué un rôle important, au cours de la décennie écoulée, dans les débats, parfois violents, de l'administration républicaine sur les engagements extérieurs des Etats-Unis. Il estime maintenant que leur affaiblissement interne compromet leur leadership de fait du monde occidental et même leur sécurité. Son attitude n'est pas sans rappeler, *mutatis mutandis*, celle de certains militaires, tel le maréchal Ogarkov, qui mettaient en garde les dirigeants soviétiques, dès les années 70, sur les conséquences, pour l'avenir du pouvoir communiste, de l'extrême faiblesse de l'économie de l'ex-URSS.

Il s'agit, comme on voit, d'une perspective très sombre. Les partisans de la thèse du déclin affirment que par comparaison avec les Européens et les Japonais, les Américains innovent moins, qu'ils produisent en relativement moins grand nombre des biens de consommation de moins bonne qualité que leurs concurrents potentiels ; bref qu'ils ont perdu cet avantage à la fois quantitatif et qualitatif qui faisait d'eux, dans les années 50, la seule véritable superpuissance. On ne s'en apercevait peut-être pas à l'époque, en raison de l'extrême attention accordée à la montée en puissance militaire de l'URSS, qui venait de se doter de l'arme nucléaire, davantage, malgré un mythe tenace, par suite du travail de ses savants, tel Andreï Sakharov, que de l'activité de ses espions.

Lire la suite page 6

Lire également «Hollywood, soutien des démocrates» par CLAUDINE MULARD page 33 et «Bill Clinton, le stratège», par PAUL FABRA page 40

(1) Ce texte est paru en mars 1992 dans *Commentary* et en traduction française en juillet-août dans *la Revue des Deux Mondes*.

M. Major critiqué de toutes parts
Le licenciement de 30 000 mineurs suscite la colère du Labour et de la base tory. page 3

Epreuve de force entre Budapest et Bratislava
La mise en route d'une centrale électrique slovaque sur le Danube est une source de graves tensions. page 4

La disparition de Pierre Béghin
L'alpiniste grenoblois a fait une chute de 1 000 mètres sur la face sud de l'Annapurna. page 29

L'ÉCONOMIE

L'Italie sous l'austérité
La péninsule se cabre devant le plan d'austérité gouvernemental. Mais après dix années de fuite en avant, le pays n'a plus le choix. Le problème est de désintoxiquer une économie marquée par l'évasion fiscale, le travail au noir, l'ambiguïté de l'Etat.

La Bourse, cinq ans après le krach
La Bourse aujourd'hui est morose. Il y a juste cinq ans, le 19 octobre 1987, les cours s'effondraient sur toutes les places mondiales. Mais celles-ci ont aussi subi une déréglementation et une modernisation tous azimuts qui ont transformé leur fonctionnement.
Lire aussi les pages Mode d'emploi, Perspectives, Livres, Opinion, Conjoncture et la chronique de Paul Fabra pages 31 à 42

ESPACE EUROPÉEN
■ Les jeunes et la difficulté d'être allemand. ■ Un entretien avec M. Claudio Martelli, ministre italien de la justice. ■ Les écueils de l'uniformité et des particularismes. ■ La société polonaise troublée par le sida. pages 9 à 12

DÉBATS

Un entretien avec Gerald Edelman
«Les progrès de la biologie ne peuvent dispenser de l'approche philosophique de la conscience et de l'esprit». page 2

Le sommaire complet se trouve page 29

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

هكذا من الاهل

DÉBATS

Un entretien avec Gerald Edelman

« Les progrès de la biologie ne peuvent dispenser de l'approche philosophique de la conscience et de l'esprit »

Né à New-York en 1929, Gerald Edelman a reçu en 1972 le prix Nobel de médecine pour ses travaux sur la structure et la diversité des anticorps. Ses recherches se sont poursuivies sur les interactions entre cellules dans le développement de l'embryon et la morphologie du cerveau.

Directeur, depuis 1981, de l'Institut des neurosciences de l'université Rockefeller (New-York), où il a fait toute sa carrière, et membre de l'Institut de recherche Scripps (La Jolla, Californie) il est, dans ce domaine en pleine expansion, l'une des figures les plus éminentes. Son travail théorique l'a conduit à proposer une conception « néo-darwinienne » du développement des fonctions cérébrales, où les neurones sont considérés comme des populations soumises aux divers mécanismes de sélections successives.

A l'occasion de la publication de son premier ouvrage traduit en français (1), Gerald M. Edelman précise, dans l'entretien qu'il nous a accordé, les points de départ de sa théorie et la singularité de ses positions.

(1) Biologie de la conscience, *traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Ana Gerschenfeld, éditions Odile Jacob, 368 p. 140 F (traduction de Bright Air Brilliant Fire : on The Matter of Mind, Basic Books 1992).*



« Vous affirmez que nous sommes à présent sur le point de connaître scientifiquement le fonctionnement de notre esprit, et notamment d'expliquer notre conscience. Ces découvertes devraient résulter d'un ensemble de recherches pluridisciplinaires. Quelle place tient, dans cet ensemble, la biologie ?

– La biologie, à mes yeux, ne saurait exclure d'autres champs de recherches. Elle ne peut dispenser de l'approche philosophique de la conscience et de l'esprit. Si, comme je le crois, l'approche biologique est devenue fondamentale, elle est nécessaire, mais n'est pas suffisante.

» Avec Galilée, puis avec Descartes, les temps modernes avaient en quelque sorte retiré l'esprit du monde de la nature. La physique mathématisée de Galilée s'est édifiée contre la conception héritée d'Aristote en chassant toute psychologie du monde naturel, conçu comme une chose descriptible. La démarche de Descartes va dans le même sens. C'était en effet un biologiste très doué, comme le montre sa théorie des animaux-machines, tout à fait remarquable pour son temps. Mais autant il soutient que les lois de la physique sont applicables aux choses étendues, autant il en refuse l'applicabilité à la *res cogitans*, c'est-à-dire la pensée, qui n'occupe, selon lui, aucun lieu.

» C'est au cours du dix-neuvième siècle que la physiologie et la psychologie ont ramené, si l'on peut dire, l'esprit dans la nature. Mais jusqu'à une date récente, ce retour demeurait encore entouré d'une large zone d'ombre. Woody Allen a beau dire : *« Mon cerveau est mon deuxième organe préféré »*, il semblait encore, il y a seulement quinze ans, qu'il s'agissait du dernier organe humain dont nous n'avions pas une connaissance précise.

» Depuis lors, l'explosion de la recherche dans le domaine des neurosciences, ainsi que l'évolution des techniques, conduisent à se demander si la biologie peut parvenir à des conclusions d'une portée équivalente à celles tirées de l'analyse du langage ou de la réflexion philosophique. Pour y arriver, il faut, à mon sens, faire un pas de plus, et montrer qu'existent dans le cerveau une structure et une dynamique que ni les biologistes ni les philosophes ni les psychologues n'avaient jusqu'à présent prises en considération. C'est ce que je tente d'établir à partir des données fournies par les changements intervenus dans la biologie moderne.

– Est-il possible de caractériser en quelques phrases ces changements ?

– Ils sont intervenus seulement à partir de 1940, quand la génétique et la théorie de l'évolution ont pu effectivement converger. Lorsque la génétique et la biologie moléculaires ont rendu possible l'observation des processus qui permettent aux cellules de s'agglomérer et de communiquer entre elles, une crise s'est ouverte. Elle a conduit à ce qui importe le plus en sciences : de nouvelles questions.

» Cette crise, on peut la décrire assez simplement. Si l'on observe superficiellement le cerveau et ses câblages, comme on le faisait avant, on pense avoir affaire à un immense central téléphonique, ou à un ordinateur, dans lequel circulent des messages à travers les circuits et leurs connexions. Mais si l'on a les moyens, comme c'est le cas aujourd'hui, d'observer les ultimes ramifications des neurones et les liaisons des uns aux autres, ce qu'on voit n'est pas du tout le schéma de câblage précis et ordonné qu'on trouve dans un central téléphonique, un ordinateur, ou même dans ce simple magnétophone.

« Considérons notre cerveau comme l'évolution d'une population de neurones. »

» On observe, au contraire, une sorte de forêt vierge, une intrication d'éléments qui se chevauchent. Or cet enchevêtrement est rigoureusement individuel ! Il n'y a pas deux cerveaux identiques ! Et ce n'est pas une affaire de génétique : contrairement à tout ce qu'on pourrait attendre, des jumeaux ont des cerveaux dissemblables. Le premier problème que nous soumet la biologie actuelle est donc de comprendre comment les individus sont à la fois semblables et cependant tous différents.

» Cette difficulté est d'autant plus aiguë que, dans ce processus de montage des connexions entre les cellules au cours du développement du cerveau, chaque neurone, avant de fabriquer son « câblage », peut changer de place, ou bien mourir, ou bien subsister. Mais rien ne détermine à l'avance, neurone par neurone, les déplacements, la survie, ou la mort. Ils meurent ou bougent statistiquement !

– Vous soulignez d'autre part que le monde physique est appréhendé de manière très différente selon les espèces...

– C'est l'autre face de la situation de crise ouverte par le retour de l'esprit à l'intérieur de la nature ! La physique ne décrit pas le monde en termes de table, de chaise, de tasse, ou de téléphone..., elle étudie les corrélations entre les lois qui gouvernent ces objets. Cela est, pour nous, une table parce que nous en avons l'usage et lui donnons un nom. Mais pour un chat ? Ce sera un endroit où sauter, une place pour se réfugier, pas ce que nous appelons une table. Le philosophe Wittgenstein a parfaitement saisi ce point : le monde ne peut être décrit uniquement comme une bande magnétique, un circuit électronique qui obéirait mécaniquement à des conditions nécessaires et suffisantes.

» Les deux faces de la crise théorique où nous sommes – la diversité des systèmes nerveux individuels, la diversité des mondes vécus – nous obligent à renoncer au modèle explicatif calqué sur le fonctionnement de l'ordinateur. Notre cerveau n'est pas construit suivant une série d'instructions et de règles fixes. Le monde n'est pas organisé comme un fragment de bande magnétique, porteur d'un message unique.

– Quelle issue proposez-vous pour sortir de ces difficultés ?

– Il nous faut penser en termes de population, c'est-à-dire retrouver et transposer un mode de pensée dont Darwin a été l'inventeur. En physique, les variations d'une mesure en plus ou en moins sont considérées comme des erreurs. En biologie, les variations des individus ne peuvent être vues sous cet angle. Et nous devons à Darwin l'idée qu'une population est composée d'individus dont les différences sont un matériau pour la sélection qui s'exerce à partir des changements survenant dans l'environnement, en donnant l'avantage à ceux qui sont le mieux adaptés à ces conditions nouvelles.

» Cette manière de penser suggère, à mes yeux, une issue à nos difficultés. Au lieu de considérer le cerveau comme un ordinateur, et le monde comme une bande magnétique, considérons la construction de notre cerveau comme l'évolution d'une population de neurones. Ceux qui sont le mieux adaptés sont sélectionnés dans la diversité qui règne au départ. Le résultat de cette sélection est amplifié par leur nombre, de même que les descendants d'une population amplifient le processus de l'évolution.

– Ce modèle peut correspondre à la phase de construction du système nerveux, mais il ne pourrait plus convenir une fois celle-ci achevée...

– Il faut en effet compléter le modèle. La sélection par le développement est le premier pas, celui où les cellules, leur déplacement, leur vie et leur mort aboutissent à une certaine structure. Cet enchevêtrement de synapses, on l'a vu, est différent d'un individu à un autre. C'est alors qu'intervient une deuxième étape, celle de la sélection à travers l'expérience. Les signaux venant du monde, en renforçant ou en affaiblissant certains réseaux de synapses, ne modifient pas leur structure anatomique, mais opèrent une nouvelle sélection qui privilégie certains circuits au détriment d'autres. Les « cartes cérébrales » qui résultent de ce processus sélectif sont soumises à leur tour à une troisième sorte de sélection. Elle va permettre d'opérer des connexions entre les cartes grâce au processus de « réentrée » qui est le point le plus important.

« Il ne faut pas mêler de façon mécanique les neurones et les valeurs humaines. »

» C'est en effet, à mes yeux, la base du pont qui permettra de relier la physiologie à la psychologie. J'appelle « réentrée » (comme quand on quitte une pièce et qu'on y entre de nouveau) le retour d'un signal à l'intérieur de notre système cérébral. Cette « réentrée » permet de mettre en relation des groupes de neurones sur plusieurs cartes cérébrales à la fois. Par exemple, si je fais bouger ce stylo rouge, le rouge ne reste pas ici pendant que le stylo s'en va là-bas. C'est qu'il y a une connexion dans votre cerveau entre la carte correspondant au rouge et celle correspondant au mouvement. La mémoire et, à terme, la conscience, peuvent s'expliquer par ce processus de « réentrée ».

– S'agit-il bien de notre mémoire, avec toute sa flexibilité et ses replis ? Et de notre conscience, avec ses projets, ses capacités réflexives ?

– Il faut procéder par étapes... Je n'ai indiqué que les tout premiers éléments de cette théorie ! Au terme de l'analyse, il y a effectivement à distinguer entre la conscience primaire, capable de mémoire, d'apprentissage, d'abstraction, et la conscience supérieure, à même d'user de symboles, de conventions, de nommer les choses et de se nommer elle-même. Elle seule caractérise l'humain.

– Et aucune machine jamais ne sera capable d'y accéder ?

– Je n'en suis pas si sûr ! Les automates élaborés dans mon laboratoire sont d'ores et déjà capables de plusieurs opérations caractéristiques de la conscience primaire. Il n'est nullement impossible qu'un jour, nous puissions produire une conscience supérieure artificielle.

» Il y a un siècle seulement, il y avait encore des chevaux dans les rues et aucun homme du dix-neuvième siècle n'aurait pu imaginer ce que sont nos ordinateurs. Cela lui aurait paru fou... Et pourtant nos ordinateurs ne pensent pas ! Ceux qui le croient se trompent. Les consciences artificielles que l'on commence à concevoir sont très différentes des ordinateurs actuels.

– La singularité de votre position, c'est que tout en envisageant la possibilité de machines conscientes, vous affirmez l'existence d'une part en nous de liberté et de création des valeurs...

– Il s'agit de ne pas confondre les différents registres d'analyse ! Tout ce qu'on peut découvrir sur le fonctionnement du cerveau ne conduit pas à conclure que celui-ci est identique au fonctionnement de l'esprit. Cette identification est une sottise. Un tel réductionnisme est une erreur. Car le système cérébral possède, par interaction, des propriétés que ne possèdent pas ses composants.

» Cette erreur est dangereuse. Si vous êtes en effet persuadés d'être un ordinateur, aucun individu n'a plus d'importance, chacun n'est plus qu'une mécanique destinée à produire... et vous avez la dictature. Il ne faut pas mêler trop hâtivement et de façon mécanique et rigide les neurones et les valeurs humaines. Il y a en effet une construction sociale et individuelle des valeurs. Elle n'est certes pas sans lien avec notre biologie. Mais elle en est aussi très éloignée, car elle résulte d'un système d'interaction très complexe, y compris d'interaction sociale.

» C'est pourquoi je ne suis pas réductionniste. J'estime qu'il faut prendre en compte les avancées de la biologie actuelle et approfondir toutes leurs conséquences théoriques. Mais la philosophie ne sera pas pour autant abolie. Car même si elle ne nous apporte aucune réponse définitive, elle a l'immense mérite de garder les questions ouvertes. »

Propos recueillis et traduits de l'anglais (Etats-Unis) par
JEAN-MARIE COLOMBANI et ROGER-POL DROIT

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde
Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

GRANDE-BRETAGNE : après l'annonce du licenciement de 30 000 mineurs

M. John Major fait face à la colère du Labour et de la base tory

La semaine s'annonce difficile pour *M. John Major* : le licenciement annoncé de 30 000 mineurs soulève *un tollé général*. Son gouvernement risque d'être mis en *minorité*, mercredi 21 octobre, aux Communes en raison de la *révolte* de nombreux députés conservateurs, et les opposants à la fermeture des puits annoncent une vaste manifestation le même jour à Londres.

LONDRES

de notre correspondant

Le gouvernement britannique pliera-t-il ou choisira-t-il l'épreuve de force ? La question se posait en ces termes, lundi 19 octobre, au début d'une semaine qui est sans doute la plus critique de la courte carrière de premier ministre de M. John Major. Cette atmosphère de crise a été illustrée par la convocation, dimanche soir, d'une réunion d'urgence du cabinet pour le lendemain matin. Le mouvement de protestation et de solidarité en faveur des 30 000 mineurs dont le licenciement a été annoncé il y a *quelques jours a atteint une* ampleur dont personne, au sein du gouvernement, n'avait pris la mesure. Au départ syndicale et populaire, cette lame de fond fait sentir ses effets au sein du parti conservateur, le nombre de parle*mentaires hostiles aux licencie*ments ne cessant d'augmenter. Pour un gouvernement qui ne dispose que d'une majorité de vingt et une voix à la Chambre des communes, la menace est donc réelle.

Le gouvernement peut-il au moins sauver la face en annonçant que les licenciements seront retardés en attendant les conclusions d'une commission d'enquête sur un thème suffisamment général, par exemple *« les coûts comparés de la production d'énergie en Grande-Bretagne »* ? Les mesures d'accompagnement en faveur des mineurs, qui doivent être annoncées par M. Michael Heseltine, le ministre du commerce et de l'industrie, seront-elles assez généreuses pour calmer ce début de révolte des *« backbenchers »*, les députés de base du parti tory ?

Les parlementaires conservateurs ulcérés

La réponse à cette dernière question paraît d'ores et déjà négative : quelles que soient les *mesures de formation et de reconversion* (en réalité celle-ci est impossible dans le bassin minier en raison de la situation de chômage structurel qui y prévaut), le mouvement, habilement conduit par les syndicats et l'opposition, ne s'arrêtera pas avec de vagues promesses.

Quelle que soit la solution choisie, il est probable qu'elle *apparaîtra comme une reculade et* un échec du gouvernement. Celui-ci a pris, tardivement, la mesure du danger. De nombreux parlementaires conservateurs ainsi que plusieurs ministres sont ulcérés par la façon dont la décision de licenciement a été prise : seuls une demi-douzaine de ministres ont participé à son élaboration, les autres (y *compris* le ministre de l'emploi, Mme Gillian Shephard), n'ont pas été tenus informés des détails et du calendrier de l'opération. Une douzaine de députés conservateurs, conduits par M. Winston Churchill (*petit-fils de l'ancien premier* ministre), ont annoncé qu'ils voteront contre le gouvernement lors du débat de mercredi, au cours duquel les Communes doivent examiner la motion présentée par les travaillistes. Celle-ci est rédigée en termes très généraux (un moratoire pour les licenciements *et un réexamen de la* nécessité économique de la fermeture des mines), pour obtenir le soutien le plus large possible.

La crise de l'industrie minière n'est que l'un des aspects des nombreuses difficultés de M. Major. Lundi, le premier ministre devait assister au déjeuner marquant le soixante-dixième anniversaire du « comité de 1922 », instance historique qui représente la « base » du parti conservateur et qui a le pouvoir de faire et de défaire les gouvernements. Son président, Sir Mar*cus Fox, estime que les licencie*ments, dans les mines, sont *« inacceptables »*.

Mercredi, lorsque la chambre des Communes examinera *la* motion du Labour, elle le fera *alors que des milliers de manifes*tants défileront dans le quartier de Westminster pour protester contre le plan minier. Il s'agira d'une répétition du vaste rassemblement populaire prévu pour dimanche à Trafalgar Square, un lieu hautement symbolique : c'est là qu'avaient eu lieu les manifestations de la colère des Britanniques contre la *poll tax*, cet impôt *local inique qui avait* précipité la chute de Mme Thatcher.

LAURENT ZECCHINI

Le Parlement néerlandais sera consulté avant l'introduction de la monnaie unique

Le Parlement néerlandais sera consulté sur l'entrée des Pays-Bas dans la dernière phase de l'Union économique et monétaire (UEM), celle de l'adoption de la monnaie européenne. C'est ce qui ressort du *débat de la fin de la semaine der*nière au Parlement de La Haye.

Répondant aux demandes d'une partie de l'opposition encouragée par l'exemple allemand, le premier ministre, M. Lubbers, est convenu, samedi *17 octobre*, que le gouvernement prendrait l'avis des parlementaires avant d'engager le pays dans l'ultime phase de l'UEM. Il a toutefois souligné qu'il ne s'agissait pas d'une clause d'exemption. Si le Parlement néerlandais ratifie le traité de Maastricht comme prévu avant la fin 1992, il n'y aura pas d'échappatoire, a affirmé M. Lubbers. Le Parlement sera consulté uniquement *sur la question « technique »* de savoir si les Pays-Bas *remplissent ou non toutes* les conditions nécessaires au passage à la monnaie unique.

M. Lubbers a d'autre part fortement insisté sur le *« rôle très important »* du Parlement national à l'avenir. *Il s'est engagé avec son* gouvernement dans une grande *campagne d'explication européenne* auprès du public, dont il a donné le coup d'envoi lundi dernier à Maastricht. – *(AFP.)*

ITALIE : grande manifestation des néofascistes à Rome

« Merci grand-père ! »

ROME

de notre correspondante

En plein automne, *« Rome la corrompue »*, comme la surnomment désormais les adeptes de la Ligue lombarde, vient de *s'offrir* une grande semaine *« de blanc »*. Venant couronner une longue *série de grèves partielles, tour*nantes, ou générale, avec jets de *boulons ou d'œufs sur des lea*ders syndicaux un peu déconcertés, les *« gens honnêtes »* (titre revendiqué par une part grandissante de l'électorat, au moment où l'Italie traverse une grande crise économico-morale) avaient décidé de manifester dans la capitale.

Ou plutôt, de *« se »* manifester, car nombre d'entre eux en sont encore à se chercher. Premiers contacts en désordre : le *10 octobre, les « popolari per la riforma »* du très souriant et très *catholique* Mario Segni, ange purificateur de la Démocratie chrétienne, se sont réunis au palais des sports (*le Monde* du *13 octobre) ; vendredi, dans un* vieux cinéma, c'était au tour des *progressistes* du PDS (ex-PCI) et des réformateurs du Parti socialiste de jeter les fondations, autour du très déterminé ministre de la justice, Claudio Martelli, d'une *« gauche pour gouverner » (lire l'entretien avec M. Martelli dans notre supplément « Espace européen »)*.

« Mettre au pas » la Ligue lombarde...

Enfin, répétition générale, samedi et dimanche, dans un grand hôtel du centre, tous ensemble, plus les Verts, les républicains bien sûr et d'autres encore, pour façonner une *« alliance démocratique »* dont les pères fondateurs affirment, *devant les premiers doutes*, qu'elle aura *« finalement une base de gauche »*. Pendant que les wagons de ce futur train de la réforme électorale tentent de se raccrocher ensemble – ce qui *n'est pas une mince affaire* – certains, plus impatients, préférant l'express à l'omnibus, sont tranquillement descendus dans la rue.

Combien étaient-ils, samedi, *ces gens honnêtes et pressés*, à vilipender en termes drus, virils, la *« partitocratie voleuse »* et *« tous ces fils de P..e ! qui se nourrissent du système »* ? Quarante, cinquante mille ? Plus encore ? Venus de toute l'Italie, par petits groupes, à l'appel du MSI, le mouvement néofasciste, ils se sont fait entendre en tout cas. Principale visée : la Ligue, *ferment de désagrégation du* pays, que les néofascistes se sont bien jurés de *« mettre au pas »*, d'autant plus, d'ailleurs, que les sondages indiquent déjà qu'aux prochaines élections locales de Monza et de Varèse, fixées à décembre, la Ligue serait en passe de doubler ses voix.

Chemises noires pour certains, gants blancs (une nouveauté dans la tenue « traditionnelle » *pour montrer qu'au MSI, au* moins, on a les mains propres !), *têtes rasées à l'occasion et* « salut romain », ils sont, inévita*blement, alliés jusque sous le* petit balcon, place de Venise, d'où *Benito Mussolini prononçait* ses grands discours. Et là, sous le regard affectueusement réprobateur du secrétaire général du mouvement, *Gianfranco Fini, les* voix se sont élevées pour crier : *« Duce, Duce ! »*. *Moment de nostalgie auquel, justement, la petite fille du Duce, Alessandra Musso*lini, ex-modèle et député *fraîchement élue, n'est pas res*tée insensible, y allant au pas*sage d'un « merci grand-père ! »*, tandis que, pour ses voisins un *peu embarrassés*, elle ajoutait, dans un sourire destiné à couper *court à toute équivoque : « Ce n'est pas une marche sur Rome, mais une marche pour Rome. »*

MARIE-CLAUDE DECAMPS

□ **ALLEMAGNE : *M.* Heiner Geissler grièvement blessé dans un accident de montagne.** – Vice-président du groupe parlementaire chrétien-démocrate au Bundestag, M. Heiner Geissler a été grièvement blessé, dimanche 18 octobre, dans un accident de parapente, a rapporté, lundi, la radio Südwestfunk. Souffrant de graves blessures au dos et à la tête, l'ancien secrétaire général de la CDU a été transporté dans une clinique spécialisée près de Karlsruhe. – *(AFP.)*

□ ***GRÈCE* : ouverture du procès du banquier Georges Koskotas.** – Le procès de l'ex-banquier et patron de presse grec Georges Koskotas, accusé d'un détournement de 230 millions de dollars de la Banque de Crète, à l'origine *du plus gros scandale politico-fi*nancier de la Grèce moderne, devait s'ouvrir, *lundi 19* octobre, à Athènes. Le banquier encourt une peine allant de vingt ans d'emprisonnement à la perpétuité. – *(AFP.)*

GÉORGIE : le conflit en Abkhazie

M. Chevardnadze durcit le ton

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Les affrontements ont repris en Abkhazie, région « indépendantiste » de la Géorgie. Selon les militaires géorgiens, des *« dizaines »* de combattants abkhazes et quatre militaires géorgiens auraient été tués, samedi 17 octobre, dans les environs du village de Stary-Kindgui. Les Géorgiens auraient aussi essuyé une *attaque abkhaze lancée* depuis la localité de Haut-Etchera. Dans ces conditions, les négociations en vue d'un règlement pacifique du conflit semblent, plus que jamais, au point mort.

De nouvelles déclarations musclées, vendredi, à Tbilissi, de M. Edouard Chevardnadze – qui *avait été élu, dimanche 11 octobre*, président du Parlement – laissent aussi supposer que les Géorgiens veulent en priorité reprendre le contrôle de tout ou partie des territoires gagnés, début octobre, par les forces abkhazes, soutenues par des volontaires venus d'autres régions du Caucase.

Si les *pourparlers avec la Russie* échouent, a ainsi déclaré l'ancien ministre soviétique des affaires étrangères, la Géorgie emploiera *« d'autres moyens »* pour récupérer ces territoires.

Indépendance ou Fédération

Les responsables abkhazes, qui sont actuellement maîtres de toute la partie nord de la région, ont réagi avec fermeté aux déclarations de M. Chevardnadze et continuent de demander un retrait simultané *des volontaires venus du Caucase* du Nord et des troupes géorgiennes.

Ils sont, en revanche, plus elliptiques, ou plus confus, sur le but ultime de leur combat : indépendance de l'Abkhazie ? Fédération avec la Géorgie ? Autonomie ? Autodétermination ? L'Abkhazie était peuplée d'environ 250 000 Géorgiens, de 90 000 Abkhazes (qui sont pour moitié chrétiens et de musulmans) et de 80 000 Russes.

Accusés par les deux parties de soutenir leurs adversaires, les dirigeants russes semblent maintenant renvoyer dos à dos Géorgiens et Abkhazes. *« Nous attendions plus de Chevardnadze, ce que propose Tbilissi ne constitue pas une base pour un compromis »*, a ainsi déclaré, vendredi, le ministre russe des affaires étrangères, M. Andreï Kozyrev, avant d'ajouter que *« l'extrémisme d'Ardzinba* (le président du Parlement abkhaze) *n'arrange pas les choses »*.

Moscou tente toujours d'organi*ser un nouveau sommet entre* MM. Boris Eltsine, Edouard Chevardnadze et des responsables abkhazes pour tenter de redonner vie à l'accord de cessez-le-feu conclu le 3 septembre, mais des consultations russo-géorgiennes à ce sujet, jeudi dernier, ont encore échoué.

J.-A. F.

La mise en route d'une centrale électrique slovaque sur le Danube

Epreuve de force entre Budapest et Bratislava

Les autorités slovaques ont décidé de mettre en route, mardi 20 octobre, la centrale hydro-électrique de Gabcikovo, dont l'alimentation implique le détournement des eaux du Danube. La Hongrie, initialement partenaire de la Tchécoslovaquie dans cette opération en vertu d'un traité signé en 1977 sur le projet de double barrage de Gabcikovo-Nagymaros, qu'elle a dénoncé unilatéralement en mai 1992, envisage de saisir la CSCE et le tribunal international de La Haye pour protester contre ce qu'elle considère comme une modification de sa frontière.

BUDAPEST

de notre correspondant

C'est un retournement de situation paradoxal : la mobilisation contre la construction de la *double* centrale hydroélectrique de Gabcikovo (Slovaquie)-Nagymaros (Hongrie), avait servi de fer de lance à l'opposition anticommuniste en Hongrie, à la fin des années 80. Jadis considéré comme une caricature de la mégalomanie communiste, l'encombrant héritage de Gabcikovo-Nagymaros représente aujourd'hui l'un des principaux contentieux entre les gouvernements démocratiques de Budapest, Prague et Brastislava.

Deux ans et demi seulement après les changements de régime en Tchécoslovaquie et en Hongrie, ce projet touche aux sujets les plus explosifs dans la région : stabilité des frontières, souveraineté nationale, droits des minorités et dangers écologiques. L'origine du conflit remonte au traité de septembre 1977, conclu entre les dirigeants communistes hongrois *et tchécoslovaques*, prévoyant la mise en place d'une double centrale hydro-électrique sur le Danube : l'une à Gabcikovo, dans une région fortement peuplée par la minorité magyare ; l'autre, 180 km en aval du fleuve, à Nagymaros, au nord de Budapest. *Mais une mobilisation* sans précédent de l'opinion hongroise, menée par les militants du Cercle du Danube, réussit à contraindre le gouvernement de communistes réformateurs à suspendre les travaux du côté hongrois en 1989. Après la « révolution de velours » en Tchécoslovaquie, la construction à Gabcikovo est aussi suspendue, mais seulement pour quelques mois. La bonne volonté initiale affichée de part et d'autre après les changements démocratiques dans les deux pays cède progressivement la place au dialogue de sourds et, aujourd'hui, à l'épreuve de force.

Après deux ans de négociations infructueuses entre Budapest et Prague, le gouvernement hongrois de M. Jozsef Antall, malgré les réticences du ministère des affaires étrangères, dénonce le traité de *1977. Le 25 mai 1992, la Tchéco*slovaquie critique cette mesure unilatérale et le gouvernement slovaque de M. Vladimir Meciar, investi après les élections de juin, indique clairement son intention de terminer les travaux à Gabcikovo.

Mais cette centrale ne peut pas fonctionner sans un approvisionnement en eau, qui devait être initialement fourni par la Hongrie. D'où l'insistance des autorités de Bratislava à mettre à exécution le projet qui consiste à détourner le cours *principal du Danube sur le territoire* slovaque, ce qui revient à modifier d'une dizaine de kilomètres, selon Budapest, le tracé de la frontière entre les deux pays, qui passe par le centre du fleuve, selon les traités de Trianon (1920) et de Paris (1947).

« Nous considérons cet acte comme une violation de notre frontière et des conventions internationales et comme une source de conflits de nature à aggraver les tensions dans la région », a récemment déclaré le premier ministre hongrois, M. Antall. *La Hongrie craint également que la* forte minorité magyare de Slovaquie (10 % de la population slovaque), farouchement opposée à Gabcikovo, soit prise en otage dans ce conflit. Elle estime en outre que la modification du cours du Danube asséchera progressivement le lit du fleuve et mettra ainsi en péril les nappes phréatiques environnantes qui contiennent près de la moitié des réserves d'eau potable du pays.

Mais la controverse dépasse largement le cadre bilatéral. Budapest souligne qu'un détournement du Danube pourrait aussi sérieusement perturber la navigabilité le long du canal Rhin-Main-Danube ouvert depuis la fin septembre et affirme que la centrale ne couvrirait que 5 % des besoins slovaques en électricité. Isolée, la Hongrie tente d'internationaliser le contentieux, dans l'espoir d'obtenir la médiation d'une tierce partie. Elle a demandé, la semaine dernière, la convocation urgente de la commission du Danube, alors que le ministre des affaires étrangères s'est entretenu avec ses homologues britannique et allemand.

Si, comme prévu, le Danube est détourné le 20 octobre, Budapest saisira alors le comité de prévention de crise de la CSCE et déposera un recours devant le tribunal international de La Haye. L'ultime tentative de négociation, la semaine dernière à Brastislava, s'est de nouveau soldée par un échec résumé par un communiqué laconique de sept lignes. *« J'espère que le bon sens prévaudra et que le Danube ne sera pas détourné »*, affirmait encore, vendredi, M. Balazs Laszlo, porte-parole du gouvernement de Budapest. Il a toutefois refusé de démentir ou de confirmer les rumeurs insistantes sur des sanctions économiques que pourrait prendre la Hongrie contre la Slovaquie : *« Je ne peux écarter aucune hypothèse »*, a-t-il prudemment indiqué.

Activement sollicitée par les deux parties, la CEE a posé comme préalable à toute médiation l'arrêt des travaux sur le site de Gabcikovo pendant la durée d'une enquête d'experts (une condition refusée par Bratislava) et l'obligation pour les deux pays d'accepter les conclusions de cette enquête. Pour l'heure, à défaut d'expertise indépendante, Slovaques et Hongrois continuent de s'opposer à coups d'arguments invérifiables.

YVES-MICHEL RIOLS

Pour la Slovaquie, un retour en arrière est impossible

La Tchécoslovaquie existant encore – au moins jusqu'au 1er janvier 1993 – c'est donc théorique*ment le gouvernement fédéral de* Prague qui défend, face à Budapest, la mise en œuvre de la centrale de Gabcikovo, héritée d'une décision prise par l'Etat tchécoslo*vaque en 1977. Théoriquement*, car en pratique le gouvernement fédéral n'est plus grand-chose et les Tchèques, dans l'atmosphère actuelle, ne sont pas particulièrement motivés pour mener des offensives diplomatiques pour le compte des Slovaques...

Les autorités slovaques se retrouvent donc quasiment *seules*, aujourd'hui, à affronter dans cette affaire des Hongrois infiniment plus efficaces et expérimentés en matière de défense de leurs intérêts sur la scène internationale.

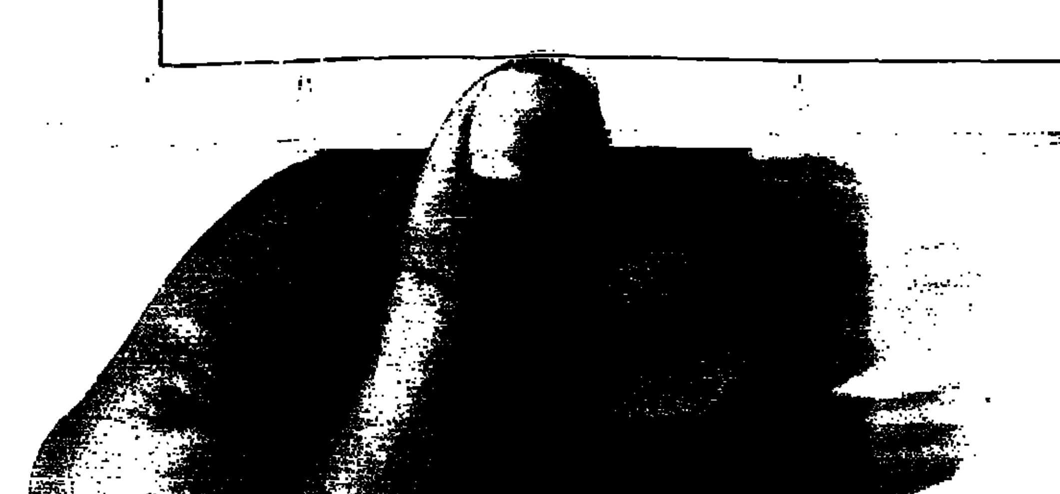
L'argumentation slovaque repose d'abord sur le droit international : la Hongrie s'est mise dans son tort en *dénonçant unilatéralement*, en mai dernier, un traité conclu en bonne et due forme avec Prague en 1977. Viennent ensuite les arguments économiques : la Tchécoslovaquie a réalisé 90 % des travaux prévus par le traité, pour lesquels elle a déjà investi 21 milliards de couronnes (4 milliards de francs). Revenir en arrière, c'est-à-dire détruire tout le béton et d'autres installations déjà construites, serait d'un coût inimaginable.

D'autre part, la Slovaquie – contestant en cela l'estimation hongroise de ses besoins énergétiques – dépend à 81 % de la République tchèque pour son approvisionnement en électricité, et attend donc de la centrale de Gabcikovo qu'elle accroisse considérablement son indépendance énergétique, d'autant plus que les voisins autrichiens voient d'un assez mauvais œil le *projet de centrale* nucléaire de Mochovce, construite sur le modèle soviétique.

Rejet de l'argumentation écologique

Les Slovaques rejettent par ailleurs l'argumentation écologique hongroise qui, soulignent-ils, n'est pas confirmée de *source indépendante*, et nient que la mise en route de la centrale aboutisse à une modification de la frontière. En réalité, dit Bratislava, c'est surtout pour le gouvernement hongrois un problème de politique intérieure, puisque tous les partis de la coalition au pouvoir à Budapest ont promis à leurs électeurs d'arrêter les travaux du barrage. D'autre part, nous a indiqué le ministre slovaque de la culture, M. Dushan Slobodnik, la construction du canal de dérivation nécessaire à l'alimentation en eau de la centrale aurait pour effet de rendre le Danube navigable à longueur d'année, sans interruption ; or cela priverait la *Hongrie d'une source de revenus* appréciable puisque ce canal reviendrait à faire de Bratislava, et non plus de Budapest, le principal port de navigation vers la mer Noire.

S. K.



EUROPE

Le conflit en Bosnie-Herzégovine

Sarajevo a de nouveau subi de violents bombardements

Après dix jours d'un calme relatif, Sarajevo a essuyé, dimanche 18 octobre, pendant trois heures, des tirs de chars, de mortiers et de mitrailleuses lourdes, qui ont fait au moins dix-sept morts, selon des sources médicales, citées par l'agence Reuter. Cependant, la levée par l'armée bosniaque d'un barrage qui bloquait depuis jeudi la route de l'aéroport a permis la reprise des convois humanitaires vers le centre-ville. D'après un porte-parole du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), 18 camions ont pu acheminer 160 tonnes de vivres et de médicaments dans la capitale.

Le quartier le plus touché par les bombardements de dimanche a été le faubourg de Hrasno, situé au sud de la capitale, qui a essuyé une pluie d'obus apparemment tirés des positions serbes de Grbavica. Mais le centre-ville et d'autres quartiers périphériques ont, eux aussi, été atteints. D'après le major Sefer Halilovic, commandant en chef des forces bosniaques, les combats ont été déclenchés par les Serbes en représailles à la rupture de négociations sur l'échange de corps de soldats.

Réserves américaines

Cette nouvelle flambée de violence est intervenue peu après le démantèlement de la barricade mise en place par les Bosniaques sur la route de l'aéroport. Selon ces derniers, le barrage était destiné à faire échec à une offensive imminente de blindés serbes concentrés dans la région. Un accord est finalement intervenu samedi entre les «casques bleus» et les combattants bosniaques, aux termes duquel les premiers prendront eux-mêmes en charge le contrôle de cet axe routier indispensable à l'acheminement de l'aide humanitaire à Sarajevo.

Par ailleurs, le chef d'état-major de l'armée américaine, le général Colin Powell, a manifesté une extrême réserve quant à l'hypothèse d'une intervention armée dans l'ex-Yougoslavie. Dans une tribune publiée par l'hebdomadaire allemand *Die Zeit*, le général Powell estime que la solution du conflit en Bosnie-Herzégovine doit être *«politique»*. *«La crise en Bosnie*, écrit-il, *est particulièrement compliquée. La politique américaine et celle de la communauté internationale consistent à secourir les victimes de ce terrible conflit qui plonge ses racines dans mille ans de conflits ethniques et religieux. La solution définitive doit être politique. Un engagement militaire de plus grande ampleur, qui irait au-delà de l'aide humanitaire, nécessite de grandes précautions et un examen attentif des conséquences possibles. C'est justement sur ces principes que nous nous orientons.»*

«Nos succès passés reposent sur le fait que, dans chaque cas particulier, nous avons soigneusement lié nos interventions militaires à nos objectifs politiques», écrit encore le général Powell, qui ajoute : *«En même temps, nous sommes conscients que la force militaire n'est pas toujours la meilleure réponse. Si celle-ci est employée de manière peu claire et plutôt pour répondre à une frustration qu'en fonction d'analyses précises, cela peut faire plus de mal que de bien. (...) Qu'on ne s'étonne pas, alors, que je devienne nerveux lorsque de prétendus experts pensent que nous devrions procéder à des bombardements chirurgicaux ou à une attaque limitée.»*

Selon un document de l'ONU

Les Serbes sont responsables de la mort de deux officiers français

Les deux officiers français de la FORPRONU (Force de protection de l'ONU), morts en juillet à la suite d'une explosion sur l'aéroport de Zadar (Croatie, côte dalmate), ont été tués délibérément par un explosif télécommandé, activé par les forces serbes, selon un document interne de la FORPRONU cité par l'hebdomadaire croate *Globus*. A Zagreb, le responsable du contingent français de la FORPRONU, le colonel Christian Xuereb, a déclaré à l'AFP qu'il n'avait *«pas de commentaire à faire sur un texte qui est confidentiel»*.

Les deux officiers français, le capitaine Llinares et le lieutenant Capo, s'étaient rendus en inspection sur la partie civile de l'aéroport de Zemunik, près de Zadar. Après qu'ils eurent laissé leur véhicule au centre de la piste, une forte explosion a retenti, tuant les deux «casques bleus». L'explosion a tracé un sillon long de 20 mètres et profond de 3 mètres, selon l'hebdomadaire.

Le rapport de la FORPRONU cité par *Globus* indique que *«la conclusion de cette première enquête est que le capitaine Llinares et le lieutenant Capo ont été tués par un engin explosif télécommandé à distance»*. Or, *«seuls les Serbes ont utilisé ce type d'engins»*, souligne le même rapport, en faisant ressortir que *«toutes les personnes ayant utilisé cette piste ont été tuées, à l'exception de celles qui étaient accompagnées par les milices serbes locales»*, ce qui signifie que *«quelqu'un est capable de contrôler tout le système et d'éviter l'explosion»*. Le document en conclut que *«les Serbes sont en mesure d'activer toute charge quand quelqu'un se trouve à proximité. Pour ce faire, ils utilisent un système de télécommande à distance qui est constamment sous observation»*. Selon *Globus*, la piste civile de l'aéroport de Zemunik a été minée par l'armée yougoslave en 20 points renfermant 5 tonnes d'explosifs susceptibles de détruire complètement cet aéroport d'une valeur de 500 millions de dollars. – *(AFP.)*

M. Mazowiecki dénonce les violations des droits de l'homme au Kosovo

Chargé par l'ONU d'enquêter sur la situation des droits de l'homme dans l'ex-Yougoslavie, M. Tadeusz Mazowiecki a dénoncé, dimanche 18 octobre, de graves violations de ces droits au Kosovo, qui pourraient entraîner de nouvelles violences. *«Il doit être clairement dit que les droits de l'homme et du citoyen sont gravement violés»*, a déclaré l'ancien premier ministre polonais à l'issue d'une mission dans cette province de la République de Serbie dont la population est à quelque 90 % albanaise de souche.

Le Kosovo bénéficiait d'un large degré d'autonomie jusqu'à ce que le président serbe Slobodan Milosevic en reprenne en main l'administration. – *(Reuter.)*

FINLANDE

Victoire de l'opposition sociale-démocrate aux élections communales

STOCKHOLM

de notre correspondante

Les élections communales qui ont eu lieu en Finlande, dimanche 18 octobre, sur fond de crise économique sans précédent depuis la fin de la guerre, ont été remportées par l'opposition sociale-démocrate, qui a recueilli 27,1 % des suffrages, soit 1,8 % de plus qu'en 1988, mais surtout 5 % de plus qu'aux législatives de 1991. A l'exception du petit Parti chrétien, la coalition de centre droit au pouvoir est sortie diminuée du scrutin. Avec 19 % des voix, le Parti conservateur recule de 4 points par rapport à 1988.

Les centristes (ex-agrariens) du premier ministre, M. Esko Aho, ne perdent que 2,2 % et se retrouvent à égalité avec les conservateurs. Le Parti libéral (représentant la minorité suédophone) est également en perte de vitesse (– 0,3 %). Les sondages avaient prédit un vote de mécontentement massif qui devait favoriser largement les Verts : ils passent de 4,4 % à 6,8 %.

Malgré l'affaiblissement des partis de la coalition, M. Aho ne voit pas la nécessité de former un gouvernement d'union nationale avec les sociaux-démocrates, comme ceux-ci le demandaient. *«Nous avons notre propre majorité parlementaire*, a-t-il déclaré, dimanche soir, *et nous espérons que les sociaux-démocrates soutiendront maintenant notre programme d'austérité.»* La gauche ne refuse plus, semble-t-il, de s'asseoir à la table des négociations avec le gouvernement pour tenter, ensemble, de redresser l'économie nationale, victime de l'effondrement de son voisin ex-soviétique et de la quasi-disparition du commerce de clearing entre les deux pays.

F.N.

A TRAVERS LE MONDE

ALGÉRIE

Trois policiers et trois civils assassinés dans la capitale

Deux officiers de police qui circulaient en voiture, l'un avec son épouse, son enfant et un autre policier, et l'autre en compagnie d'un passager, dont l'identité n'est pas connue, ont été assassinés en moins de vingt-quatre heures, à Alger. Ces six personnes ont trouvé la mort dans des attaques à l'arme automatique qui ont eu lieu, la première, samedi 17 octobre, à Notre-Dame-d'Afrique, sur les hauteurs de Bologhine, et la deuxième, la veille, sur la route de l'aéroport.

Ces attaques meurtrières, qui visaient aussi bien des membres des forces de l'ordre que des civils, ont eu lieu après une brève période de relative accalmie et l'annonce de plusieurs coups de filet parmi les groupes armés islamistes, sur l'ensemble du territoire. Plus de deux cents policiers et gendarmes ont été tués dans des attentats depuis l'instauration de l'état d'urgence, le 9 février dernier.

D'autre part, l'hebdomadaire en langue arabe *Ennour* a été suspendu, samedi, par arrêté du ministère de la culture et de la communication pour *«publication d'informations diffamatoires à l'égard des institutions de l'Etat»*.

GUATEMALA

Le Prix Nobel de la paix a conduit une marche «pour la vie»

Mme Rigoberta Menchu, l'opposante indienne à qui a été attribué, vendredi 16 octobre, le prix Nobel de la paix 1992, a conduit le lendemain à Guatemala une marche *«pour la vie et la paix»* qui a rassemblé entre 10 000 et 20 000 personnes.

Des délégations indiennes sont venues de toutes les régions du pays pour participer à la marche, qui s'est terminée à Kaminal Juyu, vestige d'un centre spirituel maya, à la périphérie de la capitale. Mme Menchu a indiqué qu'elle devait rencontrer lundi le président du Guatemala, M. Jorge Serrano, et qu'elle lui parlerait à nouveau de son «rêve» de voir un gouvernement mixte réunir Indiens et métis. Elle a ajouté qu'elle mettrait au point une *«plate-forme politique»* dans cette optique. La guerre civile, qui dure depuis trente ans au Guatemala, a fait plus de 100 00 morts et 40 000 disparus. – *(AFP, AP, Reuter.)*

MALAWI

Le président Banda promet un référendum sur le multipartisme

Le président Kamuzu Banda a annoncé, dimanche 18 octobre, à Lilongwe, qu'un référendum serait organisé *«le plus tôt possible»*, afin que la population malawite se décide pour ou contre le maintien du système monopartite. Dans un discours radiodiffusé, capté par la BBC, le chef de l'Etat – à vie – a estimé que ses concitoyens se prononceraient certainement pour le maintien du parti unique. *«Pour moi et pour tout le monde, il est clair que les Malawites ne veulent pas d'un système pluraliste»*, a-t-il souligné.

Soumis aux pressions diplomatiques et financières de la communauté internationale, le régime du président Banda est confronté, depuis un peu plus de six mois, à une vague de contestation intérieure. Ce mois-ci, plusieurs milliers de personnes ont manifesté leur soutien au syndicaliste emprisonné Chakufwa Chihana, inculpé de *«sédition»*. L'annonce de ce référendum vient démentir les conclusions de la récente convention du parti unique, réunie début octobre, et qui avait explicitement rejeté l'hypothèse d'instaurer le multipartisme. – *(AFP, Reuter.)*

SÉNÉGAL

M. Abdoulaye Wade quitte le gouvernement

Le ministre d'Etat, M. Abdoulaye Wade, secrétaire général du Parti démocratique sénégalais (PDS) et candidat à l'élection présidentielle de février 1993, a annoncé, dimanche 18 octobre, à Dakar, sa démission du gouvernement. Après avoir longtemps milité contre le régime du président Abdou Diouf, M. Wade avait finalement accepté, en avril 1991, d'être nommé ministre d'Etat (sans portefeuille), inaugurant ainsi une expérience inédite de cohabitation.

Les trois autres ministres, membres du PDS, qui l'avaient accompagné dans cette expérience, ont aussi quitté le gouvernement. Il s'agit de MM. Ousmane Ngom (emploi et formation professionnelle), Jean-Paul Dias (intégration économique africaine) et de Mme Aminata Tall (alphabétisation). L'ensemble de ces démissions a été présenté, dimanche, au chef de l'Etat, qui en a *«pris acte»*, selon un communiqué du PDS. Le président Diouf, successeur de M. Léopold Sédar Senghor, briguera un troisième mandat après sa réélection en 1983 et 1988. – *(AFP.)*





AFRIQUE

ANGOLA : après les protestations et les menaces de M. Savimbi

Un second tour pour l'élection du chef de l'Etat devrait être prochainement organisé

Selon les résultats officiels du récent scrutin présidentiel, rendus publics samedi 17 octobre, ni le président sortant, M. José Eduardo Dos Santos, ni le chef de l'ex-rébellion angolaise, M. Jonas Savimbi, n'ont réussi à franchir la barre des 50 %. Un second tour doit donc être organisé pour départager les deux hommes (*le Monde* daté 18-19 octobre). Ceux-ci devaient se rencontrer, lundi, à Luanda, afin de clarifier l'avenir politique du pays.

JOHANNESBURG

de notre correspondant en Afrique australe

D'hésitations en tergiversations, il aura fallu dix-huit jours au Conseil national électoral (CNE) pour publier enfin les résultats officiels des scrutins présidentiel et législatif des 29 et 30 septembre. Le président sortant, M. José Eduardo Dos Santos, arrive largement en tête avec 49,57 % des suffrages contre 40,07 % à son principal rival, M. Jonas Savimbi, le chef de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA). Le Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA), ex-parti unique, au pouvoir depuis l'indépendance en 1975, obtient en revanche la majorité absolue au Parlement, avec 53,74 % des voix contre 34,10 % à l'UNITA.

L'annonce de ces résultats, faite samedi par le président du CNE, M. Gaetano Do Sousa, a quelque peu atténué l'angoisse des Angolais. Contrairement à toutes les données officieuses, M. Dos Santos n'a pas obtenu la majorité au premier tour. Après de multiples décomptes des bulletins nuls (dont beaucoup ont été reconnus valides et «réinjectés» dans les résultats), le candidat du MPLA a régressé, jusqu'à descendre sous la barre fatidique des 50 %. Une aubaine pour M. Savimbi, mais aussi pour la population, qui craignait un retour à la guerre civile. Mais la catastrophe n'est pas évitée pour autant.

Les menaces de M. Savimbi de reprendre les armes, en cas de victoire de M. Dos Santos, ne sont pas complètement levées. Le ballottage ouvre légalement la voie à un second tour pour l'élection présidentielle. Mais le président sortant devrait sortir vainqueur de ce nouveau scrutin, avec une majorité incontestable. Quelle sera alors l'attitude des dirigeants de l'UNITA? Le pire semble à craindre. Les soldats de l'UNITA l'ont prouvé en ouvrant le feu sur de jeunes sympathisants du MPLA qui fêtaient, samedi après-midi, la victoire de leur parti. Deux de ces derniers ont été tués, à proximité du quartier général de l'UNITA.

Le second tour, qui pourrait avoir lieu dans les prochaines semaines, n'est pas seulement dicté par le verdict des urnes. De longues négociations entre l'UNITA et le MPLA, sous l'égide des Nations unies et du chef de la diplomatie sud-africaine, M. «Pik» Botha, ont été nécessaires pour parvenir à cette solution de compromis, qui arrange momentanément toutes les parties.

Le MPLA a toutefois posé ses conditions : l'UNITA devra désarmer ses troupes, éparpillées sur l'ensemble du territoire national, permettre l'extension de l'administration gouvernementale dans les zones qu'elle contrôle encore, et réintégrer dans les Forces armées angolaises (FAA) ses généraux *démissionnaires. Une fois ces préalables* acceptés par M. Savimbi, rien ne s'opposerait plus alors à la formation d'un gouvernement d'entente nationale, reflétant la composition du nouveau Parlement issu des premières élections multipartites de l'histoire du pays.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

NIGÉRIA : nouvelle difficulté dans le processus de retour à un régime civil

Les résultats des «primaires» présidentielles ont été annulés

L'organe exécutif du régime militaire nigérian, le Conseil dirigeant des forces armées, qui s'est engagé à rendre le pouvoir aux civils en janvier, a pris, vendredi 16 octobre, une décision grave pour la suite du processus démocratique au Nigéria : il a annulé les résultats des élections «primaires» du mois dernier, qui devaient sélectionner les deux candidats à la succession du président Ibrahim Babanguida, et dissous toutes les instances exécutives des formations politiques autorisées, le Parti social-démocrate (PSD) et la Convention nationale républicaine (CNR).

LAGOS

correspondance

L'annulation des «primaires» présidentielles satisfait sans aucun doute une opinion publique scandalisée par les fraudes, intimidations et trucages en tous genres auxquels s'étaient livrés les moins scrupuleux des vingt-trois candidats lancés dans la course.

Un milliardaire de l'Est réputé pour son cynisme, M. Arthur Nzeribe, aspirant à l'investiture du PSD, promettait ainsi sans vergogne, dans des pages publicitaires, une *«assistance financière»* variant, *«suivant les circonstances»*, de 2 000 à 10 000 naïras (soit quatre à vingt fois le SMIC nigérian) aux futurs délégués à la convention de son parti. Dans les régions du Nord et du Centre, les engrais subventionnés par l'Etat ont souvent été distribués aux paysans en fonction de leurs allégeances politiques.

Ulcérés par les scores triomphants de l'ex-général Shehu Yar'Adua, qui fut à la fin des années 70 le numéro deux du régime du général Obasanjo, neuf des douze candidats du PSD avaient boycotté la troisième «tranche» des primaires et demandé au gouvernement de dissoudre la direction du parti, coupable à leurs yeux de favoritisme. Le climat n'est guère plus serein au sein de la CNR, où les trois favoris, MM. Adamu Ciroma, Umaru Shinkafi et Bamanga Tukur, se querellent à longueur de pages payées dans les principaux quotidiens.

L'opinion assiste effarée à ces empoignades. Porte-parole de la puissante Association des chrétiens du Nigéria (ACN), qui regroupe les Eglises chrétiennes et protestantes, l'archevêque de Lagos, Mgr Anthony Okogie, avait lancé un avertissement sans détour au gouvernement : *«Quel que soit le président qui émergera d'une élection aussi ignominieuse, il ne sera pas acceptable par les masses.»*

Soucieux de ne pas s'impliquer de façon trop visible, les militaires viennent de remettre le couperet fatidique entre les mains de la commission nationale électorale (CNE), qui portera la responsabilité de la suite des événements. Les hommes-orchestres de la CNE devront définir une nouvelle procédure électorale, éplucher les comptes des partis, réunir pour chacun d'eux une convention nationale où seront désignés les nouveaux dirigeants, et susciter d'autres candidatures.

Le jeu reste donc ouvert, même si beaucoup s'attendent désormais à voir la CNE disqualifier, parmi d'autres, l'encombrant général Yar'Adua, que le président Babangida avait fait emprisonner il y a moins d'un an, au moment de l'élection des gouverneurs. L'assainissement des listes pourrait aussi faciliter un rééquilibrage en douceur de la très sensible «balance ethnique» : M. Yar'Adua et ses trois principaux concurrents de la CNR sont des musulmans originaires de l'extrême nord du pays, ce qui faisait craindre aux chrétiens et aux Sudistes un regain d'offensive contre la laïcité.

Recommencer à zéro coûte très cher. En ces temps de vaches maigres, le gouvernement devra renflouer une fois de plus des partis politiques qu'il a lui-même façonnés et doit reconstruire de fond en comble. Il y a six mois, on estimait déjà à un minimum de 2,5 milliards de francs l'investissement consenti par l'Etat pour le *«programme de transition»*, en subventions aux partis, frais d'équipement des sièges, salaires des permanents et fonds pour la campagne, désormais taris.

Cela demande aussi du temps : il ne reste que dix semaines avant la date fixée pour la passation des pouvoirs, déjà repoussée à deux reprises par la junte depuis deux ans. Curieusement, ces problèmes de calendrier n'ont pas été mentionnés vendredi au cours de la conférence de presse du chef de l'Etat. M. Babanguida n'a cessé de répéter ces derniers mois qu'il partirait le 2 janvier 1993, bien que des voix pressantes – mais pas toujours clairement identifiables – l'incitent à rester plus longtemps pour éviter à son pays, le plus peuplé et l'un des plus explosifs du continent, une transition *«chaotique et incertaine»* qui ramènerait rapidement au pouvoir les militaires.

MICHÈLE MARINGUES

AMÉRIQUES



Désarrois américains

Suite de la première page

L'Amérique était-elle alors à son zénith? Les années Eisenhower, à ce compte, auraient été son âge d'or. En prenant des engagements extérieurs qui se sont révélés très coûteux, elle aurait en quelque sorte hypothéqué son avenir, alors que l'Europe, qui fournissait un effort militaire moindre, et surtout le Japon, qui en était quasiment dispensé, prenaient le chemin d'une prospérité bâtie sur des bases plus solides. Les Etats-Unis, puissance dominante des années 50, auraient ainsi peu à peu perdu ce qui faisait le cœur de leur réussite, une supériorité économique fondée sur une capacité d'innovation technologique peut-être sans précédent dans l'histoire de l'humanité.

Ce froid état des lieux est contenu dans le livre d'un professeur britannique installé aux Etats-Unis, M. Paul Kennedy (2). Ce dernier affirme que, depuis les Romains, l'évolution des empires suit une courbe implacable, et que celui qui a établi sa capitale sur les bords du Potomac n'y échappe pas. Le moteur du développement des empires ne serait pas, contrairement aux apparences, la puissance militaire brute. Celle-ci ne serait que le sous-produit d'une supériorité technologique et économique. Les empires auraient tendance, selon une loi immuable, à s'étendre diplomatiquement et militairement au-delà de leurs capacités.



Il faut probablement revoir à la baisse les huit années passées par M. Reagan à la Maison Blanche. Le «grand communicateur» a réussi à faire croire à ses concitoyens que tout allait pour le mieux dans la meilleure des Amériques possibles et que le seul problème était... le gouvernement fédéral. Il était arrivé à Washington tel un chevalier venu terrasser un dragon. Il s'agissait de rien de moins que de faire reculer l'hydre fédérale. Il a coupé quelques têtes et supprimé quelques postes de bureaucrates, mais, pour l'essentiel, il a respecté le statu quo. Le gouvernement fédéral est plus omniprésent et plus dépensier que jamais.

La grande force de M. Reagan est d'avoir donné l'impression qu'il faisait quelque chose. Il a en réalité présidé à une vaste entreprise de déréglementation de l'économie américaine, qui n'a rien changé d'essentiel dans le système gouvernemental lui-même. Les compagnies aériennes, les caisses d'épargne ont été laissées sans contrôle. Dans un premier temps, le transport aérien et le crédit immobilier aux particuliers sont devenus moins chers et plus disponibles. Mais les lendemains ont été amers. TWA a dû se mettre sous la protection de la loi sur les faillites, et le Trésor s'épuise à rembourser le trou, sans précédent dans l'histoire financière d'un pays quel qu'il soit, laissé par des milliers de caisses d'épargne, lesquelles étaient administrées par les Etats et quelques irresponsables, dont le propre fils de M. Bush, avec la garantie... de Washington.

La prospérité des années 80, dont on crédite M. Reagan, n'a pas été bouleversante. Faire 2,9 % de croissance en deux mandats, de 1980 à 1988, ce n'est pas mal, mais c'est moins que Jimmy Carter (3 %) en un seul, et certainement moins que Harry Truman (6,5 %), John Kennedy (4,9 %) et Lyndon Johnson (4,6 %). Cette «croissance Reagan» s'est accompagnée d'une montée, régulièrement jugée intolérable par l'intéressé, et tout aussi bénignement tolérée, du déficit fédéral. La dette a atteint des proportions pyramidales, et MM. Reagan et Bush ont, dans ce domaine, une responsabilité considérable, même si le Congrès, dominé par les démocrates, a fortement participé à ce processus désastreux (3).

Sur le total de la dette, qui atteignait 3701,5 milliards de dollars au 1er février 1992, les présidents qui se sont succédé depuis la seconde guerre mondiale n'ont pas trop à se battre la coulpe, jusqu'aux deux derniers, républicains l'un et l'autre : 22,1 milliards pour Eisenhower, 22,3 pour Kennedy, 47,5 pour Johnson, 178,1 pour Nixon, 165,8 pour Ford, 298,8 pour Carter, et... 2701,9 milliards de dollars pour les règnes de MM. Reagan et Bush. Le président sortant et son prédécesseur ont donc réussi à creuser près de quatre fois plus la dette fédérale que tous ceux, démocrates et républicains, venus avant eux, *qui pourtant n'avaient pas prononcé* de phrases aussi creuses que vertueuses sur le «moins d'Etat».

Les Américains devraient, *sauf surprise* toujours possible, élire le 3 novembre prochain M. Bill Clinton, mettant ainsi fin à douze années de domination républicaine à la Maison Blanche. Le gouverneur de l'Arkansas représente le changement, la jeunesse et, ce qui ne gâte rien, il est le seul à proposer un plan crédible de remise en route de l'économie du pays. Dans ce domaine, les projets de M. George Bush sont tardifs et faibles, ceux de M. Ross Perot excessifs et inapplicables.

La grande bataille de ce scrutin porte en effet sur l'économie. Les tentatives du camp républicain pour mettre les «valeurs» (familiales, patriotiques, etc.) au cœur de la campagne ont échoué. Les Américains ne se soucient pas outre mesure des infidélités conjugales prêtées à M. Clinton. Ils ne se passionnent pas pour son passé militaire, qui a essentiellement consisté à ruser avec la conscription au moment de la guerre du Vietnam.

Mais ils se posent avant tout des questions pratiques liées aux difficultés économiques actuelles. Comment faire sortir le pays d'une crise qui n'a pas d'équivalent depuis celle de 1929? Rien n'y fait. Les économistes les plus distingués, les prévisionnistes jusqu'ici les plus chanceux, n'ont cessé d'annoncer une reprise dont on n'arrive même plus à dire si elle a ou non réellement commencé. L'Amérique doute de ses capacités à se remettre au travail. Et elle en tient les politiciens en général, et les politiciens républicains en particulier, pour les premiers responsables. Rude tâche pour le futur président!

DOMINIQUE DHOMBRES

(2) Paul Kennedy, *Naissance et déclin des grandes puissances*, Payot.

(3) La Chambre est dominée par les démocrates. Les républicains ont perdu le Sénat en 1986.

□ **M. Bill Clinton augmente son avance dans les sondages.** – Publiés à la veille du débat télévisé prévu pour le lundi 19 octobre – le troisième et dernier de la campagne en vue de la présidentielle du 3 novembre – plusieurs sondages accordent une avance accrue (de 15 à 18 points) au candidat démocrate Bill Clinton sur le président sortant George Bush. L'enquête du magazine *Newsweek* donne 46 % des intentions de vote à M. Clinton, contre 31 % à M. Bush *et 14 % à l'indépendant Ross Perot.* Un sondage de la chaîne ABC accorde respectivement 49 %, 31 % et 12 % à chacun des concurrents. Ces sondages montrent que M. Clinton a gagné au moins cinq points après les deux premiers débats télévisés. – *(AFP, AP, Reuter.)*

□ ***Le candidat démocrate favorable à* l'entrée du Japon et de l'Allemagne au Conseil de sécurité.** – Dans un entretien accordé à la revue *Politique internationale*, le candidat démocrate Bill Clinton se déclare en faveur de l'entrée du Japon et de l'Allemagne au Conseil de sécurité de l'ONU. Il se montre également favorable à l'Union européenne, y compris à l'élaboration progressive d'une politique européenne de défense.

PROCHAINS ARTICLES :

Economie : maudit impôt!
par Alain Vernholes
Industrie : déclin en trompe l'œil
par Serge Marti

AMÉRIQUES

Désarrois américains

PROCHE-ORIENT

ÉGYPTE : après le séisme au Caire

M. Moubarak tente d'apaiser la colère des sans-abri

A la suite du récent séisme, dont le bilan s'établit à plus de cinq cents morts, des milliers de sans-abri sont descendus dans les rues du Caire, samedi 17 octobre, pour réclamer de nouveaux logements et des compensations financières. Le président Hosni Moubarak est intervenu personnellement, dimanche, pour tenter de calmer les esprits.

LE CAIRE

de notre correspondant

Deux à trois mille sans-abri ont défilé, samedi, dans l'après-midi, au Caire. Les manifestants se sont d'abord regroupés devant le Parlement, dénonçant la lenteur du gouvernement à les dédommager et à les reloger. Les manifestants, venus des zones les plus affectées par le tremblement de terre, des quartiers populaires de la capitale et de l'agglomération rurale d'Ayat, au sud du Caire, réclamaient des appartements et des aides financières d'urgence. Dans la soirée, des manifestations hostiles au gouvernement ont repris, aux abords du quartier de Boulak et dans le centre-ville.

Les brigades anti-émeutes dépêchées sur les lieux sont intervenues quand les manifestants ont commencé à s'attaquer aux poteaux de signalisation et à lapider les bâtiments administratifs du quotidien officieux *Al Akhbar*. Cinquante-huit manifestants ont été arrêtés par les forces de l'ordre et déférés devant le parquet. En fin de soirée, le calme était revenu dans la capitale égyptienne, où des camions de brigades anti-émeutes ont été postés aux carrefours et sur les axes menant au centre-ville.

Le président Hosni Moubarak, dans des déclarations faites à la presse dimanche, a indiqué que *« les victimes du tremblement de terre seront relogées dans un délai allant de quatre à six semaines »*, précisant que trois mille familles avaient déjà été réinstallées dans de nouveaux logements. Le raïs a demandé aux victimes du séisme de faire preuve de patience, ajoutant que *« les manifestations ne servaient à rien »*. Il a par ailleurs dénoncé *« ceux qui cherchent à profiter des circonstances »*, indiquant à cet égard que les deux tiers des personnes qui se sont présentées dans un camp dressé par l'armée s'étaient révélées ne pas être des victimes du séisme mais des personnes cherchant à obtenir un appartement.

Des dégâts matériels très importants

Il n'en demeure pas moins que le gouvernement est débordé, dans un pays où la crise du logement était déjà très aiguë avant le séisme. Celui-ci, selon le dernier bilan officiel, a fait 541 morts et 6 512 blessés, dont 80 % ont déjà quitté l'hôpital. Mais si les pertes en vies humaines sont moins nombreuses que ne l'indiquaient certaines estimations, les dégâts matériels sont en revanche très importants. En effet, le premier ministre, M. Atef Sedki, a indiqué que 350 maisons ou immeubles se sont effondrés dans les villes et 3 500 habitations dans les villages de la région du Caire. Il faut y ajouter 8 000 maisons lézardées définitivement inhabitables. En fonction de ces chiffres, le nombre de personnes qui se sont retrouvées sans abri après le tremblement de terre varie, selon les estimations, entre 50 000 et 250 000. Sans oublier que 350 écoles sont légèrement endommagées et 950 autres nécessitent des réparations plus ou moins importantes. C'est pratiquement le douzième des écoles égyptiennes qui est hors de service.

Mais, au-delà de ces problèmes matériels, le gouvernement égyptien doit aussi faire face à un défi politique. Les islamistes ont profité du tremblement de terre pour améliorer leur image au sein de la population. Dès le lendemain du séisme, les « barbus », par le biais des syndicats qu'ils contrôlent, ont opéré des distributions de vivres, d'argent et de tentes aux victimes, alors que le gouvernement, entravé par sa bureaucratie, était encore pratiquement absent. Une belle opération de propagande électorale alors que les élections municipales sont prévues pour la fin du mois.

ALEXANDRE BUCCIANTI

Vague de violence en Cisjordanie

Une Israélienne tuée dans un attentat à l'explosif

Une vague de violence sans précédent depuis l'ouverture, il y a un an, des négociations de paix israélo-arabes, affecte depuis deux semaines la Cisjordanie et le territoire de Gaza. Une Israélienne a été tuée et cinq autres Israéliens ont été blessés, dont un grièvement, samedi 17 octobre, lorsqu'un engin explosif a été lancé contre le bus à bord duquel ils se trouvaient à proximité de Ramallah, en Cisjordanie. L'armée a aussitôt décrété le secteur *« zone militaire fermée »* et procédé à un ratissage.

Cette *« escalade est due d'abord à la frustration de la population, ainsi qu'à la grève de la faim des détenus palestiniens »* qui a duré deux semaines, a déclaré le premier ministre israélien, M. Itzhak Rabin, qui a critiqué ce qu'il a qualifié d'*« incapacité des dirigeants palestiniens à répondre aux propositions pragmatiques qui leur sont faites »* par l'Etat juif à la table des négociations.

De son côté, la porte-parole de la délégation palestinienne aux pourparlers de paix, Mme Hanane Achraoui, tout en déplorant *« toute perte de vie humaine »*, a estimé que *« ces événements illustrent à nouveau l'urgence de mettre fin à l'occupation et de parvenir à un règlement de paix »*.

Alors que des colons armés dans les territoires occupés et des Israéliens dans le nord d'Israël ont organisé des manifestations pour exprimer leur colère, l'état-major de la police israélienne, réuni à titre exceptionnel dimanche, a décidé de renforcer les effectifs policiers sur l'ancienne ligne de cessez-le-feu entre Israël et la Cisjordanie. – (AFP.)

□ **Deux membres du groupe terroriste Abou Nidal assassinés au sud du Liban.** – Dans le cadre des règlements de compte meurtriers auxquels se livrent depuis trois mois le Fath de M. Yasser Arafat et le groupe terroriste dissident Abou Nidal (*le Monde* du 18 août), deux membres de ce dernier ont été assassinés par balles dimanche 18 octobre à Saïda. La veille, un dissident du groupe, qui avait rejoint la formation de M. Arafat, avait été tué par balles à Tyr. La série d'assassinats a fait au moins vingt morts jusqu'à présent. – (AFP).

□ **Un dirigeant de l'OLP à Paris.** – Dans le cadre des contacts qu'il a engagés en septembre dernier avec les parties en conflit au Proche-Orient, le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, doit recevoir mercredi 21 octobre à Paris le chef du département politique de l'OLP, M. Farouk Kaddoumi, nous a indiqué le délégué général de Palestine en France, M. Ibrahim Souss. Paris n'exclut pas non plus de rencontrer des membres de la délégation palestinienne aux pourparlers de paix israélo-arabes, avait indiqué la semaine dernière le porte-parole du Quai d'Orsay, M. Daniel Bernard.

KOWEÏT : à la suite des élections législatives

L'opposition fait son entrée au gouvernement

NICOSIE

de notre correspondante au Proche-Orient

Pour la première fois dans l'histoire du Koweït, l'opposition fait son entrée au gouvernement, et six députés en deviennent membres, à la suite des élections législatives du 5 octobre. Composé de seize membres, le nouveau cabinet est présidé, comme le précédent, par le prince héritier Cheikh Saad Al-Abdallah Al-Sabah. Ce nombre important de parlementaires au gouvernement correspondait à une des revendications exprimées par l'opposition lors de la campagne électorale. La famille régnante des Al-Sabah garde toutefois les portefeuilles-clés des affaires étrangères, de la défense, de l'intérieur et de l'information.

Evincé en avril 1991, au lendemain de la libération du pays, où il avait fait figure de principal accusé, Cheikh Sabah Al-Ahmad Al-Sabah retrouve la tête de la diplomatie et sa charge de premier vice-premier ministre. Sa « traversée du désert », au cours de laquelle il ne s'est pas privé de critiquer la gestion du pays, n'aura donc été que de courte durée. Son retour aux affaires est cependant déjà contesté par tous ceux qui voulaient la disparition des ministres en place lors de l'invasion irakienne. Le ministre de la défense de l'époque, qui avait été nommé ministre des affaires sociales dans le gouvernement de la libération, est, lui, évincé.

L'opposition reçoit pour sa part l'important ministère du pétrole, qui échoit à un avocat chiite de quarante-trois ans, élu pour la première fois député, M. Ali Al-Baghli. Celui-ci n'avait pas ménagé ses critiques sur la conduite de l'économie du pays, insistant sur la nécessité pour le Koweït de ne pas compter sur le seul pétrole. Universitaire brillant et très proche du Forum démocratique, M. Ahmad Al-Roubaï obtient le ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur, dont l'administration avait fait l'objet de très nombreuses attaques.

En choisissant trois députés membres ou proches des mouvements islamistes sunnites, dont deux venant de circonscriptions tribales, le premier ministre a sans doute cherché à s'attirer la bienveillance des islamistes. Le sixième député, nommé ministre de la justice, M. Mechari Al-Anjari, est un libéral, membre du groupe des anciens parlementaires opposés à la dissolution de l'Assemblée en 1986, qui ont remporté le plus de sièges au Parlement.

Ce gouvernement, où presque tous les groupes de l'opposition sont représentés, devrait pouvoir donner la réplique à un Parlement dans lequel l'opposition garde plus ou moins la majorité, compte tenu du fait que, selon la Constitution, tous les ministres votent à l'Assemblée au même titre que les députés.

FRANÇOISE CHIPAUX

DIPLOMATIE

Washington s'inquiète de la vente par la Russie de technologies militaires avancées à Pékin

Washington s'est inquiété auprès de Moscou des ventes d'armes russes à la Chine et à d'autres pays, a fait savoir dimanche 18 octobre un responsable américain qui accompagne le secrétaire à la défense Dick Cheney pour une réunion des ministres de la défense de l'OTAN qui débute mardi en Ecosse. *« Nous avons de graves inquiétudes à propos de la vente d'armements très sophistiqués à la Chine et à d'autres pays et nous avons fait part de ces préoccupations au gouvernement russe »*, a-t-il déclaré.

Selon un article publié dimanche par le *New York Times*, des responsables de l'administration américaine s'inquiètent également de l'aide apportée par Moscou à Pékin pour la construction d'usines nucléaires qui pourraient servir à la production d'uranium enrichi. La Chine, estiment-ils, pourrait devenir *« encore plus compétitive »* sur le marché des centrales nucléaires vendues au tiers-monde et saper les efforts déployés en faveur de la non-prolifération des armes nucléaires.

« De toute évidence, la Russie a besoin de devises fortes (...) mais les Etats-Unis ne peuvent encourager la vente d'armes à des pays irresponsables en matière de prolifération », a déclaré un autre responsable du Pentagone, en insistant sur le problème de la réexportation de technologies militaires par la Chine vers des pays du tiers-monde.

Les ventes d'armes et de technologie militaire par Moscou, qui obéissent à la fois à la diminution des dépenses de défense et à l'urgent besoin de devises, ont été réorientées depuis la fin de la guerre froide. Les Russes, qui recherchent désormais un bénéfice financier et non un surcroît d'influence, s'orientent vers les pays qui acceptent de payer cash, comme l'Iran et la Chine. *« Les Chinois ne peuvent se procurer d'armements de haute technologie auprès d'autres fournisseurs. On assiste donc à un mariage d'intérêts »*, explique au *New York Times* un expert américain.

La Russie a livré des sous-marins SU 24 et des Mig 29 à l'Iran, ainsi que des pièces détachées pour les avions irakiens « réfugiés » en Iran pendant la guerre du Golfe. Elle aurait fourni à la Chine, selon un responsable américain, des missiles sol-air S 300, des chasseurs SU 27, des moteurs de fusée et des systèmes de guidage de missiles.

Après quatre mois d'impasse

L'Irak et l'ONU sont parvenus à un accord sur l'aide humanitaire

Alors qu'une mission d'inspection des Nations unies tente de vérifier en Irak que les autorités n'ont pas dissimulé des missiles balistiques Scud, l'ONU et le gouvernement de Bagdad sont parvenus, samedi 17 octobre, à deux accords portant, d'une part, sur la reprise de l'aide humanitaire aux populations irakiennes et, d'autre part, sur des garanties de sécurité pour les équipes d'inspection et l'ensemble du personnel des Nations unies.

« Nous sommes parvenus à un accord sur un programme d'action nationale pour les six prochains mois qui nécessitera un appel de fonds de près de 200 millions de dollars, dont environ la moitié iront aux gouvernorats du Nord », a déclaré le directeur de l'UNICEF, M. James Grant, lors d'une conférence de presse. L'UNICEF et l'Irak ont également jeté les bases d'un programme à long terme pour chacune des années 1993 et 1994. M. Grant a précisé que l'accord global serait *« soumis à confirmation des autorités responsables à New-York et Bagdad »*, et pourrait, selon lui, *« être signé la semaine prochaine »*. Les négociations pour la conclusion d'un tel accord se poursuivaient depuis l'expiration d'un précédent accord sur les activités humanitaires le 30 juin dernier.

Dans le même temps, le ministre irakien de l'information, M. Hamed Youssef Hammadi, a annoncé que Bagdad prendrait *« toutes les mesures nécessaires »* pour *« garantir la sécurité des équipes d'inspection et du personnel de l'ONU »*. Cette décision, a-t-il précisé, a été prise en réponse à une demande faite la semaine dernière par le Conseil de sécurité (*le Monde* du 17 octobre), qui avait également demandé à l'Irak de *« coopérer pleinement »* avec les inspecteurs internationaux. – (AFP.)

هكذا من الأصل

ASIE

La nouvelle direction...

Voici la nouvelle direction du PC chinois issue du XIVe congrès, telle qu'elle a été publiée, lundi 19 octobre, par l'agence Chine nouvelle. Les nouveaux membres sont indiqués par une astérisque (*).

Bureau politique :

Secrétaire général : M. Jiang Zemin.

Comité permanent du bureau politique (dans l'ordre cité par Chine nouvelle) : MM. Jiang Zemin, Li Peng, Qiao Shi, Li Ruihuan, Zhu Rongji (*) amiral Liu Huaqing (*) M. Hu Jintao (*).

Autres membres du bureau politique (ordre alphabétique) : MM. Chen Xitong (*), Ding Guangen (ancien suppléant), Jiang Chunyun (*) Li Lanqing (*), Li Tieying, Qian Qichen Tan Shaowen (*), Tian Jiyun, Wei Jianxing (*) Wu Bangguo (*) Xie Fei (*), général Yang Baibing (*), M. Zou Jiahua (*).

Suppléants : MM. Wang Hanbin (*), Wen Jiabao (*).

Secrétariat du comité central (dans l'ordre cité par l'agence) : MM. Hu Jintao (*) Ding Guangen, Wei Jianxing (*), Wen Jiabao (*), Ren Jianxin (*).

Commission centrale des affaires militaires :

Président : M. Jiang Zemin

Vice-présidents : amiral Liu Huaqing, général Zhang Zhen (*). Membres : (dans l'ordre cité par l'agence) : généraux Chi Haotian, Zhang Wannian (*) Yu Yongbo (*), Fu Quanyou (*).

Commission d'inspection de la discipline :

secrétaire : M. Wei Jianxing (*). – *(AFP.)*

...les nouveaux venus

• **L'amiral Liu Huaqing**, né en 1916, au Hubei, vieux maquisard communiste, a servi sous M. Deng Xiaoping. Par la suite, il contribua à fonder la marine de la République populaire et effectua un stage à l'Académie navale soviétique. Il fut critiqué pendant la révolution culturelle comme nombre de commandants occupés à préserver l'armée de la fureur maoïste. Chef de la marine en 1982, il siégeait depuis 1987 au sein de la commission militaire. Il adopta un profil bas dans la crise de 1989. Derrière M. Jiang Zemin, au passé militaire inexistant, il devient l'homme fort de la commission, malgré son âge et une santé incertaine.

• **M. Zhu Rongji**, né en 1928, au Hunan, membre du parti depuis 1949, ingénieur en électricité, fit carrière dans l'administration d'abord à travers ses organes techniques, avant de devenir, en 1979, un des jeunes turcs des débuts de la réforme. Muté à Shanghaï en 1987, il en devint le maire l'année suivante et se fit remarquer, en 1989, pour avoir évité de recourir à l'armée face à l'agitation démocratique. Un peu rapidement surnommé le *« Gorbatchev chinois »* pour son franc-parler et son ouverture économique, il était devenu vice-premier ministre en avril 1991.

• **M. Hu Jintao**, né en 1942, dans l'Anhui, benjamin de la nouvelle direction, ingénieur en hydraulique, bénéficia de l'appui de Hu Yaobang grâce à son appartenance à la Ligue de la jeunesse, dont il devint premier secrétaire en 1984. Il fut nommé en 1988 à la tête du parti au Tibet, où son mentor avait critiqué le comportement *« colonial »* de l'administration chinoise. Mais la crise y était déjà engagée et M. Hu ne put que présider à une reprise en main. Il s'ensuivit pour lui une période politiquement délicate.

F.D.

CHINE : la fin du XIVe congrès du Parti communiste

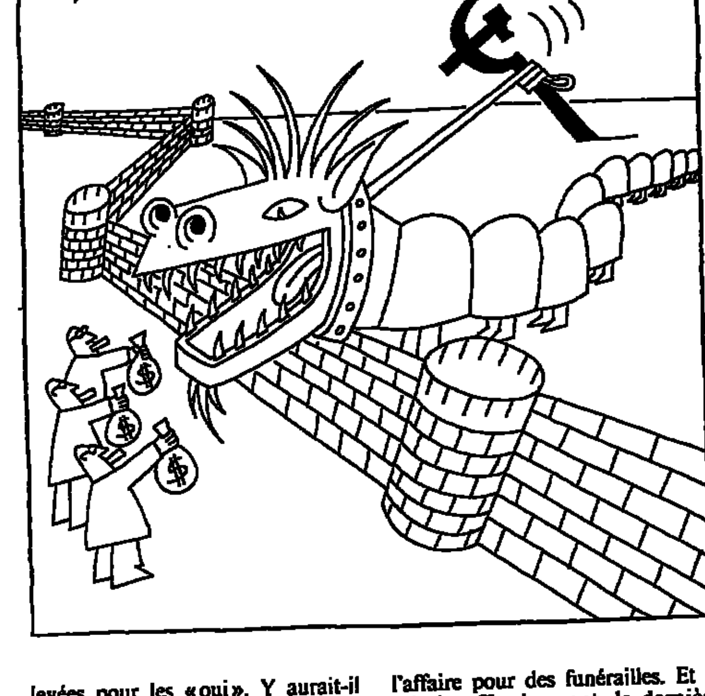
Entre le pays qui bouge et le pouvoir fossilisé

PÉKIN

de notre correspondant

La clôture du 13e congrès du PCC, en 1987, avait été l'occasion d'une démonstration inédite d'ouverture du régime, avec une rencontre informelle entre ses nouveaux dirigeants et la presse. Celle du 14e a donné lieu, lundi matin 19 octobre, à une stupéfiante parodie de transparence dans laquelle le nouveau pouvoir a prouvé qu'après des semaines de discours à la gloire des *« théories de Deng Xiaoping »* sur le *« socialisme à la chinoise »*, il n'avait plus rien de concret à dire.

Cinq cents journalistes ont été rassemblés dans une salle du Palais du peuple que ne parvenaient pas à égayer les flonflons diffusés par la sono. Une heure et demie plus tard, la musique devint révolutionnaire et les sept membres du comité permanent du bureau politique, M. Jiang Zemin en tête, arrivèrent, à la queue-leu-leu, sourire de circonstance sur le visage. M. Jiang présenta ses collègues après avoir prévenu qu'il n'entendait rien ajouter à ce que divers porte-parole et délégués avaient auparavant déclaré à la presse. Quelques journalistes tentèrent de lui adresser la parole. En vain. La musique reprit. Et ce fut tout.



La veille, il fallait se pincer pour se convaincre de la réalité de la scène, lors de la séance de clôture. Hors de question, bien sûr, d'assister aux délibérations et votes pour le nouveau comité central. Le régime assure qu'il y avait plus de candidats que de sièges à pourvoir, mais n'a publié aucun chiffre. Puis on nous accorda l'honneur d'assister, pendant une quinzaine de minutes, à quatre votes exemplaires pour les diverses résolutions du congrès : mains unanimement levées pour les « oui ». Y aurait-il des « non » ? Scrupuleux examen des rangs. Non point. Des abstentions ? Même faux suspense... *« Adopté ! »*, s'écriait alors M. Jiang.

Avant de prononcer le congrès *« victorieusement conclu »*, restait une ultime formalité à accomplir, pour ce premier rituel communiste majeur de l'après-Union soviétique dans une des dernières grandes capitales du monde à se référer encore au marxisme-léninisme : l'*Internationale*, exécutée dans une version lente qui ferait presque l'affaire pour des funérailles. Et si c'était, effectivement, la dernière fois que l'hymne prolétarien était joué dans ces circonstances, et dans ces murs ?

« Des amis dans le monde entier »

L'immense ambiguïté qui domine la dernière grande capitale à honorer encore Karl Marx ne peut s'imaginer qu'en rapprochant deux scènes. Dans un quartier excentré, en plein développement immobilier, s'est ouvert récemment le plus grand magasin de Pékin. L'endroit grouille de clients, accueillis par un tableau électronique affichant alternativement divers messages publicitaires et deux formules plus politiques : la première célèbre le congrès du PCC, l'autre est une résurrection du slogan *« Nous avons des amis dans le monde entier »*, par lequel la Chine maoïste saluait les délégations révolutionnaires venues des quatre coins de la planète.

L'endroit s'intitule « Magasin de l'Amitié », mais il est clair que sa direction cherche plutôt à avoir des *« clients »* dans le monde entier. On y trouve une variété de marchandises fabriquées en Chine ou importées qui ne dépareraient pas les galeries marchandes de Hongkong, à des prix parfois inférieurs. Selon la direction, la moitié du chiffre d'affaires est réalisée avec des Chinois payant en monnaie non convertible. Il s'agit des membres de cette classe moyenne, portant cravate et costume occidental, tailleur chic et sac à main élégant, dont le PCC persiste sinon à nier l'existence, du moins à refuser de tenir compte dans son analyse crypto-marxiste de l'état du pays.

L'autre scène est celle qu'ont tenté de donner les programmes de télévision sur le congrès. On y voit des rangées de délégués s'appliquant à recopier les dernières instructions du régime, et passer le temps de parole qui leur est accordé à ressasser des phrases tirées du rapport du secrétaire général. L'unité de ton est digne des démonstrations de monolithisme du passé, mais elle est, cette fois, à la gloire de *« l'économie de marché socialiste »*. Il ne semble pas y avoir eu, dans les comptes-rendus de presse, une seule phrase de délégué traduisant une volonté de se démarquer de la ligne officielle. Les représentants de l'armée, impavides, la casquette soigneusement disposée au même coin de la table que celle du voisin, suivent les travaux dans une immobilité impeccable.

De l'image post-maoïste qu'avait voulu donner le 13e congrès, avec un soupçon de démocratie interne naissante, il ne reste rien. Tout est fait pour traduire la plus parfaite unanimité. Coincés entre la Chine qui explose littéralement de vitalité économique et le pouvoir fossilisé qui s'accroche à son sommet, les journalistes chinois et étrangers en ont été réduits à écouter les intervenants dans des conférences de presse organisées à leur intention sur des sujets ne comportant, pour la plus grande partie, aucun risque politique. Le service de sécurité n'a rien fait pour donner ne serait-ce qu'une impression d'amabilité, ce qui a mené à un incident révélateur.

Le photographe Yang Shaoming, qui n'est autre que le fils du président de la République Yang Shangkun, s'est fait bousculer par des policiers pour avoir voulu s'approcher de trop près d'un groupe de reporters de Hongkong dans l'intention d'en faire une photo illustrant l'ouverture de la Chine. Les Hongkongais ont dû révéler aux policiers la bourde qu'ils étaient en train de commettre à l'encontre de ce quadragénaire qui leur criait : *« Vous ne comprenez même pas les implications politiques de cette réunion sur le monde extérieur ! »* Il semble bien que non.

F. D.

Une victoire fragile

Suite de la première page

Le chef du gouvernement, toutefois, perd apparemment le contrôle de l'économie, confiée à M. Zhu Rongji, nouveau membre de l'équipe, ex-maire de Shanghaï, à la réputation de libéral dans son domaine.

Outre l'arrivée de l'amiral, déjà âgé, le comité permanent se voit aussi augmenté d'un « petit jeune » en la personne de M. Hu Jintao, lui aussi classé généralement parmi les libéraux. Les émeutes survenues ces dernières années à Lhassa, lorsqu'il était le patron du parti pour le Tibet, semblent en effet avoir été orchestrées pour saboter ses tentatives d'apaisement. Il se voit confier la direction du secrétariat du comité central, poste crucial à partir duquel, en son temps, M. Deng avait bâti son influence. M. Hu Jintao étant un poulain de l'ancien secrétaire général du PCC Hu Yaobang, peut-être est-ce, pour M. Deng, une manière de reconnaître à distance l'erreur qu'il avait commise, début 1987, en sacrifiant aux idéologues maoïstes le dirigeant le plus inventif que la Chine populaire ait jamais eu.

Mais le clivage entre les deux camps – conservateur et libéral – est bien plus brouillé que par le passé. Hormis le militaire, ces hommes ont prouvé qu'ils cherchaient avant tout à s'accrocher à leur siège dans les embardées idéologiques du régime. C'est donc dans les autres instances symboliquement « élues » – mais en fait issues de marchandages de coulisses – par ce congrès qu'il faut rechercher les rapports de forces. L'armée, ainsi que la police, font un retour en force au sein du nouveau comité central. Celui-ci – avec ses 189 titulaires et 130 suppléants – est présenté comme *« rajeuni »* avec un âge moyen de cinquante-six ans ; mais les membres à part entière du précédent comité central avaient une moyenne d'âge inférieure d'un an. Il est surtout fortement coloré par le fait provincial né de l'affaiblissement de Pékin à travers les réformes économiques. Parmi les élus venus des provinces, on relève de nombreux militaires.

Elagage à gauche et à droite

En tout état de cause, ce n'est pas au comité central mais au bureau politique que les factions sont le mieux représentées. Grâce au départ d'une charrette de huit vieillards ou idéologues crypto-maoïstes, le nouveau bureau politique, composé de vingt membres contre quatorze pour l'ancien, comporte moins de figures franchement hostiles à ces réformes qui visent à conduire, sans le dire, la Chine vers le capitalisme dirigiste que préconise M. Deng.

La réapparition au sommet de la hiérarchie d'un militaire en uniforme ne signifie pas nécessairement que l'armée cherche à prendre en main le pilotage du navire à travers les remous prévisibles du démantèlement de l'économie planifiée, même si le slogan de Mao Zedong, *« le pouvoir est au bout du fusil »*, se retrouve singulièrement d'actualité. Elle cherche avant tout à ne pas être mise à nouveau devant le fait accompli d'une division insurmontable entre les représentants de la classe politique civile, comme en 1989.

Le personnage de l'amiral Liu, qui devient premier-vice président de la commission militaire du PCC, organe en principe dirigé par le chef du parti mais dont les six autres membres sont des militaires, et où se prennent les décisions capitales en cas de recours à la force armée, est celui d'un professionnel plus que d'un idéologue. Au demeurant, on constate que le général Yang Baibing, qui avait, après 1989, été l'artisan d'une tentative de retour aux mythes maoïstes de la guerre populaire, n'a pas été reconduit au sein de cette instance, même s'il fait son entrée au bureau politique.

Si de grands conservateurs ont finalement cédé sous la poussée de M. Deng, comme le directeur du *Quotidien du peuple* Gao Di, le PCC s'est également abstenu de provoquer les grands ancêtres et n'a pas reconduit au comité central un certain nombre de figures étroitement associées au dérapage libéral de l'ère pré-Tiananmen, tel M. Yan Mingfu, ancien chef du département du front uni, chargé des relations avec la diaspora, ou l'ancien ministre de la culture, le célèbre écrivain Wang Meng.

Autre surprise, M. Deng et les autres vétérans n'ont finalement pas osé faire entrer au comité central leur progéniture, contrairement aux bruits qui avaient abondamment couru. Il faut voir à une soudaine lucidité sur le mauvais effet que la promotion de ce *« parti des princes »*, qui s'affirme dans les affaires, aurait sur le pays, à l'heure où le régime reconnaît la nécessité de lutter contre la corruption et le népotisme dans ses rangs. Pour s'occuper de cette dernière tâche, c'est le « Monsieur Propre » du gouvernement, M. Wei Jianxing, ministre de la supervision, qui prend la succession de M. Qiao Shi à la tête de la commission de discipline.

Dimanche, les 2000 délégués et observateurs du congrès avaient procédé aux formalités permettant de porter dans les statuts du parti, l'image de M. Deng à la hauteur de celle de Mao, voire plus haut encore, avec sa *« théorie de l'économie de marché socialiste »* (*le Monde* du 17 octobre). Ils avaient aussi aboli le repaire conservateur qu'avait été pendant dix ans la Commission des conseillers. Le spectacle avait été consternant de rigidité idéologique.

Pour que la transition soit complète, il reste à élire, au printemps prochain, un nouveau chef de l'Etat pour succéder à la formidable figure de M. Yang Shangkun, ainsi qu'un président de l'Assemblée nationale remplaçant M. Wan Li. M. Qiao Shi passe pour être un candidat sérieux au second poste. En l'absence d'une forte personnalité, M. Jiang Zemin pourrait cumuler ces fonctions. Le scénario ferait alors fortement penser à la succession que croyait avoir mise en place Mao, en la personne de M. Hua Guofeng, éphémère timonier finalement mis à la porte par M. Deng.

Seize ans plus tard, à l'issue de ce congrès entièrement consacré au culte du deuxième grand empereur de la Chine populaire, le manque de charisme et d'imagination que manifeste la direction du dernier grand parti communiste à l'heure d'une nouvelle transition traduit, plus que tout, l'extrême fragilité des compromis péniblement atteints.

FRANCIS DERON

□ **Les investissements étrangers en forte hausse.** – Selon les chiffres du ministère chinois du commerce extérieur, près de 27 000 projets à capitaux étrangers, pour un montant de 30,6 milliards de dollars (150 milliards de francs) ont été approuvés en Chine au cours des neuf premiers mois de cette année, soit une hausse de plus de 200 % par rapport à la même période de 1991. Ces projets incluent la création de 19 000 joint-ventures, 3 400 coopératives et 5 200 entreprises étrangères. Par ailleurs, toujours selon le ministère du commerce extérieur, les investissements taïwanais en Chine devraient pratiquement doubler cette année et atteindre 2,6 milliards de dollars contre 1,3 milliard en 1991. – *(AFP.)*

Le Monde

ESPACE EUROPEEN

Un entretien avec M. Claudio Martelli

« Il y a une crise morale analogue à celle du socialisme réel et de sa nomenklatura », nous déclare le ministre italien de la justice

ROME

de notre correspondante

MAFIA, corruption, assassinats, dont ces derniers mois celui de deux juges, Falcone et Borsellino : l'Italie des années 90 est un véritable défi pour sa propre justice. Surtout lorsque celle-ci est paralysée de l'intérieur par de nombreuses lourdeurs bureaucratiques et les «pratiques» tenaces d'une certaine classe politique aux franges de l'illégalité. Et pour peu que Claudio Martelli, jeune loup au charme ténébreux qui à quarante-neuf ans préside aux chaotiques destinées de la justice italienne, soit lui-même l'ex-dauphin du très contesté Bettino Craxi, secrétaire du Parti socialiste, un des partis les plus impliqués dans les affaires de corruption, son rôle se complique. D'autant que, «paricide» au PSI, rénovateur face à la vieille partitocratie et ennemi des Ligues qu'il combat sur le terrain de la légalité, le ministre veut donner une nouvelle vision à l'Italie. Mais comment être crédible quand on émerge à peine soi-même du vieux système?

« On avait cru l'Etat italien impuissant face à la Mafia. Depuis quelques semaines, pourtant, des points ont été marqués...

– C'est parce que nous avons fait, au terme de beaucoup de discussions et de polémiques, ce qui n'avait pas été fait avant, une véritable coordination de toutes les forces de police et de justice. Il n'y a vraiment qu'un an que la perception du risque représenté par la Mafia a vraiment changé chez nous, et l'assassinat de Falcone et de Borsellino a bien sûr accéléré cette perception.

» Quand je suis arrivé à ce ministère il y a dix-huit mois, je suis tout de suite allé dans le Sud : ce n'est pas que l'Etat y était impuissant, disons qu'il y avait des endroits où l'Etat arrivait en retard ou bien où il n'existait pas. Sinon par la présence symbolique de carabiniers ou de policiers engagés dans leur train-train. Forcément, jusque-là la lutte contre le crime organisé était mené par un Etat totalement anarchique, chaque petit procureur faisait ce qu'il voulait, ou ne faisait rien. Il y avait des gens isolés et courageux qui se faisaient tuer pourtant, mais en général régnait une espèce de cohabitation passive avec la Mafia.

» A qui la faute? Evidemment, face à une criminalité si puissamment organisée dans plusieurs régions du pays, on ne peut écarter une responsabilité du «système». C'est-à-dire d'abord des gouvernements et des Parlements qui se sont succédé et qui n'ont pas su répondre à la menace; puis les magistrats – notamment le Conseil supérieur de la magistrature (CSM), qui détient la plupart des pouvoirs judiciaires, – qui n'ont pas établi les vraies priorités : pour eux, que Falcone fût indispensable à son poste à Palerme n'avait aucune importance. Ils ont préféré mettre à sa place le magistrat qui avait le plus d'ancienneté! Et puis enfin on ne lutte pas n'importe comment contre la Mafia. Quand des gens comme Pippo Calo, le trésorier de la Mafia, ou Michele Greco, le «parrain», peuvent téléphoner de leur prison, bénéficier de privilèges, ils sont vite les maîtres de la prison, rien ne change. Mais quand vous les emmenez, comme on a fait cet été, dans une petite île, avec une protection renforcée et tous leurs contacts coupés, c'est autre chose. Les hommes de main de l'organisation comprennent que s'ils sont pris il n'y aura aucune concession. Alors ils sont tentés de collaborer : en quatre mois nous avons réussi à faire cinquante-deux «repentis».

Des tueurs à gages et des experts financiers

» La Mafia, c'est un phénomène culturel et anthropologique sicilien, bien sûr, mais c'est surtout la seule organisation criminelle hiérarchisée et structurée à ce point. Ils n'ont pas que des tueurs à gages mais aussi des experts financiers, et ce sont eux les plus dangereux. En Europe notamment, je le dis toujours quand je parle à la CEE, avec la Mafia on ne voit rien, ce n'est pas comme dans un film de Coppola. L'argent de la Mafia arrive d'abord et l'organisation ensuite. Tous les pays qui acceptent cet argent dans leurs banques nous empêchent de mener la lutte jusqu'au bout. Car nous, Italiens, ne suffisons pas. Pour marquer vraiment des points – et Falcone travaillait aussi là-dessus, – il faut par exemple la coopération des Américains : ce n'est qu'en fonctionnant comme cela que nous avons pu démanteler des réseaux internationaux au cours d'opérations comme «Pizza Connection»; «Iron Tower» et maintenant «Green Ice».

– N'y a-t-il pas encore des failles dans la réponse de l'Etat? comme le fait que le juge Borsellino ait été insuffisamment protégé?

– C'est évident que, après la mort de Falcone, quelqu'un comme Borsellino qui se déplaçait toujours entre les mêmes endroits aurait dû être particulièrement protégé. C'est pourquoi dès juillet j'ai demandé et obtenu le remplacement du préfet et du questeur de Palerme. Faire face à la criminalité, c'est aussi faire face à certains fonctionnaires. Que voulez-vous faire quand par exemple un juge de Palerme renvoie Pietro Vernengo, un petit ange avec quatre-vingt-dix meurtres sur les bras, se soigner dans une clinique privée, ce qui fut le cas? Bien sûr, il s'en est échappé deux jours plus tard...

» Pour compenser la mort de Falcone et de Borsellino, il faudra toute une vie. Mais ce qui est nouveau, c'est que, devant l'évidence d'un engagement de la part du gouvernement et du Parlement à lutter, il y a soixante-dix magistrats parmi les plus aguerris du pays qui ont spontanément proposé d'aller travailler dans le Sud.

– Milan, avec l'affaire des pots-de-vin, a révélé les dangers de l'affairisme en politique : une mafia plus dangereuse encore?

– Une mafia, non. Plutôt une «corruption organisée» et qui est favorisée par cette prolifération de pouvoirs locaux donnés aux municipalités, aux partis, etc. On est arrivé à des situations absurdes : un chirurgien choisi pour un poste non en raison de ses compétences mais de la carte d'affiliation qu'il a dans sa poche. De toute façon, pour le citoyen italien, c'est devenu intolérable. Il y a une crise morale analogue à celle du socialisme réel et de sa nomenklatura. Maintenant il y a aussi des excès, un malaise dans cette affaire, voire de l'hypocrisie. Par exemple, le fait qu'après même la loi sur le financement des partis ces derniers recevaient des financements privés, passait pour un peu « irrégulier» mais n'a jamais été considéré comme immoral. On s'arrangeait à l'italienne, comme vous dites en France, on n'était pas très sourcilleux là-dessus; la «raccomandazione», c'est une habitude séculaire chez nous. Et puis, d'une certaine façon, la fin du communisme a rendu ces pratiques révoltantes.

» Seulement on ne peut pas avoir l'air de les découvrir, et surtout de découvrir que c'est un crime tellement grave qu'il faut immédiatement procéder à des arrestations. Il y a des excès dans cette justice spectaculaire, la place publique aime ça, elle fait un héros de chaque magistrat qui a l'air de combattre l'autorité. En fait, il faut distinguer les faits selon leur gravité, et savoir s'ils ont un caractère administratif ou pénal, pour n'arrêter que des gens qui doivent l'être et ne pas en jeter d'autres, qui n'ont même pas eu de procès, devant les caméras de télévision.

La tactique attentiste de M. Craxi

– C'est difficile d'être à la fois ministre de la justice socialiste et critique de son propre parti?

– Les socialistes, vous savez, sont des gens honnêtes, et moi je n'ai pas le monopole de la «rénovation» dans ce parti. Maintenant, qu'il y ait une crise au PSI, ce serait sot de le nier. Cette crise vient de loin, du moment où M. Craxi a laissé la présidence du conseil. Le PSI était alors au sommet de son influence, mais, au lieu d'investir ses atouts dans une politique nouvelle, M. Craxi a préféré une tactique attentiste. Comme s'il valait mieux pour agir que la balle revienne dans son camp pour une nouvelle législature. C'était vouloir régler le cours de l'histoire sur sa propre montre. Le communisme a échoué et le Parti communiste italien est devenu le PDS : à ce moment-là, il fallait faire le choix généreux de dire à ces nouveaux démocrates, ces ex-camarades : cherchons une politique commune, discutons d'un programme de gouvernement.

» Au lieu de cela, le PSI a noué des liens étroits avec la démocratie chrétienne. On a même fait la campagne électorale sur ce thème, «l'alliance avec la DC», ce qui n'avait jamais été fait jusque-là. Moi, je me suis déterminé à parler en juillet, après que M. Craxi, à la suite d'une réunion qui semblait ouverte sur la loi électorale, eut annoncé qu'avait été voté un texte dont nous n'avions pas discuté; puis en septembre il s'est attaqué au juge Di Pietro (celui qui enquête sur Milan) dans l'exercice de ses fonctions. J'ai vu alors un parti troublé, véritablement inquiet, blessé dans son identité, son orgueil. Il y avait des vieux militants qui rendaient leurs cartes, l'exode des intellectuels se profilait. Ça m'a déterminé à agir. Avant, j'acceptais de me taire, maintenant je n'accepte plus. M. Craxi et moi avons des liens d'amitié personnels très forts, mais il a changé. Beaucoup trop, vraiment! Tous les hommes politiques ont des hauts et des bas, j'espère qu'il va se reprendre un jour.

– Quand on a fait lontemps figure de «fils» de M. Craxi, avec tout ce que cela suppose, comment fait-on figure de réformateur crédible?

– Je ne suis pas et n'ai jamais été le fils de M. Craxi. Il en a un, à qui j'ai même enseigné la philosophie. Je ne suis pas non plus un apparatchik, le pur produit d'un système ou d'un parti. J'ai enseigné à l'université jusqu'à trente-six ans, je fais de la politique depuis treize ans et je suis ministre depuis trois ans : j'existe par moi-même. Ma crédibilité, c'est mon programme : je propose, au-delà d'une simple union de la gauche qui ne suffit plus, une alliance démocratique élargie aux partis laïques, y compris la fédérations des Verts ou les radicaux de M. Pannella.

» Pour renouveler les institutions républicaines, il ne suffit pas de parler de loi électorale. Il faut parler de la forme de la République. Et là je ne comprends pas non plus pourquoi M. Craxi a abandonné une de nos propositions les plus importantes, l'élection directe du président de la République. Ensuite, face à un président élu, il faut un Parlement doté d'une certaine autorité que la proportionnelle ne lui confiera jamais. Les parlementaires doivent être élus individuellement, et ne pas être candidats uniquement parce que les secrétaires des partis l'ont décidé. Enfin, dernier point, il faut reconstruire l'Etat à partir d'un principe fédéraliste.

– Pour cela il faut du temps, et la Ligue lombarde de M. Bossi, elle, fait des progrès foudroyants...

– La Ligue, c'est une combinaison de plusieurs facteurs, mais surtout le fait que le nord de l'Italie se compare à la Suisse, aux Allemands, etc. Et ce Nord se révolte contre cet Etat centraliste et parasitaire italien dont les représentants des grands partis lui paraissent presque étrangers. A cet égard, les six derniers mois ont été plus importants que ces six dernières années : la coupure avec le Nord et surtout la chute du système se sont accélérées avec la crise économique, puis financière, et les affaires de corruption. Le vieux système n'a plus de solutions à proposer, et dans l'immédiat le renouveau ne viendra pas de la DC.

» En tout cas, je ne partage pas l'opinion de ceux qui jouent le jeu de M. Umberto Bossi. C'est un jeu dangereux et irresponsable. Il faut contenir et combattre M. Bossi. Quand il prêche la révolte fiscale et conseille aux Italiens d'aller placer leur argent à l'étranger au lieu d'acheter des titres d'Etat, c'est carrément un crime, un acte illégal qui doit être traité comme tel. C'est pourquoi j'ai demandé au parquet de Rome et de Milan d'ouvrir officiellement une enquête judiciaire à ce sujet. La solution à la crise? Une réponse politique sur des bases européennes, sérieuses, démocratiques et transparentes. Mais il n'y a plus de temps à perdre.»

Propos recueillis par
MARIE-CLAUDE DECAMPS

Les écueils de l'uniformité et des particularismes

Intellectuels et artistes de l'Ouest et de l'Est se sont rassemblés à Paris pour tenter de donner corps à une Europe culturelle

LORS du débat référendaire sur la ratification du traité de Maastricht, l'Europe des Douze s'est vue maintes fois taxée d'élitisme parce qu'elle refusait d'inclure dans son union ses «parents pauvres» de l'Est. L'idéal de la grande Europe, celle de l'Atlantique à l'Oural, a regagné du terrain. Faute d'un élargissement de la Communauté à l'ensemble du continent, tant l'Est que l'Ouest s'efforcent de renouer les liens d'une Europe culturelle telle qu'elle existait au Moyen Age et à la Renaissance, et sans doute encore à la fin du XIXe et au début du XXe siècle.

C'est dans cette perspective qu'un colloque a réuni des intellectuels, artistes et ministres de la culture au théâtre Renaud-Barrault à Paris les 13 et 14 octobre, à l'invitation de M. Jack Lang, pour renforcer les liens déjà tissés lors des Rencontres de Blois en novembre 1989 et des Assises de Prague en juin 1990.

En ouverture du colloque, le ministre d'Etat a enterré une Europe *« arrogante, conquérante et destructrice »* pour appeler à la création d'une Europe *« de la reconnaissance des différences »*. Mis en garde contre le *« seul plaisir de joutes verbales brillantes »* par M. Lang, les invités ont alors «planché» sur sept thèmes : la renaissance d'une communauté intellectuelle européenne, l'avenir du patrimoine, de la télévision, du cinéma, la circulation et le statut des créateurs.

Du mythe au snobisme

Rassembler tout un continent sous le drapeau de la culture est une tâche *« exaltante mais difficile »*, a reconnu Jacques Julliard, directeur adjoint du *Nouvel Observateur*, nommé pour l'occasion directeur de la première table ronde sur le rôle des intellectuels. *« Nous ne partons pas de rien, mais d'un héritage »*, a-t-il ajouté. Or l'Europe du Moyen Age et du siècle des Lumières, *« testament »* pour les uns et *« terreau »* pour les autres, n'a pas été admise comme référence obligée. Pas question de refaire l'histoire à l'envers. L'Est et l'Ouest *« doivent créer une culture »*, passer par une *« nécessaire invention »*, selon les termes du sociologue Alain Touraine.

La volonté certaine de recréer une communauté intellectuelle, ou une *« confédération européenne de l'esprit »*, selon les termes de Jack Lang, ne s'est pas exprimée sans craintes et réserves. Blaga Dimitrova, écrivain et vice-présidente de la Bulgarie, a, la première, fait part de son *« appréhension »* que le mode de pensée occidental, considéré comme un *« mythe »* sous les régimes communistes, ne se transforme en *« snobisme »*. Elle a mis en garde contre le risque de *« figer la pensée dans de nouveaux stéréotypes »*. Tour à tour, les dangers d'une *« mise à niveau »*, de *« standardisation »* et d' *« uniformisation »* ont été évoqués.

« En laissant entendre que le rôle des pays de l'Est est de copier purement et simplement l'Ouest, nous ne facilitons pas la construction de la démocratie mais nous faisons le jeu du nationalisme », a prévenu Gilles Martinet, ambassadeur de France. La menace du nationalisme a été reprise par Heiner Müller, écrivain est-allemand, qui a avoué l' *« impuissance »* des intellectuels face aux attaques xénophobes de Rostock.

Presque tous les intervenants se sont prononcés en faveur d'une union culturelle mais contre une unité culturelle. *« Nous devons associer la pluralité des cultures »*, a déclaré Alain Touraine. Seul Andreï Erofeev, critique d'art russe, a souligné en contrepoint les dangers du culte de la différence. *« Il ne faut pas vraiment appuyer sur la notion de multiplicité. C'est le malheur de la Russie*, a-t-il dit, *de rester sur les particularismes et les différences. »*

Les bases de l'Europe unie, *« sans rivages »* selon le sociologue Jean Duvignaud, ont été jetées dans une atmosphère *« d'optimisme réaliste »* ou de *« pessimisme efficace »* plutôt que dans l'euphorie.

Lire la suite page 10

هكذا من الاهل

Les jeunes et la difficulté d'être allemand

L'idée de nation a toujours taraudé les Allemands. Certains regrettent de l'avoir pratiquement abandonnée à l'extrême droite

« *IL manque encore quelque chose pour que l'Allemagne soit un pays uni* », admet Sacha, dix-neuf ans, de Berlin-Est. Le mur est encore une frontière bien gardée dans les têtes. Au temps des embrassades et de l'amitié succède celui du repli sur soi. « *C'est de nouveau l'Ouest ici et l'Est là-bas* », reconnaît Michael Kruse, qui a observé les échanges entre jeunes Berlinois depuis la chute du mur, pour sa thèse de doctorat.

Si l'Allemagne est officiellement un seul pays, et Berlin une ville unie, Hanke fait tous les jours l'aller-retour entre deux mondes. Elle travaille à l'Ouest et vit à l'Est : « *On voit encore toutes les différences : nous n'avons pas le téléphone par exemple, il y a un millier de petites choses à savoir, toujours des formulaires à remplir...* »

Uwe, porte-parole de la section jeunes de la CDU à Wolfen, au nord de Leipzig, reconnaît que la réunification est loin d'être accomplie dans les faits : « *Beaucoup de* « Besserwessi » (1) *nous disent qu'on vit à leur frais, ils veulent montrer qu'ils sont les meilleurs Allemands...* » Une attitude qui exaspère Jochen, chef de groupe des Verts-Alliance 90 à Leipzig : « *Notre région continue de perdre ses forces vives. Aujourd'hui encore, les jeunes s'en vont par centaines...* » Ils étaient les premiers avant 1989 à franchir la frontière avec leur Trabant et leur veste en faux jeans. Ce sont eux qui ont fait tomber le mur. Une fois « de l'autre côté », les ressortissants de l'Est, jeunes, qualifiés, diplômés, motivés, font tout pour faire oublier leurs origines.

Venue visiter le Reichstag, Julia, de Stuttgart, a fait le tour du monde en un an. Elle avoue que c'est la première fois qu'elle se rend à l'Est. « *Nous habitons très loin, notre vie n'a pas changé, et le sens de cette réunification nous échappe un peu* ». Manuela, vingt-neuf ans, chauffeur de taxi et étudiante à Berlin-Ouest, ne cache pas son scepticisme : « *En Allemagne de l'Ouest, ils ne savent toujours rien des gens de l'ex-RDA... Il n'y a que les hommes d'affaires qui montrent de l'intérêt.* »

Parfois cette indifférence atteint la négation de toute identité est-allemande : « *Cette réunification est un* Anschluss, *une annexion. Ils changent les noms des rues... Ils retirent les monuments. Pourquoi ne pas brûler les livres ?* », s'insurge Günther, trente ans, ancien officier de la marine marchande, aujourd'hui fonctionnaire à l'agence pour l'emploi.

Une perte d'identité

Dans sa chambre de Prenzlauer-Berg, sur le poêle de faïence, Koni, dix-neuf ans, a exposé le drapeau *noir-rouge-jaune*, avec, en son centre, le compas et le marteau. « *Je suis née et j'ai grandi en RDA, ils ne peuvent pas faire comme si ce pays n'avait jamais existé*, s'exclame-t-elle. *Ici, on va être un peuple de chômeurs et de pauvres. L'industrie est vendue morceau par morceau par la Treuhand. Les gens de la RDA n'ont plus d'identité...* »

Koni avait manifesté en 1989, dans les rues de Berlin-Est, « *parce que ça ne pouvait plus durer comme ça* ». Elle n'a toujours pas accepté le dérapage de « sa » révolution. Quand la revendication démocratique, « *Wir sind das Volk* », (« Nous sommes le peuple ») est devenue l'affirmation nationale : « *Wir sind ein Volk* » (« Nous sommes un peuple »). Le slogan a marqué les prémices de la réunification d'octobre 1990, après les élections du *18 mars*. Comme des millions d'autres Allemands de l'Est, Heiko, vingt ans, qui suit un stage d'orientation pour jeunes chômeurs à Grünau, dans la banlieue de Leipzig, avait voté pour la CDU. Aujourd'hui il est désabusé : « *Je ne voterai plus, parce que ça n'apporte rien : Kohl nous a promis le paradis sur terre. Et à la fin, rien n'en est sorti.* »

« Une crise de la démocratie »

Ce désenchantement s'exprime à l'égard de tous les partis politiques traditionnels et gagne également la jeunesse de l'Ouest. Pour Ulrike, de Berlin-Ouest, étudiante en sciences politiques, « *les grands partis politiques allemands n'agissent que par rapport aux prochaines élections. Ils n'ont plus de vision* ».

Les partis d'extrême droite en profitent pour tenter de trouver un regain de popularité auprès de la jeunesse, à l'Est, comme à l'Ouest. Jochen, chef de file des Verts-Alliance 90 à Leipzig craint « *une crise de la démocratie* ». Avec une jeunesse dépolitisée, des partis contestés, des extrémistes actifs, comment penser l'avenir de l'Allemagne, fonder un consensus sur de grands objectifs de la nation allemande sans tomber dans le chauvinisme nationaliste, comment réussir la réunification « dans les têtes » ?

L'appartenance à une seule nation est censée unir les jeunes de l'Est et de l'Ouest. Mais que veut dire « être allemand » pour ceux qui sont nés après la construction du mur ? Dans l'ex-RDA, officiellement « anti-fasciste » par nature, l'idée de la nation allemande était un sujet tabou. On était moins « allemand » que « citoyen de la RDA ». A l'Ouest, l'idée de l'Etat-nation était le plus souvent rejetée comme cause des malheurs de l'Allemagne.

La nouvelle génération, née plus de vingt ans après la fin de la guerre, s'empêtre dans les dédales de la mauvaise conscience. Comme beaucoup de jeunes de l'Ouest et ceux d'extrême gauche à l'Est, Astrid, étudiante en lettres, confie sa méfiance : « *L'affirmation d'un* « deutsches Volk » *me fait peur. Ça me fait trop penser au III*e *Reich.* »

L'attitude de ses camarades exaspère Dietrich, vingt et un ans, né dans la Sarre, mais dont les parents avaient fui l'Allemagne de l'Est avant la construction du mur : « *Après la guerre, on a voulu éradiquer tout sentiment national... Résultat : certains jeunes n'ont aucune conscience nationale et d'autres en ont une poussée à l'extrême. Il faut regarder vers l'avant et ne pas toujours fouiller éternellement l'Histoire.* »

Les démonstrations néonazies, comme celle de Dresde, pour l'anniversaire de la réunification, les attaques contre les foyers de demandeurs d'asile viennent pourtant cruellement réactualiser le passé. Antje, seize ans, de Rostock, a manifesté contre le « pogrom » qui a eu lieu dans sa ville, et elle « *trouve ça douloureux d'être allemande* ».

L'attitude envers les Turcs

Après l'incendie d'une baraque au camp de concentration de Sachsenhausen, en Allemagne de l'Est, fin septembre, Uta, vingt-neuf ans, originaire de Düsseldorf, réagit plus vivement encore : « *C'est plus que de la honte que je ressens face à ma nation. C'est de la colère, de l'impuissance.* » Sacha, futur ingénieur, n'approuve pas l'attentat, mais il le comprend : « *A l'Est, il y a un monument tous les 100 mètres pour les victimes du fascisme. Quand on a toujours entendu le même refrain, c'est psychologique, on réagit.* » Birchen, dix-huit ans, de la banlieue-est de Berlin, exhibe son épaule gauche sur laquelle est maladroitement tatoué le mot « *Deutschland* ». La bande à laquelle appartient cet apprenti-peintre arbore des coupes de cheveux au millimètre et une vraie panoplie de gadgets patriotiques... Autant d'objets interdits du temps de la RDA. « *Ici, quand on dit qu'on est fier d'être allemand, on nous classe tout de suite à droite. On est assimilé à tout ce milieu de skinheads...* », se plaint Michael, de Nuremberg, étudiant en économie. Ertugrul, vingt-quatre ans, qui se décrit comme un Berlinois turc, pense que la conscience nationale réapparaît chez les jeunes : « *Mon espoir était qu'avec la chute du mur les Allemands veuillent développer un comportement normal envers leur nation au lieu de la dénigrer. Qu'ils soient plus tolérants envers ceux qui veulent vivre leur identité nationale, comme nous les Turcs d'Allemagne* », confirmant ce qu'écrivait le journaliste Roger de Weck : « *L'attitude d'un peuple envers son propre pays est une des clés de l'attitude de ce même peuple envers l'étranger* » (2). « *Notre erreur, c'est d'avoir laissé à l'extrême droite cette affirmation :* « *Nous sommes un peuple* », admet Willy, réconcilié avec son être allemand après de douloureux débats de conscience.

LAURA DEJARDIN

(1) *Besserwessi* : littéralement « meilleur Wessi », jeu de mots avec « *Besserwisser* », « Monsieur je-sais-tout ».

(2) *Au jardin des malentendus*, Actes Sud, 1990.

« Après, on aura la paix »

Steffen a les cheveux blonds et courts, la peau boutonneuse et une étrange blessure au cou. Il est maçon, comme son « vrai père », *qu'il ne voit jamais*. Il vit à Friedenshof, dans la banlieue de Wismar, à une centaine de kilomètres à l'ouest de Rostock, avec sa mère, son beau-père et son « vrai » frère.

Tous les soirs, Steffen retrouve les copains de son quartier, derrière les barres d'immeubles jaunes et bleus où il a passé les quinze années de sa vie. « *On prépare nos armes et on discute le coup* », explique-t-il, fanfaron. Les armes des amis de Steffen ? « *Des pistolets, des pierres, des grenades, des cocktails Molotov, des couteaux.* »

Pendant une semaine, le temps de la foire de septembre, soir après soir, Steffen et ses copains ont attaqué le foyer de *demandeurs d'asile du quartier*, situé entre la salle des fêtes et le supermarché. Toujours selon le même scénario... A 10 heures, le premier cocktail Molotov explose dans la nuit. La police, mobilisée, encercle le bâtiment de briques rouges où sont réfugiés deux cents étrangers terrifiés. Les badauds sortent des immeubles alentour et le spectacle commence. « *Ils applaudissent, ils sont pour, et ça me réjouit* », explique Steffen.

L'exemple de Rostock

Steffen a passé une nuit en garde à vue, avec vingt-cinq de ses camarades. Libéré à 4 h 30 du matin, il était fidèle au rendez-vous du soir, avec ses bouteilles vides et son bidon d'essence. « *Cette fois, j'ai fait gaffe de ne pas me faire prendre* », confie-t-il. Quand des Roumains passent à 50 mètres du carré de pelouse où il est assis, Steffen baisse la tête et murmure : « *Ils doivent foutre le camp, tous. Ils volent, ils ne travaillent pas. Ils s'assoient là toute la journée, ils ne font rien...* » Il reprend son souffle : « *On devrait tous les mettre contre un mur et les fusiller.* »

On imaginerait plus volontiers Steffen sur un vélo tout terrain que perché sur un toit, prêt à la bagarre. De loin, il salue des amis, en jean et T-shirt, le sourire innocent : « *Ils pensent comme moi. On est beaucoup comme ça, dans le quartier.* » Les jeunes qui se sont attaqués pendant une semaine au foyer de Wismar n'ont pas la mine patibulaire des skinheads de Rostock. Ils ont entre treize et vingt et un ans, une seule conviction les réunit : « *Les étrangers doivent partir.* »

« *Rostock, c'était un début. Ils ont montré l'exemple. A nous de continuer* », explique Andreas, les cheveux presque blancs à force d'être blonds, les yeux assortis à sa veste en jean. Andreas aussi a envoyé quelques « *petits cocktails* » contre le foyer, « *quand il n'y avait pas d'enfants dans les parages* ». Il a dix-sept ans, sa mère est au chômage, et il ne voit jamais son père. Andreas a « *de bonnes raisons* » de ne ne pas aimer les étrangers : « *Ils ne nous apportent ni logement ni travail ; ils nous tirent vers le bas de l'échelle sociale.* »

« *Pour les Wessis, on est déjà des sous-hommes* », s'exclame Rici. Il participerait bien à l'action mais ses parents ne le laissent pas sortir : « *Ils n'ont rien contre les étrangers, et ça les met dans une colère folle, ces émeutes* », dit-il. Contrairement à Steffen et à Andreas, Rici pense qu'« *Adolf Hitler était le dernier des porcs* ». Ses deux amis voient les choses autrement : « *Au moins, lui, il s'est battu pour l'Allemagne, il a fait quelque chose* », s'insurge Andreas. Savent-ils ce qu'Adolf Hitler a fait exactement ? « *Il a mis des millions de juifs en camp de concentration et les a gazés* », récite Steffen d'un ton neutre.

« *Je n'abandonnerai que lorsque ce foyer sera en flammes* », promet Steffen. Car Steffen en est sûr : « *Après, on aura enfin la paix.* »

L. D.

Les écueils de l'uniformité et des particularismes

Suite de la page 9

Le « *continent de la peur* », ainsi que l'a nommé Alain Touraine, s'est révélé être pris entre deux feux : le danger d'une hégémonie de la culture occidentale et de la standardisation, d'une part, et le risque de repli des communautés sur un *nationalisme étroit*, d'autre part.

Au même titre qu'une culture « *collectiviste* », l'éventualité d'une langue unique a été rejetée comme risquant d'être un « *instrument dominateur et assimilateur* », selon François Fejtö. « *Le multilinguisme doit nous obséder* », avait déclaré Jack Lang à l'ouverture des débats. « *Il ne faut pas partager la même langue mais le même langage* », lui a répondu en écho l'historien serbe Ivan Djuric.

En dépit d'un consensus sur la *nécessité* d'avoir un même langage et les mêmes valeurs démocratiques, certaines voix se sont faites plus hautes que d'autres sur le chapitre du conflit dans l'ex-Yougoslavie. Pascal Bruckner, pour qui le rôle d'un intellectuel est celui *d'« un éveilleur quand les médias et les gouvernements font défaut »*, a lancé un pavé dans la mare en prophétisant que « *l'idée européenne serait morte entre Vukovar, Mostar et Sarajevo* », si l'Europe ne réagissait pas.

Le philosophe croate Gvozden Flego avait précédemment déclaré sur un ton moins véhément : « *L'Europe se divise en deux. Celle de la paix et celle de la guerre, celle où on vit la vie et celle où on vit la mort (...). La réaction de la Communauté européenne à l'ex-Yougoslavie est et sera la preuve de l'Europe et de son identité (...). Le rôle des intellectuels est que l'Europe ne meure pas à sa périphérie.* »

Excepté dans les domaines du patrimoine, du cinéma, des droits d'auteur et de la télévision, où une *nécessité* de coopération et d'organisation s'est imposée, la construction d'une grande Europe culturelle s'est révélée être un objectif lointain. Alors que la Communauté européenne, confrontée à une « *résistance du fait national* », n'a pas elle-même réalisé une harmonie, elle souhaite embrasser ses parents de l'Est, comme lors de retrouvailles tardives. Mais l'Europe de l'Est semble, pour sa part, craindre d'être étouffée sous l'étreinte.

TRIBUNE

Supprimer des institutions dépassées

par Norman Stone

« *JE souhaiterais que la finance soit moins orgueilleuse et la finance plus contente* », disait Churchill, dans les années 20, alors qu'il était chancelier de l'Echiquier. Ce n'était pas le moment le plus glorieux de sa vie politique. Il avait dû céder à la pression de la City et réintroduire l'étalon-or, et qui plus est, à un taux très élevé, ce qui entraîna chômage et déficit. En 1931, Londres abandonna l'étalon-or, mais la catastrophe prédite ne se produisit pas. Ce qui n'empêche pas la discussion autour de l'étalon-or de rester très vive en Grande-Bretagne.

Par une coïncidence, il paraît ces jours-ci le deuxième tome d'une nouvelle biographie de Keynes alors que les problèmes financiers, sociaux, politiques qui préoccupaient le grand économiste sont toujours d'actualité. L'Europe communautaire représente, dans un certain sens, une nouvelle version de l'étalon-or.

A l'instar de ce qui se passait dans les années 30, la finance est pour, le commerce est contre. Mais le débat est compliqué par des considérations politiques. Car une monnaie européenne implique l'existence d'un Etat européen, et c'est justement sur ce point que le *traité de Maastricht*, qui devrait donner naissance à l'union politique et à la monnaie unique, suscite des doutes, en Grande-Bretagne comme en France. A quoi s'ajoute le fait que le gouvernement britannique préside la Communauté et se retrouve donc responsable d'une politique qui n'est pas la sienne et qui divise les partis et l'opinion.

Des directives coûteuses

Faut-il ou non ratifier Maastricht ? Le gouvernement de Londres a décidé d'ajourner la décision sous prétexte que le « non » du Danemark rendait caduc le document si péniblement négocié il y a un an. Sous la pression de ses partenaires, et notamment des Allemands, le gouvernement soumettra tout de même le texte au Parlement. La crainte actuelle concerne le mot passe-partout de « subsidiarité ». Les transferts de souveraineté vers Bruxelles signifient une ingérence de plus en plus grande des technocrates, et l'expérience en montre les inconvénients. Récemment, la Commission a émis des directives à propos des chênes anglais sous prétexte que leurs glands étaient trop bosselés. On se souvient de l'affaire des préservatifs italiens que les commissaires trouvaient trop courts de 1 millimètre. Tout cela est non seulement ridicule, mais coûteux. Rien que pour satisfaire aux règlements concernant l'hygiène des conditions de travail des bouchers, des fumeurs de poisson, des marchands de fromage, etc., il faudra dépenser des millions de livres, ce qui risque de provoquer de nombreuses faillites. On retrouve les mêmes craintes au Danemark, et d'ailleurs en France.

Une méconnaissance totale de l'Histoire

Autre problème : l'ambiguïté malhonnête des institutions européennes. Lors de la signature de l'Acte unique en 1986, Margaret Thatcher avait fait insérer une déclaration sans équivoque : rien dans les textes futurs ne devait entamer les droits des gouvernements en matière de fiscalité, d'immigration, de politique sociale. Au cours des années 70, l'Angleterre avait connu une situation sociale agitée, les grèves succédant aux grèves et les crises aux crises.

Margaret Thatcher ne voulait à aucun prix que le socialisme qu'elle avait chassé par la porte ne rentre par la fenêtre. Elle craignait surtout l'adjectif « social », qui en lui-même ne veut rien dire, mais permet de justifier tout et n'importe quoi, du nazisme au communisme. Or on a vu les institutions communautaires *tenter d'imposer des règles* « sociales » à tous les Etats membres, sous prétexte qu'elles concernent la santé ou l'écologie...

Les « européens » usent d'arguments prouvant une totale méconnaissance de l'Histoire. Les *Parlements multinationaux ? Prenons* l'exemple de la Société des nations, qui, en septembre 1939, ignora l'éclatement de la deuxième guerre mondiale pour discuter de la standardisation des passages à niveau. Ou celui de l'assemblée de Vienne, vers 1910, dans laquelle étaient représentées une douzaine de nationalités dont les membres bloquaient tout travail par des manœuvres procédurières, le tout fonctionnant, selon le mot de l'historien français Louis Eisenmann, « *comme une lourde machinerie dont il ne sortait qu'une paperasserie monstrueuse* [avec] *ce ton éternellement pédant de la jurisprudence allemande qui irrite et exaspère l'adversaire* ».

La monnaie commune ? Les contre-exemples sont légion, soit le Zollverein, ou la tentative de lier les monnaies autrichienne et prussienne qui a échoué, ou l'union latine. De deux choses l'une, ou bien un grand Etat bat monnaie, ou bien on continue comme avant, chacun avec sa propre monnaie. C'est pourquoi j'aimerais en revenir à Keynes. Il méprisait les règles victoriennes, tant dans sa vie sentimentale – baroque – que dans ses rapports avec les banquiers, qu'il considérait le plus souvent comme des sots. Je crois qu'il aurait apprécié les avertissements proférés récemment par Karl Otto Poehl, ancien président de la Bundesbank, qui dans le *Spiegel* a manifesté une grande réserve par rapport à la monnaie unique européenne.

Quand je vois la construction européenne telle qu'elle va, je pense à une boutade qui avait cours sous la IIIe République. Vers 1900 siégeait à la Chambre une vaste majorité de députés de gauche alors qu'il ne restait à droite que quelques nostalgiques. Or les partis soi-disant de gauche avaient en réalité, sur les sujets de fond, des opinions de droite. On s'en moquait, comparant les noms de ces partis à la *lumière qui atteint la Terre* depuis des étoiles depuis longtemps disparues. Le contexte dans lequel est née l'Europe des années 50 – la guerre froide, la crise de l'agriculture, la prépondérance du charbon et de l'acier, les souvenirs de la guerre – a changé. Ne devrait-on pas changer aussi les institutions de l'Europe, voire les supprimer ?

Il reste la géopolitique. Elle concerne surtout les rapports entre la France et l'Allemagne. L'Europe telle qu'elle a été construite depuis trente ans s'est avérée une formidable *machinerie permettant à la* France d'utiliser la puissance de l'Allemagne. A une époque où tout le monde craignait une hégémonie allemande, cette entreprise ne manquait pas de bon sens. On peut dire que la possibilité d'une Allemagne expansionniste existe encore, que le risque d'un nouveau *Drang nach Osten*, d'une poussée vers l'Est menant à une colonisation de la Russie, n'a pas disparu. On aurait donc besoin d'une sorte de cage européenne, pour contenir l'Allemagne. Mais ne se trompe-t-on pas d'Allemagne.

Les intérêts légitimes de l'Allemagne

Prenons le cas de la Yougoslavie. Dans cette triste affaire, l'Europe était censée prendre l'initiative. Il en résulta une diplomatie de compromis entre des intérêts divergents. La Communauté exigea d'abord que la *Yougoslavie reste* unie. Il y a deux ans encore, Bruxelles versa des centaines de millions de dollars de subventions à Belgrade, qui se transformèrent en armes utilisées contre les populations civiles. Et c'est l'Allemagne qui, après, dut accepter les centaines de milliers de réfugiés fuyant les offensives serbes.

Dira-t-on qu'il faut plus d'unité européenne ? Ou que les compromis et les tergiversations de cette prétendue politique étrangère commune ont aggravé une situation déjà fort compliquée ? En empêchant l'Allemagne de poursuivre ses intérêts légitimes ne risque-t-on pas de susciter les problèmes mêmes que la construction européenne est censée résoudre ? Ce qui est en jeu actuellement pourrait bien être une sorte de traité de Brest-Litovsk à visage humain.

► **Professeur d'histoire contemporaine à l'université d'Oxford, Norman Stone est membre du conseil d'administration de la Fondation Margaret Thatcher.**

allemand

tions dépassée

IBM, c'est toute la micro.

PS/

Plus de choix

C'est-à-dire plusieurs gammes de micros pour le bureau, la maison ou le voyage. Et pour tous les utilisateurs, du débutant au super-professionnel :

- le PS/1, la micro à domicile, simple à utiliser et conviviale. La solution est dans la boîte ;
- les nouveaux PS/VP, des micros professionnels alliant normes du marché, qualité IBM et prix défiant toute concurrence ;
- les PS/2 : une gamme d'élite pour diminuer le coût d'exploitation de l'entreprise, et lui fournir sécurité, évolution, performances et ergonomie ;
- enfin, les nouveaux portatifs : une vraie gamme pleine d'innovations techniques, au service de ceux qui bougent.

De quoi séduire les plus exigeants !



Plus de performances

Avec, notamment, le nouveau serveur multiprocesseur intégré PS/2 295 à tolérance de pannes : le premier "micro-mainframe" IBM. Et aussi, la nouvelle puce 486SLC2 à double fréquence d'horloge, qui multiplie par 2 ou 4 les performances des postes de travail PS/2 modèles 56 et 57.



Plus de services

Une ligne d'assistance téléphonique 24 heures sur 24, un club utilisateurs, un magazine. Tout cela gratuitement pendant trois mois pour tout possesseur de micro IBM avec Helpware, les tout nouveaux services de la micro IBM.
Et en plus, des offres de financement et de formation adaptées...



Plus de confort

Les nouveaux écrans des PS/2 répondent déjà aux normes internationales ISO, obligatoires à partir du 1er janvier 1996. Très bientôt, aucune entreprise ne pourra ignorer ces normes et le confort qu'elles apportent aux utilisateurs.



Plus facile

Avec le PS/1 : le micro de la famille, des PME et des professions libérales. Livré avec des applications et un système d'exploitation préchargés.
Outil convivial par excellence, mais aussi très performant avec ses nouveaux modèles dotés de processeurs i486SX et DX.

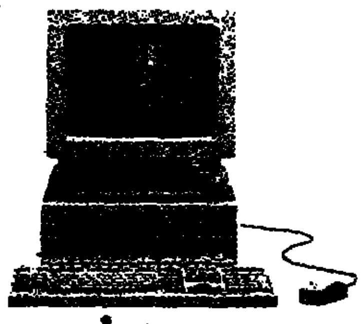


Plus de liberté

Les PS 386SX (et plus) peuvent accueillir le nouveau logiciel système OS/2 2.0. Vous pouvez alors choisir les applications DOS, Windows et OS/2 disponibles et en utiliser plusieurs simultanément à votre convenance, pour une convivialité de travail sans équivalent.

Pour toute information, appelez le 05.03.03.03. (appel gratuit).

PLUS POUR MOINS



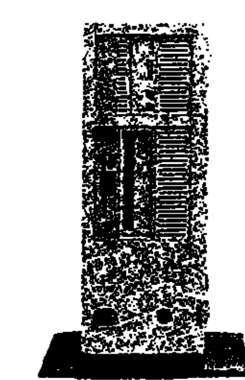
8255 F HT* (9790 FTTC)
IBM PS/1
Modèle 111
386SX 25 MHz
2 Mo RAM
Disque dur 85 Mo
Ecran VGA couleur
DOS 5.0 Windows 3.1
Works Windows
Kit ease-of-use



9350 F HT* (11089 FTTC)
IBM PS/VP
6384 modèle C20
386SLC 25 MHz
2 Mo RAM
Disque dur 80 Mo
Ecran VGA couleur
Clavier, souris
DOS 5.0 préchargé
Cinq slots



19000 F HT* (22530 FTTC)
IBM ThinkPad 700
Modèle 9552-F00
486SLC 25 MHz
4 Mo RAM
Disque 80 Mo amovible
Pointeur IBM intégré
DOS 5.0
Station d'accueil (option)
3,1 kg - Format A4
Autonomie 3 heures



23050 F HT* (27337 FTTC)
Serveur IBM PS/2
Modèle 77 OUA
i486SX 33 MHz
8 Mo RAM
212Mo disque SCSI (12 ms)
Carte intégré
e XGA-2
Clavier, souris
OS/2 2.0 préchargé
5 slots – 4 baies

* Prix généralement constatés variant avec les prestations fournies.
** Helpware, PS/2, OS/2 et 486SLC sont des marques d'IBM Corp. i386 et i486 sont des marques de Intel Corp. Windows est une marque de Microsoft.

Pour en savoir plus sur les modèles de notre gamme, contactez les Distributeurs Agréés IBM (liste disponible par le 05.03.03.03 ou par 3616 IBM). Ou retournez ce coupon-réponse à : Point réponse IBM – Service 5000 – Cedex 50 – 92066 Paris La Défense.

Nom ____________ Société ____________

Adresse ____________ Tél. : ____________

Je suis intéressé par : PS/1 ☐ PS/VP ☐ PS/Portables ☐ PS/2 ☐

IBM C'est tout.

I.M 9203 9/10

هكذا من الأصل

REVUE DE PRESSE

ELTSINE CONTRE GORBATCHEV

Le bras de fer entre Boris Eltsine et Mikhaïl Gorbatchev est observé avec une perplexité certaine par une presse européenne qui s'interroge sur le sens et les conséquences de cet affontement. « A Moscou, c'est l'heure de Cambronne ! », titre le *Corriere della Sera*, qui note que l'ex-président soviétique est en passe de *« perdre le contrôle »* de son expression en qualifiant le procès intenté au PCUS de *« procès de merde »*.

A qui profite ce grand déballage, notamment les révélations faites par Boris Eltsine sur le rôle du bureau politique dans le massacre de Katyn et l'attaque du Boeing de la Korean Airline ?

Pour le *Süddeutsche Zeitung* de Munich, Boris Eltsine poursuit un double objectif : *« La divulgation de ces documents lui fournit d'abord un bon argument pour obtenir de la Cour constitutionnelle la confirmation judiciaire de l'interdiction du PCUS. Ensuite, elle accroît son prestige à Varsovie. Mais Gorbatchev fait maintenant mauvaise figure, ce qui n'est pas pour déplaire à Eltsine. »*

Le méchant Eltsine

The Economist voit au contraire un Boris Eltsine devenir *« méchant* (nasty) *»*, ce qui n'est pas bon signe pour cet hebdomadaire britannique qui écrit : *« Le président russe a ses forces, mais ses faiblesses pourraient devenir mortelles. »*

Le pronostic de l'*Economist* est plutôt sombre : *« Il est tout à fait possible que M. Eltsine puisse continuer à être tout à la fois aux yeux de ses compatriotes : réformateur lorsque cela rapporte, nationaliste où cela convient, démagogue lorsque cela contribue à son maintien au pouvoir. En dépit de tous ses défauts, il reste le meilleur espoir – parce que le seul – de ceux qui veulent contenir les conservateurs et les néo-impérialistes. Mais la tentative de calmer autant de forces contradictoires pourrait se terminer par un désastre. Quel tragédie si le premier président librement élu de la Russie devait être le dernier. »*

Ivre

Si Boris Eltsine devait connaître des difficultés, il ne bénéficierait certainement pas du soutien d'Heinrich Groth, le président du mouvement Renaissance, une organisation rassemblant les Russes de souche allemande.

Dans un entretien publié par *Der Spiegel*, celui-ci indique qu'il ne croit plus à la reconstitution, promise naguère par Boris Eltsine, de la République autonome des Allemands de la Volga : *« Et cela depuis le mois de janvier dernier, lorsqu'il a déclaré à Saratov que cette République ne verrait jamais le jour. Il était visiblement ivre, comme cela lui arrive souvent, d'où sa remarquable sincérité. »*

En Italie, où les sequelles de la « gorbimania » sont encore très présentes, on note avec tristesse la situation délicate dans laquelle se trouve aujourd'hui l'homme de la glasnost et de la perestroïka.

L'Espresso écrit que *« le risque majeur pour l'ancien leader soviétique vient des archives secrètes du bureau politique. Si quelqu'un décidait de les transmettre au procureur, ce dernier pourrait instruire une action pénale contre lui. Au sein de la Cour constitutionnelle, la majorité lui est défavorable. Personne n'aurait imaginé une telle fin pour un homme qui a signé une page importante de l'histoire mondiale. »*

L. R.

La société polonaise troublée par le sida

La révolte d'un village contre un centre pour enfants séropositifs témoigne du traumatisme provoqué par la drogue et la maladie

LASKI

de notre envoyée spéciale

LES drapeaux noirs flottent encore sur Laski. Cela fait longtemps pourtant – deux mois, au moins ? – que le « danger » est écarté. Les enfants séropositifs ne viendront pas vivre ici, dans ces deux belles villas blanches toutes neuves, à la lisière de la forêt. Laski s'est révolté.

L'une des deux maisons gît, le toit calciné, les carreaux cassés, la façade maculée de pots de peinture verte. Devant, une pancarte noire a été clouée, haut, sur un bouleau, une inscription grossièrement peinte en blanc : *« Ce n'est pas à nous qu'il faut faire la leçon, mais aux toxicomanes. »* En face, depuis le jardin d'une villa très Polonais-qui-a-réussi, une voisine jette un œil méfiant pardessus la haie, avant de filer à l'intérieur en voyant le visiteur approcher. Sollicitée par la sonnette et les aboiements de ses chiens, elle finit par réapparaître. *« On n'a rien à dire,* lance-t-elle. *C'est fini, il n'y a plus rien. Pas de journalistes ! »*

Un autre voisin prétend, lui, contre l'évidence, ne pas habiter là. Traumatisé d'avoir été désigné tout l'été comme le centre mondial de l'intolérance, violé par des escadrons de police et de caméras de télévision, ce village de 2400 habitants s'est renfermé, « oubliant » même de décrocher les drapeaux noirs hissés au début de la bataille et se replongeant consciencieusement dans ce qui semble être sa principale activité : la construction de villas pour la nouvelle bourgeoisie de Varsovie.

Que s'est-il passé à Laski ? Il existe, bien sûr, plusieurs versions de ce pénible épisode qui pourrait, sommairement, apparaître comme un nouvel exemple de l'« obscurantisme polonais » si les choses étaient simples. *« J'avais très envie de créer une maison pour enfants séropositifs,* raconte Marek Kotanski, principal protagoniste – et le plus controversé – de l'affaire. *J'ai fait une première tentative à Josefow, où j'ai essayé de convaincre les résidents, le curé. Mais le jour où l'on devait prendre possession de la maison, le conseil municipal s'y est opposé. »*

Marek Kotanski n'est pas homme à se laisser abattre ; il y a une quinzaine d'années, sous le communisme, il a créé Monar, une association de lutte contre la drogue et de réinsertion des toxicomanes, qui emploie aujourd'hui trois cents personnes, dont beaucoup d'anciens toxicomanes, et fonctionne avec des subventions du ministère de la santé. Depuis peu, ce quinquagénaire aux cheveux gris noués en queue de cheval, psychologue de formation, a décidé de s'occuper aussi d'aide aux séropositifs. Pour sa seconde tentative donc, il choisit Laski, *« à cause de sa tradition humanitaire »*.

Laski, en effet, est célèbre dans toute la Pologne pour abriter en pleine nature un institut des jeunes aveugles, tenu par des religieuses, cadre superbe où l'intelligentsia catholique de Varsovie – l'ancien premier ministre Tadeusz Mazowiecki en tête – a coutume de se retirer pour méditer. Il y achète deux maisons, côte à côte, mais cette fois n'informe personne sur place de la destination future de ces maisons ; les voisins commencent à réaliser ce qui s'y prépare lorsqu'ils voient de jeunes « toxicos » faire les travaux d'aménagement. *« Dès ma première apparition à Laski, avec une jeune femme séropositive et son bébé,* dit-il, *nous nous sommes retrouvés encerclés par une foule hostile et agressive qui nous a donnés quinze minutes pour partir. Nous avons obtempéré, mais j'ai demandé la protection de la police pour y retourner le lendemain. »*



ED. KASHI/RAPHO

Désintoxication dans un des deux hôpitaux de Varsovie assurant un tel recours. En Pologne, le sida touche essentiellement les communautés toxicomane et homosexuelle, le pays n'ayant pas eu à déplorer de contamination par transfusion.

La nuit où la foudre est tombée

Le lendemain – cela se passait fin juin – les voisins ébahis voient se déployer sous leurs yeux et, accessoirement, sous leurs fenêtres un dispositif policier ahurissant : blindés, hommes à cheval, chiens policiers... C'est le début d'un bras de fer avec la population au bout duquel Marek Kotanski finira par déclarer forfait, lâché par la municipalité, qui décrète qu'il n'a pas suivi les procédures requises pour prendre possession des deux maisons, et surtout dissuadé de poursuivre plus avant l'épreuve de force lorsqu'une nuit un incendie dévaste l'une des deux maisons. *« La foudre »*, affirment en chœur les habitants. Naturelle ou pas, cette foudre est un signe que Marek Kotanski préfère ne pas ignorer. Au bout de deux mois, il jette l'éponge. Les enfants séropositifs n'iront ni à Josefow ni à Laski. Les deux maisons sont en vente.

Entre-temps, des images terribles ont fait le tour de la Pologne, voire de l'Europe : celles de visages haineux, jeunes ou vieux, de poings tendus, de pierres jetées contre les vitres de ces *jolies maisons* qui devaient accueillir des enfants innocents et condamnés. Images tournées un jour où l'une des réunions quotidiennes instituées par la population de Laski, à 19 h 30, pour protester contre le projet de Monar avait dérapé.

Aujourd'hui, ceux qui, à Laski, acceptent de parler de ces chaudes journées le font avec, parfois, une honte un peu diffuse, tout en restant sûrs de leur bon droit. *« Il n'y a pas de tout-à-l'égout,* explique une voisine, *vous vous rendez compte le risque pour nos propres enfants si on les avait laissé s'installer ? »* Le curé, lui, refuse catégoriquement tout contact avec la presse – même son nom paraît être un secret – mais les dames qui aident au presbytère de son église flambant neuve sont plus coopératives : *« Ce n'est pas par manque de compassion à l'égard des malades que les gens ont réagi comme ça, vous savez, mais par instinct d'autodéfense. Ces enfants auraient été laissés à la garde d'adultes qui sont souvent des drogués. Les gens ont eu très peur de la contamination pour leurs propres enfants. »*

Pour ne rien arranger, des tracts circulaient, mettant en garde contre les dangers de contamination du sida par les moustiques et les écureuils. Un long soupir et l'une des dames, toute de douceur et bonté, ajoute : *« Vous savez, ça a été très dur pour nous ici, ça a duré près de deux mois... Maintenant nous sommes soulagés, mais c'est un soulagement mêlé de douleur. »* On ne connaîtra pas les états d'âme du curé mais on apprend que, au plus fort du conflit, il a préféré rester au-dessus de la mêlée dans ses prêches dominicaux, demandant simplement à ses fidèles de prier pour que *« Dieu règle le problème de manière adéquate »*. D'ailleurs, affirme la dame, les paroissiens *« unanimes »* n'avaient pas l'ombre d'un doute sur la manière dont il devait être réglé.

Les déclarations du cardinal Glemp

Jan K... – lui non plus ne tient pas à être connu – veut bien donner sa version à lui, mais à condition de sortir de l'enceinte de l'institut des jeunes aveugles où il enseigne. Ici, parmi les religieux et les enseignants, on a débattu de l'affaire, *« et les avis divergeaient parfois. Mais ceux qui n'étaient pas d'accord* [avec le rejet des séropositifs] *n'osaient pas trop le dire. Il y a eu un phénomène de foule. Si le curé de Laski n'a pas pris position, c'est parce qu'il n'osait pas aller contre ses paroissiens. »* C'est vrai, admet-il un peu piteusement en poussant sa bicyclette pour laisser passer une charrette à cheval, le comportement des habitants de Laski n'a pas été très chrétien. D'autant plus qu'avec les petits aveugles *« ils sont très positifs »*...

La morale de l'histoire ? Quand il ne se passe pas un jour sans qu'un foyer d'immigrés ne soit attaqué en Allemagne, quand un pasteur au Texas, dont la femme a été contaminée par transfusion, ne parvient pas à faire inscrire son fils séropositif à l'école du dimanche (1), quand les Tziganes se font chasser de villages roumains, la conclusion de Marek Kotanski – que ses propres amis taxent de maladresse – peut paraître sévère : *« Si la société évolue si peu sur le sida,* dit-il, *c'est à cause de la mentalité polonaise profonde ; ni en famille, ni à l'école, ni à l'Eglise on n'apprend la tolérance. »*

Comme bien souvent en Pologne, on en revient évidemment au rôle de l'Eglise catholique, d'autant plus que le cardinal Glemp a ponctué la polémique de fracassantes déclarations sur le sida, *« mal qui provient d'un certain comportement moral et qui provoque d'énormes perturbations sociales, la souffrance et aussi la mort d'innocents »*. *« La propagation de cette maladie est liée à l'observation ou non de certains principes moraux, au désordre et à l'absence d'abstinence sexuels, et à la drogue »*, déclare en août le primat de Pologne devant 300 000 pèlerins à Czestochowa. La société, plaide-t-il, doit se mobiliser pour lutter contre le sida. *« L'Eglise participera aux discussions sur les problèmes sociaux et moraux que cela pose, mais elle ne peut accepter d'actions brutales et précipitées,* poursuit-il dans une allusion claire à l'affaire de Laski. *Il faut élaborer un concept global de défense contre le sida et assurer aux malades des soins qui ne soient pas source de conflits dans la société. »*

Le conservatisme du sermon du cardinal Glemp sur la morale, la drogue et le sexe fait passer inaperçu l'autre aspect de son discours, dans lequel il met pourtant le doigt sur un vrai problème : celui de l'incapacité des autorités laïques à s'organiser face au fléau que le sida est en train de devenir aussi en Pologne. Car selon des sources de l'OMS, la Pologne est le pays de l'Est qui connaît, depuis deux ou trois ans, la plus forte progression de sida chez les toxicomanes : le taux de séropositifs dans la population toxicomane est passé de 0,8 % en 1988 à 9 % en 1990 ; en Pologne, où il n'y a pas eu de contamination importante par transfusion, la maladie frappe essentiellement les communautés toxicomane et homosexuelle.

Plus que l'intolérance d'un groupe d'habitants mal informés et paniqués, la vraie leçon de Laski est peut-être la faiblesse des pouvoirs publics : face au grave problème social, lourd de symboles, qui se posait ainsi à la Pologne, il n'y a pas eu, ni de la part des autorités politiques ni de celle des autorités religieuses, d'intervention d'envergure susceptible de calmer l'hystérie des villageois. Le gouvernement a laissé un vice-ministre de la santé, Mme Sinkiewicz, se débrouiller tant bien que mal.

Le geste de Jacek Kuron, ministre du travail, qui avait quelques mois plus tôt embrassé un petit malade du sida devant les caméras de télévision, et les courageux plaidoyers du sénateur Zofia Kuratowska sont restés des gestes isolés, et la grande campagne télévisée d'information sur le sida que Marek Kotanski appelle de ses vœux se fait toujours attendre. Paradoxalement, l'ombudsman polonais, le professeur Zielinski, actuellement en conflit avec la hiérarchie catholique à propos de l'avortement et de l'instruction religieuse quasi obligatoire à l'école, déplore qu'à Laski *« l'Eglise ne soit pas intervenue »*. Mais peut-on à la fois lutter contre l'influence excessive de l'Eglise et lui demander de régler tous les problèmes sociaux ?

L'Eglise polonaise n'est, heureusement, pas monolithique à cet égard, et des prêtres comme le Père Arkadiusz Nowak travaillent avec les toxicomanes et les séropositifs. Ce jeune prêtre aux allures d'étudiant attardé n'a pas hésité à s'opposer publiquement, lors d'un débat télévisé en septembre, à un autre prêtre, tout aussi jeune d'ailleurs, le père Krzysztof Paczos, qui évoquait sans rire *« le sida, châtiment de Dieu »*. *« Je ne connais pas le Dieu qui punit,* riposta le père Nowak. *Nous avons pourtant fait les mêmes écoles ! Je ne connais que le Dieu qui aime et qui pardonne. »* De mémoire de Polonais, c'était la première fois que des ecclésiastiques affichaient leurs divergences à la télévision.

Le Père Nowak dirige une maison pour séropositifs à Piastow, près de Varsovie. *Là non plus,* l'intégration n'a pas été facile, il a fallu faire garder la maison par un policier et, souligne tristement le prêtre, les habitants qui étaient opposés à cette maison *« ne vont plus à l'église car c'est moi, représentant de l'Eglise, qui ai amené cette peste »*. Il ne perd pas espoir – *« souvent des prêtres viennent me voir, observer mon travail »* – mais voudrait simplement qu'en haut lieu on l'aide un peu : *« Parfois,* dit-il, *je fais un rêve idiot : je rêve que le président Walesa vient jouer au ping-pong avec l'un de nos malades... Je voudrais me tromper, mais je crois que notre catholicisme, à nous Polonais, est plus bruyant que profond. »*

SYLVIE KAUFFMANN

(1) *International Herald Tribune* du 9 septembre.

Une expérience réussie : Konstancin

VARSOVIE

de notre envoyée spéciale

C'est une maison basse au milieu d'une pinède, que rien ne distingue des autres maisons voisines, résidences secondaires de l'ancienne nomenklatura, si ce n'est une plaque à côté du portail : « ministère de la santé ». Ici, dans cette villa de Konstancin, près de Varsovie, qui fut en d'autres temps propriété du ministère de l'intérieur, vivent en fait huit séropositifs (porteurs sains), qui n'ont pas d'autre endroit où habiter. A l'inverse de Laski, la maison de Konstancin, créée par des prêtres il y a deux ans, est un exemple d'intégration réussie.

« Le premier jour a été très difficile, se souvient pourtant l'un des pensionnaires. *Au début, on avait peur, on ne sortait jamais seuls. Le ministère nous envoyait une voiture pour aller faire nos courses, ou bien un prêtre nous accompagnait. »* L'installation des séropositifs a été entourée de précautions : le maire et les prêtres de Konstancin ont organisé des réunions avec les habitants, pour leur expliquer que la présence de ces nouveaux pensionnaires était sans danger. Les premières réunions ont été houleuses, puis la raison l'a emporté. *« Des gens d'ici nous ont aidés, d'autres se sont relayés, bénévolement, pour surveiller la maison. Maintenant, tout va bien. Parfois le dimanche, les gens passent devant et nous montrent du doigt, comme au zoo... On est un peu l'attraction de Konstancin. »*

Habitants et pensionnaires louent dans cette affaire l'attitude du curé, le Père Bogdan Jaworek, cinquante-six ans, *« exemple de tolérance »* selon un séropositif, aujourd'hui affecté à une autre paroisse. Et puis, souligne le maire, *« on a réglé ça au sein de notre communauté, sans caméras ni interventions extérieures »*.

S. K.

L'opposition et le calendrier électoral

M. Giscard d'Estaing presse M. Mitterrand de faire voter le quinquennat

M. Valéry Giscard d'Estaing a rappelé, dimanche 18 septembre, sur TF 1, que M. François Mitterrand avait annoncé, il y a moins d'un an, une réforme des institutions à la fin de l'année 1992, principalement la réduction de la durée du mandat présidentiel à cinq ans. *«Nous y sommes»*, a souligné le président de l'UDF, qui est hostile à une nouvelle cohabitation dans les circonstances actuelles.

M. Giscard d'Estaing a affirmé, dimanche, au cours de l'émission «7 sur 7» sur TF 1, qu'il n'avait pas encore pris la décision d'être candidat à la prochaine élection présidentielle, mais que, s'il l'était, *«ce serait pour une durée limitée à cinq ans, quels que soient les textes en vigueur à ce moment-là»*. *«Je n'ai pas encore pris ma décision, parce que je ne connais ni le moment ni les circonstances»*, a expliqué le président de l'UDF. S'il se présentait, a-t-il indiqué, il donnerait à sa candidature *«un double objectif : permettre à la France et aux Français de tirer avantage pour eux-mêmes de l'Union de l'Europe* [et] *faciliter l'arrivée dans la vie publique française d'une nouvelle génération de responsables»*.

M. Giscard d'Estaing a expliqué ensuite, tout en se défendant de vouloir aborder le sujet *«théorique»* de la cohabitation, qu'à l'heure actuelle les conditions d'une nouvelle cohabitation avec M. Mitterrand *«ne sont pas réunies»* si l'opposition RPR-UDF gagne les élections législatives. Il faut, a-t-il précisé, *«trois conditions pour une cohabitation : il faut avoir la durée; que le président soit, au moins, neutre; et que la situation ne soit pas trop grave. (...) Est-ce qu'il sera possible à un gouvernement, après mars, de redresser la situation politique de la France dans les circonstances actuellement prévisibles? J'ai abouti à la conclusion que non»*.

Le «bon calendrier»

M. Giscard d'Estaing a détaillé ainsi ses arguments : *«Si vous voulez redresser la situation de la France, il faut un mimimum de durée, compte tenu de la gravité de la crise, des trois millions de chômeurs. Pensez que le nouveau gouvernement ne pourra faire qu'un seul budget et assumer qu'une seule rentrée scolaire!» «La deuxième condition est que le président de la République soit au moins neutre»*, a noté M. Giscard d'Estaing en rappelant les déclarations de M. Mitterrand, qui, en 1985, avait dit : *«Je ne serai pas inerte.» «La troisième condition pour pouvoir réussir*, a-t-il enfin relevé, *est que la situation de la France ne soit pas trop grave, et il faudra, pour cela, établir un état des lieux.»*

M. Giscard d'Estaing a affirmé que *«c'est essentiellement le président de la République»* qui peut changer cette situation, *«en établissant un bon calendrier politique pour la France»*. Il a souhaité, aussi, que M. Mitterrand procède à la réforme des institutions qu'il avait annoncée, le 11 novembre 1991, pour le second semestre de 1992, notamment à la réduction de la durée du mandat présidentiel à cinq ans. *«Le président de la République a des projets*, a-t-il relevé. *Il l'a dit, il n'a pas parlé à la légère, certainement, le 11 novembre 1991. Il a indiqué le bon moment pour le faire : c'était la fin 1992. Nous y sommes.»*

Interrogé enfin sur l'état de l'union de l'opposition, M. Giscard d'Estaing a souhaité que, pour les élections législatives, les «primaires» entre candidat RPR et candidat UDF ne soient que *«quelques dizaines au maximum»* et que, rapidement, les états-majors puissent définir *«des propositions de gouvernement»*. Interrogé sur l'organisation de «primaires» pour l'élection présidentielle, M. Giscard d'Estaing a répondu qu'*«il n'y a pas de problème»*, que l'UDF *«jouera la règle du jeu»*.

M. Chirac présente le RPR comme le parti de la réforme

M. Jacques Chirac a prononcé, dimanche 18 octobre, devant les jeunes du RPR réunis à Port-Marly, dans les Yvelines, un discours qui place la future campagne de son mouvement pour les élections législatives sous le signe de la réforme.

La réforme est en marche. Elle a son parti, elle a son manuel d'utilisation, elle a même sa campagne de publicité. Implicitement rebaptisé Rassemblement pour la réforme, le RPR est entré en campagne électorale, dimanche, à Port-Marly, au moment où M. Chirac a achevé le discours qui a clos les dixièmes universités des jeunes de son mouvement. *«Jamais, mes chers compagnons, je n'ai été aussi serein, jamais je ne me suis senti aussi libre*, a lancé le président du parti néogaulliste devant quelque mille cinq cents jeunes militants au comble de l'excitation. *J'ai confiance dans nos idées, j'ai confiance en vous, j'ai confiance en nos compatriotes. Oui, tout reste possible pour la France, pour peu que l'ambition qu'on lui propose soit à la hauteur de son histoire. C'est ce combat qui va, désormais, occuper chaque instant de ma vie. Je n'aurai satisfaction que lorsqu'il aura été accompli. Vous méritez la victoire. Je vous y conduirai.»*

La réforme – *«la France est malade de toutes les réformes que les socialistes n'ont pas faites»*, – qui devient le credo du discours de M. Chirac (*le Monde* daté 18-19 octobre), fait l'objet d'un guide écrit par M. Balladur, qui, devant les jeunes du RPR, est venu accuser les socialistes d'être *«des conservateurs»*. *«Etre gaulliste, ce n'est pas être conservateur, mais avoir le courage de proposer et de mettre en œuvre les réformes nécessaires»*, a-t-il dit.

«Recréer un pacte social»

Le RPR va décliner ce thème de la réforme sur les murs. *«Trop d'injustice»*, *«Trop d'impôts»*, *«Trop d'insécurité»* et *«Trop de chômage»* : ce sont les quatre axes du parti de la réforme. Pour soigner ces maux, il faudra *«Chirac maintenant»*. Cela sera d'autant plus facile que *«les socialistes sont cuits»*, selon M. Alain Juppé, qui a précisé toutefois : *«Nous n'avons pas gagné pour autant.»* Invitant ses jeunes auditeurs à ne *«pas se laisser intoxiquer par les idées toutes faites»*, le secrétaire général a souhaité que l'opposition gagne les élections législatives *«autrement que par rejet des socialistes»*. Pour y arriver, selon lui, *«il faut créer dans notre pays cet élan collectif qui lui fait défaut»* et *«recréer un pacte social entre les Français»*.

Cet élan interne, M. Charles Pasqua, la vedette de cœur au RPR, a su le donner en maniant davantage le bâton que la carotte vis-à-vis de M. Valéry Giscard d'Estaing et de l'UDF. Le président du groupe RPR du Sénat les a sommés *«de nous dire ce qu'ils veulent»* sur les «primaires». *«Il est capital que l'on sache, enfin, si nos amis de l'UDF sont d'accord une fois pour toutes pour qu'ensemble nous demandions aux électeurs de l'opposition de choisir le candidat unique pour la présidentielle»*, a indiqué, sous les ovations, M. Pasqua. *«Si, comme ils le disent, ils sont prêts à signer définitivement un accord, qu'on le fasse avec une certaine solennité et devant le peuple!»* a-t-il ajouté, en précisant que l'union avec l'UDF est une *«nécessité»*. Le président du conseil général des Hauts-de-Seine souhaite que le RPR *«présente aux Français un projet qui soit à la mesure des enjeux et leur offre une espérance»*. *«Si le RPR ne le fait pas, qui le fera? Sûrement pas nos partenaires!»* a-t-il affirmé.

Entre un discours de combat et un discours d'union, les dirigeants du RPR se répartissent les rôles. Cette gamme de sensibilités n'est pas pour déplaire à M. Chirac, qui apparaît, ainsi, encore plus au-dessus de la mêlée.

O. B.

Bien qu'elle se dise prête à respecter «la règle du jeu»

L'UDF doute de l'opportunité des «primaires» présidentielles

Les propos de M. Giscard d'Estaing, pressant M. Mitterrand de faire voter le quinquennat et envisageant sa propre candidature à l'élection présidentielle, montrent que la compétition présidentielle est rouverte au sein de l'opposition. Les «primaires», qui devaient permettre de la maîtriser, ne sont plus considérées comme indispensables à l'UDF.

Le brusque changement de pied de M. Valéry Giscard d'Estaing sur le terrain miné de la cohabitation a surpris le RPR. Aux exigences de clarté des amis de M. Jacques Chirac, répond un refus argumenté du président de l'UDF. Alors que, le 28 septembre dernier, sur Europe 1, l'ancien président de la République s'employait encore à définir les conditions du *«plein exercice du gouvernement»* d'une majorité de droite contrainte de composer de nouveau avec M. François Mitterrand, il a changé radicalement son approche dimanche 18 octobre : *«Aujourd'hui*, a-t-il expliqué, *les conditions requises pour une nouvelle cohabitation ne sont pas réunies.»*

Contrairement à ses explications de 1978 et de 1986, M. Giscard d'Estaing se rallie ainsi spectaculairement aux thèses de M. Raymond Barre et prend à contre-pied M. Chirac. Soupçonné, il y a peu, d'«exclure» une nouvelle version de la cohabitation, le président du RPR avait dénoncé ce procès d'intention.

Lever la menace

Pour avoir fait preuve d'une prudence toute «balladurienne», il risque de se retrouver, à présent, à la remorque du président de l'UDF, qui, sur cette question, est en phase avec l'opinion publique. Une nouvelle partie de cache-cache commence.

Cette différence d'approche sur la cohabitation aura-t-elle des incidences sur la préparation des élections législatives et de l'élection présidentielle? Comment faire marcher d'un même pas ceux qui veulent la cohabitation et ceux qui ne s'y résignent pas, ceux qui veulent respecter le calendrier électoral et ceux qui espèrent une élection présidentielle anticipée? Comment, enfin, préparer sereinement les élections législatives, quand s'exerce quotidiennement le «chantage aux primaires» pour l'élection présidentielle? Il ne fait aucun doute que le RPR souhaite au plus vite, se fondant sur la charte de l'UPF du 26 juin 1990, obtenir la signature définitive d'un accord sur les primaires présidentielles anticipées, pour lever la menace d'une multiplication des doubles candidatures aux élections législatives. Un lieutenant de M. Chirac devait être dépêché pour le signifier de nouveau à l'UDF.

Il ne fait pas davantage de doute que M. Giscard d'Estaing et ses amis se borneront, pour l'heure, à faire des réponses courtoises. *«Pas de problème»* pour les primaires présidentielles, continue-t-on inlassablement de répéter, en brandissant les tables de la loi. La fameuse charte, qui, en son préambule, affirme que RPR et UDF *«expriment leur volonté de choisir au terme d'une procédure commune et ouverte la personnalité la mieux placée pour l'emporter»*. M. Giscard d'Estaing vient encore d'expliquer que *«la règle du jeu»* sera respectée.

Ce «oui» sans enthousiasme dissimule mal, en réalité, des réticences plus qu'affirmées par certains de ses lieutenants qui pensent que cette procédure est devenue *«une fausse bonne idée»*, *«quelque chose qui ne peut se faire.»* Selon eux, la donne politique n'est plus la même qu'après l'échec de 1988. La menace Le Pen s'est atténuée. Deux candidats au premier tour éviteront une déperdition des voix au profit des écologistes ou de M. Rocard. Enfin, l'une des leçons à tirer du référendum sur Maastricht est que les Français ne veulent plus laisser aux partis le soin de choisir pour eux.

Dans un tel contexte, la partie de «poker menteur» sur les législatives pourrait se poursuivre encore quelque temps. Officiellement, chacun, conformément aux engagements signés il y a deux ans, veut limiter la prolifération de compétitions locales. M. Giscard d'Estaing voudrait la circonscrire *«à quelques dizaines»*, amendant ainsi, nettement, les prévisions de M. Juppé qui en pronostique *«de quatre-vingts à cent vingt»*. Dans le secret des états-majors, on n'exclut rien. On affirme, de part et d'autre, qu'on est tout à fait prêt à relever le défi des primaires, à engager un bras de fer qui donne la clé de Matignon. *«Nous ne recherchons pas ces primaires, mais nous n'en avons pas peur»*, confie, ainsi, M. Giscard d'Estaing. Voilà bien un des rares points d'accord avec M. Chirac.

OLIVIER BIFFAUD et DANIEL CARTON

POLITIQUE

L'opposition et le calendrier électoral

M. Alphandéry (CDS) : « L'opposition ne doit pas promettre la lune »

Si l'opposition accède au pouvoir après les élections de mars 1993, elle devra, selon M. Edmond Alphandéry, député (UDF-CDS) de Maine-et-Loire, se fixer en matière budgétaire trois priorités : *« Ne pas augmenter, globalement, les impôts, (...) ne pas laisser le déficit dériver et décider d'aides en faveur du logement, du monde rural et de l'épargne longue. »* Invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche *18 octobre*, le député centriste a dénoncé le projet de budget du gouvernement pour 1993, s'inquiétant, notamment, de ce qu'il handicape la lutte contre le chômage en *« aggravant les charges des entreprises ». « Personne ne comprendrait que ce budget* (...) *ne soit pas censuré par l'opposition »*, a-t-il dit.

Pour favoriser la création d'emplois, l'opposition actuelle, qui *« ne doit pas promettre la lune »*, devra prendre des mesures d'urgence, d'une part, et inscrire son action, d'autre part, dans le cadre d'un programme de cinq ans, axé sur trois priorités : *« La modernisation de l'Etat, la formation professionnelle et l'augmentation du salaire direct. »* En matière fiscale, M. Alphandéry propose de supprimer la contribution sociale généralisée (CSG) en l'intégrant dans l'impôt sur le revenu. Il estime que les privatisations, *envisagées par la* droite et portant sur un patrimoine public de 200 milliards à 300 milliards de francs, devraient pouvoir rapporter à l'Etat, en 1993, entre 40 milliards et 60 milliards de francs. Ces recettes devraient être consacrées selon lui, *« pour l'essentiel, mais pas exclusivement »*, au désendettement de l'Etat.

Souhaitant qu'il n'y ait pas de cohabitation, M. Alphandéry a observé que *« cela ne dépend pas »* de l'opposition. *« Tout ce que nous pouvons faire*, a-t-il expliqué, *c'est de préparer le mieux que nous pouvons les élections législatives, ce qui suppose deux conditions : l'union et une plate-forme crédible, réaliste, qui s'occupe des préoccupations sociales des gens. Que nous ayons la victoire la plus ample possible, et je crois que le président de la République pourrait en tirer les conséquences. »*

M. Longuet (PR) affirme qu'il existe un « accord complet » sur les « primaires »

M. Gérard Longuet, président du Parti républicain, a affirmé, dimanche 18 octobre, au « Forum » de RMC et de *l'Express*, qu'il existe *« un accord complet sur la nécessité de la mécanique des « primaires »* entre le RPR et l'UDF, pour désigner le candidat unique de l'opposition à l'élection présidentielle. M. Longuet répondait, ainsi, à M. Charles Pasqua, qui, à l'« université » des jeunes RPR de Port-Marly, avait « sommé » M. Giscard d'Estaing de se prononcer pour ou contre ces primaires. *« Il faut adopter un ton plus consensuel, plus ouvert, si l'on veut séduire l'opposition tout entière »*, a ajouté le président du Parti républicain.

A propos de la préparation des élections législatives, M. Longuet a mis en garde ses collègues du RPR contre la tentation de multiplier *« systématiquement les « primaires » pour des considérations partisanes* au *plan national »*. Une telle situation risque, selon lui, de *« décourager* [les] *électeurs,* (...) *d'inciter des candidats incontrôlables à se présenter* (...) *et de voir* [les] *conflits* [internes] *arbitrés de l'extérieur par le Front national »*.

Giscard-Chirac : le retour

Suite de la première page

Aucun des facteurs qui avaient permis le retour en force de la gauche en 1986 – au point que la droite n'avait eu que de justesse la majorité absolue – ne pointe à l'horizon. Le thème de la conversion au réalisme, et de la correction, par les socialistes, de leurs propres erreurs, leur avait permis d'amorcer une transformation positive de leur image.

Ils sont cette fois englués dans une phase exclusivement négative, qui s'est déroulée en trois temps : celui de l'usure du pouvoir, qui s'est subrepticement installé dès la fin de l'année 1990 ; puis celui du rejet, provoqué par le président lui-même, lorsqu'il décida de congédier M. Rocard, et surtout de le remplacer par Mme Cresson ; enfin l'addition de l'un et de l'autre, greffée sur *un climat de crise morale*, a *fait* naître le temps de la disqualification, que symbolise et aggrave la triste bataille que les députés socialistes ont cru devoir mener pour éviter de voir leurs chapelles respectives privées de toute source de financement par les entreprises.

Cette *disqualification* collective est évidemment injuste au regard de certaines actions individuelles : personne ne conteste la compétence du premier ministre ; chacun peut apprécier l'ardeur renouvelée de M. Lang dans le vaste domaine qui est le sien (même s'il n'a pas encore réussi à bien « vendre » son budget) ; *Mme Royal a une attitude positive*, une flamme, tout simplement, qui contraste avec la fatigue qui se lit dans les regards de nombre de ses collègues du gouvernement, etc.

Mais l'ampleur du mal est confessée, admise, décrite par les socialistes eux-mêmes, et non des moindres : c'est Jacques Delors qui assure que la cohésion sociale est *« en miettes »* ; c'est Michel Rocard qui se penche sur le déficit démocratique et centre sa réflexion sur la nécessité de gouverner *« autrement »*. En fait, c'est le mitterrandisme qui est, à gauche, en procès : alors qu'en 1986, à la veille de la cohabitation, les socialistes faisaient corps avec le président, se définissaient eux-mêmes comme un rempart pour le protéger, ils ont cette fois en tête de tourner la page. L'échéance législative de 1993 est vécue, par la gauche, comme la liquidation de son propre passif, et non comme la première étape d'une reconquête, comme ce fut le cas en 1986.

Si l'on ajoute à ce tableau une conjoncture économique internationale déprimée, qui n'offre guère de marge de manœuvre, et un mode de scrutin législatif dont la force d'amplification n'est plus à démontrer, on comprend que la classe politique anticipe la défaite socialiste.

Déprime et « remake »

Le maintien du scrutin uninominal majoritaire à deux *tours, obtenu* par MM. Fabius et Rocard, supposait en effet la conclusion d'une alliance en bonne et due forme, au moins avec les écologistes ; présenter la gauche au second tour sans accord préalable enclenche, au bénéfice de la droite, un formidable effet multiplicateur. Ainsi, débarrassée de la crainte d'une remontée socialiste, et n'ayant plus peur des éventuelles triangulaires que pourrait leur imposer un Front national en recul, dont le chef de file affiche lui-même une certaine déprime, la droite peut donc renouer avec l'essentiel, c'est-à-dire avec une belle et bonne bataille *pour le leadership*, un audacieux et irrésistible « remake » du célèbre et éternel combat entre M. Chirac et M. Giscard d'Estaing.

Dans un premier temps, cette bataille-là ne devait concerner que les troupes des deux champions : il s'agissait de savoir qui, du RPR ou de l'UDF, arriverait en tête de la compétition législative, de façon à déterminer qui, de M. Balladur ou de M. Giscard d'Estaing, pourrait prétendre au poste-clé de premier ministre. Cet enjeu-là est loin d'être négligeable et conserve sa pertinence. Son issue est incertaine, car personne ne peut préjuger du sort des multiples confrontations locales et personnalisées auxquelles se livreront les deux formations dans l'espoir de prendre l'avantage.

Mais avant même que ne soit connu le sort des urnes, M. Giscard d'Estaing a décidé d'abattre ses cartes, en ouvrant dès maintenant la compétition présidentielle. Son raidissement, la dureté des *conditions* qu'il veut imposer à M. Mitterrand pour une éventuelle cohabitation, a certes une explication tactique. Rendre cette hypothèse plus difficile, c'est évidemment concéder à la fraction la plus dure de l'électorat de la droite, résolument hostile à une nouvelle cohabitation ; c'est montrer qu'il soutient la comparaison avec le RPR, et récuse toute idée de complicité avec le chef de l'Etat. Mais sa prise de position en faveur d'un mandat de cinq ans, son souhait de voir le président se l'appliquer à lui-même dès le mois de mai et sa propre candidature à l'exercice d'une charge ainsi limitée dans le temps, ont une autre signification.

La maladie du président rend ce dernier intouchable par l'opposition après les élections législatives : ainsi, la façon dont s'est exprimé récemment M. Chirac à propos de la cohabitation a été jugée, dans son propre entourage, peu convenable. Or, M. Giscard d'Estaing, comme M. Chirac, semblent désormais *convaincus que celle-ci empêchera* M. Mitterrand d'aller au terme de son mandat. Revendiquer la totalité du pouvoir, tenter d'éloigner la cohabitation sont le moyen que l'un et l'autre ont trouvé pour préparer l'échéance présidentielle, sans avoir à dire à l'opinion que celle-ci peut être accélérée par la dégradation éventuelle de la santé du président. La nouveauté est que M. Giscard d'Estaing refusait jusqu'à présent d'envisager celle-ci, et se situait clairement dans une perspective cohabitanionniste. Son changement d'attitude s'explique vraisemblablement par le fait que lui aussi considère *qu'il faut se préparer. Et comme il* veut être prêt, il lui faut aller vite. Globaliser les deux échéances, présidentielle et législative, c'est anticiper le départ du président sans avoir à invoquer sa maladie, sans risquer de heurter l'opinion.

Déjà concentrée à l'intérieur de la droite, la compétition politique se joue donc clairement entre ses deux présidentiables les plus en vue. M. Bérégovoy n'a pas tort lorsqu'il assimile le débat sur la durée du mandat présidentiel à un enjeu interne à l'opposition. Mais il est bien seul lorsqu'il s'obstine à prédire un résultat *« plus serré que ne le croit la droite » en mars 1993. A vrai* dire, il ne pourrait entrapercevoir une lueur d'espoir que si celle-ci retrouvait ses vieux démons. Déjà la menace de la Haute Cour, la promesse d'une commission du bilan donne au retour de la droite un avant-goût de revanche, auquel il lui sera difficile de résister. Une chambre *« bleu horizon », un Sénat* contrôlé, des régions et des départements presque monocolores : plus que le retour du combat des chefs, c'est celui d'une certaine arrogance qui pourrait faire réfléchir le pays...

JEAN-MARIE COLOMBANI

Quatre élections cantonales partielles

ARDÈCHE : canton de Vernoux-en-Vivarais (2e tour).

I., 2 944 ; V., 2 257 ; A., 23,33 % ; E., 2 191.

Daniel Barral, div. g., m. de Châteauneuf-de-Vernoux, 1 174 (53,58 %) .... ÉLU.

Jean-François Michel, UDF-CDS, m. de Vernoux, 1 017 (46,41 %).

[M. Barral l'emporte avec une avance presque identique à celle qui avait assuré la réélection, en 1988, de Raymond Finiels (PS), récemment décédé, face au même candidat de droite, M. Michel. Agé de quarante-sept ans, maire de Châteauneuf-de-Vernoux depuis 1988, M. Barral, qui dirige le foyer pour personnes âgées, à Alboussière, géré par le syndicat des centres communaux d'action sociale de plusieurs communes du canton, a assuré la fonction de secrétaire de mairie de Vernoux, qu'il a quittée il y a trois ans après un différend avec le maire, M. Michel.

Par rapport au premier tour, M. Michel gagne 192 suffrages, tandis que M. Barral totalise les voix qui s'étaient portées sur la candidate du PS (laquelle, devancée de cinq voix au premier tour, s'était désistée pour lui), et celles des Verts et du PC, qui n'avaient pas donné de consigne de vote.

Les résultats du premier tour étaient les suivants : I., 2 945 ; V., 2 046 ; A., 30,52 % ; E., 1 997 ; Jean-François Michel, 825 (41,31 %) ; Daniel Barral, 469 (23,48 %) ; Emilie Finiels, PS, 464 (23,23 %) ; Jean-Claude Aurel, PC, 130 (6,50 %) ; Denise Laurent, Verts, 109 (5,45 %).

En octobre 1988, au second tour, Raymond Finiels (PS) avait été réélu avec 1 236 voix (53,04 %) contre 1 094 (46,95 %) à Jean-François Michel sur 3 063 inscrits, 2 388 votants (soit 22,03 % d'abstentions) et 2 330 suffrages exprimés.]

EURE : canton de Louviers-Sud (2e tour). *I., 9 181 ; V., 5 134 ; A., 44,08 % ; E., 4 895.*

Odile Proust, RPR, m. de Louviers, 2 458 (50,21 %) .... ÉLUE

Franck Martin, div. g., 2 437 (49,78 %).

[Mme Proust retrouve le siège qu'elle avait perdu, en 1988, au profit de M. Alain Bureau (PS), aujourd'hui démissionnaire pour cause de cumul des mandats. Conseiller régional, il est devenu député à la suite de l'entrée au gouvernement le 4 juin dernier, de M. François Loncle, secrétaire d'Etat à la ville.

M. Martin, fils d'un ancien maire « autogestionnaire » de Louviers, avait reçu le soutien du PS et des différentes mouvances écologistes – ainsi que celui du Mouvement des citoyens, que préside M. Max Gallo, proche de M. Jean-Pierre Chevènement, – alors que le PCF avait appelé à « faire battre » Mme Proust. Cette dernière pouvait compter sur le report des voix des électeurs du Front national, qui avait appelé à voter contre M. Martin. Le candidat de gauche avait notamment fait campagne contre le soutien accordé par Mme Proust à l'implantation d'une communauté de Témoins de Jéhovah.

Les résultats du premier tour étaient les suivants : I., 9 882 ; V., 4 493 ; A., 54,53 % ; E., 4 326 ; Odile Proust, 1 621 (37,47 %) ; Franck Martin 1 085 (25,08 %) ; Michel Doucet, PS, 465 (10,74 %) ; Jacky Vassard, FN, 342 (7,90 %) ; Ernie-Claude Meisels, div. d., 298 (6,88 %) ; Jean-Charles Paris, PC, 240 (5,54 %) ; Maryline Fresné, Association de défense des animaux, 170 (3,92 %) ; Gérard Prévost, LCR, 105 (2,42 %).

Au second tour des cantonales de 1988, M. Bureau l'avait emporté avec 2 812 voix (52,64 %) *contre* 2 529 (47,35 %) à Mme Proust sur 10 017 inscrits, 5 451 votants (soit 45,58 % d'abstention) et 5 341 suffrages exprimés.]

MAINE-ET-LOIRE : canton du Louroux-Béconnais (2e tour).

I., 5 243 ; V., 3 496 ; A., 33,32 % ; E., 3 359.

Jean-Claude Poutier, UDF, m. du Louroux-Béconnais, 1 716 (51,08 %) .... ÉLU.

Marcel Pichavant, div. d., m. de Bécon-les-Granits, 1 643 (48,91 %).

[Investi par l'UDF, M. Poutier succède à M. Paul Lépine, UDF-CDS, démissionnaire pour convenances personnelles, au conseil général comme il l'avait déjà fait comme maire du chef-lieu. Son adversaire, M. Marcel Pichavant, soutenu par le député et vice-président départemental de l'UDF, M. Marc Laffineur, bénéficiait du désistement du candidat RPR, arrivé en troisième position au premier tour.

Eliminé au premier tour avec 4,96 % des voix, le PS s'était refusé à *« arbitrer la guerre des droites angevines »* et, comme les écologistes, n'avait pas donné de consigne de vote.

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : I., 5 243 ; V., 3 345 ; A., 36,20 % ; E., 3 249 ; Jean-Claude Poutier, 1 069 (32,90 %) ; Marcel Pichavant, 969 (29,82 %) ; Pierre Chapron, RPR, 556 (17,11 %) ; François Morin, écol., 175 (5,38 %) ; Jean-Pierre Lavarello, PS, 161 (4,95 %) ; *Michel Doizon, PC, 161* (4,95 %) ; Jean-Louis Hourticq, div. d., 158 (4,86 %).

Les résultats du second tour des cantonales d'octobre 1988 avaient été les suivants : I., 5 213 ; V., 3 094 ; A., 40,64 % ; E., 2 903 ; Paul Lépine, UDF-CDS, 1 493 (51,42 %), REELU ; Jean-Pierre Desvaux, RPR, 1 410 (48,57 %).]

MOSELLE : canton de Sarralbe (1er tour).

I., 10 596 ; V., 5 887 ; A., 44,44 % ; E., 5 629.

Robert Rossler, PS, m. de Sarralbe, 1 907 (33,87 %) ; Alex Staub, RPR, 1 737 (30,85 %) ; Roland Hamman, div. g., *1er adj. m. de Sarralbe, 831* (14,76 %) ; Jean Lang, UDF, m. de Puttelange-aux-Lacs, 722 (12,82 %) ; Jean-Louis Berger, FN, 326 (5,79 %) ; Marcel Vonderscher, PC, 106 (1,88 %). IL Y A BALLOTTAGE.

[C'est le candidat du PS, M. Rossler, qui arrive en tête du premier tour de la partielle organisée à la suite du décès, le 4 août dernier, d'André Ziegler (RPR), à qui il avait enlevé la mairie du chef-lieu en 1989.

André Ziegler, RPR, avait été réélu au second tour des cantonales d'octobre 1988, avec 2 853 voix (53 %), contre 2 530 (46,99 %) à Robert Rossler, PS, sur 10 415 inscrits, 5 641 votants (soit 45,35 % d'abstentions) et 5 383 suffrages exprimés.

Les résultats du premier tour avaient été les suivants : I., 10 416 ; V., 5 292 ; A., 49,19 % ; E., 5 077 ; André Ziegler, 2 121 (41,77 %) ; Robert Rossler, 1 609 (31,69 %) ; Jean Lang, div. d., 913 (17,98 %) ; *Edith Stanik, FN*, 257 (5,06 %) ; Marcel Vonderscher, PC, 146 (2,87 %) ; Brigitte Sauzé, Parti ouvrier européen, 31 (0,61 %).]

TÉMOIGNAGE

Il y a dix ans, Pierre Mendès France

par Pierre Bérégovoy

Pierre Mendès France nous a quittés le 18 octobre 1982. Cela fait dix ans. J'ai connu et j'ai aimé Pierre Mendès France. Je n'en dirai pas plus : sa pudeur y répugnerait, mon émotion me l'interdit. Cet anniversaire est d'abord pour moi un moment personnel.

Mais c'est un anniversaire aussi pour la famille de pensée à laquelle j'appartiens et dont il est une des plus grandes figures, même s'il l'avait rejointe, comme souvent, par des chemins qui lui furent propres. Après tout, on pourrait dire la même chose de Jean Jaurès, de Léon Blum ou de François Mitterrand, qui fut son ministre et garda avec lui les liens que chacun sait, complexes et forts, ainsi qu'il est naturel pour deux personnalités de cette dimension.

Pierre Mendès France, c'est également l'histoire d'une génération, dont il traça le chemin spirituel – pour ceux qui épousaient ses idées comme pour ceux qui les combattaient. Cet héritage-là est probablement celui qui compte le plus. L'impératif catégorique de la droiture et de l'intégrité, l'exigence absolue de justice et de compassion humaine, le devoir de vérité. Ces valeurs doivent inspirer la politique au sens élevé du terme. Elles doivent inspirer l'Etat et ceux qui s'honorent de le servir.

Et puis, c'est l'histoire tout court. Se souvient-on assez qu'il démissionna le 5 avril 1945 du gouvernement du général de Gaulle parce que, selon ses propres termes, *« à la rigueur nécessaire, on a substitué la facilité »*. A ses yeux, la rigueur n'est pas l'ennemie de la justice sociale. Elle en est au contraire l'instrument. Son apport fondamental, c'est d'avoir montré qu'il ne pouvait pas y avoir de projet social qui fût fondé sur l'irresponsabilité économique, et qu'il ne pouvait pas y avoir de restauration économique qui négligeât l'exigence sociale. Dirigiste ou libéral ? Ni l'un ni l'autre. Il libéralisait non pour diriger moins, mais pour diriger mieux. La leçon demeure aujourd'hui, même si les voies sont différentes, parce que le monde a changé et qu'on ne peut plus agir dans une économie ouverte comme on le faisait dans les années 50.

Pierre Mendès France, c'est la rigueur économique au service d'une ambition sociale. C'est aussi l'exigence démocratique. S'il fallait résumer sa méthode, je dirais : écouter, décider, convaincre. Trois mots inséparables. Ceux qui écoutent ou parlent beaucoup sans jamais décider ne font pas avancer la France. Ceux qui décident sans écouter – ou sans réfléchir – jouent avec le pays. Et puis, il faut convaincre : nous l'avons constaté encore récemment.

La démocratie est exigeante. Elle impose de résister aux passions du moment, aux corporatismes, à la démagogie. La démocratie demande force d'âme et humilité attentive. Il faut savoir accepter les discussions et les remises en cause, les corrections de trajectoire et les ajustements de perspective. Mais ne jamais céder lorsque la liberté, la vérité et la justice sont en cause.

Pierre Mendès France était de cette espèce, précieuse entre toutes, des démocrates rigoureux. Orgueilleux jusqu'à l'intransigeance lorsque l'essentiel était en jeu, modeste et simple pour tout le reste. Il acceptait les compromis, pas les compromissions.

La leçon de Mendès n'a rien perdu de sa fraîcheur, ni de sa force. Le combat contre la facilité et l'injustice est toujours à recommencer. Que cet anniversaire ne soit pas seulement l'occasion d'un acte de mémoire et de fidélité. Que ce soit aussi un moment d'actualité. Puissions-nous, nous Français, être dignes d'une certaine idée de notre pays que Mendès France incarnait.

Fin de la grève en Guyane

CAYENNE

de notre correspondant

La grève générale, lancée en Guyane le 12 octobre, a *pris fin* samedi 17 octobre, à minuit, avec la levée totale des barrages dans le département et après la signature d'un protocole d'accord entre l'Etat et les organisations professionnelles et syndicales. Le préfet, M. Jean-François Corcet, a exigé des organisateurs de la grève – le Mouve*ment syndical unitaire (MSU)* soutenu par les patrons, les partis politiques et l'intersyndicale des socioprofessionnels – le retour à la libre circulation sur les routes, avant de signer les conclusions des négociations.

Les manifestants ont obtenu satisfaction sur les revendications prioritaires qu'ils avaient présentées le 14 octobre. Les mesures arrêtées comprennent la réduction des licenciements dans les collectivités locales, la priorité à l'embauche des personnels locaux, le financement de la relance des grands travaux (l'Etat *accordera 12,4 millions de francs* avant la fin de l'année pour la réalisation d'une liaison routière entre Régina et Saint-Georges-de-l'Oyapock), l'augmentation du nombre des logements sociaux, l'augmentation des effectifs dans l'enseignement primaire. Les autres revendica*tions, qui sont liées aux conditions* de travail, à l'emploi et au développement économique de la Guyane, seront examinées par des groupes de travail à partir du 26 octobre.

E. F.

Après la démission de M. Legendre

M. Villain (RPR) est élu maire de Cambrai

M. François-Xavier Villain (RPR) a été élu, dimanche *18 octobre*, maire de Cambrai (Nord), en remplacement de M. Jacques Legendre (RPR), maire depuis 1977. Elu sénateur en septembre, M. Legendre, conseiller régional du Nord depuis 1974, s'était démis de ses fonctions de maire en raison de la loi sur le cumul des mandats, mais il conserve une place au sein du conseil municipal comme pre*mier adjoint.*

[Né le 31 mai 1950 à Abbeville (Somme), M. François-Xavier Villain est diplômé de l'Institut d'études politique de Paris et exerce la profession d'avocat depuis 1972. Il a été élu conseiller municipal de Cambrai en mars 1977, adjoint en mars 1983, premier adjoint en *mars 1989. Conseiller général* du canton de Cambrai-Ouest depuis mars 1982, il a été élu, en avril dernier, vice-président du conseil général du Nord.]

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Réunie en congrès à Toulouse

L'Union syndicale des magistrats critique sévèrement les projets du garde des sceaux

L'Union syndicale des magistrats (USM, modérée), qui s'est réunie en congrès à Toulouse du 16 au 18 octobre en présence du garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, a vivement critiqué l'insuffisance du budget accordé à la justice et l'examen *«précipité»* par le Parlement de la réforme du code de procédure pénale. Lors de ce congrès qui avait pour thème la *«chronique d'une indépendance annoncée»*, l'USM, qui a obtenu 53 % des voix lors des élections du mois de juin, a renouvelé son conseil syndical et élu un nouveau président, M. Claude Pernollet. Substitut à Paris et ancien secrétaire général de l'USM, M. Pernollet succède ainsi à M. Michel Joubrel, qui ne se représentait pas.

TOULOUSE

de notre envoyée spéciale

Lors de son dernier congrès, à Paris, l'Union syndicale des magistrats (USM) s'était dite morose. Le budget avait été jugé indigent, la réforme du statut des magistrats insuffisante, et la départementalisation engagée par M. Henri Nallet dangereuse. Un an plus tard, la morosité a fait place à la colère. Le ton est resté courtois – la sage USM n'a pas l'habitude d'invectiver les gardes des sceaux – mais le bilan dressé par le président de l'USM est sévère : le budget a été jugé *«consternant»*, les indemnités trimestrielles des magistrats insuffisantes, la défense des magistrats *«mal assurée»*, et M. Vauzelle a été accusé de *«rogner les ailes»* des pouvoirs propres des procureurs de la République.

Les critiques les plus vives ont cependant porté sur la réforme du code de procédure pénale. A l'exception de quelques «anciens», comme MM. André Braunschweig et Paul Malibert, les magistrats présents à Toulouse ont longuement dénoncé les *«dangers»* d'un projet qui introduit timidement l'avocat en garde à vue. *«J'aimerais que vous nous expliquiez comment vous comptez mettre en œuvre la réforme de la collégialité pour la mise en détention en excluant le juge d'instruction de cette formation, dans les soixante-quinze tribunaux à une chambre et dans les tribunaux à deux chambres les plus sinistrés?* lançait M. Joubrel à M. Vauzelle. *J'aimerais que vous nous disiez comment vous comptez réunir, la nuit du 15 août, ce tribunal populaire composé d'échevins? (...) J'aimerais que vous nous exposiez comment vous comptez rendre compatible cette réforme avec les exigences de la Convention européenne des droits de l'homme excluant que les mêmes juges retrouvent en jugement les dossiers qu'ils ont connus à l'instruction?»*

Garantir l'indépendance

Ignorant les difficultés de mise en application de la réforme du code de procédure pénale, le garde des sceaux préférait en souligner une nouvelle fois la nécessité. *«Notre procédure pénale n'était plus digne d'une grande démocratie comme la France»*, commentait-il. Après avoir souligné que le justiciable n'apparaissait à aucun moment dans les propos de M. Joubrel, le garde des sceaux défendait âprement son projet de budget. *«Dans une conjoncture économique incertaine, il augmente deux fois plus que le budget de l'Etat»*, soulignait-il.

Cette année, le congrès avait choisi pour thème l'indépendance. L'USM, qui dénonce la désignation, par le président de la République, de tous les membres du Conseil supérieur de la magistrature, exige depuis des années une réforme constitutionnelle du CSM. Constatant que les gouvernements hésitent à engager une procédure qui présente de grands risques politiques, l'USM a finalement revu ses exigences : faute de mieux, le syndicat propose aujourd'hui une réforme de la loi organique offrant au CSM des attributions nouvelles et introduisant un début de représentation élective dans le processus de désignation. *«Si le pouvoir politique est véritablement sincère dans sa volonté de garantir l'indépendance de la justice par un moyen moins périlleux qu'une réforme de la Constitution*, a ainsi noté M. Joubrel, *nous lui disons chiche sur la base de ces propositions.»*

Le garde des sceaux refusait toutefois de s'engager dans cette voie : après avoir une nouvelle fois exclu une réforme constitutionnelle, M. Vauzelle soulignait les avancées *«raisonnées et raisonnables»* du statut des magistrats adopté à l'automne dernier, avant de conclure que l'indépendance était avant tout *«un état d'esprit»*. *«L'indépendance du juge n'est ni un droit personnel dont il userait comme un propriétaire, ni une prérogative, sorte d'avantage personnel attaché à la fonction, et encore moins un privilège social*, notait-il. *(...) L'indépendance est pour le juge au moins une responsabilité, en réalité une obligation.»*

En soulignant que le débat sur l'indépendance ne pouvait se réduire à une discussion sur la réforme constitutionnelle du CSM, M. Vauzelle suscitait soupirs et exaspération. Cette idée rencontrait malgré tout un peu d'écho auprès de certains magistrats. *«L'indépendance et la liberté, c'est très bien, mais il y a un troisième volet : la responsabilité*, notait ainsi M. Marc Désert, procureur de la République à Montauban. *Nous avons tendance à considérer le CSM comme un parapluie qui nous protégerait des influences du pouvoir, mais en Italie, où le CSM est moins lié au pouvoir politique, les procédures disciplinaires contre les magistrats sont infiniment plus nombreuses. Les magistrats français sont-ils plus diligents et plus compétents que leurs collègues italiens?»*

Ancien président de l'USM, M. André Braunschweig souligna la valeur symbolique du débat. *«Nous sommes déjà indépendants et nous savons tous qu'une réforme constitutionnelle n'y changera rien!* lança-t-il en souriant. *Il faut cependant continuer à l'exiger, non pour nous, mais pour les citoyens et la nation. C'est à eux qu'il faut dire et prouver que les magistrats français sont indépendants.»*

ANNE CHEMIN

L'introuvable réforme du CSM

Composé de neuf membres désignés par le président de la République, le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) est chargé de faire des propositions pour la nomination des hauts magistrats de la Cour de cassation et pour les postes de premiers présidents de la cour d'appel, de donner son avis pour les nominations des autres magistrats du siège, et de statuer comme conseil de discipline pour ces mêmes magistrats. La composition et les attributions de ce conseil directement en prise avec le pouvoir exécutif étant inscrites dans la Constitution de 1958, seule une réforme constitutionnelle pourrait le remanier en profondeur.

M. François Mitterrand en était conscient lorsqu'il était candidat à la présidence de la République : en 1981, dans ses cent dix propositions, il promettait d'*«assurer l'indépendance des magistrats»* par une réforme du CSM. Malgré quelques tentatives engagées par M. Robert Badinter, cette réforme fut finalement abandonnée et, en novembre 1990, M. Mitterrand allait jusqu'à en contester la légitimité. *«Faut-il recourir au grand appareil d'une révision constitutionnelle?* demandait-il. *Certains le souhaitent qui voudraient rompre tout lien avec le chef de l'Etat. (...) Mais alors, je vous le demande, qui serait le garant de votre indépendance dans notre République? Les organisations professionnelles et syndicales? La corporation?»* Un an plus tard, le garde des sceaux Henri Nallet proposait une réforme de la loi organique qui se contentait d'introduire de légères modifications.

M. Mitterrand relançait toutefois le débat en novembre 1991, soulignant la nécessité d'une réforme constitutionnelle modifiant notamment le CSM et *«la relation entre les différents grands corps de magistrats, le siège, le parquet, et le gouvernement par le canal du garde des sceaux»*. Le projet de réforme de la loi organique déposé par M. Nallet était dès lors retiré. Depuis le dernier référendum, la réforme constitutionnelle n'est cependant plus vraiment à l'ordre du jour. *«Vous savez comme moi l'importance et la lourdeur qu'elle implique et le débat que susciterait toute modification de la Constitution*, a rappelé M. Vauzelle au congrès de l'USM. *Est-ce d'ailleurs, dans le contexte actuel, l'attente prioritaire du peuple français?»*

A. C.

□ **L'évadé de la prison de Ploemeur arrêté à Marseille.** – Claude Rivière, le malfaiteur qui s'était évadé en hélicoptère de la prison de Ploemeur (Morbihan) le 7 septembre (*le Monde* du 9 septembre), a été arrêté dans la nuit du samedi 17 au dimanche 18 octobre dans un appartement des quartiers nord de Marseille. Claude Rivière, trente-sept ans, dit «le Malgache» en raison de son origine, n'a opposé aucune résistance aux policiers marseillais, renforcés par ceux du RAID, l'unité d'élite de la police nationale. Deux grenades et une arme de poing ont été saisies à son domicile. Au même moment, à Toulon, un complice, Claude Maurice, quarante ans, a été arrêté. Il pourrait être l'homme qui avait détourné l'hélicoptère et permis à Claude Rivière de s'évader de façon spectaculaire.

L'affaire du sang contaminé

Mme Dufoix, M. Fabius et M. Hervé sont assignés en responsabilité civile

M. Allah Khan Yar Malik, un Français d'origine pakistanaise dont l'épouse et la fille sont décédées du sida fin 1990 et début 1991 à la suite d'une transfusion sanguine réalisée le 25 avril 1985, vient d'assigner Mme Georgina Dufoix, M. Laurent Fabius et M. Edmond Hervé en responsabilité civile devant le tribunal de grande instance de Paris.

Selon les deux avocats de M. Malik, Me Dominique Inchauspé et Teddy Cohen, la responsabilité de Mme Dufoix et de MM. Fabius et Hervé est *«gravement engagée sur le terrain des articles 1382 et suivants du code civil»*, pour avoir retardé la mise sur le marché du test de dépistage américain Abbott, qui, assurent-ils, était prêt à être commercialisé en France depuis le début du printemps 1985.

Ils rappellent que la responsabilité ministérielle est multiforme – pénale (prévue par l'article 68 de la Constitution), politique (le gouvernement *«est responsable devant le Parlement»*) et civile (responsabilité civile des ministres pris individuellement, à raison des dommages causés par eux dans l'exercice de leurs fonctions) – et qu'en conséquence une procédure civile permet d'éviter une procédure devant la Haute Cour de justice.

M. Malik demande aux trois ministres 10 millions de francs de dommages-intérêts.

Au tribunal de grande instance de Montpellier

Mobilisation pour la défense des droits des gardés à vue

MONTPELLIER

de notre correspondant

Les magistrats du siège et du parquet du tribunal de grande instance de Montpellier s'émeuvent des conditions de garde à vue dans le commissariat de police de la ville. Alertés par un rapport rédigé par M. Jean-Pierre Santoro, médecin légiste responsable du groupe d'intervention médico-légal du Languedoc, ils se sont réunis en assemblée générale pour adopter une motion de protestation adressée au préfet de l'Hérault, M. Bernard Gérard, ainsi qu'au directeur départemental de la police nationale et au directeur du SRPJ de Montpellier.

Les magistrats déplorent notamment l'état des cellules du commissariat, non chauffées, non ventilées, mal nettoyées non désinfectées. Ils dénoncent *«des conditions d'hygiène déplorables»* ainsi qu'une *«alimentation insuffisante»*, *«l'impossibilité pour chacun de bénéficier d'un repos dans des conditions décentes»*. Estimant que les gardes à vue se justifient pour les besoins d'une enquête mais ne présupposent aucune culpabilité et qu'elles peuvent s'appliquer à tout citoyen, les magistrats affirment qu'elles justifient *«un traitement particulier des personnes privées de liberté et une vigilance particulière des autorités»*.

Aussi fixent-ils un ultimatum à la préfecture, exigeant le déblocage de 50 000 F pour rénover les cellules du commissariat avant le 1er novembre. Faute de quoi, ils se disent prêts à refuser toute prolongation de garde à vue, une décision qui leur appartient en effet au-delà de vingt-quatre heures (sauf dans le cas des affaires de drogue ou de terrorisme où, le délai de garde à vue étant de quatre jours, ils interviennent au bout de quarante-huit heures). Les services de l'Etat et les juges s'accordent au moins sur un point : la rénovation complète du commissariat est une nécessité. Elle est d'ailleurs acquise et les travaux devraient démarrer en avril 1993.

JACQUES MONIN

Séismes et torrents de boue en Colombie

La terre a violemment tremblé en Colombie à deux reprises les 17 et 18 octobre. D'après des informations très imprécises, il n'y aurait que quelques morts mais de nombreux blessés et des dégâts importants. Les deux séismes ont été ressentis dans presque tout le pays. En outre, une éruption, qualifiée d'abord de volcanique puis de geyser ou de coulée de boue, est survenue le 18 octobre. Elle aurait tué au moins dix personnes et fait trois dizaines de disparus.

La première secousse, de magnitude 6,7 ou 6,6, s'est produite le samedi 17 octobre à 3 h 35 (heure locale) dans le nord-ouest du pays près de la côte du Pacifique à quelque 800 kilomètres au nord-ouest de Bogota. Les localités touchées seraient Murindo (5 000 habitants) où des bâtiments publics et de très nombreuses habitations seraient partiellement détruits ou seraient menacés d'effondrement, et Vigia-del-Fuerte (8 500 habitants), un autre village de cette région particulièrement déshéritée. La deuxième secousse, de magnitude 7,2, est survenue le dimanche 18 octobre à 11 h 15 (heure locale) aussi dans le nord-ouest de la Colombie, non loin de la frontière avec le Panama. Il y aurait des dégâts. Mais les informations sur ce deuxième séisme sont encore plus imprécises que celles sur le premier. Troisième catastrophe – mal déterminée en l'état actuel des informations – à avoir frappé le nord-ouest de la Colombie : un volcan aurait déversé, au cours de l'après-midi du 18 octobre, des torrents de boue chaude sur une localité où on déplorerait une dizaine de morts, une trentaine de disparus et une cinquantaine de brûlés. – *(AFP, AP, UPI.)*

[*Ces soubresauts de la Terre survenant en Colombie ne doivent pas surprendre : comme tout l'ouest de l'Amérique du Sud, le pays est sismique et volcanique en raison de la plongée de la plaque Nazca sous la plaque Amérique.*]

Le coût croissant des catastrophes

Partout dans le monde, les catastrophes naturelles sont de plus en plus coûteuses en vies humaines et en dégâts matériels. Non pas parce qu'elles sont de plus en plus graves et violentes, mais tout simplement parce que la population humaine ne cesse de s'accroître, parce que les villes concentrent de plus en plus d'habitants, parce que les équipements se multiplient. Et cette situation se constate aussi bien dans les Etats industrialisés que dans les pays en voie de développement.

Les Nations unies ont donc suscité en 1989 l'organisation d'une Décennie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles (DIPCN), 1990-2000, de façon à développer et à transmettre les savoir-faire nécessaires. La France a adhéré immédiatement à cette idée et elle a créé, en septembre 1990, le Comité français pour la DIPCN qui comprend vingt membres représentant les spécialités les plus variées. Il vient de rendre public son premier rapport dans lequel sont rappelés quelques chiffres particulièrement éloquents.

En France métropolitaine, par exemple, depuis la loi du 13 juillet 1982 sur l'indemnisation des catastrophes naturelles, les compagnies d'assurance et de réassurance ont déboursé en sept ans plus de 25 milliards de francs. Le montant des dommages augmentant régulièrement, on estime que les indemnisations pourraient dépasser 10 milliards de francs par an avant l'an 2000. D'autant plus que les départements d'outre-mer, plus menacés que la métropole, bénéficient maintenant de la loi sur les catastrophes naturelles.

Le sous-développement facteur d'aggravation

A l'échelle du monde, les compagnies de réassurance ont constaté que les indemnisations augmentent de 9 % par an. Si l'on s'en tient au seul nombre de personnes affectées par des catastrophes, celui-ci s'est accru de 6 % par an au cours des trente dernières années : soit le triple du taux de la croissance démographique mondiale. Et fait essentiel, le sous-développement augmente le nombre des victimes et les pertes économiques : 89 % des trois millions de morts et du milliard de sinistrés, victimes de catastrophes naturelles dénombrées au cours des vingt dernières années, vivaient dans des pays en voie de développement. Il suffit de trois exemples pour s'en convaincre. Les séismes d'Arménie (1988) et d'Iran (1990) ont tué chacun 35 000 personnes environ ; celui de Californie (Loma Prieta, 1989) de magnitude comparable n'a fait que quelques dizaines de morts en raison de l'application stricte des règles de construction parasismique.

Les sociétés modernes ont à faire face à un autre genre de problème : les citadins, non seulement ne croient pas qu'ils puissent être soumis aux aléas des catastrophes naturelles (on s'en est rendu compte lors des grandes tempêtes qui ont balayé la France au début de 1990), mais encore ils ne comprennent pas que la limitation des risques fait partie de leur responsabilité directe.

Dans son premier rapport, le Comité français fait vingt recommandations qui peuvent être regroupées en trois grands chapitres : les actions à entreprendre en France ; les actions qui doivent être menées à l'échelle internationale, notamment pour harmoniser les mesures à prendre dans les autres pays de la CEE par rapport à celles qui sont (ou qui seront) la règle au Japon et aux Etats-Unis ; la coopération internationale, en particulier celle qui peut aider les responsables et les populations des pays en voie de développement à prendre conscience des risques auxquels ils sont exposés et à édicter (et faire appliquer...) les mesures indispensables à la réduction des effets des catastrophes naturelles.

Le Comité français a aussi défini, pour notre pays, deux actions prioritaires, qui concernent le bassin des Caraïbes (exposé aux cyclones tropicaux, aux volcans et aux séismes...) et le bassin méditerranéen (dont certaines régions sont très sismiques et où existent plusieurs volcans actifs).

YVONNE REBEYROL

ENVIRONNEMENT

Banquet final pour l'«Amoco-Cadiz»

La commune de Ploudalmézeau (Finistère) a célébré, samedi 17 octobre, l'aboutissement du procès intenté après la marée noire provoquée en 1978 par le pétrolier *Amoco-Cadiz*. L'assemblée générale extraordinaire du syndicat mixte des communes sinistrées, présidé par M. Alphonse Arzel, maire (centriste) de Ploudalmézeau, s'est achevée par un banquet de cinq cents couverts, auquel ont participé le secrétaire d'Etat à la mer, M. Charles Josselin, et le secrétaire d'Etat à l'intégration, M. Kofi Yamgnane. Les élus bretons se sont réjouis du versement, annoncé la veille, d'une somme de 100 millions de francs offerte par le gouvernement français pour couvrir les frais du procès.

Alors que les avocats américains étaient présents au banquet, Me Christian Huglo, l'avocat français qui a défendu le syndicat pendant les quatorze années de procédure, avait renoncé à faire le déplacement. Il s'étonne qu'on lui refuse ses honoraires (3,7 millions de francs), dont le montant a été fixé par décision de justice, alors que 100 millions ont été versés au cabinet américain Curtis et 5 millions au syndic du fonds de Brest, simple dépositaire du fonds de dédommagement. Le montant des indemnités allouées par la justice américaine au syndicat des communes sinistrées se monte à 212 millions.

A «L'heure de vérité»

Mme Ségolène Royal : «La France n'est pas la machine à laver du monde»

Invitée dimanche 18 octobre à l'émission de France 2 «L'heure de vérité», Mme Ségolène Royal, ministre de l'environnement, a indiqué qu'un rapport lui serait remis dans un mois, devant permettre de tirer les conclusions de la catastrophe de Vaison-la-Romaine. *«Je suis en train de préparer un décret pour donner aux préfets le pouvoir d'interdire le camping en zone inondable»*, a-t-elle dit. En attendant, *«les préfets vont contrôler la façon dont les maires vont implanter des panneaux d'affichage indiquant «zone inondable». Je vais arrêter la dimension du panneau.»*

A propos de l'élimination en France de déchets industriels australiens, Mme Royal, a répondu : *«La France n'est pas la machine à laver du monde entier. La ministre australienne me dit : «Mes écologistes ne veulent pas qu'on installe des usines d'incinération en Australie.» Inacceptable! Chaque continent doit traiter ses propres déchets. Quelque chose qui est acceptable, c'est l'exécution des contrats en cours, de contrats signés. Ça veut dire 700 tonnes pour l'Australie et 200 tonnes pour la Nouvelle-Zélande. Mais, derrière, il y a encore 20 000 tonnes à traiter en Australie. Et moi, je ne signerai aucun nouveau contrat. Car je veux que nos industriels aillent équiper l'Australie.»*

هكذا من الاصل

SOCIÉTÉ

RELIGIONS

A la conférence de Saint-Domingue

L'aggravation de la pauvreté pèse sur la réflexion des évêques latino-américains

A mi-parcours de la quatrième assemblée de l'épiscopat latino-américain, qui se tient jusqu'au 28 octobre à Saint-Domingue, un «schéma» de document final a été adopté, samedi 17 octobre, à une très large majorité. Mais, face à la montée de la pauvreté, des critiques commencent à percer sur les limites de la dénonciation par l'Eglise du néo-libéralisme économique.

SAINT-DOMINGUE

de notre envoyé spécial

Les théologiens, experts et observateurs qui avaient vécu les empoignades de la précédente conférence du Conseil de l'épiscopat latino-américain (CELAM) en 1979 à Puebla (Mexique), ne cachent pas, à Saint-Domingue, leur ennui. La situation était alors brûlante au Nicaragua, au Salvador, en Argentine et les clivages étaient nettement apparus entre des épiscopats conservateurs et d'autres plus ouverts à l'engagement politique et syndical des Eglises, des théologiens et des «communautés ecclésiales de base», lieu de formation biblique et vivier de militantisme.

Quatorze ans après, ces tensions semblent avoir disparu, au point qu'à mi-parcours de la quatrième assemblée générale les jeux paraissent déjà faits. Présenté par Mgr Luciano Mendès, président de la conférence épiscopale du Brésil et de la commission de rédaction du document final, un *«schéma»* a été adopté à une très large majorité de 165 voix sur 189. C'est le fruit d'un compromis entre le souci de cohérence doctrinale de la Curie romaine, fortement représentée à Saint-Domingue (*le Monde* du 16 octobre), et la *«dynamique»* propre à l'Eglise latino-américaine, qui s'inspire toujours des réalités populaires, sociales et politiques, avant de définir son action *«pastorale»*.

Des liens avec les pouvoirs

La perspective est toutefois renversée par rapport aux conférences de Medellin (1968) et de Puebla (1979). *«D'une méthode inductive, qui partait des situations concrètes, vécues à la base, pour aller à l'Evangile, on passe aujourd'hui à une méthode déductive, qui part de l'Evangile et cherche à l'appliquer aux réalités culturelles de l'Amérique latine»*, dit le Père Xavier Gorostiaga, jésuite, recteur de l'université centraméricaine de Managua. Malgré les réserves des experts progressistes, le cardinal Arns, porte-parole écouté de l'*«Eglise populaire»* au Brésil, a jugé *«excellent»* ce schéma de document final. La «charte» de Saint-Domingue sera-t-elle assez bien «ficelée» pour que le pape, comme le veut la tradition, n'ait plus qu'à procéder à des retouches de détail? Ou ne sera t-elle qu'une proposition adressée à Rome? Les conditions d'approbation de ce texte restent incertaines.

S'agit-il d'une unanimité vraie ou de façade? C'est la principale inconnue. Depuis quatorze ans, le renouvellement des épiscopats a sans doute favorisé l'alignement doctrinal. La théologie de la libération et les communautés ecclésiales de base sont des réalités acquises et ne prêtent presque plus à discussion. Très perceptible à Saint-Domingue, le vrai changement par rapport à la précédente conférence de 1979, c'est le poids croissant de la pauvreté et la précarité des nouvelles démocraties dans le sous-continent.

L'enjeu n'est donc plus, comme à Puebla, l'orthodoxie doctrinale de l'Eglise latino-américaine, mais sa responsabilité politique dans des pays où, comme dit le cardinal Roger Etchegaray, président du conseil pontifical Justice et Paix, *«elle est la seule institution à avoir du crédit»*. En même temps, ses liens avec les pouvoirs en place sont souvent très étroits. Ils sont officiels dans les régimes concordataires du Chili, d'Argentine ou de la République dominicaine.

Dans un document de travail rédigé par un jésuite de l'université de Saint-Domingue, le Père José Luis Aleman, sont soulignées les limites de la dénonciation par l'Eglise du néo-libéralisme. Cet expert juge *«superficiel»* le traitement de la réalité économique dans les textes préparatoires de la conférence. Visant l'Opus Dei, dont l'influence est grande en Amérique latine, il critique *«des groupes intellectuels élitistes qui relativisent l'importance de la doctrine sociale de l'Eglise»* et il conclut : *«Nous sommes affrontés à un nouveau défi prophétique, mais sa réalisation est rendue difficile par les nombreux intérêts communs qui existent entre l'Eglise et l'Etat»*. Ce texte a jeté un grand froid sur l'assemblée. Il montre le côté assez illusoire du consensus jusqu'à présent observé.

HENRI TINCQ

DÉMOGRAPHIE

Selon le rapport annuel de l'OMI

L'immigration par regroupement familial est en baisse

Stabilisation des entrées de travailleurs étrangers légaux, diminution du nombre des regroupements familiaux, forte hausse de l'emploi irrégulier. Telles sont les principales évolutions relevées par l'Office des migrations internationales (OMI) dans son rapport annuel.

Le constat d'une inversion de tendance en matière de regroupement familial constitue le principal enseignement du rapport annuel de l'Office des migrations internationales (OMI). L'an dernier, 21 138 familles (– 1,14 % par rapport à 1990) correspondant à 35 625 personnes (– 3,58 %) sont entrées en France, alors que la hausse était constante depuis 1986. Cette inflexion importante semble correspondre à un tarissement de cette forme d'immigration, qui constitue la principale source d'arrivée légale d'étrangers et donne lieu périodiquement à controverse. Elle se double d'une décroissance de l'effectif moyen des familles regroupées, qui s'est établi à 1,69 en 1991. Les Marocains sont *les plus nombreux à obtenir le* regroupement familial (30,8 %), largement devant les Algériens (18,5 %), alors que les Noirs d'Afrique ne représentent que de faibles pourcentages.

En dehors de ces familles, 76 335 ressortissants étrangers (hors CEE) sont entrés régulièrement en France pour y travailler en 1991, nombre qui confirme la stabilisation des arrivées enregistrées depuis 1988. Parmi eux, seuls 18 019 sont des travailleurs permanents (principalement polonais et libanais qui bénéficient de dispositions favorables), dont 3 016 correspondent à la régularisation exceptionnelle des demandeurs d'asile déboutés (turcs et chinois principalement), et 2 045 sont des cadres de haut niveau, surtout américains et japonais.

Les autres nouveaux arrivants sont des étrangers bénéficiant d'une autorisation provisoire de travail (contrat de neuf mois renouvelable une fois depuis le début de 1992), dont l'effectif, modeste, a progressé de 7 % pour s'établir à 4 075 personnes, avec une poussée sensible des Américains (17,5 %) devant les Canadiens, les Polonais et les Japonais. La plupart de ces travailleurs sont détachés d'une entreprise étrangère, des stagiaires professionnels ou des chercheurs.

Mais l'essentiel des arrivées correspond à l'entrée de travailleurs saisonniers (surtout portugais, espagnols, polonais et marocains employés dans l'agriculture) dont la baisse, continue depuis dix ans, s'est poursuivie, ramenant leur nombre à 54 241 l'an passé, soit une diminution de 6,9 % sur 1990. Cette nouvelle érosion est due essentiellement aux vendangeurs espagnols (– 19,4 %) employés principalement dans l'Aude, l'Hérault et le Vaucluse, qui bénéficient d'une procédure spéciale, tandis que le nombre de Polonais a plus que doublé (5 916) en raison d'une opération de régularisation.

Enfin, le rapport de l'OMI recense 3 250 infractions (travail clandestin, trafic de main-d'œuvre, emploi non déclaré...) connues et sanctionnées en 1991, soit une aggravation de 30 % par rapport à 1990, après une stagnation de dix ans.

Ph. Be.

La succession du directeur de l'IGPN

La «police des polices» n'a pas de chef depuis quatre mois

L'Inspection générale de la police nationale (IGPN) est privée de directeur depuis le départ de son chef, M. Gérard Maurel, admis à la retraite le 16 juin. Cette vacance est d'autant plus préoccupante que ce corps d'inspection, directement placé sous l'autorité du ministre de l'intérieur, est l'organe de contrôle, d'enquête et d'audit de la police nationale. A ce titre, la «police des polices» se trouve chargée des enquêtes judiciaires impliquant des policiers : en l'espèce, l'usage veut que tout magistrat instructeur rédige ses commissions rogatoires à l'adresse du «directeur de l'Inspection générale de la police nationale». Or, depuis quatre mois, le poste est vacant.

La nomination d'un nouveau «patron» de l'IGPN se heurte à des obstacles qui en disent long sur l'état présent de la police nationale : aux divisions internes de la place Beauvau s'ajoute un mode de gestion des hauts fonctionnaires où les syndicats pèsent de tout leur poids dans des processus qui restent à mi-chemin entre la concertation et la cogestion ; dans ce contexte, le pouvoir politique fait preuve d'une prudence d'autant plus grande qu'il sait la police en pleine campagne d'élections professionnelles.

M. Broussard face à un veto syndical

L'intégrité et les compétences des deux noms les plus prononcés parmi les responsables policiers ayant le «profil» ne sont contestées ni par leurs pairs ni du côté du ministre de l'intérieur. Il s'agit du préfet Robert Broussard, placé en réserve à un poste de chargé de mission auprès du directeur général de la police nationale après avoir été directeur central des polices urbaines, et de l'inspecteur général Roger Lejeune, chef du service central de la Police de l'air et des frontières (PAF).

Tous deux ont débuté à la base, au poste de gardien de la paix pour M. Lejeune et de commis aux écritures pour M. Broussard, et leurs carrières diversifiées leur donnent une vue d'ensemble de la police nationale. S'agissant de M. Broussard, les principales réserves sont d'ordre syndical. D'une part, le syndicat majoritaire chez les commissaires estime que le poste de chef de l'IGPN doit rester dans la famille policière et affirme que les magistrats verraient eux aussi d'un mauvais œil la nomination d'un préfet à un poste amené à traiter des dossiers judiciaires.

Pourtant, à deux reprises dans le passé, des préfets ont bien été placés à la tête des corps d'inspection (IGS et IGPN), de même que des préfets furent nommés directeurs de la police judiciaire ou de la DST. D'autre part, la candidature de M. Broussard se heurte à l'opposition virulente de M. Richard Gerbaudi, secrétaire général de la FASP, sur fond de ressentiment quasi personnel – les deux hommes avaient échangé des propos d'une rare violence au cours d'un comité paritaire en avril 1991. Un veto syndical serait-il insurmontable pour un ministre, M. Paul Quilès, qui affirme son opposition à toute forme de «cogestion»?

Quant au cas de M. Lejeune, il s'agit moins de résistances syndicales que de réserves de l'intéressé, voire (mais cela est démenti place Beauvau) d'hésitations ministérielles. A moins de deux ans de la retraite, il n'est pas certain que l'inspecteur général quitte volontiers son poste de chef du service central de la PAF. Sa liberté de ton est, par ailleurs, connue : M. Lejeune avait ainsi fait savoir au précédent ministre de l'intérieur qu'il était peu convaincu par la réforme territoriale de la police nationale.

Les jeux ne sont donc pas faits et des *outsiders* peuvent encore surgir. Mais les responsables policiers correspondant aux conditions de grade, d'ancienneté et de cursus, sont rares. La «police des polices» reste donc dans l'expectative, à l'image d'un syndicalisme policier entré en zone de turbulences et d'une «maison» paralysée par les prochaines échéances politiques.

ERICH INCIYAN

CARNET DU Monde

Décès

– Pierre Deffontaines,
son époux,
Michel, Albert
et Cécile Deffontaines,
ses enfants,
M. et Mme Manuel Verdo-Andreoletti,
Mme Emile Deffontaines-Ducatteau,
ses parents et beaux-parents,
Ses frères et sœurs, neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Jeanne DEFFONTAINES,

survenu le 16 octobre 1992, à l'âge de quarante-trois ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu le lundi 19 octobre, à 15 heures, en l'église Saint-Germier de Menville (Haute-Garonne) avant l'inhumation au cimetière du village.

Chemin de Montret,
31530 Menville.

– Le docteur et Mme Gérard Guasch,
Anna et Isabel,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean GUASCH,
née Simone Sauvard,

survenu en son domicile le 11 octobre 1992.

5, avenue Carnot,
75017 Paris.

– Oleg et Ludmilla Kraïowsky-Koukel
ont la douleur de faire part du décès de leur mère,

Anne HURUGUEN,

survenu le 13 octobre 1992.

Auteur-compositeur de chansons à succès des années 60, Anne Huruguen était, depuis une dizaine d'années, directrice de la revue *Métropolis*.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Mme Victoire Klein,
Les familles Nelson, Pagès, Poli,
ont le regret de faire part du décès de

M. Georges-André KLEIN,

artiste peintre,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 17 octobre 1992, dans sa quatre-vingt-onzième année.

L'inhumation aura lieu le mercredi 21 octobre, à 11 heures, au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

27, rue Ramey,
75018 Paris.

– Reims.

Mme Yvette Langlet,
M. et Mme Vincent Langlet,
Céline et Julien Langlet,
ont la tristesse de faire part du décès accidentel de

Rémi LANGLET,

survenu à Reims le 16 octobre 1992, à l'âge de soixante-quinze ans.

Un dernier hommage sera rendu à ses cendres le mardi 20 octobre, à 16 heures, au cimetière du Nord, à Reims (Marne).

Ni fleurs ni couronnes.
Dons à l'enfance.
Cet avis tient lieu de faire-part.

78, rue des Moissons,
51100 Reims.
44, rue A.-L.-de-Jussieu,
29200 Brest.

– Françoise et Dominique Dupuy,
ses enfants,
Sa famille,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part de la disparition de

Mme veuve Marcel MICHAUD,
née Jeanne, Clotilde Debise,

dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

L'inhumation aura lieu à Fontvieille (Bouches-du-Rhône) le mardi 20 octobre 1992. Bénédiction à l'église à 10 h 30.

Jeanne Michaud a dirigé pendant de longues années, avec son mari Marcel Michaud, la galerie Folklore, un des premiers foyers lyonnais de l'art contemporain.

16, rue Duperré,
75009 Paris.
47, rue de la Tour,
13990 Fontvieille.

– Delphine Porquet,
sa filleule,
M. Gérard Porquet et sa famille,
Mme Colette Harmand et sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Charles MINASSIAN,

survenu le 14 octobre 1992, à l'âge de cinquante ans.

La levée de corps aura lieu le jeudi 22 octobre, à 8 h 15, à la clinique d'Alleray, 2, rue Brancion, Paris-15e.

L'inhumation aura lieu à 9 h 30 au nouveau cimetière, avenue Claye, à Chelles (Seine-et-Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue Faidherbe,
94160 Saint-Mandé.

– Nous avons la douleur de faire part du décès de

Charles MINASSIAN,

survenu le 14 octobre 1992, dans sa cinquante et unième année, des suites d'une longue maladie.

Les obsèques auront lieu jeudi 22 octobre, à 9 h 30, au nouveau cimetière de Chelles (Seine-et-Marne).

Ses amis se réuniront à l'Ecole Estienne, 18, boulevard Auguste-Blanqui, le vendredi 23 octobre, à 11 heures.

Remerciements

– Le Père provincial de la Compagnie de Jésus,
Les communautés jésuites de la rue de Grenelle,
Le rédacteur en chef,
Et les membres de la rédaction d'*Etudes*,
remercient chaleureusement toutes les personnes qui ont manifesté leur sympathie à l'occasion du décès du

Père Joseph THOMAS.

Anniversaires

– En mémoire de

M. Marc ZYSMAN,

décédé le 19 octobre 1989.

De la part de sa compagne, Irène Spiro.

Messes anniversaires

– Une messe sera célébrée à la mémoire du

général d'armée aérienne
Martial VALIN,
compagnon de la Libération,

ainsi que pour

les aviateurs et les parachutistes de la France libre,

en la chapelle de l'Ecole militaire, place Joffre, le jeudi 22 octobre 1992, à 18 h 30.

Manifestations du souvenir

– La réunion annuelle à la mémoire de nos chefs et de nos camarades disparus aura lieu le jeudi 22 octobre, à 19 heures, au siège des

Eclaireuses et Eclaireurs israélites de France.

27, avenue de Ségur,
75007 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du «Carnet du Monde», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 17 octobre 1992 :

UN DÉCRET

– No 92-1151 du 15 octobre 1992 modifiant le livre II du code rural et concernant le permis de chasser et l'indemnisation des dégâts de grand gibier.

DES ARRÊTÉS

– Du 14 octobre 1992 modifiant l'arrêté du 22 avril 1969 portant création d'une commission administrative paritaire compétente à l'égard de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale;

– Du 16 octobre 1992 portant constatation de l'état de catastrophe naturelle.

هكذا من الاصل

SPORTS

RUGBY : l'Afrique du Sud bat la France, 20-15

L'intelligence du jeu en moins

Les Springboks demeurent la seule équipe de rugby au monde à n'avoir jamais perdu en France : pour leur premier test-match à l'étranger depuis leur retour sur la scène internationale, samedi 17 octobre à Lyon, ils ont battu les Français, inexistants pendant cinquante minutes, 20-15. Les coups de pied de leur ouvreur Naas Botha ont fait la différence entre les deux camps qui ont inscrit deux essais chacun.

LYON

de notre envoyé spécial

Dans leurs plus noirs cauchemars, les rugbymen français avaient peut-être envisagé une défaite contre les Sud-Africains. Sans doute ressassaient-ils alors les anecdotes de leurs glorieux anciens. Ces histoires de guerre de tranchées pour quelques mètres de pelouse, d'affrontements titanesques avec des mastodontes verts. Les France-Afrique du Sud de légende se résument invariablement à des récits de plaies et de bosses. Dans le grand bestiaire du rugby, le Springbok n'a jamais été animal réputé pour sa finesse. Il est, depuis toujours, connu pour s'épanouir dans l'obscurité des regroupements, pour se nourrir de chocs rugueux, *a fortiori* depuis qu'il a été enfermé dans la cage de ses frontières, pour cause de boycottage international. Certains matches de la tournée française ont montré que la violence était devenue un alibi pour leur splendeur perdue, un moyen de croire encore dans les vertus physiques d'un jeu blanc menacé.

Las, dans le stade de Gerland, les Français n'ont été ni martyrisés par les plaquages sud-africains, ni hachés menu dans les regroupements, ni brutalisés lors de rixes aussi peu discrètes qu'impunies. Ils ont échoué dans le seul combat qui leur semblait gagné d'avance, le seul domaine du jeu qui n'avait pas dû tourmenter leurs dernières nuits : celui de l'intelligence. Ils attendaient, avec crainte et dédain, des rustres musclés, ils se sont retrouvés face à des adversaires roublards qui savaient composer avec leurs maigres qualités. Les joueurs français pouvaient gagner de mille manières différentes, ils ont réussi à trouver la seule recette infaillible pour perdre ce test-match.

En cinquante minutes, ils ont récité, comme autant de leçons à peu près refoulées jusque-là, tous les trucs pour s'incliner dans une rencontre internationale. A la tête vide des premiers instants a succédé une longue apathie. La surprise de voir les adversaires se dérober au combat attendu a cédé la place à l'incapacité de s'adapter à la nouvelle donne du jeu adverse. Les bleus parvenaient à restituer l'exact négatif de ce qu'ils auraient dû faire. Ils semblaient entrer dans une nouvelle ère glaciaire, tandis que les Sud-Africains se réchauffaient après leur long engourdissement.

C'est dans le creux du jeu français que les Springboks ont eu l'astuce de construire leur victoire. Grâce aux coups de pied au cordeau de leur géomètre, Naas Botha. Grâce au gros œuvre, sans aucun génie, de leurs solides maçons, ils ont su bâtir les fondations de leur succès sur l'amoncellement d'erreurs françaises, sans avoir à créer quoi que ce soit – ils en semblent d'ailleurs encore largement incapables.

Pour les Français, menés juste après la mi-temps de dix-sept points, le reste ne tenait plus que du regret. Car les joueurs ont eu le temps de se donner des remords en trente minutes, en prenant enfin leur rugby dans le bon sens, en se prouvant de quelle manière il aurait fallu jouer. Les percées des trois-quarts ont montré que les Springboks n'étaient pas devenus subitement des spécialistes de la défense.

Il était beaucoup trop tard : les Sud-Africains, écrasés chez eux par les Néo-Zélandais et les Australiens, ne laisseraient plus passer l'occasion de gagner leur premier test-match depuis leur retour sur la scène internationale et de préserver leur invincibilité séculaire sur la terre de France.

Le sélectionneur national, Pierre Berbizier, confie volontiers que son groupe prend ses racines dans deux défaites emblématiques qui remontent au dernier Tournoi des cinq nations. Contre l'Angleterre, c'est la discipline qui avait connu une déroute, avec deux expulsions; contre l'Ecosse, c'est le *french flair* des trois-quarts qui avait été porté disparu. Pierre Berbizier pourra désormais transformer ce tableau en triptyque, et ajouter une nouvelle grosse difficulté au catalogue de ses soucis. Car le test-match de Lyon risque de rester dans l'histoire comme une débâcle sans précédent du sens tactique, le révélateur du manque de maturité et de maîtrise de l'équipe de France.

« Les joueurs ont mis plus d'une mi-temps à s'adapter au dispositif tactique de l'adversaire pourtant facilement identifiable », expliquait Robert Paparemborde, le responsable des équipes de France. Dans les rangs sud-africains, le capitaine Naas Botha s'est chargé de souligner quel joueur manque actuellement à l'équipe de France : un stratège, un homme solide pour prendre la responsabilité du jeu.

Qui pourrait, dans l'équipe de France, prendre ce recul nécessaire pour infléchir le jeu, et éviter ainsi des pertes de conscience aussi longues? Le troisième ligne Marc Cécillon est devenu capitaine lors de la tournée mitigée en Argentine, faute de mieux. *« C'est un avant de devoir,* selon les termes pudiques de Jo Maso, le responsable des lignes arrière, *qui n'est pas idéalement placé pour réfléchir sur la tactique »*. Ainsi, à Lyon, Cécillon ne semble pas s'être posé la question de remplacer le botteur, Sébastien Viars, victime d'échecs à répétition. Aubin Hueber, le demi de mêlée, en est encore à prendre ses marques à un poste où *une longue tradition française veut* que l'on soit constamment mis en balance avec un concurrent. Quant à l'ouvreur Alain Penaud, qui a inscrit les deux essais du match, il porte une grosse part de la responsabilité de l'impuissance collective de son équipe pour n'avoir pas su varier suffisamment le jeu. A vingt-trois ans, il est également en plein apprentissage.

« Pour l'instant, je manque effectivement d'un relais sur le terrain », reconnaissait Pierre Berbizier. Le sélectionneur ne souhaitait pas cependant entendre parler d'un *« problème de communication »* au sein de son équipe. Il y a moins d'un mois, ce terme avait été utilisé par Robert Paparemborde, son supérieur hiérarchique, pour critiquer la manière employée pour évincer certains anciens joueurs. Au-delà des difficultés d'effectif de l'équipe de France, le rugby français est confronté à des tiraillements au sein de sa fédération, depuis le départ d'Albert Ferrasse. Et les hommes qui encadrent les équipes nationales semblent connaître au moins autant de difficultés à se répartir les tâches que les joueurs sur le terrain.

JÉROME FENOGLIO

ATHLÉTISME : les 20 Kilomètres de Paris

Paul Arpin regonflé

Le Français Paul Arpin et le Marocain Mohamed Mourhit ont gagné *ex aequo*, dimanche 18 octobre la quatorzième édition des 20 Kilomètres de Paris qui a rassemblé plus de vingt-deux mille participants. Après sa deuxième place dans le Paris-Versailles et une victoire à Rosny-sous-Bois il y a deux semaines, le Savoyard semble avoir retrouvé le niveau qui lui avait permis d'être champion de France de cross-country à la fin des années 80.

Il y a trois mois, Paul Arpin a quitté Paris. Ancien champion de France de cross-country (de 1987 à 1989), le Savoyard était monté il y a deux ans dans la capitale pensant qu'il pourrait y progresser encore. Las, il n'a jamais supporté la grisaille parisienne. Sur les bords de la Seine, Paul Arpin était patraque, toujours taquiné par des ennuis de santé. Ses jambes ne supportaient pas le bitume, ses tendons étaient mal fichus. Il n'arrivait plus à monter sur les podiums dont il avait été coutumier.

Paul Arpin s'en est allé recouvrer la santé dans son pays natal, à Aix-les-Bains. A trente-deux ans, il est revenu courir là où il avait fait ses premières foulées de champion : dans les pâturages de la Tarentaise, où, enfant, il détalait derrière les chèvres de son père. Aujourd'hui, Paul Arpin est plus serein, derrière son éternel et doux sourire. L'air des cimes l'a regonflé. Et il a trouvé une certaine stabilité : enquêteur contractuel depuis le 1er octobre, il va pouvoir s'entraîner pendant trois ans avant d'intégrer les rangs de la police nationale.

Paradoxe, c'est dans la région parisienne qu'il revient ainsi au sommet d'une forme qu'il croyait définitivement perdue. Deuxième lors du Paris-Versailles, vainqueur des 10 Miles de Rosny-sous-Bois il y a deux semaines, il a terminé dimanche 18 octobre les 20 Kilomètres de Paris premier *ex aequo* avec le Marocain Mohamed Mourhit (victime d'une erreur d'aiguillage sur la ligne d'arrivée alors qu'il était au coude-à-coude avec le Français, celui-ci a été repêché par les commissaires de la course).

Il est vrai que le nouveau parcours des 20 Kilomètres de Paris était favorable à Paul Arpin. Au lieu de battre le pavé du centre de la capitale, les vingt-deux mille participants s'engouffrent sous les frondaisons du bois de Boulogne afin de limiter les problèmes de la circulation. Voulu par la préfecture de Paris, ce changement a fait le bonheur du Savoyard : *« Cela vaut mieux pour moi, les pavés du centre ville, cela me secoue trop »*, plaisante-t-il.

Dimanche, il faisait un temps idéal pour ce montagnard. Il a quasiment mené la course de bout en bout, lançant de nombreuses attaques, avalant les côtes dans un souffle et imposant un grand train au peloton des dix coureurs restés dans son ombre sans jamais prendre de relais. Sur la ligne d'arrivée, la joie timide de Paul Arpin le revenant faisait plaisir. *« J'ai retrouvé les mêmes sensations qu'en 1987. La Savoie me réussit décidement. »* Pourquoi alors, ces succès parisiens? *« Lorsque je reviens à Paris pour une journée. Je me dis « ça va », ne t'inquiète pas. Tu reprends l'avion demain matin. »*

BÉNÉDICTE MATHIEU

Les résultats

FOOTBALL

Championnat de France
Première division
(Onzième journée)

*Caen et Nîmes	2-2
*Lille b. Toulon	1-0
*Valenciennes b. Le Havre	4-1
*Paris-SG et Lens	1-1
*Toulouse et Lyon	0-0
Nantes b. *Marseille	1-0
*Saint-Etienne b. Bordeaux	2-1
Monaco b. *Sochaux	2-1
*Strasbourg et Auxerre	1-1
*Montpellier b. Metz	1-0

Classement : 1. Nantes, 18 pts; 2. Paris-SG, 17; 3. Auxerre, 15; 4. Monaco et Marseille, 14.

Deuxième division
(Onzième journée)
GROUPE A

*Alès b. Martigues	3-0
*Nancy b. Créteil	2-1
Charleville b. *Valence	2-1
*Nice et Ajaccio	2-2
*Cannes et Mulhouse	0-0
*Louhans-Cuiseaux et Epinal	2-2
*Annecy et Perpignan	0-0
*Sedan b. Istres	3-0
Rodez b. *Bastia	1-0

Classement : 1. Martigues, 16 pts; 2. Sedan, 14; 3. Bastia, Istres et Mulhouse, 13.

GROUPE B

*Rouen et Le Mans	0-0
*Amiens et Rennes	2-2
*Angers b. Châteauroux	2-1
*La Roche-sur-Yon et Tours	3-3
*Ancenis b. Lorient	1-0
*Guingamp b. Gueugnon	2-1
*Laval et Beauvais	0-0
*Niort et Red Star	1-1
*Bourges b. Dunkerque	6-0

Classement : 1. Rouen, 18; 2. Angers et Niort, 16; 4. Beauvais, 15; 5. Rennes, 14.

BASKET-BALL

Championnat de France
Première division
(Septième journée)

*Limoges b. Pau-Orthez	84-76
*Levallois b. Racing PSG	78-86
*Villeurbanne b. Montpellier	91-88
*Cholet b. Châlons	92-76
*Roanne b. CRO Lyon	89-84
*Dijon b. Le Mans	87-80
*Antibes b. Gravelines	69-65

Classement : 1. Limoges, 14 pts; 2. Cholet et Racing PSG, 13; 4. Antibes, 12; 5. Gravelines, Pau-Orthez et Villeurbanne, 11; 8. Le Mans et Levallois, 10; 10. Montpellier et Châlons, 9; 12. CRO Lyon, Dijon et, 8.

CYCLISME

Tour de Lombardie

Tony Rominger a remporté, samedi 17 octobre, le Tour de Lombardie. Le coureur suisse précède les Italiens Claudio Chiappucci et Davide Cassani. L'Allemand Olaf Ludwig conserve la tête du classement général de la Coupe du monde. Contraint à l'abandon, le Français Laurent Jalabert, rétrograde de la deuxième à la quatrième place. L'ultime épreuve de la Coupe du monde, un contre-la-montre individuel, se disputera samedi 24 octobre à Palma de Majorque.

AUTOMOBILISME : un entretien avec Jean Todt

Peugeot s'interroge sur son avenir en compétition

Dernière manche du championnat du monde des voitures de sport, les 500 kilomètres de Magny-Cours (Nièvre), courus dimanche 18 octobre, devaient permettre à Peugeot de fêter les deux titres des constructeurs et des pilotes (Yannick Dalmas et Derek Warwick). Avec moins de dix mille spectateurs, dont cinq mille invités, principalement par Peugeot, et huit voitures seulement au départ, c'est plutôt une atmosphère d'enterrement dans la plus stricte intimité qui a entouré le doublé des 905 pilotées par le Français Philippe Alliot et l'Italien Mauro Baldi, qui ont précédé de deux tours leurs jeunes coéquipiers Christophe Bouchut et Eric Hélary. Après l'annulation pour 1993 de ce championnat créé en 1953, Jean Todt, directeur de Peugeot Talbot Sport, examine, dans un entretien accordé au* Monde, *les différentes hypothèses qui peuvent permettre au constructeur français de demeurer au plus haut niveau de la compétition automobile. La décision devrait être prise avant la fin de 1992.

MAGNY-COURS

de notre envoyé spécial

« En remportant les 24 Heures du Mans et le championnat du monde des voitures de sport, Peugeot a atteint son objectif sportif, mais avez-vous fait le bon choix en optant pour cette discipline sportive fin 1988?

– Si, à cette époque, on nous avait dit que, fin 1992, il y aurait aussi peu de voitures et qu'il faudrait arrêter le championnat, il est évident que nous aurions fait un autre choix. Nous avons été trompés sur la marchandise qu'on nous promettait, mais ce n'est pas uniquement le fait de la FISA (Fédération internationale du sport automobile) ou de M. Ecclestone (responsable de la promotion des championnats du monde).

– Selon vous, où se situent les responsabilités dans la faillite d'une discipline héritière des épreuves d'endurance qui, dans les années 50 ou 60, étaient plus populaires que la formule 1?

– Dans ce constat de faillite, il faut sortir Le Mans, qui reste une épreuve exceptionnelle avec plus de cent cinquante mille spectateurs cette année et une course magnifique malgré un plateau insuffisant. Les acteurs conditionnent aussi la qualité d'un spectacle. S'il y avait eu huit constructeurs avec deux voitures, comme on pouvait le penser lorsque la relance des voitures de sport a été décidée, nous aurions eu d'autres moyens de pression sur la FISA ou sur les organisateurs. La FISA aurait-elle alors fait tous les efforts pour promouvoir ce championnat auprès des télévisions ou des autres médias? Je n'en suis plus sûr.

– Bernie Ecclestone avait-il trop d'intérêts en formule 1 pour prendre le risque de promouvoir une discipline concurrente?

– Je ne veux pas entrer dans cette polémique.

Peut-être les 24 Heures du Mans en 1993

– La décision de ne pas reconduire le championnat n'était pas inévitable?

– A partir du moment où Toyota a annoncé son intention de renoncer au championnat, nous ne pouvions pas continuer. Ajouter quelques GT au plateau n'aurait rien changé. Pour qu'il y ait course, il faut des voitures équivalentes. Nous voulons nous battre contre des grands constructeurs pour valoriser nos résultats. Le seul débouché possible, c'est Le Mans. Est-ce que les organisateurs des 24 Heures de Daytona ou des 12 Heures de Sebring voudront profiter de la situation? Des organisateurs japonais pourraient aussi se mettre sur les rangs. Si ça débouchait sur quatre ou cinq épreuves de vingt-quatre heures, des constructeurs pourraient être intéressés. Tout reste à faire, mais c'est une ouverture qui n'est pas impossible à mes yeux.

– Les retombées du titre en voitures de sport sont-elles comparables avec celles des deux titres en championnat du monde des rallyes (1985 et 1986)?

– Il est impossible de faire des comparaisons à plusieurs années d'intervalle dans des disciplines différentes. Quand je suis entré chez Peugeot en 1971 comme coéquipier, il n'y avait même pas de programme. Aujourd'hui, je lis que Peugeot devrait aller en formule 1. Que Ron Dennis (McLaren) s'intéresserait à notre moteur. Grâce aux capacités de notre équipe et à l'implication de l'entreprise, nous avons montré que nous pouvions gagner partout où nous nous sommes engagés, en rallyes, en rallyes-raids ou en voitures de sport. La compétition nous a, surtout, beaucoup apporté en termes d'image, de crédibilité, de motivation au sein de l'entreprise, depuis les ingénieurs jusqu'au réseau de vente. Tout ça n'a pas de prix.

– La compétition est-elle devenue indispensable à Peugeot?

– C'est évident que la compétition apporte un « plus ». Surtout pour un constructeur comme Peugeot, qui est le seul avec Ferrari à concevoir moteur et châssis.

– Cette volonté de tout maîtriser ne pourrait-elle pas constituer un obstacle à votre venue en formule 1 si on considère les budgets que cela entraînerait?

– Dans un budget de compétition, il ne faut pas considérer le brut, mais le solde. Un constructeur qui ne fait qu'un moteur n'a que des dépenses. Un constructeur généraliste a aussi des recettes. Il y a les prix, qui sont plus ou moins importants selon les disciplines, et le châssis peut servir de support publicitaire. Se limiter à un rôle de motoriste est avant tout un choix technique et sportif pour un grand constructeur.

– Quels sont les choix qui restent à la direction d'Automobiles Peugeot après la suppression du championnat des voitures de sport?

– La formule 1, les rallyes, Le Mans et les courses qui pourraient éventuellement y être associées, ou la suspension de nos activités sportives au plus haut niveau.

– Les réserves que vous aviez exprimées ces dernières années sur la formule 1, où on parle surtout des pilotes, et sur les voitures de rallye, trop proches de la série pour faire rêver les spectateurs, ne vous placent-elles pas dans une impasse?

– Ces critiques étaient relatives à notre engagement en voitures de sport. C'est vrai que le plateau réduit du dernier rallye de San-Remo me laisse pensif. Ce que je regrette le plus, en formule 1, ce n'est pas qu'on parle beaucoup des pilotes. Ce serait à nous d'adapter notre communication. Ce qui me gêne le plus, c'est qu'il n'y ait pas suffisamment de grands constructeurs. C'est qu'il y ait des sociétés qui font des pull-overs et qui sont considérées comme des constructeurs d'automobiles.

– Les 24 Heures du Mans seront-elles à votre programme en 1993?

– C'est notre seule possibilité de courir en 1993, mais la décision n'est pas encore prise. Nous poursuivrons notre travail et les essais avec la 905 pour être prêts à cette éventualité.

– Dans quels délais pourriez-vous vous engager dans d'autres disciplines?

– Notre équipe peut se reconvertir pour 1994. Aujourd'hui, nous avons déjà un bon moteur, conçu pour faire 500, 1 000 ou 5 000 kilomètres. Si demain nous le mettions sur une monoplace, je ne dis pas que nous pourrions gagner, mais, dès le premier jour, il serait loin d'être ridicule. Certaines technologies que nous avons développées pour la 905 seraient aussi transposables sur la formule 1.

– Quelle serait votre base de départ pour un programme en championnat du monde des rallyes?

– La 405 turbo 16 à quatre roues motrices que nous venons de présenter au Mondial de l'automobile est la plus compatible avec les règlements du groupe A. Mais comme ces règlements ont été prorogés jusqu'à fin 1997, nous pourrions aussi travailler sur une nouvelle voiture qui sortirait fin 1994 ou en 1995.

– Vous imaginez-vous ailleurs qu'à la tête de Peugeot Talbot Sport (PTS) si, par exemple, le choix de la direction d'Automobiles Peugeot ne correspondait pas à celui que vous souhaitez?

– Je me vois très bien rester chez Peugeot, même si la décision d'arrêter la course était prise. Ce qui m'intéresse, c'est l'intérêt de l'entreprise. Je ne suis pas seul concerné. PTS représente deux cent trente personnes, dont cent cinquante qui travaillent sur la 905. Si un choix de compétition est pris, il me conviendra. Je n'aurai pas d'états d'âme, même si certains défis peuvent me plaire plus que d'autres.

– Après votre réussite en rallyes, en rallyes-raids et en voitures de sport, l'ultime défi ne serait-il pas de faire vos preuves en formule 1?

– Peut-être, mais aujourd'hui, ce n'est pas une priorité pour moi. »

Propos recueillis par
GÉRARD ALBOUY

Paul Arpin regonfl

avenir en compéti

CULTURE

THÉATRE

Quand Gorki se souvient

La mémoire tempère le froid des taudis

LES BAS-FONDS
à Mogador

Maxime Gorki a donné, avec *les Bas-Fonds*, une œuvre un petit peu équivoque. Elle n'est pas nette, directe, «combattante», comme *la Mère*. Elle n'est pas non plus une composition scénique calmement maîtrisée, comme *les Estivants*. L'ambiguïté des *Bas-Fonds* tient peut-être au fait que Gorki, pour l'écrire, revoit des choses de son enfance; et revoir l'enfance, c'est pas mal la changer. Valery Larbaud a bien décrit cela, dans son *Journal*.

Gorki nous montre un taudis de sous-prolétaires, en Russie tsariste. Une cave. La boue et la crasse. Des mendiants, un voleur, un alcoolique. Des loques. Et l'un des troglodytes, posément, dit : *«Je vous regarde, mes enfants, et je me dis : Ah! l'heureuse vie qu'ils vivent!»* C'est que Gorki met, dans sa cave, un courant d'air, un allant, pas vraiment des accès de gaîté, mais presque. Et il subsiste une résistance, une volonté. Les femmes, surtout, continuent à faire front.

Robert Hossein, le «grand loup de la nostalgie slave», aime beaucoup *les Bas-Fonds*. Il aime d'ailleurs tout ce qui est russe. Présentant, et ce n'est pas la première fois, la pièce, il met spontanément ses pas dans les pas de Gorki, puisque sa mise en scène est faite de souvenirs d'enfance aussi, souvenirs imaginaires, c'est-à-dire plus vrais que vrais.

Une touche de conte

C'est pourquoi le taudis que nous fait voir Hossein a tous les signes d'un taudis, meubles indistincts, chiffons, pas de lumière du jour... Mais il y a, sur les murs et dans l'air, une dominante de couleur chaude, une poésie tremblée à la Gustave Doré, qui, sans atténuer le moins du monde le degré de misère, met une touche de conte, comme si ces vies étaient rêvées – et Hossein rejoint peut-être, en cela, la *«mémoire oublieuse»* de Gorki. Décor et costumes ressemblent énormément à ceux de la création de la pièce en Russie, sauf les tenues des femmes, qui, chez Stanislavski, étaient plus soignées, plus «élégantes» même.

Dans le bon rôle de la pièce, celui du «mystique» Louka, sans doute évadé de Sibérie, Michel Robin est parfait, charmant, un peu drôle. Il se détache nettement de l'interprétation d'ensemble, plus naturaliste, d'ailleurs juste : Virginie Billetdoux, Corinne Dacla, Stephane Hénon... Plaisir de revoir, déguisés en habitués d'asiles de nuit moscovites, des figures des films de l'époque nouvelle vague, comme Henry Attal ou Dominique Zardi.

M. C.

▶ Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche 15 heures. Tél. : 48-78-04-04. Locathea : 42-72-48-48.

Bob Wilson à Gennevilliers

Avant *Einstein on the Beach*, spectacle légendaire, sommet de l'art wilsonien, voici *Docteur Faustus Lights the Lights* d'après Gertrude Stein, créé en avril dernier à Berlin par les jeunes comédiens de l'école Ernst-Busch (*le Monde* du 22 avril et du 17 septembre). Voici leur regard neuf, leur rencontre émerveillée avec le «langage» de Bob Wilson, fait d'images fantasmagoriques.

Voici leur découverte d'une géométrie en déséquilibre, d'un monde en apesanteur où la blague rencontre la poésie. Il y a des formes noires et blanches qui s'enchevêtrent, des ombres, des personnages qui se dédoublent, des phrases qui se répètent, des clins d'œil, et même, furtivement, de la tendresse.

Voici un spectacle-jeu qui entraîne sur des pistes trompeuses, qui allie la grâce et la gravité, qui sourit avant de se noyer dans le noir de la nuit.

C. G.

▶ Du 22 au 31 octobre à 20 h 30. Le 25 à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30.


ARCHIE KENT

MUSIQUES

Le poème du repentir

La délicate écoute du «Paradis et la Peri», oratorio de Schumann

Comme les alcools dont la publicité dit qu'il faut les consommer avec modération, *le Paradis et la Peri* est de ces oratorios qu'on ne saurait écouter aussi régulièrement que *le Messie ou la Création*. Les admirateurs les plus fervents de Schumann éprouvent un intérêt mêlé de tendresse à l'égard de cette œuvre singulière, mais avouent qu'elle souffre des inégalités de son inspiration. Seule la beauté des meilleurs moments rend supportable l'ennui feutré des autres. On a l'impression que Schumann s'endort en laissant courir la plume sur sa lancée, diluant des idées trop rares pour une fresque de cette ampleur.

Et pourtant, Wagner avait raison de féliciter le compositeur pour avoir trouvé, avant lui, la bonne forme, et sans doute la seule, selon laquelle le poème de Thomas Moore (extrait de *Lalla Rookh*) devait être traité. Le sujet imposait cette retenue, cette intériorité qui seules pouvaient rendre la progression intime de la Peri déchue dans la voie du salut. La goutte de sang d'un guerrier, mort pour défendre son pays et la liberté, ne lui ouvrira pas les portes du paradis; pas plus que le dernier souffle d'une amante fidèle. Seules les larmes d'attendrissement d'un pécheur endurci, devant la foi naïve d'un enfant, sauront satisfaire le Seigneur.

Pas question, donc, de rehausser la guerre d'un éclat séduisant, ni de parer le sentiment amoureux de charmes envoûtants. Il fallait garder pour la fin le sublime du repentir et la joie de la rédemption. En vrai romantique, Schumann a traité le sujet sans égard pour toute autre considération, et son orientalisme, à peine esquissé par quelques effets de percussions, reste avant tout spirituel. Amuser ou distraire l'oreille le soucie moins que de trouver l'expression juste et de s'y tenir coûte que coûte, au mépris même de l'attente légitime de l'auditeur.

L'interprétation de Marek Janowski, à la tête de l'Orchestre philharmonique, et des Chœurs de Radio-France, accentue ce côté taciturne, mélancolique, voire minimal de la musique, avec ferveur et un rien de compassion parfois. Les solistes sont un peu plus véhéments, le ténor surtout (Louis Gentile) qui donne cependant par moments l'impression de forcer ses moyens. Mais la voix de Pamela Coburn, parfois un peu couverte par l'orchestre, correspond bien, par sa souplesse et sa pureté, à celle de l'héroïne; enfin, dans des rôles plus épisodiques, Linda Finnie (l'ange) au grave somptueux, et Louis Landuyts (l'homme) contribuent à la haute tenue de l'exécution.

Les prochains temps forts du cycle Schumann organisé par le Théâtre musical de Paris-Châtelet, partiellement en coproduction avec Radio-France, seront les *Scènes de Faust* (le 29 octobre) et l'étrange *Requiem pour Mignon* (le 7 décembre). D'ici là, et jusqu'à la fin de décembre, on pourra écouter l'essentiel de la musique de chambre, symphonique et vocale, de Schumann : précieuse occasion de mieux connaître le plus secret des romantiques allemands.

GÉRARD CONDÉ

Sans saveur

De bons interprètes pour une pièce new-yorkaise médiocre

BRULEZ TOUT!
au Théâtre La Bruyère

Voici la dernière traduction sur une scène française d'une comédie américaine à succès, *Brûlez tout!*, du New-Yorkais Lanford Wilson, archétype de l'écriture dramatique américaine : c'est une peinture de caractère résolument contemporaine employant un vocabulaire le plus «moderne» possible, c'est-à-dire tenant compte de la brutalité en vogue, façon rap, en l'adaptant pour qu'il soit recevable par le plus large public.

C'est donc dans une avalanche de ce que le français traduit – mal – par un arsenal de grossièretés sans saveur que nous faisons connaissance avec une danseuse passée à la chorégraphie (Claire Nebout), un publicitaire homosexuel qui partage son loft (Roger Mirmont), un ami-amant écrivain et scénariste connu (François Berléand), trio amical dont la vie est bientôt bouleversée par l'irruption d'un gérant de pizza (Patrick Chesnais).

La pièce est le prétexte de variations malheureusement un peu lentes, étirées, sur l'amour fou – qui saisit le pizzaiolo à la vue de la ballerine, – sur la différence de classe – le pragmatique popu contre la bohème chic, – avec, dans la plus pure tradition new-yorkaise, une touche de psychanalyse et un soupçon de complexité : et si, sous des allures brutales, le héros cachait une hypersensibilité et une certaine poésie?

La pièce de Wilson n'est pas fameuse. Le metteur en scène, Stephan Meldegg, et ses interprètes la défendent pourtant avec une énergie incroyable. La distribution est irréprochable. Claire Nebout, habituée aux caméras de cinéma, fait ici des débuts sur les planches à un niveau inattendu d'aisance, de conviction et de subtilité. Elle est divinement belle, ce qui ne peut pas nuire. Allez, on prend les mêmes et on recommence, avec un texte, un vrai.

OLIVIER SCHMITT

▶ Du mardi au samedi à 21 heures. Matinées le samedi à 17 heures et le dimanche à 15 heures. Tél. : 48-74-76-99.

DANSE

Et encore une « Carmen »!

Onirisme digne de Dali, clins d'œil à la psychanalyse, la « Carmen » de Rafael Aguilar séduit le Palais des sports

Deux cents costumes, des dizaines de danseurs : c'est du grand spectacle, mais maîtrisé, fignolé, chacun danse, chante, joue avec l'air de croire à ce qu'il fait; même les petits rôles sont parfaitement justes.

Pas de temps morts, l'histoire rebattue de la belle gitane est habilement montée. La musique, par exemple : tous les grands airs de Georges Bizet sont «cités», mais jamais chantés en entier. Ils sont mêlés à des chants populaires ou des flamencos, aux guitares, aux palmas. On comprend tout de suite qu'il n'y a aucune prétention à vouloir faire de l'opéra. Mais plutôt une comédie musicale qui mélangerait les genres.

Le décor d'ouverture, d'esprit néo-classique, surprend. Il est composé d'une statue de taureau vaincu basculé au sol et d'une statue de toréro, nu comme un Apollon, muni d'une épée. Le ton est donné : le spectacle oscille entre symbolisme et réalisme, rêve et psychanalyse. On se croit dans un détail d'un tableau surréaliste de Dali. Le décor est signé Javier Manero.

Rafael Aguilar a une vision personnelle de ce personnage de femme qui, inventé par deux Français – Mérimée et Bizet – a su incarner l'Espagne. Une petite fille en blanc représente tout au long du ballet l'âme de Carmen enfant. L'innocence trop tôt perdue. Le chorégraphe traite son sujet avec fermeté : il s'agit de la *mise à mort de Carmen par la société*. En aucun cas la beauté ne suffit comme passeport social, sauf dans les romans à deux sous. Le prix à payer est souvent la mort. Le reniement de soi presque toujours.

Séduction de l'ambiguïté

Les danseurs, qui viennent de tous les horizons du flamenco et aussi du Ballet national d'Espagne, mêlent toutes les techniques. Les puristes crieront au scandale. En attendant, on ne s'ennuie pas. Et si le zapateado (battement percussif des pieds) est employé trop souvent pour indiquer la colère ou le combat, les scènes d'amour ne manquent pas d'audace. Tout y est permis ou presque. Comme dans les rêves.

Trinidad Artiguez, qui interprète en alternance le rôle principal avec Eva Moreno, est une belle Andalouse, une Carmen plus vraie que nature. Don José, Antonio Marquez, en fait trop. Surtout dans la scène de la prison : torse nu, il pourrait sans difficulté postuler pour une compagnie de body-builders californiens. Etrange scène parce que inattendue : celle du travestissement. Carmen danse avec un double masculin. Danseuse et danseur portent une robe orange et rouge, avec des soutiens-gorge pointus à la Jean-Paul Gaultier. Juan Hildalgo, avec ses bras comme des araignées, rend des points à Carmen : éternelle séduction de l'ambiguïté.

Fautes de goût? A la limite, parfois, sans jamais pourtant être vulgaire : Rafael Aguilar sait mettre sa sensibilité au service d'un spectacle grand public.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ Palais des sports, jusqu'au 25 octobre (le 24, matinée à 15 heures, le 25 à 14 heures et 17 h 30). Tél. : 48-28-40-48.

Eternel Grand-Guignol

Entre terreur et parodie, un difficile équilibre

LA CAVE DE L'EFFROI
à Suresnes

Depuis des lustres, le Grand-Guignol a délaissé la scène pour l'écran – où il prend volontiers le nom de «gore», – demeurant soumis aux mêmes lois, entrant dans les mêmes schémas tout en outrances, à vrai dire peu variés : folie, tripes à l'air, sexe sadique et carton-pâte. La peur, ici, est primitive, entièrement irrationnelle, et se cache derrière le rire – comme un cauchemar d'enfant, consolé par une chanson maternelle. Le Grand-Guignol marche sur un fil ténu entre terreur et parodie.

Peut-être à cause de l'outrance et de l'irrationnel, le genre ne sied guère – ou ne sied plus – aux Français. Au cinéma, *Baby Blood* d'Alain Robak (prix du Festival d'Avoriaz en 1989) fut une exception. Mais il y a actuellement au théâtre Jean-Vilar de Suresnes *la Cave de l'effroi* de Gabor Rassov, dans la mise en scène de Pierre Pradinas.

Carton-pâte et toiles peintes

Rien ne manque : le savant diabolique qui, pour le compte d'un richissime grabataire rapetassé et libidineux, prélève les organes de fillettes tuées par ses deux sbires psychopathes. La femme du grabataire, vamp noir et rouge amoureuse du savant. Deux policiers pas futés et un inspecteur ripou. Le couple d'amoureux innocents : l'étudiant bien coiffé et la jeune fille blonde attachée et fouettée par le savant fou, lequel croit voir en elle un ancien amour. Plus un présentateur de télévision qui fait du reality show. Plus un vrai monstre.

Ponctuées de rires sardoniques et de hurlements affolés, les péripéties s'enchaînent sans faille dans le carton-pâte et les toiles peintes, au milieu des viscères gluants et des fumigènes. Les trucages sont irréprochables, les bruitages et les musiques, empruntés au cinéma, également. Le spectacle est donc délicieux. Il pourrait l'être davantage si les comédiens – à l'exception de Gabor Rassov, le présentateur de télévision, et de Marion Stalens, l'héroïne blonde et fouettée, qui obéissent avec conviction aux lois du genre – ne se laissaient aller à grossir le trait. Ils y sont entraînés par les gloussements du public. Dommage : quand les situations sont à ce point caricaturales, le plus efficace, pour la peur comme pour le comique, est de les jouer de manière imperturbable.

COLETTE GODARD

▶ Théâtre Jean-Vilar, jusqu'au 24 octobre à 21h. Tél. : 46-97-98-10.

«La fureur de danser»

L'Opéra Garnier a été livré pour deux jours, les 17 et 18 octobre, à la «Fureur de lire, fureur de danser». Une manifestation organisée par Martine Kahane, conservatrice de la bibliothèque-musée. Tous les éditeurs de livres de danse avaient répondu présent. Ils exposaient dans la galerie du Glacier.

Encore timide il y a cinq ans, l'édition de danse est en expansion. Elle aborde enfin la danse contemporaine et ses acteurs : éditions Dis/Voir, Bernard Coutaz, Chiron, Maisonneuve et Larose, Actes Sud. On a remarqué parmi les «beaux livres» un superbe *Satie et la danse* aux Editions Plume. Il est signé Ornella Volta, avec le témoignage de David Vaughan.

Le dimanche 18, le Palais Garnier était assiégé. Entrée gratuite pour découvrir la salle, le plafond de Chagall, pour écouter des danseurs et des chorégraphes lire des textes sur la danse. Brigitte Lefèvre, récemment nommée administratrice, a ouvert la séance en parlant d'écritures chorégraphiques. Jean Guizérix a lu du René Char, Wilfried Piollet du Andersen. Dominique Dupuy a cité un très beau texte du philosophe Michel Serres sur *«la danse comme diseuse d'inconscient»*.

Atmosphère de découverte : les spectateurs entrent, sortent, se promènent dans les galeries. Un bar est ouvert. Les étrangers, même ceux qui ne parlent pas français, ont l'air ravis de l'aubaine. Un jeune garçon, assis dans une loge, compose un poème en l'honneur de la danse qu'il récite à sa sœur.

D. F.

CULTURE

MUSIQUES

Ni star ni système

Amina joue les cultures sans frontières. A ses côtés, le producteur Martin Meissonnier. Entretien à l'occasion de la sortie de « Wa Di Yé », le deuxième album de la chanteuse tunisienne

La pochette est à la mesure de l'ambition : à dimension humaine, familiale. *«Ni seule ni bien coiffée»*, Amina y apparaît, au milieu de trois garnements tendrement joueurs et gentiment rebelles, *«en chef de bande, mais aussi en femme qui a des enfants»*. La photo a été prise sur une grande plage du Nord, à Berck. Après *Yalil* en 1990, voici *Wa Di Yé* (L'amour est unique), le deuxième album de la jeune Tunisienne.

Amina, fille de Carthage, chanteuse, actrice de cinéma, née d'une Tunisie moderne et cultivée, vient à point pour prouver la stérilité de certains one-man-show et la sécheresse de l'artiste entrant dans la gloire comme on s'enferme dans un corset. Il y a à ses côtés des figures rassurantes et complices, assumées et indispensables : les enfants, la mère (qui écrit pour elle des paroles de chanson en arabe), les copains musiciens, le mari, Martin Meissonier, producteur défricheur des musiques du continent noir (Fela, King Sunny Addé, Papa Wemba), patron de la meilleure émission musicale de la télévision française, « Mégamix » (aujourd'hui sur ARTE).

Amina assume, Martin explique : *«Nous sommes aujourd'hui dans une époque de glissements de terrain, où l'on va revenir à moins d'artifices.»* Ainsi Amina Annabi souscrit-elle au jugement des siens : le monde est partagé entre ceux qui veulent faire de la musique pour l'argent et ceux que le seul plaisir motive. En vingt ans d'installation du show-businness et d'impérialisme rock, les premiers ont tout cassé – la force des musiques populaires, le charme des mots fredonnés. Les seconds vont devoir redresser la barre avant effondrement total du désir public. *«Je voudrais aller dans un sens encore plus artisanal,* poursuit Amina. *Enregistrer mon prochain album chez moi, dans ma cuisine, par exemple. Epurer tout cela avec la même force que Tom Waits dans son dernier album, que j'adore.»*

L'esprit de famille, c'est aussi le mariage des genres, vouloir être *«une voix qui unit les musiques comme le ciel unit les étoiles»*. C'est Wasis Diop, guitariste sénégalais, Tony Allen, ex-batteur nigérian et leader du groupe de Fela, Zouhir Gouja, accordéoniste et musicologue tunisien, Joseph Racaille, compositeur français et indiscipliné parfait. Ou encore Nigel Kennedy, rencontré dans les couloirs des Victoires de la musique cet hiver, et candidat cet été à l'arrangement d'un titre *(Mammou Ayni)*. *«Il est arrivé au studio avec deux caisses de champagne et sans partitions. En quelques minutes, il a envoyé des envolées de violon...»*

De cette rencontre, le producteur (Martin) a gardé des murmures, bribes de conversation charmante (Lui : *«I'm not an angel.»* Elle : *«Be objective.»*) Le violoniste classique surdoué est reparti vers ses projets de rock n'roll (des reprises de Nick Drake), la chanteuse arabo-européenne vers le tournage de *la Nuit sacrée*, l'adaptation cinématographique du roman de Tahar Ben Jelloun par Nicolas Klotz.

« Plus de musique sans images »

Elle retiendra encore un autre souvenir, celui d'une promenade nocturne (Bastille-République) après avoir vu *Attache-moi*. Sur le trajet, pour remonter le moral d'un copain, triste d'on ne savait trop quoi, on improvise une comptine inspirée du film d'Almodovar. Cela devient *Atame*, attachement à la vie, et c'est sur le disque.

«Qui a envie d'acheter des disques aujourd'hui? demande Martin. *Il y a tellement de tout et n'importe quoi! On ne peut plus faire de musique sans images.»* Des images musicales, l'album en est donc rassasié. Bruits de vieux ressorts (échantillonnage emprunté au film *Delicatessen*) dans *Ma musique est cassée*, *«une phrase que j'ai entendue sur le marché d'Aligre, dite par un Africain qui tenait son petit poste de radio à la main...»*. Voix de muezzin pour *la Mauvaise Graine*. Engueulades de commères de marché, sirènes de police, *ney* arabe, accordéon, violons hindous ou arabes, derbouka, percussions wolof. Musique de transe zaïroise, chanson populaire du Sud maghrébin, un peu d'afro-beat, beaucoup d'arabesques. Quelle profusion!

Si Amina soigne son image dans ce tourbillon, c'est pour en souligner encore la douceur et l'indulgence. Simplement belle, Tunisienne bien dans sa peau, ni tiraillée par l'islam ou l'exil ni provocatrice, loin des conflits, mais très concernée (*Yanari* raconte l'arrivée en France d'un sans-papiers), elle incarne une arabité réussie, qui se passerait des frontières, des préjugés et des inégalités économiques. Première chanteuse arabe à avoir représenté la France au concours de l'Eurovision, en 1991, elle offre l'image positive du métissage culturel, mirage d'une possible intégration.

Heureuse et amoureuse, promotrice d'une société colorée où chacun trouve sa place, Amina assimile les bruits du monde urbain avec gourmandise. *«Ma grande source d'inspiration, c'est le marché d'Aligre. On y entend tout, on y voit toutes sortes de gens, c'est la vie.»* Et Martin, en écho : *«Il faudrait revenir aux petites scènes, aux concerts dans les restaurants, dans les cafés. Rendre à la musique de la rue sa dimension populaire.»* La suite des envies jumelées du couple, sur scène, au printemps prochain.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

► 1 CD Phonogram 512697.

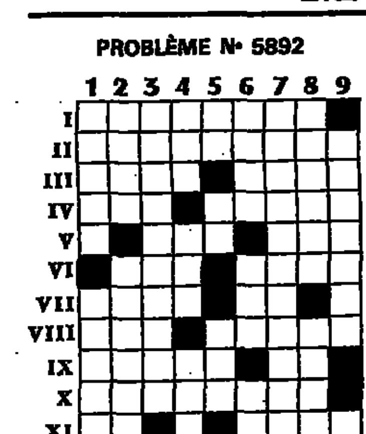
Un album trop rempli

Amina et Martin Meissonier se donnent le droit à l'erreur, et ce n'est pas le moindre de leurs charmes. De *Yalil* à *Wa Di Yé*, l'enrichissement est certain. Mais la profusion tue parfois l'effet. Pour un titre très réussi (*Digge*, ballade à consonances africaines, composée par Wasis Diop), deux autres pêcheront par excès d'indiscipline. Quand la voix d'Amina sait faire taire le reste, la séduction fonctionne (*Waadileh*, avec un chœur d'enfants, ceux des musiciens). Mais, malgré une volonté affichée d'accentuer la douceur du chant arabe, Amina manque encore parfois de maîtrise. Trop poussée, la voix déborde alors les contours d'une musique difficile à définir, ce fameux «télescopage des traditions» ... *Wa Di Yé* ne s'écoute pas d'une traite. Il faut en repérer les promesses titre par titre, en saluer l'envie d'innover, de casser les structures ambiantes, jusqu'à refuser les *remix* exigés par les multinationales dans leur stratégie de vente de pays à pays. Des accents arabo-andalous d'*Atame* aux répétitions et aux sons samplés de *I Guluness* (belle chanson anti-voile composée par la mère d'Amina), l'album prend quelquefois l'allure d'un labyrinthe, dont seule la chanteuse pourra un jour nous indiquer la sortie grâce à une fraîcheur innée.

V. Mo.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5892



HORIZONTALEMENT

I. Bouge s'il est mal tenu. – II. Un homme qui entretient les parcs. – III. Qui a été trop touché. Souvent tout petit quand il est muet. – IV. Déesse. Ce qu'est parfois une fuite. – V. Fut le témoin d'une grande précipitation. Reçoit un boulin. – VI. Causent des outrages. On peut y aller pour des prunes. – VII. Se fait voir comme un ver. Note. – VIII. Vivait avec le premier venu. Qui n'accroche pas. – IX. Comme une station où l'on développe le tourisme rural. Lettre. – X. Qui risquent d'exploser. – XI. Conjonction. Qui devraient être remplacés.

VERTICALEMENT

1. N'est pas très pur à la cuisine. Pli sur le tapis. – 2. Etat sur le golfe. A une allure de marquise. – 3. Une femme à qui on peut demander des faveurs. – 4. Période. Armée. Travail qui demande du discernement. – 5. Pronom. Préposition. Circule à l'étranger. – 6. Coule dans les Landes. Elément d'un cercle. En France. – 7. Recherchés par ceux qui veulent avoir le dernier mot. – 8. Peut se faire traiter de perroquet. Pas d'Italie. – 9. Quand on la perd, il n'y a plus aucune réserve.

Solution du problème n° 5891

Horizontalement

I. Aide. Plâtre. Cap. – II. Enucléation. Aïe ! – III. Revues. Trieur. – IV. Axe. Génies. Tito. – V. Titre. Ifs. Pe. AP. – VI. Is. Arase. Hase. – VII. Otages. Thot. Saï. – VIII. Navette. Otent. – IX. Ni. Errant. Bibi. – X. Top. Erines. EEE. – XI. Menuiserie. NL. – XII. Us. RD. Seines. – XIII. Agité. Œta. – XIV. Eu. Œillades. Tu. – XV. Transfusion. Sel.

Verticalement

1. Aération. Muset (ménestrel). – 2. Inexistantes. Ur. – 3. Duvet. Avion. – 4. Ecu. Rage. Purgon. – 5. Légèreté. Idies. – 6. Pèse. Astres. Tif. – 7. La. Nis. Erre. Elu. – 8. Attifet. Airs. LS. – 9. Tirés. Honni. Haï. – 10. Rois. Hottées. Do. – 11. ENE. Pâte. SSE. En. – 12. Utes. NB. Ios. – 13. Cari. Estienne. – 14. Ai. Ta. Belette. – 15. Pédophilie. Saül.

GUY BROUTY

ARTS

Travaux de plume

George Sand artiste peintre? C'est l'objet d'une exposition-fleuve

Que faisait George Sand quand elle n'écrivait pas de romans, ne rédigeait pas de lettres, ne tenait pas salon, ne vagabondait pas dans *le Berry ou les Pyrénées, ne changeait* pas d'amant et ne faisait pas l'éducation de la nation? Elle faisait des aquarelles. Comme elle avait le pinceau guère moins prolifique que la plume, elle faisait *énormément d'aquarelles, des* quantités vraiment considérables, sur n'importe quel sujet et n'importe quel bout de papier. Et comme elle avait quelque soin de sa gloire posthume et n'estimait *pas ses croquis indignes d'y contribuer*, il en reste encore beaucoup.

Il en reste tant que Pierre Belfond – rien de ce que dessinent les écrivains en rêvant ou en téléphonant ne lui est étranger – a pu sans peine en garnir les murs de sa vaste galerie. Ils sont très élégamment disposés en panneaux cruciformes, et l'effet d'ensemble est très réussi. De plus près, c'est autre chose, car la bonne madame Sand peignait comme elle écrivait, vite, très vite, sans se corriger et avec une assurance qui pourrait passer de temps en temps pour de la prétention. Si elle ne se risquait guère dans l'art du portrait, elle s'ébattait dans le paysage avec beaucoup d'énergie. Châteaux hugoliens et ruiniformes, palmiers et pyramides qui eussent fait rire Flaubert, visions exotiques, campagnes berrichonnes et paysages de fantaisie nés des hasards d'une coulure ou d'une bavure, elle pratiquait tous les genres. Rien ne la rebutait, ni les déserts d'Amérique où un boa colérique rampe entre les cactus, ni *les Esquimaux allant entre les* igloos dans un traîneau tiré par des caribous – rien moins..

A la fin de sa vie, elle se spécialisa dans ce qu'elle appelait des dendrites, des gouttes de gouache déposées par une éponge et dont elle exploitait ensuite les ressources, inventant des falaises, des nuages, des tempêtes et des feuillages. Qu'en dire, sinon que l'ima*gination souffre d'être réduite à* une méthode?

Dans son enfance, alors qu'elle s'épuisait à apprendre les procédés du dessin tel qu'il s'enseignait, sa grand-mère lui avait donné d'étranges et imprudents conseils. *«J'ai toujours entendu dire que dessiner à l'estompe ne valait rien,* lui écrivait-elle, *que c'était un petit genre très borné et qui privait des moyens de dessiner largement et de faire de grands effets. Crains, ma fille, d'affaiblir le talent que t'a donné la nature, commence par le plus difficile, l'aisé vient tout seul.»* Le difficile n'est pas venu, et l'aisé non plus.

PHILIPPE DAGEN

► La Galerie, 9, rue Guénégaud, 75006 Paris. Tél. : 43-54-85-85. Jusqu'au 14 novembre.

La quadrature du cercle

MARC ROSENSTIEHL

à Bercy

On pouvait s'attendre au pire, dans ce bâtiment charmant, mais délabré, au fond d'un terrain déjà sillonné de pelleteuses : celui des locaux de la Maison Fanton, un des derniers négociants en vin encore présent à Bercy. Marc Rosenstiehl a su saisir la poésie d'un lieu condamné : d'autres le firent avant lui, mais ses cônes de sable tamisé, d'où émergent pare-brise et vitres transparentes, jouent tellement de la vétusté de l'endroit, parfois recrépi pour la circonstance, qu'on peut parler de réussite tant il est rare de voir une installation contemporaine s'insérer aussi intelligemment dans un site.

L'exposition «Sable cru - sable cuit» part d'une idée simple : associer à une matière à l'état brut son dérivé industriel, mêler l'écologie à l'artefact. Le procédé n'est pas plus complexe : Rosenstiehl laisse couler du sable en un point déterminé d'une vitre posée verticalement. Il se forme naturellement une section de cône et un cercle d'autant plus précis que le sol est plan. Carré de verre et cercles de sable, mais aussi contrastes de matières, le lisse et le poudreux, le transparent et l'opaque.

Le principe permet d'infinies variations, selon la nature du sable, de la vitre, ou le choix du point de versement. Intelligence, sensibilité : Rosenstiehl eût pu multiplier ses cônes *ad nauseam*, il a préféré en construire juste assez pour nous donner un aperçu des possibilités de ses châteaux de sable et *nous laisser quelques regrets*, aggravés par le caractère éphémère de l'installation et du lieu qui l'accueille.

HARRY BELLET

► Maison Fanton, entrepôt du Grand-Bercy, 14-16, cour Louis-Proust, 75012 Paris. Tél. : 44-68-94-13. Jusqu'au 2 novembre.

AGENDA

MUSIQUE

CONCERTS

AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). Melos Quartett : 19 h *mer., jeu., sam., dim., lun. Beethoven.*

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Trio Guarneri : 12 h 45 mer. Suk, Dvorak Andrea Rose, Susan Manoff : 12 h 45 ven. Soprano, piano. Haendel, Dvorak, Rodrigo, Gurney, Moore Ensemble InterContemporain : 20 h 30 ven. Françoise Pollet (soprano), Pierre-Laurent *Aimard, Florent Boffard (piano), Jean-*Guihen Queyras (violoncelle), Pierre Boulez (direction). Webern, Ligeti.

CONSERVATOIRE SERGE-RACHMANINOV (47-23-51-44). Jean-Claude Dewaele, Bruno Belthoise : 20 h 15 mer. Alto, piano. Bach, Quentin-Saulnier, Schubert.

EGLISE DE LA MADELEINE. Sinfonietta de *Paris : jusqu'au 22 octobre.* 20 h 30 mer., jeu. Dominique Fanal (direction). Mozart Chœurs et orchestre symphonique AMA-DEUS : 20 h 30 mar. Richard Boudarham (direction). Beethoven.

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Lynne Davis : 20 h 30 mar. Orgue. Clérambault, Bach, Alain, Mulet.

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Orchestre Bernard Calmel : 20 h 30 jeu. Jean-Michel Penot (hautbois), Bernard Calmel (direction). Mozart, Elgar, Deshaulle, Grieg Les Trompettes de Versailles : jusqu'au 24 octobre. 21 h sam. Haendel, Vivaldi, Telemann.

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Académie de Saint-Louis en l'île : 20 h 45 sam. ; 17 h 30 dim. Frédéric Presle (trompette), Laurent Decker (hautbois). Bertrand de Billy (direction). Bach, Albinoni, Holst.

EGLISE SAINT-MÉDARD. *Orchestre* de chambre Da Capo : 20 h 45 jeu. Les Petits Chanteurs de Lutèce, Chorum Audite, Dominique Barbier (direction). Schubert. Dans le cadre des Fêtes d'automne 1992.

HOTEL DE SULLY. Pierre Hantaï : 20 h 45 jeu. Clavecin. Bach, Haendel, Royer, Scarlatti. Dans le cadre du Festival d'Ile-de-France.

LE MADIGAN (42-27-31-51). Evan Rothstein, Stéphane Leach : 22 h 30 ven., sam. Violon, piano. Grieg, Ives, Copland.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Orchestre national de France : 21 h jeu. Yvonne Loriod (piano), Maîtrise de Radio-France, Kent Nagano (direction). Mozart, Messiaen, Benjamin Maria Oran, Yvonne Loriod, Roger Muraro : 19 h jeu. Nicolas Angelich (piano). Messiaen, Debussy.

MUSÉE D'ORSAY (40-49-48-27). *Marc* Coppey, Erik Le Sage : 18 h 45 jeu. Violoncelle, piano. Schumann, Brahms, Chopin.

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Jeanne d'Arc au bûcher : jusqu'au 31 octobre. 19 h 30 mer., sam., mar. Oratorio de Honegger. Isabelle Hupert, Redjep Mitrovitsa (récitants), Hamada Rie, Anne-Sophie Schmidt (sopranos), Nadine Denize (mezzo-soprano), Ian Caley, Robert Dumé (ténors), Romuald *Tesarowicz (basse). Orchestre et* chœurs de l'Opéra de Paris, Myung-Whun Chung (direction), Claude Régy (mise en scène) Florence Katz, Serge Cyferstein : 21 h mer. *Mezzo-soprano,* piano. *Milhaud Ensemble 2e2m : 21 h* ven. Paul Méfano (direction). Milhaud Ensemble Fa : 21 h sam. Dominique My (direction). Milhaud.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Les Musiciens du roy : jusqu'au 26 octobre. 20 h 30 mer., ven., lun. Marais, Bach, Telemann, Mozart Ensemble d'archets européen : jusqu'au 31 octobre. *21 h jeu., sam., dim., mar.* S. Tran Ngoc (violon), Carl Brainich (direction). Les Quatre Saisons de Vivaldi.

SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Orchestre symphonique français : *20 h 30 mer. Mark* Varshavsky (violoncelle), Laurent Petitgirard (direction). Girard, Lalo, Gounod.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orches*tre et chorale Paul Kuentz : 20 h 30 mer.* Monique Frasca-Colombier (violon), Jean Nirouët (haute-contre), Paul Kuentz (direction). Vivaldi Alfred Brendel : 20 h 30 ven. Piano. Beethoven Orchestre symphonique français : *20 h 30* mar. Brigitte Engerer (piano), Ari Angervo (direction). Mozart, Sibelius, Finzi, Grieg.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). *Comme-ci, comme-ça : 20 h 30 mer.,* jeu., ven., sam. Agnès Heidmann (soprano), Emmanuel Pleintel (piano). Pot-pourri lyrique.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (43-25-70-32). Tramuntana Tremens : 20 h 30 ven., sam. ; 15 h dim. Carlos Saontos (musique, mise en scène), Chœur de Valencia, Gracel Meneu (chor.).

Périphérie

ABBAYE DE ROYAUMONT *(34-68-05-50). Ensemble Organum :* 18 h dim.

BOULOGNE-BILLANCOURT. CENTRE CULTUREL (47-12-77-95). Orchestre symphonique de Raanana : 20 h 30 mer. Yonatan Gandelsman (violon), Yeruham Sharovsky (direction). Rossini, Bruch, Mendelssohn.

CHATEAU DE BRETEUIL. Les Musiciens du Louvre, *Pierre Hantaï* : 16 h dim. Clavecin, Marc Minkowski (direction). Rebel, Haendel. Dans le cadre du Festival d'Ile-de-France.

CHATILLON. THÉATRE (46-57-22-11). Compagnie les Cols roulés : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. Les Petites Natures, Christine Marneffe (chor.).

COURBEVOIE. CENTRE CULTUREL (43-33-63-52). Jean-François Poline, Irène Polya : 20 h 45 jeu. Baryton, piano. Schubert, Wolf, Duparc, Mozart, *Donizetti, Gounod, Verdi.*

ENGHIEN-LES BAINS. THÉATRE DU CASINO (34-12-94-94). Orchestre national d'Ile-de-France : 20 h 30 sam. Gérard Jarry (violon), Teodor Coman (alto), Jacques Mercier (direction). Haydn, Mozart, Schubert.

ETAMPES. THÉATRE MUNICIPAL (64-94-32-11). Les Musiciens du Louvre : 20 h 45 ven. Marc Minkowski (direction). Rebel, Haendel. Dans le cadre du Festival d'Ile-de-France.

LE MÉE-SUR-SEINE. EGLISE NOTRE-DAME-DE-LA-NATIVITÉ. Les Musiciens du Louvre : 20 h 45 sam. Marc Minkowski (direction). Rebel, Haendel. Dans le cadre du Festival d'Ile-de-France.

NEUILLY-PLAISANCE. SALLE DES FÊTES (43-00-96-16). Orchestre et chœur américain de Paris : *20 h 30* ven. Negro Spirituals.

PANTIN. SALLE JACQUES-BREL (49-15-41-70). Ensemble Musique oblique : 20 h 30 ven. Bozzani, Naon, Ortega, Rzewski, Vivier.

POISSY. MAIRIE (39-79-03-03). Collegium Musicum : 20 h 30 ven. Jean-Pierre Loublier (direction).

LE PRÉ-SAINT-GERVAIS. ESPACE CULTUREL GERVAISIEN (48-44-93-26). Démon ailé : jusqu'au 24 octobre. 20 h 30 ven., sam. Christian Le Gall (*contralto*), *Anne Thomas (piano),* Christophe Boissière (violoncelle), Karen Bayol (mise en scène).

VERSAILLES. CHAPELLE ROYALE DU CHATEAU. Maîtrise du Centre de musique baroque : 21 h sam. Solistes chanteurs du studio Versailles Opéra. Marcel Pérès (direction). Nivers.

OPÉRAS

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Elektra : jusqu'au 10 novembre. 19 h 30 jeu., lun. Opéra de R. Strauss. Eva Marton, *Gwyneth Jones, Deborah Voigt* (sopranos), Trudeliese Schmidt (mezzo-soprano), Kenneth Riegel (ténor), Philippe Rouillon (baryton). Orchestre de l'Opéra de Paris, Jiri Kout (direction), David Pountney (mise en scène).

PETIT THÉATRE DE NAPLES (46-56-17-21). Le Barbier de Séville : jusqu'au 1er novembre. 20 h 30 ven., *sam. ; 15 h dim. Opéra de Rossini.* Anne Coret, Nathalie Grandet, Ariane Saroufim (sopranos), Catherine Chassagny (mezzo-soprano), Gérard Daviet, Patrice Verdelet, Peter Jorgensen, Christophe Maffei (barytons), Martial Defontaine, Philippe Pouly (ténors), Ali Balthazar, Alain Golven (basses), Catherine Stagnoli, Vincent Minazzoli (piano).

Périphérie

LEVALLOIS-PERRET. HOTEL DE VILLE (42-70-83-84). Le Barbier de *Séville : 20 h 30* mer. *Opéra de Rossini.* Brigitte Lafon (soprano), Nikola Todorovitch (ténor), Paul Medioni (basse), Mario Hacquard, Bardassar Ohanian (barytons), Anne Barbier (mezzo-soprano), Chœur du Nouvel Opéra de chambre de Paris, Sinfonietta de Chambord, Amaury du Closel (direction), Christian Chorier (mise en scène).

ELDORADO (42-49-60-27). *Marianne* mes amours : 14 h 30 mer., jeu., ven. ; 14 h sam. ; 14 h 17 h 30 dim. Opérette de Francis Lopez. Avec Richard Finell, Kriss Keller, Eliane Varon, Philippe Béranger, Luc David, Sylvie Van Der Meulen, Richard Finell (mise en scène), Laetitia Pozzo (chorégraphie).

THÉATRE DE LA RENAISSANCE *(44-63-05-00). Les mille et une nuits :* 14 h mer., jeu., sam., dim. De Francis Lopez, Daniel Ringold, Rodrigo Lopez. Avec Tony Gama, Annie Galois, Jean-Paul Queret, Nadine Capri, Jean-Pierre Duclos, Catherine Lopez et Richard Finell (mise en scène).

JAZZ, POP, ROCK

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Rosa King : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Jean Bardy, Stéphane Belmondo, Bibi Louison : 22 h 30 dim., lun. ; Jam Session : 22 h 30 mar

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Jam Session : jusqu'au 28 octobre. 22 h 30 mer. ; Sally Nyollo : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; Françoise Pujol Quartet : 22 h 30 dim. ; Captain Mercier : jusqu'au 26 octobre. 22 h 30 lun. ; Le Carré des lombes : 22 h 30 mar.

BATACLAN (47-00-30-12). Malavoi : 19 h 30 ven. ; Happy Drivers : 19 h 30 jeu.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Anne Ducros Quartet : 22 h 45 mer., jeu., ven., sam. ; Sylvain Sourdeix Quartet : 22 h 45 lun., mar. ; Turk Mauro : jusqu'au 13 décembre. 22 h 45 dim.

BOUFFONS THÉATRE (42-38-35-53). Hot Bananas : 16 h sam.

CAFÉ BALTARD (42-33-74-03). Almost Presley : 23 h sam. ; Zonzon et Valentine : 23 h ven.

CAFÉ DE LA DANSE. Kent : 20 h mer., *jeu., ven., sam.*

CAFÉ DE LA PLAGE (47-00-91-60). Salsa Live Michel Gomez : 23 h ven. ; Max Cornélie Polychrome Jazz Orchestra : 23 h sam.

CAFÉ RIVE-DROITE (42-33-81-62). The David Landon Band : 22 h 30 mer., jeu. ; Les Blankass : 22 h 30 lun., mar.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Maxim Saury Music : 21 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Stéphane Guérault Quintet : 21 h 30 dim., lun., mar.

LA CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24). Mambomania : 20 h mer. Grand orchestre de mambo et cha-cha-cha ; Mixto : jusqu'au 17 décembre. *20 h jeu. ; Paris-Barcelona* Swing Connection : jusqu'au 9 novembre. 20 h lun. ; Les Diplomates : jusqu'au 22 décembre. 20 h mar.

LA CIGALE (42-23-15-15). Keziah Jones : 20 h mer. ; Paul Weller : 20 h 30 jeu. ; Groovallegiance : 20 h 30 mar.

CITY ROCK (47-23-07-72). Hot Kiss : *jusqu'au 21 octobre. 0 h mer. ; Hot Fin*gers : 0 h jeu. ; Time Trigger : 0 h ven. ; Ze Boom : 0 h sam. ; Buffet froid : 0 h dim. ; The End : 0 h lun. ; Dixie Stompers : 0 h mar.

ELYSÉE-MONTMARTRE. Blackfoot : 19 h 30 jeu. ; Caron-Ecay-Lockwood : 19 h 30 ven. ; Etta James, the Roots Band : 21 h sam. ; Galliano : 19 h 30 *dim. ; Ugly Kid Joe : 19 h 30 lun.*

ESPACE ORNANO (42-55-57-57). Pretty Things : 19 h 30 mer. ; Indigo Girl : 19 h 30 lun. ; Scom : 19 h 30 mar.

FRONT PAGE (42-36-98-69). Ze Boom : jusqu'au 28 octobre. 22 h 30 mer. ; Péril jaune : 22 h 30 jeu. ; Franck Ash : 22 h 30 ven. ; Shakin Blues : 22 h 30 sam. ; House Band : jusqu'au *25 octobre. 22 h 30 dim. ; Frogmouth :* jusqu'au 26 octobre. 22 h 30 lun. ; Tell Mama : 22 h 30 mar.

GIBUS (47-00-78-88). Exup : 23 h mer. ; The Night of Broken Dreams : jusqu'au 29 octobre. 23 h jeu. ; Les Turbines : 23 h ven. ; Baby's, Sheppards : 23 h mar.

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Trio Jazz Middle : jusqu'au 23 octobre. 21 h ven. ; Trio New Orleans : jusqu'au 31 octobre. 21 h sam.

HOLLYWOOD SAVOY (42-36-16-73). *Marina Xavier : 22 h 15 mer. ; Pep Jet :* jusqu'au 29 octobre. 22 h 15 jeu. ; The Kiwi's : 22 h 15 ven. ; The Dixie Stompers : 22 h 15 sam. ; Doctor Doctor : 22 h 15 lun. ; The Transcontinental Cow-boys : 22 h 15 mar.

JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). Trudy Lynn : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Claude Bolling *Big Band : jusqu'au 8 novembre. 12 h* dim. Jazz sur brunch ; Marva Wright and the BMW's : jusqu'au 7 novembre. 22 h 30 lun., mar.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Claude Neau & Trio fais-moi mal : 22 h 30 mer., jeu. ; Quartet Marc Thomas : 22 h 30 ven., sam. ; Caïman Salsa Band : 22 h 30 lun. ; *Abraxas : 22 h 30 mar.*

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Boozoo's Jazz Combo : 21 h mer. ; Jacques Caroff Group : 21 h jeu. ; Michel Mardigian Jazz Group : 21 h ven. ; Philippe de Preissac Group : 21 h sam., mar. ; Michel Bescont Trio : 21 h lun.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). West Indies Jazz Band : *20 h 30* ven. Dans le cadre du Festival de jazz de Paris ; Orchestre régional de jazz d'Alsace : 20 h 30 sam. Dans le cadre du Festival de jazz de Paris ; Kenny Wenner Trio. Michel Portal Unit : 20 h 30 dim. Dans le cadre du Festival de jazz de Paris ; Big Band 31 : 20 h 30 lun. Dans le cadre du Festival de jazz de Paris.

LE MONTANA (45-48-93-08). *Trio* Rene Urtreger : 22 h 30 mer., jeu., lun. ; Philippe de Preissac Trio : 22 h 30 ven., sam. ; Chris Henderson Duo : jusqu'au 25 octobre. 22 h 30 dim. ; Alain Bouchet Trio : 22 h 30 mar.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). *Pierre* Calligaris : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Serge et Nive Rahœrson : 22 h lun., mar.

NEW MOON (49-95-92-33). *Fugu* Chéri : 21 h 30 mer. ; Teef Witers : 21 h 30 jeu. ; Burning Head : 21 h 30 ven. ; Derviches Tourneurs : 21 h 30 lun.

NEW MORNING (45-23-51-41). Delfeayo Marsalis Band : 21 h jeu. ; Renée Rosne Quintet : 21 h ven. Piano, Steve Wilson, Ralph Moore (saxophone), Billy *Drummond (batterie), Larry Grenadier* (basse) ; Steve Grossman Quintet, Tom Harrel : 21 h sam. ; Hans Olson : 21 h lun. ; Tangofon : 21 h mar.

LE NOUVEAU CAFÉ (43-21-65-29). Manu le Prince Trio : 21 h 30 lun. ; Laurence Masson Trio : 21 h 30 mar.

OLYMPIA (47-42-25-49). Leon Redbone : 20 h lun.

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Spencer Bohren : 19 h mer. ; Indigo : 21 h 45 mer., jeu., ven., sam., dim. ; Lonely Bears : 22 h lun., mar.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Michel Legrand Quintet : 21 h mer., jeu. ; Le Big Band de Saint-Quentin-en-Yvelines : 21 h ven. ; Five O'Clock Jazz Group : 21 h sam. ; Philippe Mira : 21 h lun. ; Arturo Sandoval : 21 h mar.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL *(43-26-28-59). Claude Luter Quintet :* 21 h mer. ; Christian Minier Quartet : 21 h jeu. ; Quintet de Paris : 21 h ven. ; Jacques Caroff Jazz Band : 21 h sam. ; *78 All Stars* : 21 h lun. ; Claude Bolling Trio : 21 h mar.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Turk Mauro, Jack Van Poll, Michel Gaudry : 23 h mer. Saxophone, piano, contrebasse, Christophe Marguet (batte*rie) ; Philippe Milanta Trio : 23 h jeu.,* ven., sam. Piano ; Jean-Loup Longnon. Trio Galas : 23 h mar. Trompette.

PIGALL'S. Pungy Sticks : 20 h ven.

REX CLUB (45-08-93-89). *Stepping* Stones : 23 h 30 mer. Soirée Metallic Jungle ; Wake-up : jusqu'au 29 octobre. 23 h jeu. ; Nuits exotiques : jusqu'au 31 octobre. 23 h sam. ; Formidable : jusqu'au 26 octobre. *23 h* lun. ; Planète Rock : 23 h ven.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Keith Jarrett : 20 h 30 dim.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Mano a mano : jusqu'au 24 octobre. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Barking Dogs : 22 h 30 mar.

SLOW CLUB (42-33-84-30). Patrick Saussois Quintet : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Tony Marlow Blue Five : 22 h mar.

SUNSET (40-26-46-60). Christian *Escoudé, Michel Graillier, Simon* Goubert : 22 h 30 mer., jeu. Guitare, piano, batterie, Alby Cubbaz (contrebasse) ; Eric Barret et Marc Ducret Quartet : 22 h 30 ven., sam. ; Emmanuel Sourdeix Trio : *22 h 30 lun.*

TEXAS BLUES (42-08-60-20). Apple Pie : jusqu'au 30 octobre. 21 h jeu., ven.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). *Antoine Hervé, The Brecker Brothers* Band : 20 h 30 mar. Piano, Michael Brecker (saxophones), Randy Brecker (trompette), Mike Stern (guitare), Dennis Chambers (batterie), James Genus (basse), George Whitty (claviers). Dans le cadre du Festival de jazz de Paris.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (40-26-28-58). Andres Ramos : jusqu'au *5 décembre. 22 h 30 mer., jeu.,* ven., sam.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Chris Lancry : 22 h mer. ; Long Distance : 22 h jeu. ; Pick-up : 22 h ven. ; MAC : 22 h sam. ; Ducky Smokton : 22 h lun. ; Jean-Jacques Milteau & Friends : 22 h mar. ; Péril jaune : 1 h sam.

LA VILLA (43-26-60-00). *Craig Handy :* 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. Saxophone, Olivier Hutman (piano), Wayne Dockery (basse), George Brown (batterie) ; Marc Chalosse, John Silverman, Steve Arguelles : 22 h 30 lun. Piano, basse, batterie ; Geoffroy de Masure Quartet : 22 h 30 mar.

ZÉNITH (42-08-60-00). The Cure : 20 h *mer., jeu. ; George Benson : 20 h 30* sam. ; Al Jarreau : 20 h 30 dim., lun. ; Alpha Blondy : 20 h 30 mar.

Périphérie

COURBEVOIE. ESPACE CARPEAUX (46-67-70-00). Hal Singer's Quartet : 20 h 45 ven. Avec en première partie Carl Schlosser.

CRÉTEIL. 186e AVENUE (48-99-75-40). Soul Food : 21 h ven.

ELANCOURT. CINÉMA SEPT-MARES. Léon Redbone : 20 h 30 ven. Première Partie : Abaji. Dans le cadre du Festival Musique au pluriel.

ELANCOURT. LE BILBO-CLUB (30-62-58-82). Malka Family, Sages *Poètes de la rue : 21 h 30 ven. Dans le* cadre du Festival Musique au pluriel.

ELANCOURT. LE POLLEN (30-62-82-81). Black and White Gospel Singers : 20 h 30 sam. Dans le cadre du Festival Musique au pluriel.

EPINAY-SUR-SEINE. ESPACE LUMIÈRE. The Golden Horde, Dye, Esperanza : 20 h ven. ; A House, Engine *Alley, Belsonic Sound : 20 h sam.*

GUYANCOURT. ESPACE YVES-MONTAND. Jimmy Oihid : 20 h 30 sam. Première partie : Furious Jam. Dans le cadre du Festival Musique au pluriel.

ISSY-LES MOULINEAUX. FAHRENHEIT (40-93-44-48). Burma Shave, les Dieux, Fast Unity : 20 h 30 ven.

MONTREUIL. INSTANTS CHAVIRÉS (42-87-25-91). Jam Session : 21 h 30 mer. ; Criss Cross, Philippe Deschepper : 21 h 30 jeu. ; Duo Firmin-Barboza : 21 h 30 ven. ; Hervé Krief Trio : 21 h 30 sam.

NOISY-LE-GRAND. ESPACE MICHEL-SIMON (49-31-02-02). John McLaughlin Trio : 21 h mer.

RIS-ORANGIS. LE PLAN (69-43-03-03). Little Rabbits, The Chills : 20 h 30 sam.

CHANSON

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Caroline Chive : 15 h 30 dim. ; Camille Morgane : jusqu'au 26 octobre. 20 h 30 lun. ; Moria Nemo : 20 h 30 dim.

BATEAU-THÉATRE (40-51-84-53). Lacouture : 20 h 30 lun.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française : 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.

HOPITAL EPHÉMÈRE (46-27-82-82). *Noir Paris : jusqu'au 31 octobre. 20 h* mer., jeu., ven., sam., lun., mar.

THÉATRE 14 (45-45-49-77). Mistigri chante Mac Orlan : jusqu'au 26 octobre. *20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. :* 17 h dim.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Emmanuel Lods : 19 h jeu., ven., sam. ; 15 h sam. ; Les gros qui tachent : jusqu'au 2 novembre. 20 h 30 jeu., ven., sam., lun. ; 18 h 30 dim.

THÉATRE DES CINQ-DIAMANTS (45-80-51-31). Olga Forest : jusqu'au *29 novembre.* 22 h mer., jeu., ven., sam. : 15 h dim.

THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). Marie-Hélene Féry : jusqu'au 25 octobre. 15 h dim. Le Paris des années 20.

THÉATRE SILVIA-MONFORT (45-33-66-70). Laurent Malot : 20 h 30 lun.

TOURTOUR (48-87-82-48). Douce France : jusqu'au 31 octobre. 19 h mer., jeu., ven., sam., mar. ; Antoine Tomé 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; La Mar*maille nue : 20 h 30 dim.,* lun. ; Tous deux chants : 22 h 15 mar.

Périphérie

FONTENAY-*AUX-ROSES. THÉATRE* DES SOURCES (46-61-30-03). Claude Nougaro : 20 h 30 sam.

MASSY. CENTRE PAUL-BAILLIART (69-20-57-04). *Xavier Jouvelet* : 21 h ven.

NOISIEL. GRAND THÉATRE DE LA FERME DU BUISSON (60-06-20-00). Charlélie Couture : 21 h sam.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES. UNIVERSITÉ. René Lacaille : 20 h 30 mer. Première partie : Big Mama. Dans le cadre du Festival Musique au pluriel.

TRAPPES. LA MERISE. Bernard Lavilliers : 20 h 30 sam. Première partie : Malou. Dans le cadre du Festival Musique au pluriel.

BALLETS

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Mushimaru Fujieda : 21 h ven., sam. Pierre et Terre, Mushimaru Fujieda (chor.).

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Ballett Frankfurt jusqu'au 28 octobre. *20 h 30* mer., jeu., sam., lun., mar. ; 15 h dim. New Sleep, Herman Schmerman, As a Garden in this Setting, William Forsythe (chorégraphie).

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47) Compagnie K Danse : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. Io, Jean-Marc Matos (chor.).

INSTITUT DU MONDE ARABE (40-51-38-38). Ya Salam : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. Compagnie Leila Haddad, Compagnie Andrew De Groat, Artefact, Compagnie Arabesque, Nomades, Rouh, Leila Haddad (chor.) ; Prélude pour la Bayadère, Andrew De Groat (chor.) ; Mauresque, Jeannette Dumeix et Marc Vincent (chor.) ; Solo et *pas de trois, les Reines des nuits carotes,* Djamila Henni-Chebra (chor.).

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30). Danseuses de l'Andhra Pradesh : jusqu'au 31 octobre 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 15 h dim.

OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART (42-86-88-83). Charlot danse avec nous : jusqu'au 30 octobre. 20 h mer., jeu., ven., sam., dim., mar. Ballet de *Roland Petit.* Ballet national de Marseille, Elisabeth Terabust, Luigi Bonino, Jean-*Charles Verchere, Laurent Dalibert,* Thierry Hauswald, David Vincendeau.

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). La Bayadère : jusqu'au 31 octobre. 19 h 30 mer., ven., sam., mar. Ballet de Petipa. Avec Isabelle Guérin, Moniques Loudières, Clotilde Vayer, Elisabeth Maurin, Elisabeth Platel, Laurent Hilaire, Charles Jude, Manuel Legris, *Kader Belarbi, Nicolas Le Riche, Wilfried* Romoli, Orchestre national de l'Opéra de Paris, Vello Pahn (direction), Rudolf Noureev (chorégraphie).

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-10) Ballet théâtre espagnol Rafael Aguilar : 20 h 30 mer., ven. ; 15 h 20 h 30 sam. ; 14 h 17 h 30 dim. Carmen, Rafael Aguilar (chor.). Musique de Bizet, *Sarasate.*

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Mathilde Monnier, Louis Sclavis : 20 h 45 mer., jeu., ven., sam. Chinoiserie, Mathilde Monnier (*chor.*), Louis Sclavis (musique).

Périphérie

COLOMBES. *MJC THÉATRE* (47-82-42-70). Danse théâtre Cécile Louvel : 21 h dim. Rimbaud, une prière extrême, Cécile Louvel (chor.) Théâtre chorégraphique de Rennes : 21 h mar. *Oskolki, Gigi Caciuleanu* (chor.).

CRÉTEIL. MAISON DES ARTS (49-80-18-88). Compagnie Ris et Danceries : 20 h 30 mer., jeu. Zarandanzas, *Francine Lancelot, Ana Yepes, Serge* Ambert (chor.).

NOISIEL. LA FERME DU BUISSON (64-62-77-00). Compagnie Sankai Juku : 21 h ven. Unetsu, des œufs debout par curiosité, Ushio Amagatsu (chor.).

NOISY-LE GRAND. ESPACE MICHEL-SIMON (49-31-02-02). Cendrillon : 21 h ven. Ballet de Prokofiev. Ballet de l'Opéra national de Riga.

SCEAUX. LES GÉMEAUX (46-60-05-64). Compagnie Fattoumi-Lamoureux : 20 h 30 ven. Fiesta, Héla Fattoumi, Eric Lamoureux (chor.).

MUSIQUES DU MONDE

CENTRE MANDAPA(45-89-01-60). T. V. Gopalakrishnan, Herbert Lang : 20 h 30 mar. Chant, Mridangam Deepak Chaudhury, Vikram Ghosh : 20 h 30 jeu. Sitar, tabla. Musique hindoustani.

Nous publions le lundi (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

PARIS EN VISITES

MARDI 20 OCTOBRE

« Chefs-d'œuvre du Musée d'Orsay, d'Ingres aux impressionnistes », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (E. Romann).

« *Le quartier chinois de Paris et ses* lieux de culte », 14 heures, métro Porte-de-Choisy (M.-C. Lasnier).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Les hôtels du Grand-Veneur, Montrésor, Croisille, Vigny et Marle », 14 h 30, 60, rue de Turenne (Sauvegarde du Paris historique).

« Versailles. Le village de Montreuil et l'orangerie de Madame Elisabeth », 14 h 30, façade de l'église Saint-Symphorien (Office de tourisme).

« Bercy et le chantier de la Très Grande Bibliothèque » (limité à vingt-*cinq personnes), 14 h 30, métro* Bercy, côté POPB (Connaissance de Paris).

« Hôtels et jardins du Marais sud. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le quartier Breteuil-Suffren et le palais de l'UNESCO », 14 h 45, métro Saint-François-Xavier (V. de Langlade).

« La collection Puyforcat », 15 heures, 2, avenue Matignon (Tourisme culturel).

« Exposition : Fragonard et dessins du dix-huitième siècle », 15 h 15, hall du Petit Palais (M. Hager).

CONFÉRENCES

6, rue Albert-de-Lapparent, 14 h 30 et 17 heures : « Anatolie et Iran antique. Prélude à la civilisation : Chatal Höyuk », par O. Boucher (Antiquité vivante).

Maison des Mines, 270, rue Saint-Jacques, 14 h 30 : « L'installation en Canaan », par C. Marquant (Clio).

Salle Notre-Dame-des-Champs, 92 *bis*, boulevard du Montparnasse, *15 heures* : « *Les deux cents ans de* Rossini » (Paris et son histoire).

Mairie, 3, rue de Lisbonne, 17 h 30 : « Balzac, rue de Balzac », par Mme Meyer-Petit (Société historique *et archéologique des huitième et* dix-septième arrondissements).

Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 18 heures : « L'optique astronomique », par M. Dumont (Cours d'astronomie pratique).

Galerie nationale du Jeu de Paume, place de la Concorde, 18 h 30 : « L'art sans art », par J.-L. Nancy (L'Art contemporain en question).

*Institut catholique, 21, rue d'As*sas, 20 h 30 : « Croissance économique et natalité », par G.-F. Dumont (Associations familiales catholiques de Paris).

BILLET

La « vieille lune » du partage du travail

Oublié depuis 1982, et le passage de la durée hebdomadaire de 40 à 39 heures, sans perte de salaire, le thème du *«partage du travail»* redevient à la mode. Profitant des deuxièmes rencontres nationales d'Espace socialiste, M. Pierre Bérégovoy l'a évoqué, à son tour, le 18 octobre, comme l'une des hypothèses susceptibles de réduire le chômage. Il rejoint ainsi son ministre du travail, Mme Martine Aubry, le secrétaire général de la CFDT, M. Jean Kaspar, et quelques autres qui ne voient d'autre solution que de remplacer une société de plein travail par une société de pleine activité.

Une utopie? Le premier ministre s'est à la fois montré réaliste et grandiloquent, en abordant le sujet, qualifié de *«vieille lune»* mais aussi de *«nouvelle frontière sociale»*. Multipliant les précautions, il a reconnu ne pas avoir de *«formule toute faite, prête à l'usage»* et a souligné que la question *«mérite approfondissement»*. Plutôt qu'une impulsion gouvernementale, il a marqué sa préférence pour une concertation entre tous les partenaires en raison de la *«dimension européenne»* de l'objectif, déjà en passe d'être réalisé en Allemagne. Le mieux, a-t-il prudemment indiqué, serait que la Confédération européenne des syndicats (CES) prenne une initiative en ce sens et qu'elle *«anime ce débat»*.

En revanche, il a affirmé son ambition pour un *«modèle d'économie sociale»* qui allierait *«compétitivité, emploi et solidarité»*. Dans cette perspective, le partage du travail permettrait de *«moduler plus souplement la division entre le travail, la formation et les loisirs»*. Il annoncerait *«une société ouverte sur le monde»*.

Cet intérêt nouveau et ce luxe de préalables s'expliquent l'un et l'autre. A cinq mois des législatives, M. Bérégovoy ne peut que s'inquiéter du niveau atteint par le chômage et constater que sa politique de *«désinflation compétitive»*, à laquelle il tient tant, ne fournit pas les résultats espérés pour l'emploi. De ce point de vue, la révision à la baisse des effectifs salariés en 1991 par l'INSEE (*le Monde* daté 18-19 octobre), qui estime la perte d'emplois à 96 800, sonne l'alerte.

Dès lors, pourquoi ne pas expérimenter une vieille idée préconisée depuis longtemps par la gauche, et qui apparaît maintenant comme un ultime recours? Mais, instruit par les maigres résultats obtenus en 1982 d'une réduction uniforme du temps de travail – de l'ordre de 15 000 emplois supplémentaires créés, – le premier ministre se garde bien de s'engager ou de promettre les 35 heures.

ALAIN LEBAUBE

Deux ans après la signature du protocole

Plus de 2 millions de fonctionnaires ont bénéficié de la réforme de la grille des classifications

Relèvement des bas salaires, reconnaissance des compétences, accélération des déroulements de carrière : plus de 2 millions des 4,6 millions d'agents des trois fonctions publiques (Etat, territoriale et hospitalière) *ont déjà bénéficié* de l'une ou de l'autre des principales mesures de l'accord du 9 février 1990 sur la rénovation de la grille des classifications de la fonction publique. Et à l'issue de la troisième tranche annuelle d'application de cet accord qui a débuté le 1er août près de 3,5 millions d'agents auront au total été concernés par ces *mesures de revalorisation* qui doivent s'échelonner jusqu'en août 1997.

«La mise en œuvre de cet accord nous a permis de constater que la grille n'était pas du domaine de l'intouchable», se félicite aujourd'hui M. *Michel Agostini*, responsable de la fédération CFDT des fonctionnaires, une des cinq organisations syndicales signataires (1). Il souligne, en *particulier*, la justesse de la méthode choisie, consistant à négocier, au cours de commissions de suivi biannuelles et paritaires, les ajustements techniques nécessaires à l'application des principes inscrits du protocole. En revanche, toutes les organisations syndicales reconnaissent leurs difficultés pour faire passer auprès de la base une procédure aussi longue – sept ans, – alors que toutes les catégories de fonctionnaires ne bénéficient pas du protocole au même rythme.

A l'issue des cinq premières réunions de cette commission de suivi, la suppression de la catégorie D (agents recrutés sans conditions de diplôme) est en voie d'achèvement; la nouvelle construction statutaire des filières administrative, ouvrière et de service de la catégorie C (niveau BEPC) est mise en œuvre; les mesures préparatoires à l'installation de la nouvelle carrière des agents de catégorie B (niveau bac) sont bouclées; le nouveau classement indiciaire intermédiaire s'est ouvert aux premiers corps d'agents exerçant des responsabi*lités* de niveau bac+2.

Toutes ces améliorations ont commencé d'être transposées aux policiers et aux gardiens de prison, ces personnels étant régis par des règles statutaires spécifiques. En trois ans, 275 000 agents, toutes catégories confondues, en auront bénéficié. Pour les seuls agents de l'Etat, la mise en œuvre de ces mesures aura coûté d'ici au 1er août 1993, plus de 4 milliards de francs.

En ce qui concerne les fonctionnaires de la catégorie D, la moitié des agents de l'Etat et des hôpitaux et tous les agents territoriaux étaient, au 1er août, réintégrés dans les corps de la catégorie C. Que ce soit par la prise en compte de l'évolution technique de leur métier (filière administrative) ou par l'enrichissement de leurs tâches consécutif au suivi d'une formation (filière de service) (*le Monde* du 1er août 1990).

Cinq échelles revalorisées

D'ici au 1er août 1993, les cinq échelles indiciaires de la catégorie C auront, pour leur part, été revalorisées une première fois, en attendant de l'être de nouveau à partir de 1994. Un nouvel espace indiciaire a parallèlement vu le jour au sommet de la catégorie C. L'introduction de la bureautique ayant permis l'acquisition de nouvelles compétences, le déroulement de carrière des agents *administratifs a été amélioré. La* filière ouvrière de la catégorie C a également été entièrement rénovée dans le sens d'une simplification des *hiérarchies et d'une meilleure prise* en compte des technicités.

La restructuration de la catégorie B ne doit officiellement débuter qu'à partir du 1er août 1993 avec la fusion des deux premiers grades. Cette mesure, qui a pour effet d'accélérer les déroulements de carrière, permettra par exemple à un agent administratif ou technique parvenu à la fin du premier grade fusionné d'obtenir un gain mensuel supplémentaire de 1 490 francs. Soit, en moyenne annuelle et sur une carrière de 25 ans, une revalorisation de 871 francs par mois pour un agent administratif.

La refonte des carrières de cette catégorie devait toutefois être précédée d'un relèvement des plus bas salaires des corps d'agents administratifs et techniques ainsi que de celui des instituteurs. Ces derniers, qui bénéficiaient aussi des mesures incluses dans le plan de revalorisation des enseignants, voient leur traitement mensuel augmenter de 918 francs en début de carrière. Et d'ici à l'année prochaine 15 000 instituteurs auront accédé au nouveau corps de professeurs des écoles.

Depuis le 1er août 1991, le nouveau classement indiciaire intermédiaire (CII), réservé à certains corps d'agents exerçant des responsabilités reconnues par un diplôme de niveau *bac+2, a vu le jour.* L'an passé, les assistantes sociales et les éducateurs de l'administration pénitentiaire et de la protection judiciaire de la jeunesse avaient été reclassés dans cette nouvelle catégorie. Cette année, c'est avant tout le tour des personnels infirmiers relevant du troisième grade. Ainsi, une surveillante reclassée dans le nouveau troisième grade du CII va voir son traitement mensuel brut augmenter de 570 francs en début de carrière.

Les agents de catégorie A (niveau licence) sont, pour l'heure, les parents pauvres dans l'application de ce protocole *(voir encadré)*. Toutes fonctions publiques confondues, à peine plus de 20 000 d'entre eux ont ainsi bénéficié de mesures mineures ou circonscrites à une catégorie de personnel (reclassement des assistantes sociales chefs et des éducateurs chefs de service).

Le protocole d'accord prévoyait enfin l'attribution d'une nouvelle bonification indiciaire (NBI) attachée aux emplois impliquant une responsabilité ou une technicité particulières. A ce jour, près de 50 000 agents répartis sur dix-huit ministères en ont bénéficié, dont plus de 30 000 enseignants, 4 500 agents du ministère de l'équipement et 4 500 de celui des finances, soit une dépense évaluée à 323 millions de francs. 50 % des bénéficiaires appartiennent à la catégorie C, près de 30 % à la catégorie B et quelque 20 % à la catégorie A. Calculée sous forme d'attribution de points d'indice supplémentaires, cette NBI rapporte en moyenne à chaque agent concerné 705 francs par mois pour un fonctionnaire de catégorie A, 365 francs pour un agent de catégorie B et 265 francs pour un agent de catégorie C.

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

(1) *Les autres fédérations signataires* sont la CFE-CGC, la CFTC, la FEN et la FGAF (autonome).

Vers une refonte de la haute fonction publique

Les signataires de l'accord devraient se réunir, mercredi 21 octobre, afin d'examiner les *modalités d'application* des mesures relatives aux agents de catégorie A. Ces dispositions, qui s'étaleront sur quatre ans à *compter du 1er août 1993*, devraient d'abord permettre d'accélérer les déroulements de carrière de ces fonctionnaires par fusion des deux premiers grades. Ensuite, il est prévu de revaloriser le futur second grade des corps d'attachés, d'inspecteurs et des professeurs certifiés et assimilés, en portant leur indice de fin de carrière de 901 à 966. Au passage, la parité des carrières des responsables de services extérieurs avec celles de leurs collègues d'administrations centrales devrait être rétablie (1).

Le véritable enjeu de cette négociation porte moins sur la mise en œuvre de ces mesures *que sur leur éventuelle extension* aux quelque 130 000 cadres supérieurs de la fonction publique – 106 000 enseignants agrégés et assimilés, 25 000 hauts fonctionnaires issus des grandes écoles – pour lesquels rien n'est prévu dans le protocole.

Comment, en effet, ne pas répercuter sur ces cadres supérieurs l'impulsion donnée par l'accord aux carrières des premiers niveaux d'encadrement? Peut-on laisser, par exemple, un responsable de service extérieur *en fin de carrière voir son* traitement annuel brut progresser de 190 000 à 225 000 francs au moment où celui des administra*teurs civils reste plafonné à* 260 000 francs? A l'heure où l'encadrement supérieur constitue un enjeu majeur de la modernisation de la fonction publique, peut-on écraser encore un peu plus une hiérarchie des salaires déjà bien malmenée et alimenter encore une hémorragie de plus en plus forte vers le secteur privé, voire la fonction publique territoriale?

Perte d'attractivité

A propos de l'éventail hiérarchique des rémunérations de la fonction publique, on estime que, *hors primes, le traitement* maximum brut est aujourd'hui 6,6 fois supérieur au traitement minimum, contre 17 fois en *1957. Et en dix ans le pouvoir* d'achat des hauts fonctionnaires a diminué de plus de 10 %. Témoin de la perte d'attractivité *de la fonction publique*, le nombre des anciens élèves de l'ENA travaillant en entreprise a augmenté de plus de 70 % entre *1985* et *1991*. Et sur les deux dernières années le nombre de départs de maîtres des requêtes du Conseil d'Etat a dépassé celui *des recrutements des auditeurs.*

C'est pourquoi les syndicats signataires souhaitent que cette négociation soit l'occasion d'une remise à plat générale de l'encadrement de la fonction publique. La plus grande incohérence règne en effet d'une filière à l'autre, conséquence, selon la fédération CFE-CGC, *«d'un demi-siècle de dérives catégorielles accumulées»*. De son côté, M. Michel Delebarre, ministre d'Etat chargé de la fonction publique, s'est déclaré prêt à engager cette réflexion d'ensemble d'ici la fin de l'année.

Reste à savoir comment financer cette remise à plat, le seul financement complémentaire prévu par le protocole étant fondé sur les bénéfices tirés d'une croissance du produit intérieur brut (PIB) supérieure à 3 %. Une hypothèse exagérément optimiste, compte tenu du ralentissement actuel...

V. D.

(1) L'indice de fin de carrière des responsables de services extérieurs est aujourd'hui plafonné à l'indice 801, contre 901 pour leurs collègues d'administration centrale.

Sur fond de croissance très faible

En Suisse, le nombre des chômeurs dépasse les 100 000

Nouveau signe de tassement *de l'économie helvétique, pour* la première fois depuis la seconde guerre mondiale, la barre des cent mille chômeurs a été franchie en septembre. Petite consolation en revanche dans un climat toujours morose, *marqué par le creusement du* déficit budgétaire, le taux annuel d'inflation, qui s'élevait à 5,7 % douze mois auparavant, a été ramené à 3,5 %, soit le niveau le plus bas depuis 1989.

BERNE

de notre correspondant

Officiellement, 102 081 chômeurs étaient recensés en Suisse fin septembre, soit 3,3 % de la population active et 7 230 de plus qu'au mois d'août. Le réveil est d'autant plus brutal que la Suisse avait longtemps connu une situation de quasi-plein emploi, avec un taux de chômage encore inférieur à 1 % il y a à peine deux ans. Avec des taux parfois supérieurs à 5 %, les cantons francophones *sont particulièrement touchés*. Même l'une des régions les plus industrialisées du pays, comme celle de Zurich, n'est plus épargnée et connaît à son tour un chômage de 2,8 %.

Selon les syndicats, la situation serait encore plus sérieuse que ne l'indiquent les statistiques officielles. Si l'on *tenait* compte de *tous les* demandeurs d'emploi et non seulement des chômeurs enregistrés, prétendent-ils, on arriverait aujourd'hui à près de 200 000 chômeurs, soit un total de 6 % de la population active.

Programme d'assainissement

En attendant des jours meilleurs – la croissance économique n'atteindra guère plus de 0,5 % cette année, – le gouvernement envisage de prolonger de 300 à 500 jours la période d'indemnisation pour les chômeurs de longue durée. Pour tenter de parer au *plus pressé, il a également convoqué* pour le 2 novembre des états généraux de l'économie, mais il est difficile de prendre des mesures efficaces de relance alors que les caisses de l'Etat se vident.

Afin de renflouer un déficit budgétaire de plus de 2 milliards de francs suisses (7,6 milliards de francs français), le gouvernement vient de faire adopter par le Parlement un programme d'assainissement des finances fédérales. Ce plan prévoit environ 1,5 milliard de francs suisses d'économies, grâce à des diminutions de dépenses de l'Etat, ainsi qu'à de nouvelles recettes pour un montant plus ou moins équivalent. L'essentiel de ce supplément devrait être apporté *par une hausse de 20 centimes* suisses du prix de l'essence. Le litre de super valant actuellement 1,5 franc, cette augmentation le placerait à peu près au niveau de la moyenne européenne. Mais cette décision devra sans doute être ratifiée par le corps électoral, le Parti des automobilistes ne voulant pas rater l'occasion de réunir *les 50 000* signatures requises pour obtenir l'organisation d'un référendum.

Nécessité faisant loi, le Parlement a également levé ses objections «morales» à la réouverture de vraies maisons de jeu avec des mises illimitées. Jusqu'ici, la mise maximale était fixée à 5 francs, ce qui incitait de nombreux parieurs *helvétiques* à fréquenter les casinos frontaliers. La réouverture des maisons de jeu, qui nécessitera un modèle constitutionnel soumis à référendum, n'entrerait cependant pas en vigueur avant 1996.

L'impôt de 80 % au maximum prélevé par l'Etat sur les recettes sera versé intégralement à l'assurance-vieillesse. Une exception néanmoins en ces années difficiles, le Conseil fédéral a réussi, non sans mal, à convaincre les députés de voter un nouveau crédit de 138 millions de francs destiné à l'achèvement d'un bunker où il trouvera refuge en cas de crise ou de conflit armé!

La décision de la construction de cet abri remonte à 1986, et six tranches de crédits ont déjà été débloquées depuis lors. La gauche et d'autres adversaires du projet ont eu beau évoquer des arguments financiers ou des changements intervenus en Europe ces dernières années, on rétorquait que le gouvernement devait être en mesure de fonctionner en temps de crise.

JEAN-CLAUDE BUHRER

Les discussions sur le GATT

Les Etats-Unis espèrent toujours conclure un accord avec la CEE avant l'élection présidentielle

déclare Mme Hills

Les Etats-Unis et la CEE ont continué à négocier, samedi 17 et dimanche 18 octobre à Cambridge (dans l'Etat d'Ontario, au Canada), les bases d'un *accord sur* les échanges agricoles.

Les discussions menées par Mme Carla Hills, représentante du président américain pour le commerce, et M. Frans Andriessen, vice-président de la Commission européenne, n'ont pas abouti à un compromis. Au terme de la rencontre, tenue dans le cadre d'une réunion biannuelle des ministres du commerce des Etats-Unis, de la CEE, du Japon, et du Canada, Mme Hills a cependant déclaré que la conclusion d'un accord pouvait désormais être *«l'affaire de quelques jours»*. M. Andriessen a pour sa part reconnu que les deux parties pourraient résoudre leur différend avant la fin du mois.

Un tel accord sur *les échanges* de produits agricoles, de céréales notamment, permettrait de débloquer les dicussions commerciales *multilatérales de l'Uruguay Round*, entamées en 1986 dans le cadre du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). *Les Etats-Unis* ont récemment fait de nouvelles propositions à la Commission européenne, qui négocie au nom des Douze (*le Monde* du 14 octobre). Isolée au sein de la CEE, la France juge insuffisantes les propositions américaines. – *(Reuter.)*

هكذا من الاهل

ÉCONOMIE

Décédé le 25 août

Jean Bénard, un économiste lucide et convaincu

par Edmond Malinvaud

La vie de Jean Bénard, décédé le 25 août dernier, fut marquée par une conviction, celle du rôle possible et souhaitable de l'Etat : si elles sont intelligentes et bien orientées, la participation publique à l'économie et la politique économique, surtout la *politique à long terme, peuvent faire* beaucoup pour améliorer les conditions d'existence, en particulier celles des plus défavorisés.

Agé de vingt ans en 1943, Bénard fut recruté par François Perroux à l'ISEA, pour assurer le secrétariat d'un groupe d'études sur la théorie économique, constitué par une brochette de jeunes brillants dont plusieurs engagés dans la Résistance. Au début de 1946, il devient le collaborateur de Pierre Le Brun, ingénieur chargé à la CGT des questions économiques, un homme remarquable *pour lequel le jeune économiste* éprouva immédiatement admiration et affection. A partir de 1953, il partagea son temps entre l'enseignement à Poitiers et le travail au Service des études économiques et financières du ministère des finances, cette jeune équipe dynamique constituée par Claude Gruson pour l'analyse de la politique économique et le conseil aux pouvoirs publics. Il y prendra un peu plus tard la responsabilité des programmes à long terme et de la planification.

La vocation de Jean Bénard devait le conduire à privilégier par la suite de plus en plus son enseignement, à l'université Paris-I à partir de 1968. Certes, sa pensée évolua, comme celle de la plupart des économistes de sa génération. La recherche scientifique et l'observation du monde impliquaient la révision de certaines idées, trop aisément acceptées dans l'enthousiasme de la jeunesse et le contexte de l'après-guerre. Cette révision concerna en particulier les conditions d'efficacité des politiques éco*nomiques et de la planification.* Mais elle ne remit pas en cause la conviction profonde de l'utilité d'une action publique intelligemment conçue et conduite. C'est cette *conviction qui inspira* ses recherches et ses idées au cours des longues années de sa vie de professeur et jusqu'à ses derniers jours.

Le souci d'étudier les politiques économiques avec exigence et réalisme s'était exprimé à plein quand *lui avait été confiée en 1960 la res*ponsabilité d'un nouvel organisme de recherche, le Centre d'études prospectives économiques à moyen et long terme. Il avait orienté aussitôt les travaux du Centre vers l'évaluation du 3e Plan français, une opération qui était fort nouvelle à l'époque ; il avait développé pour cela les recherches sur les indicateurs, fait appel à l'économétrie et aux modèles. Il animait alors avec dynamisme une petite équipe marquée par sa personnalité.

On comprend aisément que, dès les années 50, il ait porté un intérêt particulier aux méthodes de la planification soviétique, un cas extrême constituant une expérience et comportant sûrement des enseignements utiles. Il l'étudia à diverses reprises depuis, analysant son évolution et ses difficultés. Son décès, survenu subitement à Moscou lors du congrès de l'Association internationale des sciences économiques, nous prive d'un expert lucide particulièrement qualifié.

► **Edmond Malinvaud est professeur au Collège de France et ancien directeur général de l'INSEE.**

Première université de la communication à Prague

Avec le mur de Berlin sont tombés à l'Est bien des bâillons de la liberté d'expression. Mais dans cette autre Europe, morcelée, les médias rencontrent une série de nouveaux défis, économiques, technologiques, et bien sûr politiques, au rythme des changements qu'ils accompagnent. La première université de la communication de Prague, organisée du 5 au 7 novembre par la Ligue française de l'enseignement, le CREPAC d'Aquitaine avec le soutien de la Sofirad et d'Eutelsat, a pour ambition de faire un état des lieux, de favoriser les rencontres entre responsables de l'Est et de l'Ouest.

Sur le modèle pluridisciplinaire de l'université d'été de Carcans, des participants tchèques, slovaques, polonais et hongrois aussi bien que québécois, belges ou français pourront confronter leurs expériences en matière de cinéma, de radio, de presse ou de télécommunications.

► **Renseignements et inscriptions : CREPAC d'Aquitaine, BP 110, 33030 Bordeaux Cedex. Tél. : 56-29-04-09.**

AFFAIRES

Un marché estimé à 73 milliards de francs

Les entreprises veulent voyager moins cher

Les déplacements professionnels n'échappent *pas à la vigilance* des entreprises, et le marché des voyages d'affaires stagne, selon une enquête réalisée à la demande d'Havas Voyages par le cabinet Bernard Julhiet. La dépense moyenne par collaborateur est de l'ordre de 5 000 francs par an, ce qui correspond à un marché de 73 milliards de francs, sensiblement égal à celui de 1991, une mauvaise année. L'aérien représente 42 % des dépenses et le rail 13 %.

On n'improvise plus dans le domaine des voyages professionnels, et les entreprises sont de plus en plus nombreuses à définir une politique dans ce domaine (49 % en 1992 contre 42 % en 1991). Elles n'accordent plus la même confiance à leurs collaborateurs pour décider de l'opportunité de leur déplacement. En 1991, une société sur cinq accordait à ses employés une totale liberté pour s'organiser. Cette année, on est passé *à une sur vingt.*

Les règles sont de plus en plus strictes et seulement 20 % des entreprises laissent le choix du mode de transport à leurs collaborateurs contre plus de 40 % un an plus tôt. D'une manière générale, il ne semble pas que les entreprises voyagent moins (une sur deux considère que ces dépenses constituent un véritable investissement contre une sur trois en 1991), mais elles voyagent moins cher.

Les économies réalisées se portent sur un choix de classes moins onéreuses. On limite les vols en première classe, y compris pour le long-courrier : la classe affaires est désormais retenue par plus de la moitié des entreprises sur les vols moyen et long-courriers. Les vols en classe économique progressent même pour les directions générales.

Actuellement, seulement 8 % des entreprises laissent à leurs collaborateurs l'initiative du choix de la classe de transport, soit trois fois *moins qu'en 1991* (22 %). De nombreuses entreprises s'intéressent aux tarifs réduits sous toutes les formes : carte d'abonnement, tarifs vacances, réduction sur les hôtels, etc. Les contrôles sont de plus en plus systématiques sur les notes de *frais* (82 % des entreprises contre 67 % en 1991) et les budgets (66 % contre 46 %).

Pratiquement toutes les entreprises recourent à des agences de voyages. Mais si elles s'estiment très satisfaites de leurs services en matière de *billetterie et réservation* (80 %), le taux de satisfaction chute en ce qui concerne les économies réalisées (36 %), l'obtention de visas et documents (33 %) ou de statistiques (19 %). Rien d'étonnant alors à ce que les sociétés mettent de plus en plus les agences de voyages en compétition.

M. La.

SOCIAL

Avant les élections prud'homales

Appel «unitaire» des syndicats de la Drôme et de l'Ardèche

LYON

de notre bureau régional

Quatre syndicats (CFDT, CFE-CGC, CGT, FO) de la Drôme et de l'Ardèche ont lancé un appel commun aux salariés, jeudi 15 octobre, en faveur d'une *« participation massive »* aux élections prud'homales du 9 décembre.

Les quatre organisations se disent *« soucieuses d'éviter tout ce qui pourrait porter atteinte à la crédibilité de l'ensemble du mouvement syndical »*, et s'engagent à mener campagne dans l'esprit d'une précédente déclaration unitaire, datant d'octobre 1991, qui se prononçait contre la désertification des deux départements de la vallée du Rhône, durement atteints par le chômage.

Cette déclaration avait été signée par la Fédération de l'éducation nationale (FEN), dont les adhérents ne sont pas concernés par les élections prud'homales, en raison de leur qualité de fonctionnaires. En revanche, en un an, l'unité syndicale a franchi un nouveau pas, avec la venue des cadres de la CFE-CGC, absents lors de l'étape antérieure.

Les signataires souhaitent animer un débat *« démocratique, responsable et le plus large dans les entreprises »* en évitant *« les pièges de l'électoralisme et les effets néfastes de la concurrence syndicale, sans censurer aucune opinion »*.

G. B.

REPÈRES

AUTOMOBILE

Record d'affluence au Mondial : 1,1 million de visiteurs

Le 3e Mondial de l'automobile, qui avait ouvert le 8 octobre à Paris, a fermé ses portes dimanche 18 octobre sur un *« record d'affluence sans précédent »* depuis les débuts du Salon de l'automobile en 1898 avec 1,1 million de visiteurs, ont indiqué les organisateurs. La seule journée de dimanche a vu défiler 154 000 personnes au parc d'expositions de la porte de Versailles, qui n'en avait jamais accueilli autant en une journée.

Selon les exposants, qui étaient près de 900, le nombre de *« contacts utiles »* qui ont pu être pris avec les visiteurs a été supérieur de 30 % au nombre de contacts pris lors de la précédente édition, en 1990. Mais les organisateurs ne s'attendent pas pour autant à un rebond des ventes automobiles dans la foulée du Salon, en raison de la morosité de la conjoncture. En France, les constructeurs tablent sur une très modeste hausse du nombre d'immatriculations en 1992, à 2,06 millions contre 2,03 millions en 1991.

DÉFENSE

500 suppressions d'emplois à Eurocopter

Le consortium franco-allemand Eurocopter, qui conçoit notamment l'hélicoptère d'attaque Tigre/Gerfaut et l'hélicoptère de transport et de surveillance maritime NH-90, prévoit de supprimer d'ici à la fin de 1993, quelque cinq cents emplois, à La Courneuve (Seine-Saint-Denis) et à Marignane (Bouches-du-Rhône), sur les 6 850 que compte le groupe constitué par Aérospatiale et Messerschmitt-Bolkow-Blohm. Cette mesure a été annoncée, à la fin de la semaine dernière, lors d'un comité d'entreprise.

Ces suppressions d'emplois auront lieu dans les mêmes conditions que chez Aérospatiale, l'actionnaire principal, c'est-à-dire sur la base d'un double volontariat (celui de l'intéressé et celui de la direction) et sans licenciements « secs ». Avec un chiffre d'affaires de 9 milliards de francs en 1991, Eurocopter s'attend à des résultats notablement inférieurs dès cette année et en 1993, en raison du déclin du marché mondial, civil et militaire.

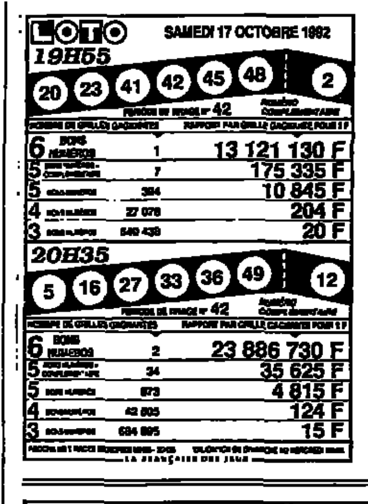
□ **Comptes rémunérés : les banques et les clients ont quinze mois pour s'adapter.** – Un arrêté, publié samedi 17 octobre au *Journal officiel*, interdit, *comme cela avait été annoncé*, l'ouverture de nouveaux comptes rémunérés (*le Monde* du 16 octobre) mais précise également que les banquiers et les actuels clients détenteurs d'un compte rémunéré disposeront d'un délai de grâce de quinze mois pour se mettre en conformité avec la nouvelle législation. Les clients et surtout les banquiers qui ont conçu leur politique commerciale sur ces produits, auront donc jusqu'au 31 décembre 1993 pour se retourner.

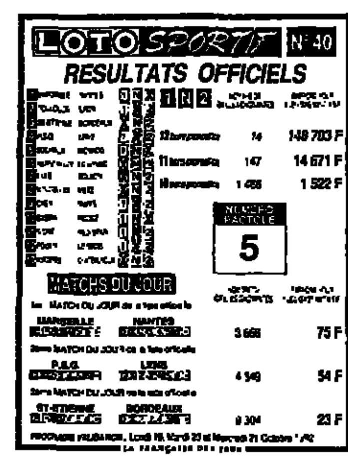
TRANSPORTS

1 000 suppressions d'emplois chez Swissair en 1993

Swissair va supprimer 1 000 emplois d'ici à la fin de 1993, a annoncé, dimanche 18 octobre, le porte-parole de la compagnie, M. Hannes Kummer, *sur les ondes d'une radio locale* zurichoise. La compagnie helvétique, qui emploie environ 20 000 personnes dans le monde, prévoit une année 1993 *« très difficile »*. Mardi, la direction informera les cadres des services qui seront *touchés*.

Ces 1 000 suppressions d'emplois s'ajoutent aux 400 annoncées en juin dans l'administration. En juillet, Swissair avait annoncé un plan d'économies qui faisait perdre leur statut à 2 000 de ses salariés travaillant pour la restauration à bord, les boutiques hors taxes ainsi que la restauration du personnel. En juillet 1991, Swissair avait procédé à la délocalisation à Bombay (Inde) de son service de comptabilité.





Spécialisé dans les fruits et les boissons en conserve

Le groupe Del Monte (DMFI) est racheté par une société sud-africaine

Le groupe britannique Del Monte Foods International (DMFI), spécialisé dans les fruits en conserve et les boissons, vient d'être cédé pour 360 millions de livres *(3 milliards de francs)* à la firme agro-alimentaire sud-africaine Royal Foods que dirige M. Vivian Immerman. L'acquisition sera financée par une augmentation de capital de Royal Foods dont le groupe minier Anglo American prendra 30 % des parts.

Del Monte a appartenu, jusqu'en 1990, à l'Américain RJR Nabisco avant d'être racheté par ses cadres par le biais d'un *« management buy-out »* de 229 millions de livres. *La banque Charterhouse, à l'origine* du montage financier et actionnaire à 50 % de l'entreprise, avait envisagé d'introduire cette année la firme en Bourse. Le projet a été abandonné en raison des conditions incertaines du marché, au profit d'une cession globale à un investisseur privé.

Del Monte Foods International n'a aucun lien avec Del Monte Fresh Produce PPI. Cette société, spécialisée dans les produits frais, *en particulier* l'ananas et la banane, appartenant également à RJR Nabisco, avait été acquise en 1989 par Polly Peck pour 875 millions de dollars. La faillite de ce conglomérat, dirigé par M. Asil Nadir, a entraîné la mise en vente des principales activités du groupe. Del Monte PPI intéresserait un investisseur mexicain, M. Carlos Cabal.

□ **Havas : l'OPE sur Avenir Havas Média et l'OPR sur Comareg acceptées par la SBF.** – L'offre publique d'échange (OPE) lancée par le groupe Havas sur sa filiale Avenir Havas Media (affichage, presse gratuite, régie) a été déclarée recevable par la Société des Bourses françaises (SBF), *tout comme l'offre publique* de retrait (OPR) lancée toujours par Havas sur Comareg (presse gratuite). Le groupe Havas détient actuellement 56,8 % d'Avenir Havas Media et 99,68 % de Comareg directement et indirectement.

Cent cinquante pays ont célébré la Journée mondiale de l'alimentation

780 millions de personnes souffrent de malnutrition dans le monde

Près de cent cinquante pays ont célébré, vendredi 16 octobre, la Journée mondiale de l'alimentation *instituée en novembre 1979* **par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). A Paris, le Comité français contre la faim (CFCF) a organisé un colloque sur le thème «Équilibre alimentaire : équilibre de la** *Terre»* **à l'occasion duquel de nombreux spécialistes – ainsi que des représentants des bidonvilles des pays en voie de développement –** *ont pris la parole.*

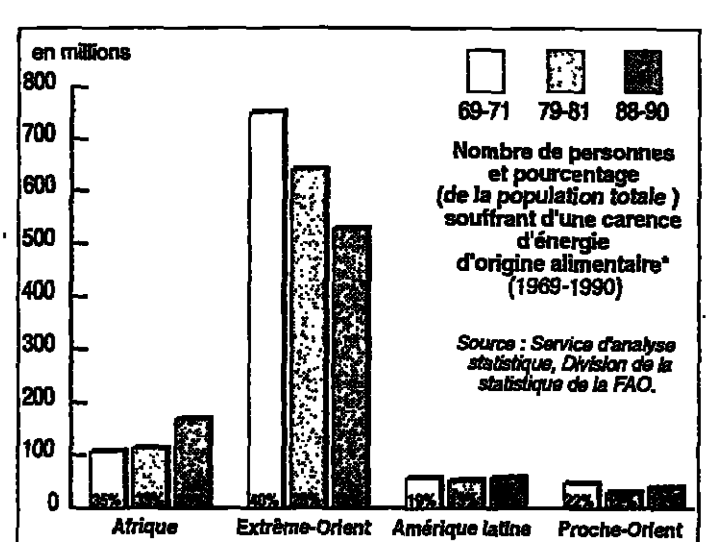
La dernière enquête mondiale de la FAO recense 780 millions de *personnes sous-alimentées dans* le monde, soit plus que la population de l'Europe, ou de l'Amérique du Nord, ou de l'Amérique latine ou encore de toute l'Afrique subsaharienne. Treize millions d'enfants âgés de moins de cinq ans meurent chaque année des suites directes de la faim, de la malnutrition ou d'infections.

« Le pourcentage de personnes souffrant de la faim diminue [il se situe actuellement à 20 % de la population des pays en voie de développement] *mais non leur nombre absolu »*, précise la FAO dans un récent rapport (1). Le graphique ci-contre montre que c'est en Extrême-Orient et en Afrique que se situent les plus importantes «poches» de populations touchées par la faim.

Plus de deux milliards d'habitants souffrent de carences en vitamines et en minéraux, souligne l'organisation, et *« au moins »* 500 millions d'enfants deviennent, chaque année, partiellement ou totalement aveugles en raison d'une carence en vitamines. *« Il y a suffisamment d'aliments pour tous »*, précise pourtant le rapport : *« La disponibilité alimentaire moyenne est passée de 2 290 calories par personne et par jour en 1961-1962 à 2 700 calories en 1988-1990. »*

OLIVIER PIOT

(1) *Nourrir, c'est construire*, FAO, octobre 1992.



* Personnes dont les niveaux moyens annuels estimatifs d'apport énergétique ou de ration alimentaire disponible sont inférieurs à ceux qui sont nécessaires pour maintenir leur poids corporel et leur permettre d'exercer de petites activités.

Un appel de plusieurs personnalités françaises

« Mieux aider le Sud »

Elisabeth Badinter, Sylvie Brunel, Jean Daniel, Jean-Pierre Elkabbach, Bernard Esambert, André Fontaine, Jacques Julliard, René Lenoir, Jean d'Ormesson, Jean-François Revel et Marc Ullmann ont décidé de créer un mouvement baptisé Mieux aider le Sud, destiné à *promouvoir l'idée qu'il est possible*, grâce à *«une réorientation en profondeur»*, de rendre plus efficace l'aide française aux pays en développement.

Les signataires, après avoir rappelé que la France est le troisième bailleur de fonds d'aide, constatent que seule une minime partie des 40 milliards de francs affectés est consacrée *«à ce qui devrait être son but premier: la lutte contre la pauvreté »*. Les 30 % de l'aide *«à l'ajustement structurel»* servent surtout à combler les déficits budgétaires, sans guère d'effet sur la croissance. Les 40 % de la coopération technique *«s'inscrivent rarement dans une stratégie d'ensemble»* et leur utilité réelle est très faible.

« Au service d'une politique globale »

«Quant aux 30 % de l'aide à l'investissement, affirment-ils, *ils sont trop souvent gaspillés sur des projets surdimensionnés ou de prestige dont les populations ne tirent aucun bénéfice. Moins de 10 % de l'aide à l'enseignement vont au primaire...»*

La déclaration explique cette situation par les *«considérations géopolitiques et économiques»* qui dictent l'attribution de l'aide. *«Un tel gaspillage*, poursuit-elle, *ne peut plus être toléré, pour des raisons morales évidentes (...) et pour enrayer la menace que représenterait pour notre propre avenir la perte de tout espoir pour le continent africain... »*

Il faut donc *« mettre l'aide française au service d'une politique globale »* de nature à *« favoriser une croissance à large assise et à améliorer le sort des plus défavorisés »*. Cela implique de privilégier les services de base: enseignement, soins de santé primaires, programmes de nutrition, planning familial, eau potable, etc. de développer l'agriculture, de promouvoir la croissance du tissu artisanal et industriel.

Les signataires demandent que dans chacun de ces domaines, des programmes soient définis en commun avec les partenaires africains de la *France qui devraient s'engager* de manière contractuelle sur les moyens à mettre en œuvre et les résultats à atteindre année par année; que soient interrompus les programmes quand les engagements ne sont pas respectés ; que soit supprimée l'aide aux pays dont les dirigeants *«bafouent les droits d'une partie de la population ou détournent des fonds importants à des fins personnelles»*.

« En affectant désormais l'argent de façon rigoureuse et efficace, concluent-ils, *la France jouera un rôle de pionnier dans ce domaine, bien conforme à sa vocation, tout en contribuant à offrir aux Africains les moyens d'une vie digne dans leurs propres pays. »*

Poursuivant un programme lancé en 1991

La Côte-d'Ivoire annonce la privatisation progressive de son secteur hévéicole

L'Etat ivoirien a décidé de réduire progressivement sa participation dans le capital des entreprises du secteur hévéicole (plantations et usines de production de caoutchouc naturel) au bénéfice d'investisseurs privés. Selon de récentes déclarations du gouvernement d'Abidjan, l'Etat ivoirien entend conserver une participation de 20 % dans ces entreprises alors que 31 % des parts seront réservées aux investisseurs nationaux.

Cette décision concerne les trois grands groupes du secteur : la Société africaine des plantations d'hévéas (SAPH), dont l'Etat est actionnaire à 55,3 %; la Société des caoutchoucs de Grand-Béréby (SOGB) – 13 800 hectares sur une unique plantation – dont le groupe français Michelin (5,2 % des actions) achète toute la production (30 000 tonnes de caoutchouc par an, grâce à l'un des meilleurs rendements au monde); enfin, le Domaine hévéicole de l'Etat (DHE), propriété à 100 % publique.

Au total, ce secteur – essentiel dans la politique de diversification de l'agriculture ivoirienne – représente 68 200 hectares plantés, dont les deux tiers sont en production (73 600 tonnes de caoutchouc naturel en 1991), et emploie quelque 13 000 personnes. Cette annonce de privatisation du secteur hévéicole ivoirien s'inscrit dans un vaste programme économique à moyen terme (PEMT) lancé en 1991 par le gouvernement d'Abidjan et couvrant la période 1991-1995.

Elément central de ce plan de relance économique, la privatisation des entreprises parapubliques a été présentée en début d'année par le premier ministre ivoirien, M. Alassane Ouattara, comme une des seules mesures capables de *«soutenir la politique économique de croissance durable* [et] *de stabiliser et préserver les emplois»*. En 1990, un comité de privatisation et de restructuration du secteur public a été institué, chargé d'évaluer les quelque cent quarante entreprises publiques – la participation de l'État y est variable – dénombrées fin 1989. Une liste de dix-sept entreprises privatisables avait été alors publiée.

En dehors de la première phase de privatisation lancée dès 1980, plusieurs dossiers ont abouti au cours des deux dernières années. Le secteur de l'énergie électrique de la Côte-d'Ivoire (EECI) est devenu en 1990 la CIE (Compagnie ivoirienne d'électricité). Ce transfert de capitaux a été traité de gré à gré avec l'industriel français Bouygues, déjà propriétaire depuis 1984 de la Société de distribution d'eau en Côte-d'Ivoire (SODECI), l'une des premières sociétés privatisées du pays.

Quatre autres entreprises sont également passées par les services du comité depuis 1990 : le Complexe d'exploitation de bétail (CEIB), le Centre d'édition et de diffusion africaines (CEDA), le Bureau ivoirien des nouvelles éditions africaines (BINEA) et les villages de vacances d'Assinie et d'Assouindé, dont les *immobilisations ont été cédées au* Club Méditerranée. A court terme, six autres projets sont à l'étude, dont la privatisation de l'hôtellerie, la branche agro-industrielle, le secteur pétrolier et, surtout, l'ONT-CI-TELCOM, les télécommunications nationales. En outre, l'Etat ivoirien s'est également engagé à réduire ses participations dans le secteur bancaire.

O. P.

هكذا من الاصل

VIE DES ENTREPRISES

Pour améliorer sa compétitivité mondiale

SEB-Pyrénées envisage de regrouper sa production d'appareils ménagers à Lourdes

LOURDES

de notre correspondant

En commercialisant sous sa propre marque, mais aussi sous celles de Tefal, Calor et Rowenta une gamme de multiples produits, robots, cafetières et autres appareils, la SA SEB se positionne comme l'un des leaders européens du petit électroménager. Le groupe SEB réalise un chiffre d'affaires annuel de 9 milliards de francs et emploie 10 700 personnes. Face à la concurrence, qui s'active, tant en Europe qu'en Amérique du Nord et au Japon, le groupe SEB doit améliorer sa compétitivité industrielle et diminuer ses coûts de fabrication.

C'est dans cette double perspective que l'une de ses filiales, la *société SEB-Pyrénées, envisage de* regrouper l'ensemble de ses chaînes de fabrication sur un seul site : celui de Lourdes. SEB-Pyrénées sort annuellement trois millions d'appareils de ses chaînes de montage pour un chiffre d'affaires de 500 millions de francs. Jusqu'ici, SEB-Pyrénées fabrique une grande partie des pièces en plastique, carcasses de ses robots, dans une usine de Mourenx (Pyrénées-Atlantiques), où elle emploie 115 personnes. Une fois affinées, ses pièces sont acheminées par camions à Lourdes (Hautes-Pyrénées), la ville mariale, distante de 60 kilomètres. Cette unité où travaillent 500 autres employés procède à l'assemblage des appareils, qui sont vendus à 45 % sur le marché national et le reste à l'exportation.

Désireuse d'améliorer sa rentabilité et de diminuer ses coûts de transport, la direction de SEB-Pyrénées vient de faire savoir qu'un plan de restructuration envisageait, parmi d'autres scénarios, de rassembler les chaînes de montage à Lourdes. La seule manutention des pièces à Mourenx représente seize mille heures de travail et leur transport à Lourdes un surcoût que SEB-Pyrénées entend minimiser.

L'entreprise justifie cette réorganisation par une aggravation de la concurrence qui exige la réduction des coûts de production. Après consultation avec les représentants du personnel, SEB-Pyrénées se donne jusqu'à la fin de l'année pour se prononcer sur ce projet.

JEAN-JACQUES ROLLAT

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

OPA

□ ***Offre publique d'achat sur* Roquefort du 20 octobre au 12 novembre.** – L'offre publique d'achat simplifiée lancée par Besnier aura lieu du 20 octobre au 12 novembre. Nestlé avait décidé *le 30 septembre* de céder au *fromager* de Laval sa participation dans Roquefort (58,10 %) au prix unitaire de 1 995 francs. Besnier avait alors annoncé qu'il étendrait cette proposition, qui valorise les Caves de Roquefort à 1,5 milliard de francs, à tous les actionnaires le souhaitant. D'autre part, cette firme a enregistré pour le premier semestre 1992 un déficit net consolidé (part du groupe) de 6,64 millions de francs contre un bénéfice de 560 000 francs pour le semestre correspondant de 1991. Le chiffre d'affaires semestriel consolidé s'élève à 1,79 milliard de francs contre 1,56 milliard pour la même période de 1991.

CRISES

□ **Electronic Systems Group (Westinghouse) licencie 1 400 employés.** – Electronic Systems Group, filiale du groupe américain Westinghouse, a annoncé, vendredi 16 octobre, 1 400 licenciements sur ses 17 200 salariés d'ici la fin de l'année, en raison des réductions du budget américain de la défense. La filiale avait supprimé *2 500* emplois en *1991. Westinghouse* fabrique notamment des radars, de l'électronique spatiale, des systèmes de contrôles aériens. Vendredi, également, l'action Westinghouse a chuté de 11 % à Wall Street *à la suite d'une rumeur* selon laquelle le groupe allait demander la protection de la loi sur les faillites. Westinghouse a démenti cette rumeur née de l'annonce d'une provision exceptionnelle de 55 millions de dollars (275 millions de francs) et d'une baisse de la notation de la dette de Westinghouse par Standard and Poors. – *(AFP.)*

□ **Yves Rocher (cosmétique, habillement) ferme l'usine Danjean à Châteauroux.** – L'usine Danjean de Châteauroux (Indre), filiale de Petit Bateau depuis 1981 (groupe Yves Rocher), fermera ses portes à la fin de l'année ; 94 de ses 101 salariés seront licenciés. Seule, une partie *de l'activité* commerciale, essentiellement dans le secteur de la distribution, sera maintenue. Victime de la conjoncture, selon ses responsables, Danjean est spécialisée dans le vêtement pour *enfants. Danjean employait* encore 374 personnes dans l'Indre il y a cinq ans sur deux sites avant la fermeture de l'usine de Levroux. Depuis, l'entreprise a subi plusieurs plans de restructuration dont le dernier, annoncé en mai 1991, a provoqué le départ de 140 des 246 salariés d'alors.

REPRISE

□ **ComputaCenter et Compunet *vont reprendre le distributeur informatique* Random.** – Le tribunal de commerce de Nanterre a désigné la semaine dernière les sociétés anglaise ComputaCenter et allemande Compunet pour reprendre une partie des activités et des employés de Random. Au total, ComputaCenter et Compunet, anciennes alliées de Random au sein d'un groupement d'intérêt économique, reprendront. 180 personnes sur les 750 que comptait Random jusqu'à son dépôt de bilan en août, moyennant le paiement de 2,5 millions de francs. Les emplois de quelque 80 autres personnes devraient être maintenus grâce à la reprise de sites supplémentaires par leurs dirigeants. Les *derniers résultats de la société* de distribution informatique, dont le siège était à Levallois, faisaient état d'une perte consolidée de 43,9 millions de francs en 1991, pour un chiffre d'affaires de 1,2 milliard de francs.

BOURSE

□ **La suspension des cotations de Lucia et Olipar prolongée.** – La suspension des cotations de Lucia et Olipar, décidée pour une quinzaine de jours le 30 septembre, va être maintenue jusqu'au 26 octobre *« en raison des négociations en cours non encore parvenues à leur terme »*, selon un communiqué de la société des bourses de valeur. *Le* capital de Lucia est contrôlé à 67 % par Olipar, elle même détenue à 46 % par M. Christian Pellerin. Axa et la BNP possèdent respectivement 25 % et 5 % de Lucia.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

silic

MAINTIEN DES PRÉVISIONS DANS UN MARCHÉ DIFFICILE

Le Conseil d'Administration de la SILIC s'est réuni le 15 octobre 1992 sous la présidence de M. Gilles LAPORTE, pour examiner les résultats au 30 juin 1992 et l'activité de la société, propriétaire de plus de 535 000 m² de locaux d'activités bénéficiant d'une bonne diversité géographique en région parisienne.

Les comptes de la société pour le 1er trimestre font apparaître un résultat net consolidé de 87,8 millions de francs après intégration pour la première fois des comptes de la SCI SEPAC, propriétaire de 8bâtiments en exploitation sur le site de COLOMBES ; ce résultat consolidé prend en considération :
- *un montant* de loyers de 151,8 millions de francs sur la période ;
- un résultat avant impôt de 109,6 millions de francs ;
- une imposition progressive de l'activité partiellement exonérée à hauteur de 40 % de ses résultats contre 20 % en 1991.

Sur l'exercice 1992, le montant consolidé des émissions de loyers devrait pour la première fois être supérieur à 300 millions de francs malgré un taux d'occupation qui connaît actuellement une baisse conjoncturelle de l'ordre de 3 points par rapport à l'exercice précédent.

Ces hypothèses permettent d'envisager dans un marché immobilier déséquilibré et une conjoncture économique difficile une nouvelle croissance du dividende, avoir fiscal compris, de l'ordre de 54,5 F contre 52,83 F en 1991, soit plus de 3 % de progression en retenant une politique de distribution comparable.

Les actions de la SILIC sont éligibles au plan d'épargne en actions (P.E.A.)

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IMMOBANQUE

Le Conseil d'Administration réuni le 14 octobre 1992 sous la présidence de M. Gérard BILLAUD a constaté que le capital social était porté de 176844500 F à 180841300 F à la suite de la souscription, du 1er janvier 1992 au 30 juin 1992, date limite d'exercice des bons attachés aux obligations 1987, de 39968 actions nouvelles.

*Depuis le 1er janvier 1992, le montant de la production en cré*dit-bail reflète la médiocrité de l'environnement économique puisqu'elle ressort à 180 millions de francs, en baisse sensible par rapport à la même période de l'année précédente.

Dans le cadre de la politique d'arbitrage de son patrimoine propre, IMMOBANQUE procédera d'ici à la fin de l'année à des *acquisitions et des cessions d'immeubles.*

Les recettes locatives du 1er semestre 1992 qui s'élèvent à 320 millions de francs contre 297,3 millions de francs, ont enregistré une progression de 7,6 % par rapport à la même période de l'exercice 1991.

Le résultat financier brut dégagé au 30 juin 1992 ressort à 74,5 millions de francs, niveau comparable à celui du 30 juin 1991 qui s'établissait à 75 millions de francs; après prise en compte d'éléments exceptionnels et de suramortissements à hauteur de 6,3 millions de francs, le résultat net comptable au 30 juin 1992 fait apparaître un bénéfice de 62,8 millions de francs contre 55,9 millions de francs au 30 juin 1991.

Compte tenu d'une distribution qui s'appliquerait à un capital en augmentation de 2,3 %, le dividende unitaire à servir au titre de l'exercice 1992 devrait pouvoir être fixé à un montant au moins équivalent à celui de 1991 soit 58,75 F.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 19 octobre ↑

Bien orientée

La Bourse de Paris était plutôt bien orientée lundi 19 octobre. En hausse de 0,02 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure et demie plus tard un gain de 1,23 %. En début d'après-midi, les valeurs françaises s'inscrivaient, en moyenne, en progression de 1,23 % à 1 684,67 points.

Cette hausse s'effectuait, selon les opérateurs, sur l'espoir d'une baisse des taux d'intérêt en Allemagne plus rapide que prévu. Selon des analystes, l'Allemagne qui connaît un net ralentissement de sa croissance, pourrait avant la fin de l'année assouplir sa politique monétaire, alors que *la plupart des experts ne l'attendaient* en principe qu'à la fin du premier trimestre 1993, après les négociations salariales de mars. Ce raisonnement est notamment tenu par les « non-résidents » principaux investisseurs lundi sur les marchés obligataires français.

Lundi matin, le loyer de l'argent au *jour le jour est revenu sous la barre* des 11 %, pour la première fois depuis la crise monétaire début septembre.

Les marchés obligataires entraînaient dans leur sillage le marché des actions. Les titres de premier plan étaient notamment recherchés.

Legris reprenait 6,7 % après avoir abandonné 18,5 % vendredi. Le groupe vient d'annoncer une baisse de 68 % de ses résultats au premier semestre. Vendredi, les opérateurs craignaient que le groupe ne plonge dans le rouge.

A la hausse, également, on relevait celles de Générale des eaux, AXA, Havas et Accor. Parmi les plus fortes baisses, on notait celles de SCOA, Moulinex, Cerus et Nord-Est.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE *ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)*

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1991

	9-10-92	16-10-92
Valeurs franç. à rev. variable	95,6	93,7
Valeurs industrielles	99,9	98,1
Valeurs étrangères	84,5	82
Pétroles-Energie	88,6	88,1
Chimie	118	114,4
Métallurgie, mécanique	93	91,2
Electricité, électronique	101,7	100,6
Bâtiment et matériaux	93,8	89,5
Ind. de consom. non alim.	110,8	107,2
Agroalimentaire	101,9	99,7
Distribution	100,9	100,5
Transports, loisirs, services	89,4	85,5
Assurances	84,3	80,8
Crédit banque	106,9	103,9
Sicomi	80,2	79
Immobilier et foncier	79,8	80,9
Investissement et portefeuille	82,7	81,7
Base 100 : 31 décembre 1991		
Valeurs franç. à revenu fixe	99,9	100,2
Emprunts d'Etat	99,6	100
Emprunts garantis et assimilés	100,1	100,3
Sociétés	100,1	100,5
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	3 681,4	3 588,7
Valeurs étrangères	3 348,7	3 249,7
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	528,3	517,9
Valeurs étrangères	452,8	439,4
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. fr. à rev. fixe	119,3	119,7
Emprunt d'Etat	120,6	121,1
Emprunts garantis et assimilés	118,5	118,7
Sociétés	117,5	118,1

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 31 décembre 1981

	9-10-92	16-10-92
Indice général	454,6	446,9
Produits de base	411	410,2
Construction	368,5	358,3
Biens d'équipement	228	218,1
Biens de consom. durables	468,7	443,4
Biens de consom. non durables	779,7	768,7
Biens de consom. alim.	849,4	834,9
Services	448,8	434,7
Sociétés financières	393,8	389,2
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	379,9	384,2
Valeurs industrielles	474,8	466,8

TOKYO, 19 octobre ↓

Vif recul

La Bourse de Tokyo a terminé en forte baisse, lundi 19 octobre, sous la pression de ventes de petits lots conjuguées à la faiblesse des contrats à terme. Au terme des échanges, l'indice Nikkei a cédé 466 points, soit 2,68 % à 16 903,81 points. C'est la première fois depuis le 26 août que le principal indicateur de la place nipponne repasse sous le seuil des *17 000 points. Environ* 180 millions de titres ont changé de mains contre 220 millions vendredi.

Selon les courtiers, les investisseurs sont restés en retrait faute de motivation d'achats. Le marché avait ouvert en baisse sur des ventes liées aux contrats à terme. Au cours des quinze premières minutes, l'indice abandonnait 136,41 points. Une fois le seuil des 17 000 points enfoncés, les ventes se sont encore accentuées.

VALEURS	Cours du 16 oct.	Cours du 14 oct.
Ajinomoto	1 300	1 270
Bridgestone	1 110	1 110
Canon	1 280	1 270
Fuji Bank	1 790	1 790
Honda Motors	1 300	1 280
Matsushita Electric	1 130	1 150
Mitsubishi Heavy	583	580
Sony Corp.	4 080	3 980
Toyota Motors	1 420	1 390

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4365	4370
B.A.C.	23 70	....
Bque Vernes	675	674
Boiron (Ly)	510	511
Boisset (Lyon)	235	233 80
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	850	835
Calberson	201	200
Cardif.	675	690
C.E.G.E.P	154	155
C.F.P.I.	260	259
C.N.I.M.	1010	971
Codetour	265	269
Conforama	....	...
Creeks	115	110 50
Dauphin	187	180
Delmas	980	970
Demachy Worms Cie	350	..
Devanlay	938	920
Deville	100	105
Dolisos	120	116
Editions Belfond	200	200
Europ. Propulsion	170 10	170
Finacor	116	....
G.F.F. (group.fon.f.)	48	...
G.I.M.	360	355
Gravograph	162	158
Guimoli	720	...
I.C.C.	150	155
Idianova	48 85	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Immob. H. Hotelière	1000	1000
Interm. Computer	125	119
I.P.B.M.	53	.
Locamic	54 30	...
Matra Comm.	295 70	295 70
Molex	140	...
N.S.C. Schlumberger	770	775
Publ.Filipacchi	360	372
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	320	....
Select Invest (Ly)	69	77
Serbo	158	160
Sopra	298	298
TF1	330	311
Thermador H. (Ly)	310	310
Unilog	258	258
Viel et Cie	95	95
Y. St-Laurent Groupe	640	633

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 16 octobre 1992
Nombre de contrats estimés : 134 818

COURS	ÉCHÉANCES		
	Déc. 92	Mars 93	Juin 93
Dernier	109,48	109,96	110,12
Précédent	109,06	109,62	109,92

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Déc. 92	Mars 93	Déc. 92	Mars 93
110	0,65	1,54	1,11	1,53

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 13 134

COURS	Oct. 92	Nov. 92	Déc. 92
Dernier	1 674	1 692	1 710
Précédent	1 665	1 681,50	1 685,50

CHANGES

Dollar : 5,02 F ↑

Le dollar s'inscrivait en sensible *hausse, lundi 19 octobre*, dans l'espoir d'une baisse des taux en Europe. A Paris, la monnaie américaine s'échangeait à 5,028 francs contre 4,94 francs vendredi au cours indicatif de la Banque de France.

FRANCFORT	16 oct.	19 oct.
Dollar (en DM)	1,4765	1,4850
TOKYO	16 oct.	19 oct.
Dollar (en yens)	120,53	120,05

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (19 oct.)	10 7/8-11 %
New-York (16 oct.)	2 7/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	15 oct.	16 oct.
Valeurs françaises	95,78	96,28
Valeurs étrangères	81,80	81,88
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	447,38	445,90
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 650,02	1 664,18

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	15 oct.	16 oct.
Industrielles	3 174,68	3 174,41

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	15 oct.	16 oct.
100 valeurs	2 546,68	2 563,90
30 valeurs	1 850,28	1 872,30
Mines d'or	66,10	67,10
Fonds d'Etat	90,57	92,03

FRANCFORT

	15 oct.	16 oct.
Dax	1 453,43	1 461,61

TOKYO

	16 oct.	19 oct.
Nikkei Dow Jones	17 369,81	16 903,81
Indice général	1 313,27	1 292,99

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,0500	5,0530	5,1410	5,1470
Yen (100)	4,2110	4,2154	4,2818	4,2899
Ecu	6,6100	6,6150	6,6017	6,6132
Deutschemark	3,3938	3,3943	3,4080	3,4112
Franc suisse	3,8084	3,8136	3,8489	3,8578
Lire italienne (1000)	3,8500	3,8600	3,8080	3,8228
Livre sterling	8,1710	8,1810	8,2230	8,2430
Peseta (100)	4,7413	4,7464	4,6897	4,7061

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/8	3 1/4	3 5/16	3 7/16	3 5/16	3 7/16
Yen (100)	3 7/8	4	3 11/16	3 13/16	3 9/16	3 11/16
Ecu	11	11 1/8	10 7/8	11	10 3/16	10 5/16
Deutschemark	8 11/16	8 5/16	8 5/8	8 7/8	8 5/16	8 9/16
Franc suisse	5 7/8	6	6 1/16	6 3/16	6 1/16	6 3/16
Lire italienne (1000)	14 5/8	15 3/8	14 1/2	15 1/4	14 3/8	15 1/8
Livre sterling	8 1/4	8 3/8	7 15/16	8 1/16	7 5/8	7 3/4
PESETA (100)	14 1/4	14 3/4	14 1/8	14 5/8	14 1/8	14 5/8
Franc français	10 1/2	10 11/16	10 3/8	10 9/16	10 7/8	10 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 19 OCTOBRE

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4790	C.N.E 3%	4870	4815	4815	- 1 13
840	B.N.P. T.P.	791	791	788	- 0 38
895	Cr.Lyon. T.P.	850	835	838	- 1 41
1651	Renault T.P.	1618	1618	1620	+ 0 12
1670	Rhone Poul. T.P.	1591	1605	1601	+ 0 63
1010	Saint Gobain T.P.	1014	1014	1014	...
796	Thomson T.P.	790	770	770	- 2 53
590	ACCOR	487 60	494	497 60	+ 2 05
740	Air Liquide	719	721	728	+ 1 25
655	Alcatel-Alsthom	611	614	623	+ 1 96
1540	Als.Superm.	1490	1367	1450	- 2 68
240	A.L.S.P.I.	230	228	228	- 0 87
410	AGF Sté Centrale	390	380	384	- 1 54
110	Avenir H. Média	97 20	....	....	....
825	Axa (ex Cie Midi)	703	700	721	+ 2 58
164	Bafip	148 50	151	151	+ 1 88
93	Bail-Equipem.	68	68 90	66 20	- 2 65
675	Bail Investiss.	635	630	630	- 0 79
380	Bancaire	360 50	357	363	+ 0 69
680	Bazar H.-V.	640	637	637	- 0 47
1250	Berger (M)	1200	1144	1125	- 6 25
395	Bertrand Faure	395	395	395	....
800	Bic	860	860	865	+ 0 58
1060	B.I.P.	1040	1010	1040	....
190	BIS	187 50	184 90	180	- 4 00
375	B N P (Ci)	350	345	345	- 1 43
650	Bollore Tech	542	535	525	- 3 14
3220	Bongrain	3015	3000	3012	- 0 10
510	Bon-Marché	464	469	471	+ 1 51
515	Bouygues	430 10	435	441	+ 2 53
93	BP France	85 50	85 10	86 50	+ 1 17
995	B S N	980	977	982	+ 0 20
1100	Canal Plus	998	997	995	- 0 30
205	Cap Gem.S.	168 40	164 20	171	+ 1 54
177	Carnaudmetalbox	175 10	175 10	169 50	- 3 20
2170	Carrefour	2225	2220	2244	+ 0 85
140	Casino	131 20	131	131 50	+ 0 23
88	Casino ADP	92 50	90 80	90 80	- 1 84
445	Castorama D.I.	424	422 50	415 60	- 1 98
192	C.C.F.	191 50	189 50	190 50	- 0 52
37	CCMC Ly	35	35	34	- 2 86
360	C.D.M.E	335	330	332 80	- 0 68
135	C.E.G.I.D.	145	139	140	- 3 46
60	Centrest (Ny)	36	33 90	31	- 13 8
325	C.E.P. Comm.	289	285	285	- 1 38
90	Cerus	72	70 50	69	- 4 17
850	Cetelem	807	806	795	- 1 49
225	CF Int.	192	192	180	- 6 25
270	CGI Info	248	248	246 10	- 0 77
990	C G I P	865	870	872	+ 0 81
630	CGP	630	610	610	- 3 17
1230	Chargeurs S A	1151	1151	1164	+ 1 13
290	Christian Dior	275	270	272	- 1 09
520	C I C A (M)	539	540	525	- 2 60
360	Ciments franc.	300	310	310	+ 3 33
595	Clarins	480	477	465	- 3 13
370	Club Méditer.	340	335 50	345	+ 1 47
765	Colas	665	665	660	- 0 75
192	Cpt. Entrep.	198	195	190 10	- 3 99
1080	Compt Mod.	1070	1050	1050	- 1 87
225	CPR (Paris Rée.)	190	190	194	+ 2 11

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
865	Créd. Foncier	804	786	802	- 0 25
285	Crédit Loc France	295	291 50	294	- 0 34
500	Cr Lyon.(CI)	463 90	458	455	- 1 92
1000	Crédit Nat.	985	982	981	- 0 41
360	CSEE	355	350	352	- 0 85
3050	Damart	2980	3000	3079	+ 3 32
385	Dassault Aviation	335	335	332	- 0 90
164	Dassault Elect.	161	164 50	162	+ 0 62
1640	De Dietrich	1400	1400	1435	+ 2 50
65	Dév.P.d.C.(Lj)	51	51 30	51 30	+ 0 59
81	Dév.R.Sud-Est	68 50	68	69	+ 0 73
290	D M C	279 50	282	269	- 3 78
385	Docks France	367	367	366	- 0 27
140	Dynaction	137 90	140	140	+ 1 52
2070	Eaux (Gle)	1838	1848	1900	+ 3 37
800	E.B.F.	780	790	790	+ 1 28
390	Ecco	318	313	312	- 1 89
365	Elf Aquitaine	340 80	341	345	+ 1 23
1140	ElfSanofi(ExSanofi)	1013	1000	1024	+ 1 09
245	Ecap-Elf (Certif)	244	231	233 10	- 4 47
630	Eridania-Beghin	630	630	630	....
385	Essilor	347	349	344 90	- 0 61
188	Essil Int.(DP)	165	165	168	+ 1 82
750	Esso	720	710	717	- 0 42
1130	Eurafrance	1023	1024	1020	- 0 29
530	Euro RSCG	450	440	440	- 2 22
81	Eurodisneyland	69 75	69 80	70 50	+ 1 08
805	Europe 1	827	819	845	+ 2 18
35	Eurotunnel	30 80	31	30 95	+ 0 49
1450	Exor	1450	1450	1450	....
102	Finextel	101 10	101 50	101 30	+ 0 20
285	Fives Lille	266	266	258	- 3 01
3290	Fromager. Bel	3200	3200	3200	....
1950	Gal.Lafayette	1750	1700	1580	- 9 71
385	G.A.N.	294	292	292	- 0 68
485	Gascogne (B)	420	426	415	- 1 19
1115 01	Gaz et Eaux	1035	1030	1028	- 0 68
690	Geophysique	652	654	650	- 0 31
895	Groupe André SA	894	892	890	- 0 59
510	Groupe Cité	420	425	430	+ 2 38
380	GTM-Entrep.	278 50	275	272	- 2 33
1390	Guyenne-Gas.	1445	1475	1475	+ 2 08
110	Hachette	124 80	122 30	125 10	+ 0 16
445	Havas	369 90	365	379	+ 2 46
275	Idia	240	245	240	....
300	Imétal	291 60	291 60	290	- 0 55
115	Immob. Phénix	107	102	102	- 4 67
88	Ingénico	82 50	83 80	83 80	+ 1 58
7400	Inst. Mérieux	7540	7650	7450	- 1 19
385	Interbail	379 50	375	375	- 1 19
585	Intertechnique	470	472	451	- 4 04
835	J. Lefebvre	895	881	890	- 0 72
475	Klépierre	461	460	461	....
665	Labinal	536	508	505	- 5 78
280	Lafarge	288 50	288	288 60	+ 0 79
270	Lebon	300	300	300	....
4260	Legrand	3755	3710	3713	- 1 12

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
2180	Legrand (DP)	2048	1999	2000	- 2 34
260	Legris Industries	156	159	167	+ 7 05
640	Locindus	659	660	657	- 0 30
3940	L.V.M.H.	3558	3560	3641	+ 2 33
525	Lyon.Eaux/Dumez	475 50	468	466 10	- 1 98
62	Mayonette Ly.	54 50	53	53	- 2 75
275	Mar. Wendel	263	270	261	- 0 76
183	Matra	170 30	165	171 80	+ 0 78
78	Metaleurop	68 80	66 10	69 45	+ 2 47
31	Métrologie In.	32 20	31 50	32 50	+ 0 93
199	Michelin	171	170 60	172	+ 0 58
156	Min. Salag (Ma)	2 50	...	...	...
82	MMB	83 10	83 10	83 10	..
111	Moulinex	80 65	80 65	76 80	- 4 77
755	Navig. Mixte	814	808	790	- 2 95
119	Nord-Est	100 10	98	96 30	- 3 80
205	Nordon (Ny)	216 50	216 30	216 30	- 0 09
76	Olipar	73	....		..
1000	Oréal	897	905	914	+ 1 90
385	Paribas	309 50	309	313	+ 1 13
177	Pechiney Int.	179 30	178 10	180 10	+ 0 45
260	Pechiney (CIP)	242	240	235	- 2 89
465	Pernod Ricard	395 20	388	394 50	- 0 18
590	Peugeot	494	500	505	+ 2 23
320	Pinault	321	320	316	- 1 56
750	Plastic-Omn.	759	755	752	- 0 92
230	Poliet Ex.Lamb.Fr	178	184	184	+ 3 37
770	Primagaz	749	750	743	- 0 80
650	Printemps	780	780	780	..
555	Promodès	585	581	586	+ 0 17
400	Radiotechn.	280	280 10	280 10	+ 0 04
5680	Redoute (La)	5750	5700	5670	- 1 39
156	Remy Cointreau	151	151 90	151	...
550	R. Poulenc CIP	526	534	534	+ 1 52
52	Rochette(La)	46 10	46 45	46 30	+ 0 43
420	Roussel Uclaf	401	405	410	+ 2 24
2760	R. Impé.Ly *	2800	2780	2760	- 1 43
156	Sade (Ny)	155	152	152	- 1 94
2020	Sagem	2025	2050	2010	- 0 74
545	Saint Gobain	467 30	466	464	- 0 71
1110	Saint Louis	1020	1026	1031	+ 1 08
1150	Salomon Ly	1300	...	....	...
280	Salvepar (Ny)	281	265 10	270	- 3 91
1410	S A T	1500	1540	1500	....
215	Saul. Chât.	201 70	195 20	199	- 1 34
960	Saupiquet (Ns)	944	940	920	- 2 54
615	Schneider	520	518	517	- 0 58
13 50	SCOA	11 50	11	10 30	- 10 4
310	Scor s.a.	302	305	305	+ 0 99
415	S.E.B.	320 10	324	319	- 0 34
370	Sefimeg	385	375	375	- 2 60
119	Selectibanque	120	120	119	- 0 83
153	Sextant A.	115	116	116 90	+ 1 65
650	S F I M	650	653	650	...
170	S.G.E.	145	145 50	144 10	- 0 62
385	Simco	398 50	391	392	- 1 63
590	St. Rossignol	566	569	562	- 0 71

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
390	Sligos	318 60	317	317	- 0 47
535	Société Géné.	534	535	536	+ 0 37
46	Sodecto(B)	44	44	43 50	- 1 14
96	Sodero(Ny)	89	89	88	- 1 12
975	Sodexho	923	920	921	- 0 22
72	Sogerap(Ny)	73	72 20	74	+ 1 37
390	Sogerap	375			..
1260	Som-Allib.	1088	1088	1081	- 0 64
365	SOPHIA	372	372	364	- 2 15
755	Sovac	778	775	775	- 0 39
270	SPEP	234 90	234	234	- 0 38
275	Spie-Batignol	230	234	229 80	- 0 09
670	Strafor Facom	559	558	544	- 2 68
260	Suez	219	218	221 50	+ 1 14
1080	Synthelabo	1056	1040	1052	- 0 38
135	Thomson CSF	115 40	115	115	- 0 35
235	Total	221 30	223	224 20	+ 1 31
154	- (certif)	144	140	140	- 2 78
158	Tuffac Fr.	158 70	157 90	159	+ 0 19
445	U.A.P	382 90	389 50	390	+ 1 85
225	U F B Locab.	174 50	179	170	- 2 58
185	U G.C. DA (Sobur)	170	165	165	- 2 94
515	U I C.	476	471	469 50	- 1 37
430	U I F.	417 90	405	404	- 3 33
735	U I S.	710	705	705	- 0 70
365	Unibail	363 80	363 50	365	+ 0 33
765	Valéo	620	611	617	- 0 48
146	Vallourec	125	125 10	127 50	+ 2 00
210	Via Banque	205	209 50	205	...
225	Worms et Cie	238	237 50	233	- 2 10
1240	Zodiac	1190	1190	1185	- 0 42
940	Elf Gabon	900	899	896	- 0 44
89	Amax	79	80	79	...
160	Amer. Barrick	148	150 20	150 20	+ 1 49
112	Amer. Express	101 50	102 20	101 40	- 0 10
220	A.T.T.	209	214 60	214	+ 2 39
113	Anglo Amer.C.	90	90	90 10	+ 0 11
205	Amgold	171	179 20	186 20	+ 8 89
192	Banco Santander	170 50	163	160 50	- 5 87
730	B.A.S.F.	698	695	707	+ 1 29
905	Bayer	827	825	831	+ 0 48
44	Blerborn Plc	42	40 90	39	- 7 14
23	Buffelsfon.	24	23 95	23 90	- 0 42
111	Chase Manh.	107	113	112 50	+ 5 14
2140	Daimler Benz	1611	...	...	..
67	De Beers	55	56	54 75	- 0 45
2220	Deutsche Bank	2205	2210	2224	+ 0 86
1190	Dresdner Bank	1190	1195	1209	+ 1 60
48	Driefontein	38 50	38 70	38 50	....
245	Du Pont-Nem.	222 20	239 80	238 60	+ 7 38
225	Eastman Kodak	205	210 60	210 20	+ 2 54
10 50	East Rand	9 65	9 40	9 40	- 2 59
33	Echo Bay	28 55	28 50	27 50	- 3 68
190	Electrolux	132 10	122	134 20	+ 1 59
111	Ericsson	96	96	95 20	- 0 83
325	Exxon Corp.	312	319 20	318 20	+ 1 99
205	Ford Motor	171	189 70	189 70	+ 10 9

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
31	Freegold	24 75	24 80	24 50	- 1 01
14	Gencor	11 35	.		
395	Gén. Elect.	379 70	387 10	383 60	+ 1 03
170	Gén. Motor.	152 80	148 70	147 60	- 3 40
305	Gén. Belgique	271 30	276 10	276 10	+ 1 77
38	Gd. Metropol.	32	31 30	31 80	- 0 63
48	Guinness	44 60	44 05	43 20	- 3 14
19	Hanson PLC	18 50	18 40	18 10	- 2 16
11	Harmony Gold	9 70	9 70	9 35	- 3 61
300	Hewlett Packard	271 40	280 80	280	+ 3 17
32	Hitachi	31 05	30 90	30 40	- 2 09
830	Hoechst	721	741	765	+ 6 10
69	Homestak	62 90	63 60	63 20	+ 0 48
103	I.C.I.	86 50	85	83	- 4 05
425	I.B.M.	354 90	357 30	357	+ 0 59
320	I T T	325 70	331 40	330 70	+ 1 54
182	Ito Yokado	161	162 60	161 80	+ 0 50
49	Matsushita	45 95	47 20	46 50	+ 1 20
225	Mc Donald's	211 20	214 10	214 10	+ 1 37
235	Merck	212	214 60	214 70	+ 1 27
510	Minnesota M.	490	499 50	499 50	+ 1 94
38	Mitsubishi	35	35 50	35 10	+ 0 29
335	Mobil corp	307	312	312	+ 1 63
315	Morgan J.P.	300	313 60	312 20	+ 4 07
3870	Nestlé	3745	3770	3802	+ 1 52
116	Norsk Hydro	105 80	106 50	106 50	+ 0 66
70	OFSIL	57 10	57 75	57 75	+ 1 14
1420	Petrofina	1235	1227	1202	- 2 67
440	Philip Morris	385	389 60	392 90	+ 2 05
71	Philips	65	66	63 70	- 2 00
55	Placer Dome	56 30	58	58	+ 3 02
245	Procter Gamble	240	256 20	258	+ 7 50
169	Quilmès	152	160	153	+ 0 66
15	Randfontein	12 85	13	12 90	+ 0 39
250	Rhone Poul. Rorer	232	233	232 50	+ 0 22
445	Royal Dutch	429 50	431 20	430	+ 0 12
53	R T Z	48 95	47 60	47	- 3 98
13	Saat & Saatchi	11 60	11 50	11 35	- 2 16
20	St Helena	18 65	18 85	19	+ 1 88
345	Schlumberger	334 30	344	341 90	+ 2 27
46	Shell transp.	44 50	44 05	44 10	- 0 90
2000	Siemens	1848	1850	1866	+ 0 97
175	Sony	165 20	165 60	165 50	+ 0 18
74	Sumitomo Bank	65	68 70	69	+ 6 15
155	T D K.	142	139 30	138	- 2 82
50	Telefonica	43 40	43 80	44	+ 1 38
26	Toshiba	24	23 85	23 75	- 1 04
570	Unilever	554	554	552	- 0 36
250	Uni. Techn.	230 10	238 80	238	+ 3 43
189	Vaal Reefs	143	144 10	148 80	+ 4 06
1060	Volkswagen	919	901	916	- 0 33
275	Volvo	195	200	200	+ 2 56
79	West. Deep.	55 10	55 20	55 10	.
395	Xerox Corp.	382 30	395	394 50	+ 3 19
107	Yamanouchi	103 60	104	103 50	- 0 10
4 35	Zambia Cop.	3 85	3 80	3 77	- 2 08

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8%78	....	....
10,80% 79/94	102	1 33
Emp.Etat 13,4%83	104 07	11 09
Emp.Etat 12,2% 84	100	12 16
10,26% mars 86	104 50	8 21
OAT 10% 5/2000	109	3 97
OAT 9,9% 12/1997	105 70	8 41
OAT 9,8% 1/1996	103 15	7 04
PTT 11,2% 85	106 10	9 08
CFF 10,30% 88	102 55	6 91
CFF 10,25% nov 90	....	6 12
CNA 10 % 1979	....	5 97
CNB Bques 5000F	98 01	2 56
CNB Paribas 5000F	....	2 56
CNB Suez 5000F	....	2 56
CNI 1/82 5000F	98	2 56
CNT 9 % 86	....	4 32
CRH 10,90% déc.85	109	7 88
CHARB FCE 3% 100	157	....
CNCA	1062 10	....
Cerus	2175	...
Alcatel 6 % janv. 89	621	....
Ly. Eaux cv 6,5%	770	...
Thoms. cv 9,2% 86	699	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1539	1532
Arbel	390	....
Bains C.Monaco	900	900
B.Hypoth.Europ.	300	....
B N.P. Intercont.	329	337
Bénédictine	2382	...
Bidermann Internat.	450	...
Blanzy Ouest	1265	...
B T P.	37 10	35
Cambodge	950	950
Carbone Lorraine	324	324
Case Poclain	3 50	....
C.B.C.	226 50	234
C.E.G.F (Frigor)	850	....
Centenaire Blanzy	330	325
Ceragen	36 70	36 50
Champex Ny	43	30 10
CIC (CIP)	138	135
C.I.M.	602	605

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.T.R.A.M. (B)	2600	...
Comiphos	490	....
Cie Industrielle	3700	....
Cpt Lyon Alemand	313	312
Concorde	408	401
Constr.Mét.Prov.	14	14
Crédit Gén.Ind.	53	....
Cr Universel (Cie)	370	380
Darblay	644	650
Degremont	1710	1715
Delmas Vieljeux	2000	....
Didot Bottin	585	550
Eaux Bassin Vichy	2901	....
Eca	246	249
Ent.Mag. Paris	4200	....
Eridania-Béghin CI	479	480
Fidei	376	373
Finalens	299 80	290
F.I.P.P.	89 55	....
F.N.A.C.	1770	....
Foncière (Cie)	402	411
Fonc.Lyonnaise	490	492
Foncina	315	....
Fougerolle	795	790
France I.A.R.D.	380	379 50
France SA (La)	1290	1270
From. Paul-Renard	2050	2050
Gaumont	380	372
Genefim	221	220
Gévelot	450	....
G.F.C.	316 80	316 90
Groupe Victoire	700	715
G.T.I (Transport)	194	196
Immobail	310	308
Immobanque	545	545
Im.Marseillaise	4400	4200
Invest.(Sté Cle.)	3100	...
Lambert Frères	....	..
Lille Bonnières	870	....
Locafinancière	406	349 10
Louis Vuitton	700	736
Louvre	2098	2075
Luce	365	..
Machines Bull	22 60	22 60
Mag.Unipnix	159 70	..
Magnant	640	..
Métal Déployé	379	...
Mors	54	54 85
Navigation (Nle)	178	..
Optorg	254 30	249
Oréal (CI)	470	475
Origny-Desvroise	548	.
Palais Nouveauté	1300	1300
Paluel Marmont	550	530
Parfinance	160	160
Paris France	238	..
Paris Orléans	189 50	...
Parthena Invest.	253 10	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Pathé Cinéma	....	....
Piper Heidsieck	975	....
Porcher	375	....
Promodès (CI)	350	349
Publicis	549	545
Rochefortaise	110	108 50
Rossio	141 60	141 10
Rougier	199	195
S.A.C.E.R.	430	425
S.A.F.A.A.	211	....
S.A.F.I.C Alcan	157	....
Saga	358 10	350
Saint Dominique (F.I.)	107	107
Salins du Midi	506	520
Savoisienne M.	140	....
S.C.A.C.	690	...
Senelle	380	385
S.Etud.Part. (M)	130	130
Sfic	515	519
Simim	94	....
S.I.P.H.	118	....
S.M.C.I.	100	...
Sofal	500	...
Sofio	214	....
Sofical	980	970
Sofiram (ex Sotrans)	65	....
Sofragi	2150	....
Soudure Autogène	603	581
Sovabail	300	..
Stemi	621	...
Taittinger	1960	1911
Tissot-Aagartas	221	. .
Tour Eiffel	227	...
Ufiner	1001	1001
Vicat	460	...
Viniprix	1500	1500
Vitex	120	...
Maroc Sté Brasserie	232 80	..

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	506	....
Akzo Nv Sico	394 90	....
Alcan Aluminium	77 25	78 10
American Brands	238	
Arbed	440	..
Asturienne Mines	78 10	78 10
Banco Popular Espa.	430	426
B.Reglements Int.	20500	20800
Can.Pacifique	60	60
Chrysler Corp.	120 40	120 40
C I R.	3 20	...
Commerzbank	801	...
Dow Chemical	263	272 60
Fiat	18 05	...
GBL (Brux Lamb.)	395	395
Gevaert	825	...
Glaxo Holdings Ltd	68	65
Goodyear Tire	290	295
Grace and Co (WR)	179	....
Honeywell Inc. Inc.	356	....
Johannesburg	42 10	42 30
Koninklijke Pakhoed	80 70	.
Kubota	23 80	..
Midland Bank	39	32
Noranda Mines	70	....
Olivetti priv.	5 05	.
Pfizer Inc.	359	370
Ricoh	23 95	.
Robeco	266 40	269
Rodamco NV	124	128
Rolinco	267 50	268 80
Saipem	4 75	...
Sema Group	22 10	..
SKF Aktiebolaget	63	.
Tenneco Inc.	155	155
Thorn Electrical	60 50	..
Toray Ind.	24 65	25
West Rand Cons.	3 55	3 60

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	600	.
Calaphos	70	
C G H Cogenhor	8	.
Coparex	576	.
Drouot Assurances		
Electro-Banque	..	
Europ. Accum.	78	78
Europ Soutres Ind.	12 20	12 20
Gachot S A	45 10	45 10
Guy Degrenne	354	
Lecteurs du Monde	160	
Nicolas	1050	1050
Parocp. Percier	325	
Quadram	40	.
Rorento N V.	228 20	227 50
St-Gobain-Emballage	1600	1600
Schlumberger Ind.	555	.
S.E.P.R.	2050	.
S.M.T. Goupil	0 61	.
S.P.R. act. B.	291	.
Waterman	1100	..

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 46-62-72-67

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 19/10	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	4 943	....	....	....
Ecu	6 622	....	....	....
Allemagne (100 dm)	339 650	....	....	....
Belgique (100 F)	16 492	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	301 880	....	....	....
Italie (1000 lires)	3 862	....	....	....
Danemark (100 krd)	87 930	....	....	....
Gde.Bretagne (1 L)	8 258	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 810	....	....	....
Suisse (100 f)	379 250	....	....	....
Suède (100 krs)	89 950	....	....	....
Norvège (100 k)	83 160	....	....	....
Autriche (100 sch)	48.281	....	....	....
Espagne (100 pes)	4 744	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 785	....	....	....
Canada (1 $ can)	3 963	....	....	....
Japon (100 yens)	4 129	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/10
Or fin (kilo en barre)	54800	55800
Or fin (en lingot)	54950	55600
Napoléon (20f)	318	327
Pièce Fr (10 f)	300	....
Pièce Suisse (20 f)	316	321
Pièce Latine (20 f)	311	320
Souverain	415	420
Pièce 20 dollars	1990	2095
Pièce 10 dollars	1120	1010
Pièce 5 dollars	580	.....
Pièce 50 pesos	2035	2055
Pièce 10 florins	325	323

SICAV (sélection) 16/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actifon	180 31	175 48
Améri-gan.	6735 98	6476 91
Amplitude	582 99	566 01
Associc	1135 46	1135 46
Atout Futur	390 53	381
Aurecic	1030 36	1000 35
Avenir Alizes	1691 20	1658 04
Axa Capital	173 58	168 52
Axa Court Terme	8243 35	8243 35
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	862 09	836 98
Axa.Ep.Fr.Ex Agepargn.	737 77	716 28
Axa Europe	121	117 48
Axa Investments	100 57	97 64
Axa NPI	105 55	102 48
Axa Ob.Fr Extrans.	143 27	139 10
Axa.Ob.In Ex Mu.U.Se.	127 92	124 19
Axa Prem.Ex.Agepre.	118 05	114 61
Axa SêLEx Dr.Sele.	143 13	138 96
Axa Valeurs PER	113 84	110 52
Cadence 1	1040 28	1019 88
Cadence 2	1048 60	1028 04
Cadence 3	1039 78	1019 39
Capimonetaire	6518 34	6511 83
Capioblig.	6596 26	6466 92
Capracic	1359 98	1338 90
Cobros	1359 08	1325 93
Comptavalor	3541 78	3636 33
Convertimmo	312 98	306 84
Credinter	409 18	397 26
Credit Mutuel Capital	1319 83	1293 95
Cred.Mut.Ep Cour T	692 34	692 34
Cred.Mut.Ep Indus.	88 83	86 45
Cred.Mut Ep.J	72089 70	72089 70
Cred Mut.Ep.long T	185 44	180 48
Cred.Mut.Ep.Monde	1056 09	1027 82
Cred Mut.Ep Quatre.	1094 64	1065 34
Dieze	1277 51	1246 35
Drouot France	791 02	767 98
Drouot Sécurité	213 45	207 23
Ecocic	1039 04	1008 78
Ecupar	122 13	118 57
Ecureuil Capitalisation	2638	2611 88
Ecureuil Géovaleurs	2254 76	2189 09
Ecureuil Invest.	141 78	137 65
Ecureuil Monepremiere	69650 75	69650 75
Ecureuil Monétaire	40816 44	40816 44
Ecureuil Trésorerie	2516 82	2516 82
Ecureuil Trimestr.	2026 58	2006 51
Elancel	100 11	97 19
Energia	251 56	240 15
Eparcic	3737 51	3737 51
Eparcourt-Sicav	4446 74	4435 65
Epargne Associat.	26212 55	25814 09
Epargne Capital	11079 06	10969 37
Epargne Croissance	1589 61	1547 07
Epargne Obligat.	199 73	194 38
Epargne Premiere	14776 69	14666 69
Epargne-Une	1203 40	1174 06
Epargne Valeur	409 39	398 43
Eufi Cash capi.	8204 03	8204 03 •
Eufinvest capi.	567 94	551 40 •
Euro Solidarité	1049 11	1039 72
Eurocic Leaders	944 80	917 28
Eurodyn	1068 73	1042 66
Euro Gan	5894 20	5475 19
Europe Nouvelle	484 57	482 60
Fonsicav	14967 51	14967 51
France-gan	9044 29	8696 43
France Garantie	267 95	267 42 •
France Obligations	493 41	478 62
Francic	416 19	404 07
Francic Pierre	90 35	87 72
Francic-Regions	1091 41	1059 62

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	36 50	36 50
Fructi-Capi.	43 45	42 81
Fructidor	238 38	234 66
Fructifrance action C	839 59	819 11
Fructifrance action D	820 26	800 25
GAN Rendement	5188 23	5111 56
Gestilion	15288 90	15212 84 •
Gest Associations	163 32	159 73
Horizon	1149 19	1115 72
HLM Monétaire	14457 40	14457 40
Indica	938 67	920 13 •
Indust.Fse.Court.T.	1527 02	1527 02 •
Interepar	106511 61	103409 33
Interoblig	13869 61	13597 66
InterSélection Fce.	485 87	476 34
Japacic	137 24	133 24
Jeunepargne	291 02	286 72
Latitude	2333 23	2329 74
Laumi C T	13011 20	13011 20
Laumi L.T.	6534 62	6344 29
Lion Association	11605 98	11605 98
Lion Institution	30576 84	30500 39
Lionplus	1011 72	991 88
Lion Trésor	2182 53	2160 92
Lion 20 000	27157 54	27157 54
Livret Bourse Inv.	520 44	505 28
Livret Portefeuil.	658 03	638 86
Méditerranée	155 04	150 52
Mensuel CIC	10154 54	10054
Monedep	70659 85	70659 85
Mone J.	37589 09	37599 09 •
Monévalor	85063 13	85063 13
Mutuelle dépôts	13899 85	13862 13
Natio Court Terme	294716 00	294716
Natio-Epargne	18242 61	18061 99
Natio-Ep Ret	118 30	115 13
Natio Eparg.Trésor	8046 66	8030 60
Natio-Fran.indéx.	906 69	882 42
Natio-Imm.	1023 73	998 33
Natio-Inter	1420 37	1382 36
Natio-Monétaire	26196 31	26196 31
Natio-Opportunités	969 64	943 69
Natio-Patrimoine	1290 03	1255 50
Natio-Perspectives	958 20	932 55
Natio-Placements	66264 86	66264 86
Natio-Revenu	1037 38	1027 11
Natio Sécurité	12486 53	12486 53
Natio-Valeurs	803 46	781 96
Nippon-Gan	4487 18	4314 60
Nord Sud Develop	1588 29	1585 12
Obli-Associations	157 13	155 57
Oblicic-Mondial	2614 58	2575 94
Oblicic-Régions	1043 65	1028 23
Oblifutur	2920 76	2849 52
Oblig. tres cote	178 70	176 06
Oblilion	1366 28	1352 75
Oblisécurité Sicav	13399 21	13399 21
Oraction	956 52	933 19
Orvalor	6918 48	6782 82
Paribas Capitalisation	1540 55	1517 78
Paribas Opportunites	116 10	111 37
Paribas Patrimoine	544 81	522 80
Patrimoine Retraite	229 81	225 30
Parvalor	585 86	574 37
Placement A.	1371 51	1344 62
Placement J.	7497 38	7482 42
Placement M.	69573 28	69434 39
Placement Nord	861 04	844 16
Plénitude	128 08	124 35
Poste Croissance	22522 45	22499 95
Poste Gestion	68299 03	68299 03
Première Oblig.	10922 43	10911 52
Prévoy. Ecureuil	114 13	113

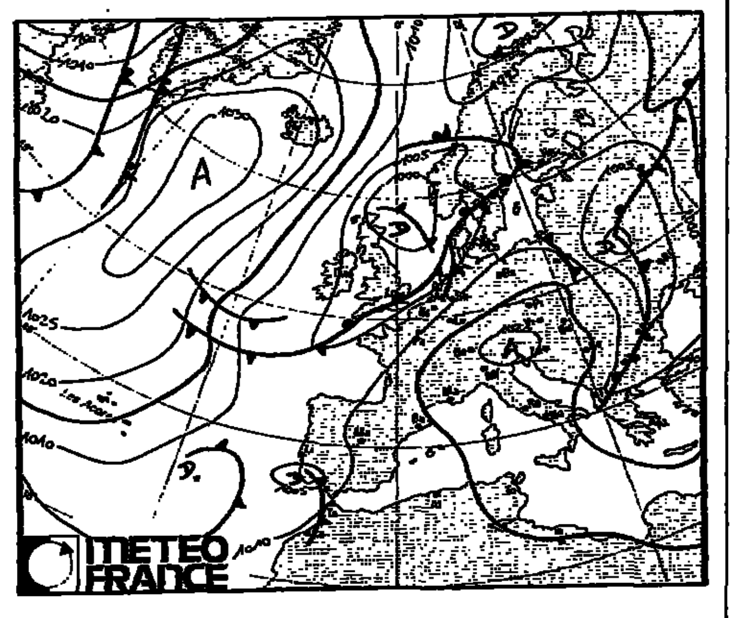
VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Priv'Associations	30518 75	30518 75
Proficius	954 93	931 64
Quartz	124 17	121 14
Réalvalor	546 70	534 02
Rentacic	161 67	159 28
Revenus Trimestr.	5329 38	5276 61
Revenu-Vert	1160 97	1132 65
St Honoré Vie & Santé	930 54	888 34 •
St Honoré Bons du Tr.	11632 34	11574 47
St Honoré Global	220 27	210 28
St Honoré Invest.	723 79	690 97 •
St Honoré Pacifique	542 20	517 61 •
St Honoré PME	469 50	448 21
St Honoré Real	15527 89	15468 03
Sécuricic	1804 27	1804 27
Sécuri-Gan	13247 54	12987 78
Sécuritaux	1440 67	1440 67
Sicasden	718 80	708 18
Sicav Associations	1909 83	1909 83
SFI-CNP Assur	614 35	596 46
S.G. Fr. opport. C et D	1041 32	1020 90
Sicav 5.000	409 50	398 54
S.I. Est	1235 35	1199 37
Silvafrance	635 63	618 62
Silvam	370 02	360 12
Silvarente	211 41	207 26
Silvinter	402 79	392 01
S.N.I.	1044 33	1013 91
Sogenfrance C et D	1042 13	1021 70
Sogépargne	298 92	293 06
Sogevar	898 51	880 89
Sogitter	1190 37	1167 03
Soleil Investissements	538 62	517 90
Solsica	2209 09	2203 58
State Street Act. Eur.	8175 07	7898 62
State Street Act. Fran.	9419 42	9145 07
St. Str. Act.Japon	9947 84	9611 44
State Street Emer. Mts	10002 21	9521 33
St Street OAT Plus	10585 36	10377 80
Stratégie Actions	796 64	766
Stratégie Rendement	1450 88	1405 22
Technocic	956 77	928 90
Techno-Gan	5187 99	4988 45
Thesora	679 37	672 64
Trésor Plus	1329 45	1316 29
Trésor Trimestriel	1040 41	1030 11
Trésoricic	134919 28	134919 28
Trilion	5142 83	5076 83
UAP Investissement	395 01	380 73
UAP Actions France	540 66	521 12
UAP Act. Select.	568 26	547 72
UAP Aedificandi	497 79	479 80
UAP Abeil.	199 93	192 70
UAP Alto Sicav	161 09	155 27
UAP Moyen Terme	144 39	139 17
UAP Premiere Cat	11124 36	10722 27
Uni-Associations	126 98	126 98 •
Uni-Foncier	1117 97	1090 70
Unifrance	538 03	524 91
Uni Régions	1224 13	1194 27
Univar	243 92	243 92 •
Univers Actions	1142 61	1114 74
Univers Obligations	1758 65	1715 76
Valorg.	2119 80	2117 68
Valrea	55258 10	55230 48

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

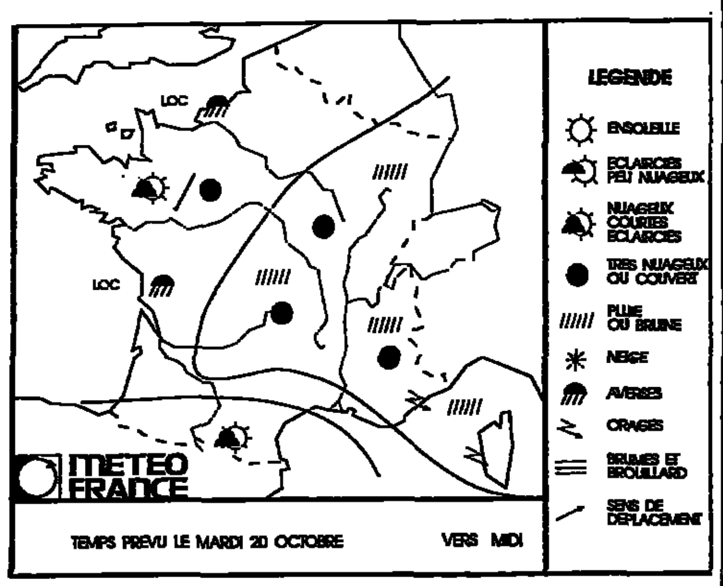
هكذا من الاصل

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 19 OCTOBRE A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 20 OCTOBRE 1992

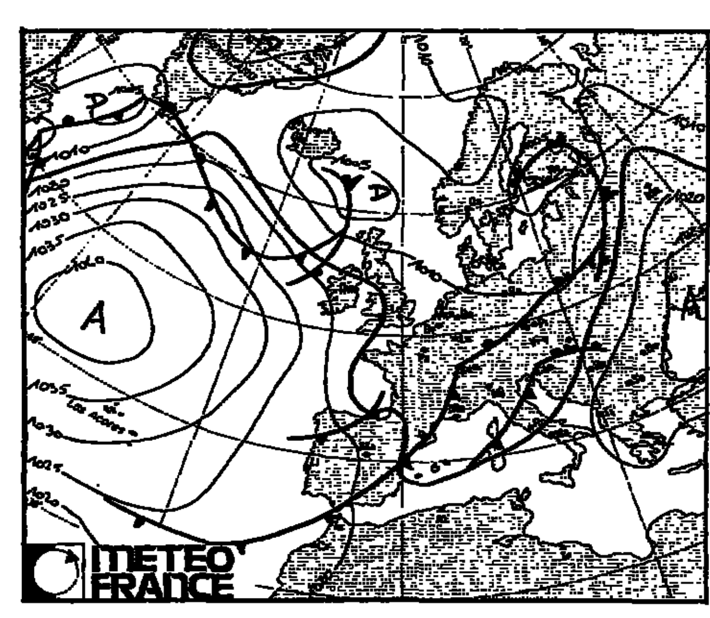


Mardi : beaucoup de nuages. Pluies parfois fortes sur l'est du pays. – Les nuages seront très nombreux sur l'ensemble du pays. Par effet de foehn, quelques éclaircies perceront sur le sud de Midi-Pyrénées, de l'Aquitaine et du Languedoc-Roussillon. Sur la Corse, la Provence, la Côte d'Azur, *Rhône-Alpes et la Franche-Comté, les* pluies seront modérées à assez fortes et pourront donner des cumuls parfois importants. Sur l'Auvergne, la Bourgogne, la Lorraine et l'Alsace, les pluies seront modérées. Sur le reste du pays, des petites pluies ou des ondées pourront se produire. De nouvelles précipitations plus marquées aborderont les côtes aquitaines en soirée.

Les températures minimales seront de l'ordre de 2 à 7 degrés sur la moitié nord, 7 à 11 degrés sur la moitié sud, 11 à 14 degrés près de la Méditerranée.

L'après-midi, le thermomètre atteindra 9 à 11 degrés sur la moitié nord, 13 à 17 degrés sur la moitié sud, localement 19 degrés près de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 21 OCTOBRE 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 19-10-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 18-10-1992 à 18 heures TUC et le 19-10-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	18	8	C
BIARRITZ	14	8	N
BORDEAUX	15	6	C
BOURGES	12	2	D
BREST	12	8	P
CAEN	13	6	N
CHERBOURG	10	8	A
CLERMONT-FER.	11	1	N
DIJON	11	-2	B
GRENOBLE	13	0	C
LILLE	9	6	D
LIMOGES	3	3	C
LYON	11	1	N
MARSEILLE	11	5	C
NANCY	11	0	D
NANTES	14	5	A
NICE	19	9	C
PARIS-MONTS.	12	4	N
PAU	11	6	P
PERPIGNAN	16	7	P
RENNES	11	7	N
ST-ETIENNE	11	1	N
STRASBOURG	9	-1	D
TOULOUSE	11	6	C
TOURS	13	1	N
POINTE-A-PITRE	32	22	D

ÉTRANGER			
ALGER	23	16	N
AMSTERDAM	10	7	C
ATHÈNES	22	20	N
BANGKOK	29	23	N
BARCELONE	17	10	C
BELGRADE	25	3	D
BERLIN	9	0	D
BRUXELLES	10	6	D
LE CAIRE	29	19	D
COPENHAGUE	7	5	D
DAKAR	30	23	N
DELHI	34	20	D
DJERBA	–	–	–
GENÈVE	9	-1	D
HONGKONG	27	23	–
ISTANBUL	23	19	D
JÉRUSALEM	28	13	D
LISBONNE	13	12	C
LONDRES	12	4	P
LOS ANGELES	19	17	C
LUXEMBOURG	7	2	D
MADRID	14	9	P
MARRAKECH	28	15	D
MEXICO	21	11	C
MILAN	16	-2	D
MONTRÉAL	8	-1	C
MOSCOU	7	4	P
NAIROBI	26	14	N
NEW-YORK	14	7	P
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	21	16	C
PÉKIN	21	6	D
RIO-DE-JANEIRO	29	25	–
ROME	20	9	D
SEVILLE	16	14	C
SINGAPOUR	32	24	C
STOCKHOLM	4	3	D
TOKYO	20	15	P
TUNIS	26	16	C
VARSOVIE	6	3	C
VENISE	18	4	D
VIENNE	4	2	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

La nappe et le linceul

LORS *de la guerre du Golfe, la* question de l'exhibition des cadavres à la télévision avait donné matière à un débat inabouti mais fascinant. Fallait-il montrer la mort? D'obscurs et puissants instincts y poussaient. Un surmoi collectif et la censure militaire se liguèrent dans le sens opposé, composant finalement l'image de «guerre propre» dont le public garde un souvenir vaguement frustré. Ainsi en alla-t-il aussi, toutes proportions gardées, du «Bouillon de culture» que Pivot consacrait à la télévision. Parler de télévision, c'est d'abord évoquer un tas de cadavres. Et les cadavres ne manquaient pas, entre Pivot, PPDA, le *secrétaire* d'Etat à la communication Jean-Noël Jeanneney, Albert du Roy, et deux de nos confrères de *Libération*, auteurs d'un réquisitoire de sept cents pages contre dix ans de gestion politique de l'audiovisuel. Citons entre autres : l'ancienne rivalité Pivot-PPDA, la fausse interview de Fidel Castro par le même PPDA, la guerre ouverte entre le gouvernement et TF 1. Mais les invités avaient transformé le linceul en une grande nappe à carreaux, et l'on festoya entre gens de bonne compagnie.

On évoqua en termes vagues des pressions, des narcissismes, des hypocrisies, des intimidations, des convoitises. Des noms *devaient* trépigner devant leur poste des millions de non-initiés. Mais les convives souriaient encore. Invité à donner son avis sur le réquisitoire des confrères de *Libé*, M. Jeanneney le jugeait vraiment formidable. Sommé par Pivot de répéter à l'antenne les méchancetés de son livre contre PPDA, Albert du Roy regardait ailleurs. Bref, la nappe dissimulait obstinément ses cadavres, et la télé se protégeait elle-même. La grande machinerie à transparence maintenait le secret sur ses petites affaires avec autant d'opiniâtreté qu'un notaire de province. Même PPDA, qui après la coupure du Prix Nobel Georges Charpak par le foot avait failli «craquer» sur «Ex Libris», se faisant à l'antenne le porte-parole de *«l'écœurement de la rédaction»*, semblait s'être repris. Et soudain, après une heure de politesses, la nappe glissa. En dix minutes, ce fut un feu d'artifice. L'affaire Charpak, l'affaire Fidel, l'affaire du faux suspense entretenu par TF 1 lors de la soirée du référendum, sortirent du linceul, comme irrésistiblement attirées par la lumière. L'instinct l'emportait fatalement sur l'autocensure, tant il était évident que les coulisses de la télé, où grouillent le pouvoir, la mort et mille désirs, sont elles-mêmes, un irrésistible objet télévisuel.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; ◻ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 19 octobre

TF 1

20.45 Variétés : Stars 90. Emission présentée par Michel Drucker.
22.40 Magazine : Durand la nuit. Présenté par Guillaume Durand en direct du Théâtre des Variétés.
0.00 Magazine : Minuit sport. Boxe ; Portrait d'Akin Tafer ; Championnat du monde des voitures de sport à Magny-Cours ; Beach Volley à Bercy.

F 2



20.50 Jeu : Fort Boyard.
22.15 Visages d'Europe.
22.20 ▶ Magazine : Savoir plus. Diagnostic. Présenté par Martine Allain-Regnault et François de Closets. *La douleur.*
23.35 Journal et Météo.
23.50 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

F 3

20.45 Cinéma : Angèle. ■■ Film français de Marcel Pagnol (1934).
23.10 Soir 3.
23.40 Spécial élections américaines. L'Eurojournal ; débat Bush-Clinton-Perot, en direct ; analyses, commentaires et prospectives.
1.30 Musique : Portée de nuit. La musique espagnole.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Danger haute tension. ■ Film américain de Paul Golding (1988).
22.00 Flash d'informations.
22.05 Le Journal du cinéma. L'actualité des films d'art et essais et des festivals.
22.10 Cinéma : Le Voleur de savonnettes. ■■ Film italien de Maurizio Nichetti (1989) (v.o.).
23.35 Cinéma : La Loi du désir. ■ Film espagnol de Pedro Almodovar (1986) (v.o.).
1.15 Cinéma : Le Redoutable Homme des neiges. ■ Film britannique de Val Guest (1957).

ARTE

20.40 Cinéma : Les Gens de Dublin. ■■■ Film américain de John Huston (1987).
22.00 Court métrage : Le Rapt d'Europe.
22.10 Téléfilm : Salade russe et crème anglaise. De Richard Loncraine.

M 6

20.45 Cinéma : Fletch aux trousses. ■ Film américain de Michael Ritchie (1985).
22.30 Téléfilm : Une petite sœur trop séduisante. De Steven Hillard Stern.
0.20 Magazine : Culture rock. La saga de Jimi Hendrix.

FRANCE-CULTURE

20.30 Le Grand Débat. A qui profite l'action humanitaire? Avec Michel Jobert, Rony *Brauman, Alain Finkielkraut, Mario Bettati,* Michel Bonnot.
21.30 Avignon 92. Nuit bleue au cœur de l'Ouest, d'après James Stock (Grande-Bretagne).
22.40 La Radio dans les yeux. L'actualité du théâtre. Avec Armelle Héliot, Georges Banu, Bernard Dort.
0.05 Du jour au lendemain. Avec André Engel, metteur en scène.
0.50 Musique : Coda. John De Lancie, hautboïste (jusqu'au 23 octobre).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné les 16 et 17 février à la Schauspielhaus de Berlin) : Excelsior, ouverture de concert op. 13, de Stenhammar ; Concerto pour piano et orchestre en la mineur op. 16, de Grieg ; Symphonie n° 2 op. 16, de Nielsen, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Neeme Jarvi ; Leif Ove Andnes, piano.
22.30 Espace libre.
23.09 Ainsi la nuit. Par Roubina Seidkhanian. Mladi, pour six instruments à vent, de Janacek ; Bagatelles pour deux violons, violoncelle et harmonium op. 47, de Dvorak ; Nachtstücke pour piano op. 23, de Schumann.
0.33 L'Heure bleue. L'actualité internationale du jazz, par Henri Renaud. Gigi Gryce, compositeur ; Pierre Michelot, contrebassiste ; Duke Ellington, pianiste ; Parutions nouvelles ; Jazz en concert.

Mardi 20 octobre

TF 1

15.25 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.15 Club Dorothée.
17.25 Jeu : Une famille en or.
17.55 Série : Hélène et les garçons.
18.25 Feuilleton : Santa Barbara.
18.55 Magazine : Coucou, c'est nous ! Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Thierry Lhermitte.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Cinéma : L'Alpagueur. ■ Film français de Philippe Labro (1976).
22.35 Les Films dans les salles.
22.45 Téléfilm : Silhouette. De Carl Schenkel.
0.20 Magazine : Le Club de l'enjeu.

F 2

15.30 Variétés : La Chance aux chansons. *Emission présentée par Pascal Sevran.*
16.20 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.45 Feuilleton : Beaumanoir.
17.10 Magazine : Giga.
18.30 Le Jeu ! Animé par William Leymergie.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus. Animé par Nagui.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : L'Œil au beurre noir. ◻ *Film français de Serge Meynard (1987).*
22.20 Visages d'Europe.
22.30 Magazine : Bas les masques. Présenté par Mireille Dumas. *Les personnes de petite taille.*
23.35 Journal des courses, Journal et Météo.
23.55 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

F 3

15.35 Série : La croisière s'amuse.
16.20 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
17.55 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.55 Un livre, un jour. *Le Fleuve sans rives*, de Juan José Saer.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.30, le journal de la région.
20.06 Jeu : Hugodélire.
20.15 Divertissement : La Classe.
20.40 INC.
20.45 Les Aventures de Tintin. Vol 714 pour Sydney.
21.40 Magazine : Faut pas rêver. Italie : voyage au cœur de la Scala ; Afrique du Sud : les derniers murs des Ndebele ; Arménie : le couvent de la Colombe.
22.35 ▶ Soir 3. Présenté par Christine Ockrent.
23.10 Téléfilm : Ascension express. De Nicolas Ribowski.
0.20 Sport : Rugby. Languedoc-Springboks, en différé de Béziers.

CANAL PLUS

14.55 *Magazine* : 24 heures (rediff.).
16.00 Cinéma : La vieille qui marchait dans la mer. ■ Film français de Laurent Heynemann (1991).
17.35 Dessin animé : Les Razmoket.
18.05 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon. Présenté par Valérie Payet.
18.50 Le Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Jean-Louis Aubert.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Pretty Woman. ■ Film américain de Gary Marshall (1990).
22.30 Flash d'informations.
22.40 Cinéma : Les Amants du Pont-Neuf. ■■ Film français de Leos Carax (1991).
0.40 Cinéma : El Lute. ■ *Film espagnol de Vicente Aranda* (1987) (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Magazine : Macadam. Stephan Eicher (rediff.).
17.55 Documentaire : Ainsi vont les choses De Peter Fischli et David Weiss (rediff.).
18.30 Cinéma d'animation : Egoli. De Karen Kelly (rediff.).
19.00 Documentaire : L'Orient, mirage de l'Occident. De Pierre Zucca. 2. La traversée du réel.
19.55 Série : Monty Python's Flying Circus.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : Portraits in Jazz.
20.41 Documentaire : L'Enfer du décor. *Chambres d'hôtel, hôpitaux ou lofts, images «hors scènes» du jazz.*
21.05 Cinéma : Le Quintette de Sven Klang. ■ Film suédois de Stellan Olsson et Ninne Olsson (1976).
22.45 Documentaire : Le Kid d'Oklahoma.
23.00 Documentaire : Gentlemen Jazz. De Les Blank. *Dizzy Gillespie lors d'une tournée en Californie en 1965. Sonny Rollins à Paris en 1980.*
0.00 Musique : From Swing to Bop.

M 6

14.50 *Magazine* : Destination musique.
17.15 Jeu : Zygopolis.
17.35 Série : Campus Show.
18.05 Série : Equalizer.
19.00 Série : Les Routes du paradis.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Mode 6.
20.05 Série : Madame est servie.
20.35 *Le Mardi c'est permis.*
20.45 Téléfilm : L'Ile aux pirates. De Viktors Ritelis.
22.30 Cinéma : Fair Game. ◻ Film italien de Mario Orfini (1988).
23.55 Magazine : Culture pub.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. La galerie du Muséum.
21.30 Comment se fabrique la ville d'aujourd'hui ? De l'intention à la réalisation.
22.40 Les Nuits magnétiques. Eloge du Sud. 1. La belle vie.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Alain Lipietz (Berlin, Bagdad, Rio).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 22 avril 1990 à au Landesstudio Burgenland) : Quatuor à cordes en la majeur K 464, de Mozart ; Sérénade italienne pour quatuor à cordes, de Wolf ; Quatuor à cordes n° 14 en fa dièse majeur op. 144, de Chostakovitch, par le Hagen Quartett Salzbourg.
22.00 Les Voix de la nuit. Par Henri Goraieb. Marcel Roque, baryton ; Germaine Comey, soprano.
23.09 Ainsi la nuit. *Sonate pour piano n° 1* en sol majeur op. 37, de Tchaïkovski ; Quatuor à cordes, de Taneiev ; Les Saisons, de Tchaïkovski.
0.33 L'Heure bleue. Actualité des clubs de jazz, concerts et festivals, par Philippe Carles.

Tensions à Belgrade

La police serbe veut récupérer les locaux de son homologue fédérale

Des policiers armés serbes, fidèles au président de Serbie, M. Slobodan Milosevic, ont pris position, lundi matin 19 octobre, aux abords du siège de la police fédérale yougoslave à Belgrade et interdisaient aux agents fédéraux de pénétrer dans le bâtiment, a constaté un journaliste de l'AFP.

Cet incident témoigne de l'escalade du conflit qui oppose M. Milosevic *au président et au premier ministre* de la nouvelle fédération yougoslave (Serbie et Monténégro), MM. Dobrica Cosic et Milan Panic. Selon le quotidien indépendant de Belgrade *Borba*, la police de Serbie a déclenché cette opération sans précédent pour récupérer les locaux occupés par la police «yougoslave», qu'elle considère comme propriété de la Serbie et non des autorités fédérales.

Le président et le premier ministre yougoslaves ont réclamé la démission de M. Milosevic (*le Monde* daté 18-19 octobre), accusé de faire obstacle aux négociations pour ramener la paix dans l'ex-Yougoslavie. Dimanche soir, M. Milan Panic était rentré inopinément de Genève où il devait rester plusieurs jours dans le cadre de la conférence sur l'ex-Yougoslavie, en indiquant que des affaires urgentes l'obligeaient à rentrer à Belgrade. – *(AFP.)*

Au Maroc

L'opposition dénonce de graves irrégularités lors des élections communales

Le Rassemblement national des indépendants (RNI) que dirige M. Ahmed Osman, ancien premier ministre et beau-père de Hassan II, a gagné, aux élections municipales du 16 octobre, le plus grand nombre de voix (18,05 %) et de sièges (21,69 %), devant les Sans appartenance politique (SAP) et l'Union constitutionnelle (UC), *autre composante* de l'actuelle majorité parlementaire. Ces formations devancent les deux principaux partis de l'opposition, l'Istiqlal et l'Union socialiste des forces populaires (USFP), *qui totalisent 20,58 %* des voix et 19,44 % des sièges.

Si M. Driss Basri, ministre de l'intérieur, a jugé que *«le scrutin s'est déroulé dans une atmosphère de transparence totale»*, les partis d'opposition ont estimé que les opérations de vote ont été entachées de nombreuses et graves irrégularités. Le quotidien du Parti du progrès et du socialisme (PPS), *Al Bayane*, souligne que *«l'intervention massive de l'argent a faussé le sens et les résultats des élections»*.

L'organe de l'USFP, *Libération*, dénonce *«l'argent sale»*, *«la vente aux enchères»* des voix et *«la pseudo-neutralité des autorités locales»*. Dans un communiqué, l'Istiqlal en conclut que ces multiples entorses *«portent préjudice à la crédibilité»* des élections communales et que les conditions ne sont pas réunies pour la mise en place de municipalités saines.

□ **Rabat dément que des arrestations aient eu lieu au Sahara occidental.** – Les informations du Front Polisario selon lesquelles *«plus de trois cents personnes ont été arrêtées, jeudi dernier, à El Ayoun»*, capitale du Sahara occidental, lors de *«violentes manifestations»*, ont été démenties, samedi 17 octobre, à Rabat. Les autorités marocaines soulignent qu'une trentaine de journalistes, venus de neuf pays différents, étaient, à ce moment-là, en visite sur place et peuvent donc témoigner qu'il n'y a pas eu d'incidents. – *(AFP.)*

SOMMAIRE

DÉBATS

Un entretien avec Gerald Edelman : «Les progrès de la biologie ne peuvent dispenser de l'approche philosophique de la conscience et de l'esprit» 2

ÉTRANGER

La situation dans l'ex-Yougoslavie . 5
Le président Moubarak tente d'apaiser la colère des sans-abri du Caire 7
Koweït : l'opposition fait son entrée au gouvernement 7
Chine : la fin du XIVe congrès du Parti communiste 8

ESPACE EUROPÉEN

• Un entretien avec M. Claudio Martelli • Les jeunes et la difficulté d'être allemand • La société polonaise troublée par le sida.... 9 à 12

POLITIQUE

L'opposition et le calendrier électoral 13-14
Le dixième anniversaire de la mort de Pierre Mendès France 14

SOCIÉTÉ

L'Union syndicale des magistrats critique sévèrement les projets du garde des sceaux 15
L'affaire du sang contaminé : Mme Dufoix, MM. Fabius et Hervé sont assignés en responsabilité civile 15
La succession du directeur de l'inspection générale de la police nationale 16

SPORTS

Rugby : l'Afrique du Sud bat la France 20 à 15 ; les 20 kilomètres de Paris : Paul Arpin regonflé ... 18

CULTURE

Théâtre : quand Gorki se souvient 20
Musiques : Amina, ni star ni système ; Arts : George Sand artiste peintre ? 21

ÉCONOMIE

Deux ans après la signature du protocole, plus de 2 millions de fonctionnaires ont bénéficié de la réforme de la grille des classifications 23
En Suisse, le nombre des chômeurs dépasse les 100 000 23
Les négociations du GATT : les États-Unis espèrent toujours conclure un accord avec la CEE avant l'élection présidentielle ... 23

L'ÉCONOMIE

• Sauve qui peut l'Italie • Immigration : chassé-croisé portugais • La Bourse est morte. Vive la Bourse ! • La relance des maisons solaires • Audiovisuel : Citizen Kane sur le Tage • Politique industrielle : comment choisir les filières d'avenir • Conjoncture .... 31 à 42

Services

Abonnements 2
Annonces classées 24
Carnet 16
Loto, Loto sportif 24
Marchés financiers .... 26 et 27
Météorologie 28
Mots croisés 21
Radio-télévision 28
Spectacles 22

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Le Monde-L'Économie» folioté 31 à 42

Le numéro du « Monde » daté 18-19 octobre 1992 a été tiré à 509 853 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Sciences-Médecine » :

Un entretien avec le professeur Daniel Cohen

«Il faut rapidement des lois pour prévenir, à l'échelon de la planète, l'instauration d'un nouvel eugénisme», nous déclare le spécialiste français de génétique moléculaire à l'origine d'une découverte majeure dans le décryptage du génome humain.

Un portrait de Georges Charpak

Le Prix Nobel de physique 1992 est un artisan au sein d'une structure puissante.

Après les déclarations de M. Giscard d'Estaing

M. Bérégovoy ironise sur la «polémique interne à l'opposition»

M. Pierre Bérégovoy a affiché, lundi 19 octobre, sur Europe 1, *«un esprit tranquille»* face à la menace d'une motion de censure de l'opposition à l'occasion du débat budgétaire, qui commence mardi à l'Assemblée nationale. *«S'il y a censure, on verra bien*, a dit le premier ministre. *Ou bien il y a l'hypothèse de la dissolution, ou bien celle de la mise en place d'un nouveau gouvernement.»* Il a ajouté que, dans tous les cas, il ne voit pas *«comment pourrait avoir lieu une élection présidentielle avant les législatives»*.

Commentant la situation au sein de l'opposition, le chef du gouvernement a noté que MM. Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac sont *«pressés l'un et l'autre et l'un contre l'autre, car candidats tous les deux»*. *«Que M. Giscard d'Estaing soit candidat à l'élection présidentielle, c'est son droit : que M. Chirac soit candidat (...), c'est son droit ; mais nous avons mieux à faire que de nous préoccuper de cette polémique interne à l'opposition»*, a-t-il lancé, avant de pronostiquer que *«la précipitation des candidats à la succession* [de M. Mitterrand] *va plutôt donner* [au chef de l'Etat] *envie de se battre avec vigueur»*.

□ **M. de Charette : respecter les échéances.** – M. Hervé de Charette, député (UDF) de Maine-et-Loire, délégué général des Clubs Perspectives et Réalités, a déclaré, dimanche 18 octobre, sur Europe 1, qu'il n'y a *«pas de désaccord»* entre l'UDF et le RPR sur la désignation d'un candidat commun à l'élection présidentielle. *«Nous sommes convenus qu'il y aura un seul candidat à l'élection présidentielle. (...) Je souhaite que l'on respecte le déroulement normal des échéances. Nous entrons dans la période où nous allons nous mettre autour de la table pour préparer les élections législatives. C'est à cela qu'il faut travailler maintenant d'arrache-pied.»*

La préparation des élections législatives

Les responsables fédéraux du PS cherchent «des raisons d'espérer»

La réunion des premiers secrétaires fédéraux du Parti socialiste, à Paris, samedi 17 et dimanche 18 octobre, a été l'occasion pour certains d'entre eux de faire écho au manque de moral de beaucoup de militants et de réclamer *«des raisons d'espérer»* pour les *prochaines élections législatives.* Ils ont entendu les principaux dirigeants du parti leur exposer les grandes lignes de la future campagne. M. Claude Bartolone, chargé des relations extérieures au secrétariat national, a expliqué la recherche d'alliances avec les écologistes. M. Alain Richard, chargé des élections, a justifié l'absence éventuelle de candidats socialistes dans certaines circonscriptions par la nécessité pour le PS de ne pas être isolé devant les électeurs.

Le projet de «contrat», présenté par M. Michel Charzat, n'a pas soulevé l'enthousiasme des premiers secrétaires. M. Pierre Moscovici, trésorier du parti, leur a expliqué les modalités de financement, telles qu'elles ressortent du projet de loi adopté samedi matin par l'Assemblée nationale. M. Thierry Mandon a présenté la conception du futur matériel de campagne. Dimanche, M. Laurent Fabius est revenu sur son analyse du référendum du 20 septembre et de la stratégie que doit suivre le PS. Il a réaffirmé sa fermeté vis-à-vis de M. Jean-Pierre Chevènement et de ses partisans. L'arrivée au gouvernement de MM. Jean-Pierre Soisson et Gilbert Baumet a été critiquée par certains intervenants.

Après cette réunion des dirigeants fédéraux, le PS prévoit de rassembler, en une ou deux fois, à la mi-novembre, l'ensemble de ses secrétaires de section, pour les mobiliser dans la perspective des élections. La convention de ratification des candidatures et d'adoption du «contrat de législature» proposé par le PS est prévue les 28 et 29 novembre.

P. J.

La disparition de l'alpiniste grenoblois sur l'Annapurna

Pierre Béghin, ingénieur de l'extrême

L'alpiniste grenoblois Pierre Béghin, quarante et un ans, a disparu, samedi 10 octobre, après une chute de 1 000 mètres dans une faille, à 7 000 mètres d'altitude sur la face sud de l'Annapurna (8 091 mètres), dans l'Himalaya. Selon son compagnon de cordée, Jean-Christophe Lafaille, qui a réussi à regagner le camp de base de l'expédition en dépit de fractures, il aurait été victime de la rupture d'un piton de rappel sur une paroi rocheuse particulièrement fragile. Lundi 19 octobre, malgré de nouvelles recherches, il ne subsistait pratiquement aucun espoir de le retrouver en vie.

LYON

de notre bureau régional

Par deux fois déjà, emporté par des avalanches dans l'Himalaya, Pierre Béghin s'en était sorti de justesse : *«La montagne a été magnanime avec moi»*, avait-il sobrement déclaré. C'est peu dire que d'affirmer que cet adepte des courses légères, premier Français à avoir atteint un sommet de plus de 8 000 mètres lors d'une ascension en solitaire, a toujours frôlé les extrêmes, en prenant des risques calculés selon une approche «scientifique» de la montagne. Agé de quarante et un ans, né à Rotterdam, cet ingénieur, ancien élève de l'école des Mines de Saint-Etienne, était un spécialiste de la neige et des phénomènes avalancheux au Centre national du machinisme agricole et du génie rural des eaux et forêts (CEMAGREF) de Grenoble. Cette activité professionnelle le préservait de la quête incessante des sponsors et des effets médiatiques, qui correspondaient peu à son tempérament plutôt timide et réservé d'intellectuel aimant trouver refuge dans la littérature contemporaine.

Cinq « 8 000 »

Cet aspect de sa personnalité ne suffit pas à expliquer son attirance et sa passion pour l'aventure solitaire sur les parois encore inexplorées, non pas les plus hautes, mais les plus difficiles. Le jeune alpiniste, fixé à Grenoble dans les années 70, s'attaque alors aux dernières «invincibles» des Alpes. Seul ou avec des équipes très réduites, et un minimum de moyens techniques, il réussit des premières hivernales, dans les Grandes Jorasses notamment. Une nouvelle pratique de la montagne est née, plus sportive et plus pure. Mais c'est dans l'Himalaya que ce précurseur découvre ce qui l'anime profondément : *«La haute altitude, c'est le seul endroit de la planète où l'homme ne peut pas vivre en permanence. Mais on peut y trouver des sensations uniques, exacerbées. Les dimensions, les formes, la beauté de la nature, rendent cette expérience inoubliable.»*

A cinq reprises en dix ans, et malgré quelques échecs, il parvient aux sommets de plus de 8 000 mètres, sans assistance respiratoire : *le Manaslu par la face ouest* en 1981, le Kangchenjunga en 1983 lors d'une première française en solitaire, l'éperon sud de la Dhaulagiri en 1984, la face sud du Makalu en 1989 *et, l'an dernier,* en compagnie de Christophe Profit, l'arête nord du K2. Cette fois, avec Jean-Luc Lafaille, vingt-huit ans, il avait choisi de s'attaquer à une nouvelle voie dans la face sud de l'Annapurna, un sommet vaincu, en 1950, par Maurice Herzog et Louis Lachenal, mais du côté nord, moins exposé aux chutes de pierres et aux avalanches.

Ce palmarès suffisait à le placer au plus haut des niveaux parmi les autres alpinistes qu'il côtoyait peu et qu'il refusait de suivre dans la «dérive» purement sportive des records de vitesse d'enchaînements des sommets. *Plus que de performance,* Pierre Béghin était attaché à la montagne et à ses habitants auxquels il consacrait l'essentiel de ses conférences et des trois ouvrages *qu'il a écrits.*

Ami personnel de M. Alain Carignon, maire (RPR) de Grenoble, pour qui il avait accepté de figurer à la dernière place de la liste RPR-UDF aux élections régionales, Pierre Béghin avait préféré s'investir, comme conseiller municipal de son village, au Sappey, dans le massif de la Chartreuse. Loin des plus hauts sommets du monde, mais plus proche de la réalité humaine.

MICHEL DELBERGHE

La vente aux enchères des trophées du Stade de Reims

Coup de cœur, coup de pub

Alain Afflelou a acquis les trophées du Stade de Reims, samedi 17 octobre, au terme d'une vente aux enchères expéditive, pour en faire cadeau à la ville.

REIMS

de notre correspondant

En apprenant la mise à l'encan des trophées du Stade de *Reims,* épilogue de la longue descente aux enfers d'un des clubs les plus huppés du football français, Micheline Fournier, surnommée «Mamie Foot», tonitruante *sexagénaire*, avait frôlé la dépression. *«Ils ne peuvent pas faire ça, vendre une coupe à Pierre, un fanion à Jacques. Les souvenirs doivent rester à Reims»*, implorait l'ardente supportrice des Rouge et Blanc, figure emblématique du vieux stade Delaune. «Mamie Foot» est rassérénée, Raymond *Kopa soulagé : les archives*, les deux cents fanions brodés, et les deux cent trente coupes illustrant l'épopée des années 50-60 (six titres de champion *de France, deux Coupes de* France, deux places en finale de la Coupe d'Europe) ne seront pas éparpillés.

Contrastes

La mémoire est intacte, l'honneur est sauf. Samedi 17 octobre, dans une salle des ventes *bondée et chauffée à blanc de* la métropole champenoise, la collection a été adjugée pour 700 000 francs au célèbre lunetier Alain Afflelou, président des Girondins de Bordeaux.

Coup de cœur ou coup de pub ? Alain Afflelou proclame qu'il a agi *«par passion et par nostalgie de la grande époque»*. Il a exaucé *«un rêve de gosse»*, puisque c'est le mythe des Kopa, Fontaine et Piantoni qui lui aurait inoculé le *«virus du ballon rond»*. Signe de la portée de ce nouveau geste providentiel, sorte de pied de nez aux autorités du football : il rendra aux Rémois la collection qui leur appartient. Pour faire bonne mesure, il proposera à Jack Lang de l'inscrire au répertoire du patrimoine historique !

Il reste qu'Alain Afflelou a soigné sa notoriété. Les reliques ont été sauvegardées sous les *vivats des supporters*, sous le regard contraint des notables et, surtout, devant de nombreux photographes et les télévisions, évidemment touchés par la *symbolique*. Les nostalgiques pourront continuer à exercer leur culte et admirer les trophées qui seront exposés dans un magasin Afflelou avant d'être cédés à la municipalité.

La vénération a ses limites. Le club connut deux liquidations judiciaires : en octobre 1991, puis, au terme d'une éphémère *résurrection, en mai* 1992. Les deux fois, il disparut dans une rare indifférence. Sans fleurs, ni pleurs, ni couronnes. Demeurent les bijoux de famille et un passif *estimé à plus de 100 millions* de francs. «Mamie Foot» et les Rémois gardent au moins un sujet de méditation : la ville, pour avoir cautionné un emprunt *de 23 millions de francs en* 1986, est tenue d'honorer un remboursement annuel de 4 millions de francs jusqu'en l'an 2002. Aux yeux du contribuable, *le stade de Reims n'est pas* mort.

DIDIER LOUIS

Succès pour la quatrième «Fureur de lire»

Les organisateurs de la «Fureur de lire», ministre de la culture en tête, pouvaient afficher leur satisfaction à l'issue de la quatrième édition de la fête du livre : les innombrables manifestations qui ont eu lieu samedi 17 et dimanche 18 octobre, à Paris et en province, ont globalement remporté un grand succès.

Peut-être M. Jack Lang aurait-il dû se montrer un peu plus prudent et ne pas avancer le chiffre, parfaitement invérifiable, de deux millions de participants pour l'ensemble des manifestations. On s'étonnera moins en revanche d'entendre le ministre de la culture et de l'éducation juger efficace pour l'action en faveur de la lecture *«la réunion sous une même autorité politique de l'éducation nationale et de la culture»*. Peut-être que l'autre chiffre de quatre vingt mille visiteurs à la Bibliothèque nationale et aux Tuileries, cœur parisien de la fête, est-il, comme au meilleur temps des défilés syndicaux, légèrement abusif... D'autant que le transfert des stands de la presse, des ministères et des éditeurs, des jardins du Palais-Royal à ceux des Tuileries, décidé à la dernière minute pour des raisons de sécurité, laissait les habitués quelque peu décontenancés.

Il n'importe : les foules, comme le soleil, étaient bien au rendez-vous, à la Bibliothèque nationale – qui présentait huit expositions sur le patrimoine écrit, – à l'Opéra de Paris – où des danseurs lisaient des textes littéraires sur leur art, – au Palais de Tokyo – pour le premier Salon du livre de cinéma – ou encore au Jardin des Plantes – au deuxième Salon du livre scientifique, qui payait son succès, notamment auprès des enfants, de bousculades et d'engorgements.

Ce succès, auquel les libraires et les bibliothécaires ont largement contribué, a pu également être constaté en province. Des canaux du Nord, où circulait une péniche du livre, à un rallye littéraire à Ajaccio, les initiatives de toute nature se sont multipliées. La Fête du livre de Saint-Etienne, par exemple, a enregistré quelque cent trente mille entrées. Réussite également à Aix-en-Provence, où était présenté un hommage au cinéaste Satyajit Ray, en présence de plusieurs écrivains bengalis.

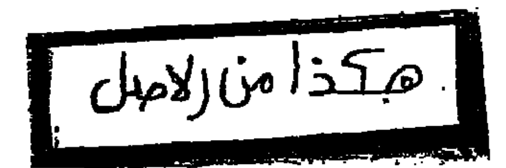
P. K.

EN BREF

□ **CUBA : interception d'un bateau de réfugiés.** – Une embarcation de fortune transportant douze réfugiés cubains qui tentaient de gagner la Floride a été interceptée par une patrouille cubaine dans les eaux internationales, ont annoncé, dimanche 18 octobre, les garde-côtes américains. Ils ont déclaré que c'était la première fois qu'un tel incident se produisait en dehors des eaux territoriales cubaines.

□ **PÉROU : reddition massive de guérilleros.** – Quelque 300 guérilleros se sont rendus aux autorités dans la province andine de Huancayo pour bénéficier de l'amnistie partielle promise par les autorités, a-t-on appris dimanche 18 octobre de source proche de l'armée. La plupart d'entre eux appartiennent au mouvement pro-cubain Tupac Amaru, 15 % seulement se réclamant du Sentier lumineux. Par ailleurs, la police a annoncé avoir arrêté, samedi 17 octobre, Mme Marta Huatay, l'une des dirigeantes du Sentier lumineux, et sept autres personnes dont l'identité n'a pas été révélée. – *(Reuter.)*

□ **Reprise des négociations israélo-arabes à Washington.** – Réunis à Amman pendant deux jours, les représentants des trois pays arabes engagés dans des négociations bilatérales de paix avec Israël, ainsi que de l'OLP se sont engagés, dans un communiqué publié dimanche 18 octobre, à *«déployer tous les efforts possibles pour assurer le succès»* de ces pourparlers, qui doivent reprendre le 21 octobre à Washington. – *(AFP.)*



RANK XEROX

Depuis 10 ans, nos clients savent que Rank Xerox améliore sans cesse la qualité de ses performances. Maintenant tout le monde le sait.



Le Trophée Européen de la Qualité, a été décerné par l'E.F.Q.M.* à Rank Xerox.

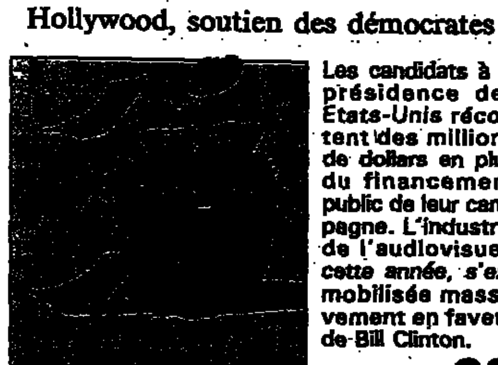
Rank Xerox associe tous ses collaborateurs à ce prix, qui constitue une étape de plus vers la satisfaction totale de ses clients.

*E.F.Q.M. : European Fundation for Quality Management. Premier organisme européen, créé en 1988 sous l'égide de la CEE, pour promouvoir le management de la qualité dans les entreprises européennes.

هكذا من الأصل

Le Monde

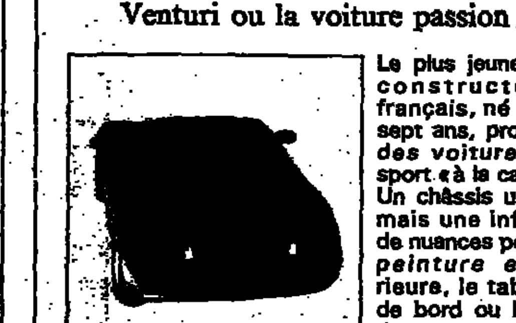
Hollywood, soutien des démocrates



Les candidats à la présidence des *États-Unis* récoltent des millions de dollars en plus du financement public de leur campagne. L'industrie de l'audiovisuel, *cette année, s'est* mobilisée massivement en faveur de Bill Clinton.

page 33

Venturi ou la voiture passion



D.R.

Le plus jeune des constructeurs français, né voici sept ans, propose *des voitures de* sport «à la carte». Un châssis unique mais une infinité de nuances pour la *peinture extérieure*, le tableau de bord ou l'intérieur.

page 35

Choisir les filières industrielles



En France, la politique industrielle a bonne presse. Mais l'efficacité *voudrait qu'on* choisisse entre des objectifs contradictoires : sauvegarder l'em*ploi ou l'indépen*dance technologique ? Une opinion d'Olivier Cadot.

page 41

MODE D'EMPLOI 32
La relance des maisons solaires. Humeur, par Josée Doyère : Droit aux soins. La cote des mots : Embellage. Bloc-notes. Lois et décrets.
ACTUALITÉ .... 33 à 35
L'Italie en quête de tourisme.
PERSPECTIVES .... 36 à 39
Les paris de Lanvin
Citizen Kane sur le Tage.
OPINIONS .... 40 et 41
La chronique de Paul Fabra : Bill Clinton, *le stratège*. Livres.
CONJONCTURE 42
Commerce extérieur : dévaluations. L'Asie du Sud : Industrie en demi-teinte. Sri-Lanka : Redressement fragile. La vente par correspondance encore préservée.

L'ÉCONOMIE

Chassé-croisé portugais

Dans une région de montagnes, au nord du Portugal, les «retornados» satisfaits ou amers croisent les jeunes prêts au départ

MONTALEGRE
de notre envoyé spécial

UNE énorme bâtisse domine le petit hameau de Vilar-de-Perdizes. Les gens d'ici l'appellent «a casa do Americano», la maison de l'Américain. Son propriétaire, enfant du pays, est parti faire fortune outre-Atlantique. Plus qu'un symbole, cette maison est, pour les habitants du village, une provocation, une incitation à la «débauche». Poussée par l'exemple, la population du district de Montalegre, dont dépend Vilar-de-Perdizes, continue de partir, de quitter sa terre à la recherche d'un ailleurs qu'elle espère meilleur.

Entre 1981 et 1991, le district a perdu près du quart de sa population (1). Aucun des trente-cinq villages qui le composent n'échappe à la purge. Phénomène normal d'exode rural dans cette région montagneuse du nord du Portugal où l'agriculture occupe encore 73,6 % des actifs (chiffre de 1989).

Mais, à la différence de ce qu'ont connu les autres pays européens, la très grosse majorité des départs s'est faite vers l'étranger et non vers les grands centres industriels du pays. *«Le mouvement d'exode se poursuit pratiquement au même rythme que dans les années 60»*, explique Joaquim Lopes Pires, maire socialiste de Montalegre.

Acacio Pereira

Lire la suite page 38

(1) La population du district est passée de 19 377, en 1981, à 14 656 en 1991. Chiffres tirés des résultats préliminaires du recensement de 1991.

Sauve qui peut l'Italie

Habituée à vivre à crédit, l'Italie entière se cabre devant le plan d'austérité gouvernemental, rendu indispensable par l'union économique et monétaire européenne. Les mesures prévues peuvent-elles être efficaces ? Et surtout, peuvent-elles «désintoxiquer» une économie marquée par l'évasion fiscale, le travail au noir, la carence du service public et l'ambiguïté de l'Etat ?

Lire page 34 les articles de Jean-Michel Normand

TUDOR BANUS

La Bourse est morte. Vive la Bourse !

L'année 1987, pour tous les boursiers, restera celle de la grande secousse. Celle du krach qui, le 19 octobre, il y a cinq ans exactement, ébranlait toutes les places mondiales. Celle aussi d'une déréglementation et d'une modernisation tous azimuts, qui ont transformé en profondeur les marchés financiers

QU'ELLE était belle, la Compagnie des agents de change de Paris, en ce début de l'année 1987 ! Assise sur un monopole de transactions boursières vieux de cent cinquante ans, ses membres, une centaine environ, n'avaient jamais gagné autant d'argent, avec un volume d'affaires record, passé, en dix ans, de 60 milliards de francs par an à 3 000 milliards de francs. C'est bien simple : nombre d'entre eux figuraient parmi les plus gros contribuables de France. Sûrs d'eux-mêmes, se recrutant par cooptation – souvent de père en fils, – et transmettant leurs charges à leurs successeurs moyennant finances, ils constituaient une corporation très fermée, curieuse et très rentable, vestige de l'ancien régime ou presque.

C'est en effet en 1807 que l'article 76 du «nouveau» code de commerce avait attribué à cette compagnie le monopole de la négociation du titre, action et obligation, l'essor de la profession s'effectuant à partir de 1830. Ses membres jouissaient, en outre, du statut d'officiers ministériels, nommés par décret du ministre des finances – ce qui leur conférait un rôle tout à fait exorbitant du droit commun, – tout en demeurant des commerçants à part entière, autorisés, en 1872, à recourir au démarchage, et, en 1966, à gérer des portefeuilles pour le compte de leurs clients.

Pour entrer dans cette corporation, il fallait montrer patte blanche, présenter une surface financière suffisante, et, surtout recevoir l'agrément des autres agents de change : respectabilité oblige. Comme au Jockey Club, lors du vote d'admission, secret, une seule boule noire entraînait le rejet de l'impétrant dans les ténèbres extérieures. Ses futurs pairs, au surplus responsables sur leur patrimoine personnel de la bonne fin de leurs opérations vis-à-vis des clients, se souciaient peu d'admettre dans leurs rangs un personnage susceptible de défaillance, puisque la solidarité des membres de la compagnie devait jouer en cas de sinistre.

BLANC BLEU • Cette disposition, toutefois, restait un peu théorique, un «fonds commun» très substantiel (plus de 1 milliard de francs), ayant été constitué au cours des ans, par un prélèvement régulier sur les courtages. Voilà donc quelle était, il y a un peu plus de cinq ans, la situation enviée de cette centaine d'hommes, avec la bénédiction des pouvoirs publics, satisfaits par la sécurité associée aux transactions et par une honnêteté garantie blanc bleu (pas de scandale !).

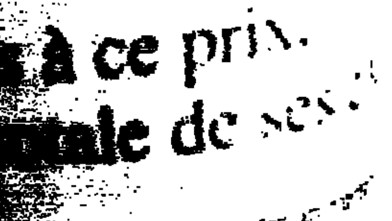
Officier ministériel, donc, l'agent de change, qui n'avait besoin, en théorie, d'aucun diplôme, sauf un examen d'aptitude peu difficile à obtenir – mais certains d'entre eux, rares, sortaient de grandes écoles, notamment de HEC, – jouissait d'un prestige bien établi, popularisé par les films et les romans *(la Famille Boussardel, les Grandes Familles*, etc.), dont le symbole visible était sa présence à la sacro-sainte corbeille tous les jours ouvrables, sauf bien entendu le Vendredi saint : on ne se livre pas aux jeux d'argent pour l'anniversaire de la mort de Jésus-Christ, chantre de la pauvreté...

La corbeille ! Un endroit magique, situé au cœur du Palais Brongniart, noble édifice en forme de temple grec, construit au début du siècle dernier, et ceinturé de quatre-vingt-deux colonnes de style corinthien, au sommet de majestueux escaliers. Le saint des saints ! Autour d'un tas de sable d'un blanc immaculé, soigneusement ratissé pour en enlever les mégots jetés pendant chaque séance, les agents de change s'accoudaient sur le velours rouge coiffant une grille circulaire, depuis le coup de cloche de l'ouverture à 12 h 30 jusqu'à celui de la clôture à 14 h 30.

Les uns en face des autres, comme les chevaliers de la Table Ronde (pardon au roi Arthur !), ils criaient – pas trop fort : cela aurait été vulgaire – *«J'ai»* ou *«Je prends»*, exécutant ainsi d'une manière artisanale bien rodée depuis un siècle et demi les ordres de leurs clients.

François Renard

Lire la suite page 36 et notre dossier pages 36 et 37



هكذا من الأمل

ENVIRONNEMENT

La relance des maisons solaires

Si l'énergie solaire n'est plus considérée comme la panacée, les types de maisons l'utilisant comme appoint ne cessent de se multiplier, dans tous les matériaux et à tous les prix

ON s'est fait beaucoup d'illusions sur l'énergie solaire. Partant du calcul simple selon lequel chaque mètre carré de notre planète reçoit l'équivalent de 1 400 watts du soleil, on en avait conclu que notre Hexagone recevait chaque année 70 milliards de tep (tonnes d'équivalent pétrole), soit 400 fois la consommation française actuelle d'énergie. Un pactole ! Certains en avaient alors déduit qu'il suffirait de « se brancher » sur le soleil pour produire de l'énergie à gogo.

« *Cette illusion a failli causer notre perte,* avoue Alain Liébard, président du Comité d'action pour le solaire. *Par un raisonnement simpliste, on a fait croire que l'énergie solaire pourrait concurrencer la production concentrée d'énergie, comme le gaz ou l'électricité. Erreur !* » De fait, les centrales thermiques solaires, comme celles construites dans les Pyrénées-Orientales et en Corse, n'ont jamais dépassé le stade expérimental. Seuls les capteurs photovoltaïques, pour les petites unités de production, et le solaire « passif », qui utilise l'effet de serre, ont réellement donné satisfaction.

Ce sont précisément ces dernières formes d'utilisation auxquelles ont recours les maisons solaires. Des capteurs sur le toit, des murs en bois ou en terre bien agencés, une serre judicieusement placée, et le tour est joué : on dispose d'une source non négligeable de thermies, non pas gratuites – puisqu'il faut des équipements pour les recevoir et les retenir – mais fournies gracieusement par le soleil.

PREUVE • Point n'est besoin d'un soleil tropical, ni même méditerranéen, pour chauffer son intérieur avec les rayons de l'astre du jour. La preuve en est ce qui a déjà été réalisé dans une région pourtant peu dotée à cet égard : la Picardie. Alors que l'ensoleillement y oscille entre 1 600 heures par an à Saint-Quentin (Aisne) et 1 700 heures à Creil (Oise) – contre 3 000 heures à Toulon (Var) – les architectes n'ont pas hésité à se lancer dans la construction solaire ou bioclimatique.

Outre les traditionnels gymnases, écoles et salles polyvalentes, dont le budget chauffage est toujours difficile à cerner, plusieurs maisons solaires individuelles ont été construites en Picardie, à la satisfaction totale de leurs habitants actuels.

Par exemple, une maison « tri-énergie » (soleil, bois, électricité) édifiée en 1984 à Hamelet (Somme) : grâce à une serre et un mur « stockeur » en béton creux, le résident n'a recours au bois de chauffage et à l'électricité que cent cinquante jours par an, ce qui porte sa facture EDF à seulement 6 340 francs par an et celle de bois à 2 000. Une autre, construite en 1982 à Morienval (Oise), recueille l'énergie solaire par sa façade sud entièrement vitrée et des cloisons en parpaings pleins (coût de la construction : 600 000 francs, y compris les 30 000 de surcoût de l'installation solaire). Résultat : la note de chauffage est ramenée à 3 200 francs par an (gaz propane) et la facture d'eau chaude à 1 500 (gaz et électricité).

On pourrait multiplier les exemples dans cette région car les architectes ont été encouragés par le conseil régional de Picardie et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. Mais les « maisons solaires » fleurissent dans toute la France. On a pu s'en rendre compte lors de la remise des prix aux lauréats du concours « Maisons solaires 1992 », le 2 octobre dernier à Paris (1). L'échantillon 1992 va de la « forteresse cathare » construite dans le Var avec d'étranges accumulateurs sous forme de tubes à eau géants (70 000 francs pour un prix global de 1,7 million de francs) jusqu'au chalet savoyard tout en mélèze, en passant par la maison bretonne en bois (450 000 francs).

On peut également voir de la réhabilitation d'ancien en solaire d'aujourd'hui, comme la maison de Christophe Bérard à la Bridoire (Savoie). Cette ancienne bâtisse, incendiée en 1942, a été entièrement reconstruite – sauf les murs – par cet ingénieur thermicien amoureux du bois et des vieilles pierres. Menuiseries de chêne, plafond de sapin et escaliers en mélèze, avec une toiture vitrée (« couverture héliothermique ») assortie aux ardoises : tout a été fait pour conjuguer efficacité thermique et esthétique. Grâce à une excellente isolation, il suffit d'une chaudière à bois pour faire l'appoint l'hiver, que ce soit pour le chauffage ou l'eau chaude.

Non seulement l'architecture solaire économise l'énergie et vous rend votre autonomie, mais elle correspond en outre à ce nouveau penchant pour le *cocooning* que l'on observe dans bien d'autres domaines de la vie courante. La maison solaire serait le cocon idéal, sur mesure. « *C'est la science de l'habitat, et donc l'écologie au sens étymologique du mot* », rappelle Yves-Bruno Civel, rédacteur en chef de la revue *Systèmes solaires*. Après la précipitation et les erreurs du début, la maison solaire est entrée dans l'âge de raison. Et les comptes sont bons. Point n'est besoin d'être fortuné, militant ou technicien pour avoir la sienne.

Roger Cans

(1) Le Comité d'action pour le solaire (8, rue de Richelieu, 75001 Paris, tél : 42-96-24-77) vient de publier un *Annuaire professionnel des opérateurs énergies renouvelables* (88 pages, 120 F) indiquant, par département, toutes les entreprises du secteur, ainsi qu'un ouvrage intitulé *A la recherche des ambiances* (36 pages, 185 F) qui donne un superbe échantillon de l'architecture solaire et bioclimatique.

HUMEUR • par Josée Doyère

Droit aux soins

TIREZ-MOI d'un doute : la médecine est-elle devenue une science exacte ? Est-elle tenue à une obligation de résultat ? Les médecins, ces grands sorciers en blanc, disposeraient-ils d'un véritable pouvoir sur la maladie ? Ça m'étonnerait, quelque part...

Pourtant, on ne parle jamais que de « droit à la santé », comme si l'égrotant, le grabataire, le malade pouvaient exiger d'aller mieux, là, maintenant et tout de suite. Comme si la santé ne restait pas un don mystérieux, qui nous est donné ou refusé dès la naissance, comme les yeux bleus, les grands pieds ou la bosse des maths.

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, on a pris l'habitude de se soigner beaucoup plus qu'avant, d'être attentif au moindre malaise, chez soi-même ou chez ses proches, et d'appeler le médecin parfois pour un oui ou pour un non. Il reste une grande inégalité : ceux qui ont une bonne santé peuvent remercier Dieu, les dieux, le ciel, le hasard, selon leurs croyances ; les autres peuvent prendre leur mal en patience et souhaiter que la médecine, un jour, atténue leurs maux...

Jouir vraiment du droit à la santé, ce serait trop beau. Tout ce qu'on peut espérer, au plus, c'est un « droit aux soins », un « droit aux médicaments », un « droit à l'hôpital », et de ce côté-là, nous n'avons pas trop à nous plaindre, notre Sécu nous permet de répondre au besoin, quand il se fait sentir. Ça nous coûte cher, très cher même, collectivement, mais nul n'envisagerait de réduire le trou de la Sécu, s'il fallait renoncer, individuellement, à ces traitements susceptibles d'apaiser la souffrance, de rallonger notre durée de vie – la nôtre ou celle de nos proches.

Bien heureusement, nous n'en sommes pas encore complètement à la médecine à deux vitesses, celle qui réserve aux riches et à eux seuls le droit aux meilleurs traitements. Je sais, on voit se pointer quelques signes avant-coureurs, puisque certains grands patrons n'hésitent pas à monnayer leurs interventions personnelles, mais enfin ! les toubibs, pas plus que les autres bipèdes humains, ne sont des saints : normal qu'il y ait chez eux des avides de fric, qui vendent leur talent au plus offrant ; normal qu'il y ait chez eux des gougnafiers et des malhonnêtes, comme chez les notaires, les architectes, les épiciers et... les journalistes ! ■

LOIS ET DÉCRETS

Bilans de compétences

■ Le ministère du travail, soucieux de mieux adapter la formation professionnelle aux besoins, souhaite passer d'un droit à la formation professionnelle à un droit « à l'évolution et à la progression professionnelle ». Les sociétés devront ainsi s'orienter vers une gestion prévisionnelle des compétences, s'accompagnant d'un droit individuel au « bilan de compétences » qui devrait permettre à chaque salarié de maîtriser son devenir professionnel.

Un décret fixe les conditions d'application des bilans de compétences créés par la loi du 31 décembre 1991.

Les bilans de compétence comprennent trois phases : une phase préliminaire qui a pour objet de confirmer l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche, de définir la nature de ses besoins et de l'informer ; une phase d'investigation permettant au bénéficiaire d'analyser ses motivations, professionnelles et personnelles, d'identifier ses compétences et aptitudes et donc ses possibilités d'évolution ; une troisième phase où le salarié prend connaissance des résultats de ce bilan, notamment les facteurs susceptibles de favoriser la réalisation d'un projet professionnel et d'en planifier la mise en œuvre, cette phase se terminant par la présentation d'un document de synthèse.

Une convention doit être préalablement établie entre le salarié, l'organisme prestataire et l'employeur lorsque le bilan de compétences est souhaité par ce dernier, ou entre l'organisme prestataire, l'organisme paritaire agréé au titre du congé individuel de formation et le salarié lorsque la demande a été faite par celui-ci.

Le salarié désirant suivre une action de bilan de compétences doit faire parvenir à l'employeur, soixante jours avant le début du bilan, une demande d'autorisation d'absence en précisant les dates et la durée ainsi que la dénomination de l'organisme prestataire qu'il a choisi. L'employeur doit faire connaître par écrit à l'intéressé un accord ou les raisons de service motivant le report de l'autorisation d'absence, dans les trente jours suivant la réception de la demande. Le report ne peut excéder six mois. Le salarié bénéficiaire d'un congé de bilan de compétences a droit au maintien de sa rémunération pendant la durée du congé. Le délai de franchise entre deux bilans de compétences est fixé à cinq ans.

Décret nº 92-1075 2 octobre 1992, *Journal officiel* des 5/6 octobre 1992, pp. 13866 à 13869.

Formation professionnelle

■ Les membres du comité d'entreprise sont obligatoirement consultés tous les ans sur les orientations de la formation professionnelle en fonction des perspectives économiques et de l'emploi, des investissements et des technologies dans l'entreprise. La liste des documents d'information que doivent fournir les dirigeants d'une société à leur CE est complétée par un nouveau décret. Il s'agit de toutes les informations précisées dans le bilan social, concernant la formation, les actions de bilan de compétences pour l'année antérieure et pour l'année en cours, et tous les éléments correspondant aux effectifs concernés, aux congés accordés ou reportés, aux coûts des congés individuels de formation et aux conditions d'accueil des enseignants et des conseillers d'orientation.

Décret nº 92-1063 du 25 septembre 1992, *Journal officiel* du 3 octobre 1992, p. 13744.

□ **Précision.** – A la liste des technopoles labellisées figurant dans le dossier du « Monde de l'économie » du 6 octobre, il faut ajouter la dernière-née : celle de Clermont-Ferrand, réunissant 90 entreprises et, au total, près de 1 000 salariés, mais qui ne figure pas encore dans l'*Atlas des technopoles* de la DATAR, dont est tirée la carte que nous avons publiée.



LA COTE DES MOTS

Embellage

Ce mot-valise amusant est paru récemment (le tout nouveau lexique *Marketing et techniques commerciales* (1) le qualifie à juste titre de « *néologisme* »), d'où son utilisation sous diverses acceptions, situation quelque peu regrettable...

On retrouve avec *emballage*, *embellage*, *habillage* et *paquégique* la confusion qui règne au sujet de la signification de *packaging*. Ce dernier mot est généralement traduit soit par « technique de conditionnement », soit par « emballage, objet destiné à envelopper un produit ou un ensemble de produits » (rappelons que, en toute rigueur, en anglais, c'est *package* – et non *packaging* – qui désigne l'emballage proprement dit, alors que le second terme devrait être réservé aux méthodes et moyens utilisés pour mener à bien le conditionnement matériel).

Lorsqu'il s'agit de la technique d'emballage, nous pensons que le mot *conditionnement* peut licitement remplacer *packaging* – cet emploi étant ratifié par la quasi-totalité des dictionnaires usuels. Et il peut conserver sa deuxième acception : celle d'« emballage ». Avec *embellage*, nous sommes face à la mise en condition de l'acheteur, puisque ce vocable est « *proposé pour souligner le travail d'esthétique industrielle réalisé sur un emballage ou un conditionnement* ». Ce qui se rapproche de la *stylique* et du *design*, sur lesquels nous reviendrons.

Cet *embellage*, quoique plaisant, ne nous « emballe » pas du tout, et nous sommes fort sceptique quant à sa survie dans l'usage. Pas plus que nous n'approuvons l'utilisation de *paquégique* comme synonyme dudit *embellage* alors qu'il existe un *habillage* simple et de bon goût, que chacun, naturellement, peut comprendre au sens d'« *emballage, technique* d'emballage, où la forme et la couleur sont étudiées afin de séduire la clientèle ». Mais les Vadius et les Trissotin n'ont pas disparu avec Molière...

Jean-Pierre Colignon

(1) De J.-M. Panazol et U. Brassart, Hachette Technique, coll. « Lexitec » (huit lexiques parus à ce jour).



BLOC-NOTES

D'une semaine... ... à l'autre

POURPARLERS DU GATT. La CEE et les Etats-Unis n'ont pas réussi à débloquer les négociations commerciales dites de l'Uruguay Round les 11 et 12 octobre à Bruxelles. Les Douze s'élèvent contre le « *diktat agricole* » américain qui exige le démantèlement du système européen de subventions aux agriculteurs. La CEE voudrait, en contrepartie, pouvoir freiner ses importations de produits de substitution de céréales (*le Monde* du 11-12, 13, 14, 15 octobre).

GARY S. BECKER, PRIX NOBEL D'ECONOMIE 1992. Le jury Nobel a distingué, le 13 octobre, cet économiste de la « science des comportements », représentant de l'école de Chicago (*le Monde* du 15 octobre).

PLAN DE SOUTIEN DE 36 MILLIARDS DE FRANCS AUX PME. Le ministre de l'économie et des finances a annoncé le 12 octobre, en marge du projet de budget 1993, un ensemble de mesures, comportant notamment une nouvelle enveloppe pour les CODEVI (compte de développement industriel) et la création d'un fonds de garantie auprès da la SOFARIS (Société française pour l'assurance du capital risque des PME) (*le Monde* du 13 octobre).

FERMETURE DES MINES DE CHARBON EN GRANDE-BRETAGNE : British Coal a annoncé le 13 octobre un plan qui prévoit 30 000 licenciements et la fermeture de trente et une des cinquante mines de charbon en activité (*le Monde* du 15 octobre).

LE CONSEIL EUROPEEN EXTRAORDINAIRE. Au menu des Douze, réunis en sommet, le 16 octobre, à Birmingham : la subsidiarité, la ratification du traité de Maastricht par la Grande-Bretagne et le Danemark, le fonctionnement du Système monétaire européen (*le Monde* du 16 octobre).

ACCORD SUR LA MAITRISE DES DEPENSES DE SANTE : *le compromis conclu*, le 16 octobre par le gouvernement, les médecins et les caisses d'assurances-maladie, introduit des « *références médicales* » : dorénavant, le codage des actes médicaux est lié aux contraintes financières de l'assurance maladie (*le Monde* du 16 octobre).

PENTLAND A RENONCE A ADIDAS. Le groupe britannique a annoncé le 15 octobre qu'il résiliait son offre de rachat de la marque allemande au groupe Bernard Tapie Finance (BTF) (*le Monde* du 16 octobre).

MARDI 20 OCTOBRE. France. Journée d'action et de grèves à l'appel de la fédération CGT des PTT.
Journée d'action des « Enfants pour la Somalie ». Le ministre de la santé Bernard Kouchner demande aux petits Français d'apporter un paquet de riz à l'école pour aider ce pays africain victime de la famine.
Luxembourg. Conseil des ministres de l'environnement des Douze. Elaboration d'un règlement communautaire concernant les déchets.

MERCREDI 21 OCTOBRE. Washington. 7e session des négociations bilatérales israélo-arabes (jusqu'au 19 novembre).

JEUDI 22 OCTOBRE. Paris. « Rencontres de l'industrie » organisées par le ministère de l'industrie et du commerce extérieur, en présence de Pierre Bérégovoy (premier ministre), Jacques Delors (président de la Commission européenne) et Dominique Strauss-Kahn (ministre de l'industrie) (jusqu'au 23 octobre à la Cité des Sciences de La Villette).

VENDREDI 23 OCTOBRE. Pékin. Visite de l'empereur du Japon Akihito et de l'impératrice Michiko (jusqu'au 28 octobre).
Rome. Visite de Shimon Peres, ministre des affaires étrangères d'Israël.

SAMEDI 24 OCTOBRE. Pologne. Expiration du délai fixé pour le départ des dernières troupes de l'ex-URSS.
Paris. 3e Cité internationale de la réussite (à la Sorbonne) (jusqu'au 25 octobre).
Le Caire. Visite du ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel (jusqu'au 26 octobre).

DIMANCHE 25 OCTOBRE. Centrafrique. Elections présidentielles et législatives.
Lituanie. Elections législatives anticipées.
Paris. 5e salon international de l'architecture (*La Villette*) (jusqu'au 1er novembre).

LUNDI 26 OCTOBRE. Canada. Référendum sur la réforme constitutionnelle.
Paris. Colloque sur le thème « Jeunes, villes, emploi, quel avenir pour la jeunesse africaine ? » organisé par le ministère de la coopération et du développement (Maison de la chimie) (jusqu'au 29 octobre).
Strasbourg. Session plénière du Parlement européen

هكذا من الأصل

Hollywood, soutien des démocrates

Dans la course aux « dollars souples » pour financer les campagnes présidentielles, les démocrates peuvent toujours compter sur le cinéma : acteurs, producteurs, scénaristes, plus encore que les studios, paient de leur poche et de leur personne

LOS ANGELES
correspondance

CE n'est pas le soleil californien qui fait briller les yeux des candidats en campagne dans le *Golden State*, mais plutôt cet or électoral que promet l'un des meilleurs filons à l'ouest des Rocheuses : Hollywood... Au *mois* d'août, les démocrates ont ramassé 5 millions de dollars, dont 620 000 en provenance de l'industrie du cinéma et de la télévision, la profession qui s'est montrée la plus généreuse pour cette période (1). Les républicains, eux, ont récolté 3,7 millions, mais bien peu à Hollywood.

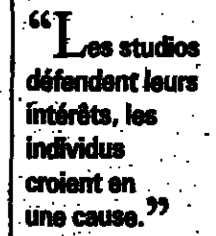
La campagne présidentielle, insatiable machine à sous, force ses candidats à courtiser leurs donateurs de *parties* en galas de charité (les *fund-raisers*), avec pèlerinage obligé à Los Angeles. Paradoxal, pour une campagne financée par des fonds publics : le Trésor américain a versé 55 millions de dollars à George Bush et à Bill Clinton dès leur désignation comme candidat officiel de leur parti. Mais les dollars publics ne suffisent plus à boucler le budget d'une campagne évaluée à plus de 100 millions de dollars. Les candidats ont donc recours à la *soft money*, ces « dollars souples » qui échappent aux limitations fédérales. Pour la première fois, ces contributions (qui peuvent atteindre plusieurs centaines de milliers de dollars) seront rendues publiques.

Dans la course aux « dollars souples », les républicains avaient un net avantage au départ (41 millions de dollars depuis janvier 1991, contre seulement 21 millions dans les caisses démocrates), mais en août, la tendance s'est inversée grâce à Hollywood et aux avocats (2), deux professions régulièrement critiquées par les républicains. Accusé d'élitisme culturel, vilipendé au nom des valeurs familiales traditionnelles, le milieu du cinéma et de la télévision a répondu massivement... par des chèques à Bill Clinton !

Historiquement, les sympathies de Hollywood ont toujours penché du côté démocrate, mais l'ampleur des contributions est *« sans précédent »*, confirme Bob Burkett, responsable de la collecte des fonds démocrates à Los Angeles. Au total : 1,32 million dollars fin août, auxquels il faut ajouter 1,1 million récolté lors d'un dîner de gala chez Frederick Field (président d'Interscope).

PARRAINAGE • Dans le parrainage des démocrates, l'industrie audiovisuelle vient juste après les avocats, Wall Street, l'immobilier et les professions de santé, prouvant qu'avec l'augmentation du coût des campagnes, les démocrates sont devenus eux aussi très dépendants des milieux d'affaires. Les républicains reçoivent 70 % de leur *soft money* des entreprises, 29 % de particuliers et 0,1 % des syndicats, tandis que les démocrates sont financés à 53 % par les entreprises, 30 % par des contributions personnelles et 14 % par les syndicats. Disney, par exemple, verse quatre types de financements politiques : les chèques d'entreprise aux candidats dans l'Etat de Californie, les *soft dollars* aux partis, les dons qui transitent par le comité d'action politique (le Walt Disney Company Employees PAC), et enfin les contributions personnelles de ses cadres supérieurs. *« Le bien-fondé de ces contributions politiques d'entreprise a toujours fait l'objet d'un débat aux Etats-Unis*, explique Joe Shapiro, vice-président exécutif de Disney. *Notre compagnie ne se sent pas particulièrement à l'aise sur cette question, mais nous avons tout de même participé au financement de la campagne présidentielle. »*

Du début 1991 à la fin août 1992, à peine un quart de l'argent de Hollywood est allé au parti de George Bush. Gulf and Western, propriétaire de Paramount, et le studio lui-même ont versé principalement aux républicains. Le conglomérat Time Warner Inc. partage ses dollars entre les deux partis, mais d'autres studios ont nettement choisi le camp démocrate. C'est le cas de Disney et de ses patrons (145 000 dollars en août), de la Twentieth Century Fox, de MCA Inc. et de son président, Lew Wasserman, qui ont versé 250 000 dollars (celui-ci, il est vrai, est le vétéran du *fund-raising* démocrate à Hollywood, ayant commencé avec la campagne de Kennedy), et enfin de Sony Pictures Entertainment et de Sony Music (100 000 dollars en août).



« Les studios défendent leurs intérêts, les individus croient en une cause. »

LOBBYING • Le financement des partis de la part de sociétés rachetées par des Japonais (Sony et MCA) ou des Européens (MGM), a fait l'objet d'une question au Congrès sur le lobbying des intérêts étrangers. La MGM, propriété du Crédit Lyonnais, ne figure pas parmi les donateurs politiques, mais Alan Ladd Jr., son président, finance le camp démocrate. Parfois la fonction incite au bipartisme : Jack Valenti, président de la Motion Picture Association of America, et le lobbyiste attitré de Hollywood à Washington, finance généreusement les démocrates, mais aussi le ticket Bush-Quayle.

Il est intéressant de noter que l'industrie du câble a versé des sommes colossales aux républicains, alors que les chaînes hertziennes sont prodémocrates, reflétant le débat sur la réglementation du câble. Toutefois, il est difficile de distinguer ce qui relève des pressions corporatistes et des choix politiques dans la répartition des fonds. *« Il y a deux sortes de contributions à Hollywood*, affirme Margery Tabankin, présidente du Hollywood Women Political Committee, un formidable levier financier qui a collecté près de 1,6 million de dollars, dont la moitié pour Clinton, *les studios, qui défendent avant tout leurs intérêts, et des individus, les acteurs, producteurs, scénaristes, réalisateurs qui croient en une cause. »* Innocents, les dollars des stars ? En tout cas moins entachés de suspicion que les contributions de Wall Street, ou de l'industrie du pétrole ou du tabac. *« Nos dollars sont propres : ni* soft money *ni chèques d'entreprise »*, insiste Margery Tabankin.

Bien que purgée récemment, la législation a permis le retour des groupes de pression et des entreprises dans le financement des partis. *« La politique américaine a deux sortes d'électeurs : les électeurs proprement dits, et ceux qui votent en espèces et ensuite surveillent la rentabilité de leur investissement »*, constate Larry Makinson, du Center for Responsive Politics de Washington.

TRANSPARENCE • Chez Disney, Joe Shapiro émet les mêmes réserves : *« Quand un sénateur vote en faveur d'une loi qui concerne l'industrie du cinéma, s'il a collecté des fonds auprès de la profession, on aura toujours l'impression qu'il agit sous influence. »* Bob Burkett, *fund-raiser* lui-même, souhaite carrément que sa profession disparaisse : *« Ce système pue ! »* Il confirme que si Bill Clinton est élu, le financement électoral sera réformé de fond en comble.

La publication des financements électoraux peut se révéler embarrassante pour les deux camps. *« Nous ne nous sommes pas fait que des amis : les candidats sont en campagne et la dernière chose qu'ils veulent, c'est que les électeurs sachent d'où vient leur argent »*, conclut le responsable du Center for Responsive Politics. Pourtant, à des questions tout à fait légitimes – qui, combien, à qui, et donc : pourquoi ? – on devrait pour une fois pouvoir répondre. En ce sens, la campagne électorale actuelle est sans doute la plus transparente de l'histoire américaine.

Claudine Mulard

(1) Source : Center for Responsive Politics. Cet institut d'études indépendant analyse le financement des partis politiques, particulièrement l'origine de la *soft money*.

(2) Les avocats (soutenus par les démocrates) s'opposent à la limitation des dommages et intérêts qui peuvent être réclamés aux industriels (soutenus par les républicains) en cas de malfaçon.

Lexique du financement électoral

FEC (Federal Election Commission) : *organisme créé en 1974 où doit être déclarée toute contribution supérieure à 200 dollars.*

Soft money : ces dollars souples (un euphémisme) ne font l'objet d'aucune réglementation fédérale, sont versés au parti et non au candidat, en quantité illimitée. Depuis janvier 1991, ces contributions doivent être déclarées à la FEC.

Plafond des contributions : 1 000 dollars à chaque candidat fédéral par cycle électoral, 20 000 dollars par an au comité national d'un parti, et 5 000 dollars par an à un PAC (Political Action Committee), soit un *total* de 25 000 dollars par personne. La *soft money* permet de contourner ces limites.

Fonds publics : lors des primaires, le candidat reçoit des fonds « équivalents » *(matching funds)* aux fonds privés qu'il a collectés. La convention du parti touche une subvention de 11 millions de dollars. Dès leur désignation, les deux candidats à la présidence ont reçu 55 millions de dollars, à condition de restreindre leur apport personnel à 50 000 dollars et de ne pas solliciter de fonds privés. Ross Perot, candidat sans parti, n'a pas droit à ces subventions mais peut dépenser ses deniers personnels sans limite.

PAC (Political Action Committee) : *légalisés en 1974, ces* comités d'action politique permettent aux entreprises, aux syndicats et aux associations professionnelles de regrouper leurs contributions. 5 000 PAC financent prioritairement les membres *du Congrès.*

1 dollar : prélèvement optionnel sur l'impôt direct alimentant le financement public. En 1980, 40 millions d'Américains avaient accepté ce prélèvement contre seulement 32 millions en 1990. Ce dollar n'a jamais été *réajusté* suivant l'inflation, d'où une crise prochaine du financement public.

هكذا من الاصل



Sauve qui peut l'Italie

Après une décennie de fuite en avant, le déficit budgétaire alimentant la dette publique, elle-même couverte par les Italiens sous forme de bons du Trésor, la péninsule est confrontée à des choix draconiens. L'Italie productive et rentière d'aujourd'hui n'acceptera pas facilement la rigueur

Depuis l'été, l'Italie est en pleine tourmente monétaire et sociale. Pour mettre le pays sur les rails de l'Union européenne et lui permettre de répondre aux « critères de *convergence » des politiques économiques*, le gouvernement dirigé par le socialiste Giuliano Amato a présenté un plan drastique, en cours d'examen au Parlement, pour réduire de 93 000 milliards de lires (1 000 lires valent environ 3,80 francs) le déficit de l'Etat – qui dans le meilleur des cas atteindrait tout de même 150 000 milliards de lires. Objectif : diminuer la dette publique, qui, avec 1 500 milliards de dollars, représente quelque 110 % du produit intérieur *brut, alors que la norme européenne* est de 60 % du PIB.

La moitié environ de ces économies seront obtenues grâce à des impôts nouveaux, mais l'autre moitié sera le résultat de sévères coupes dans les dépenses sociales. Ainsi, au-dessus de plafonds variant selon la dimension de la famille, les ménages ne pourront plus bénéficier de la gratuité des soins, sauf à l'hôpital. L'âge de la retraite sera progressivement repoussé *de cinq ans, les pensions* seront indexées sur l'évolution prévue des prix et non plus sur les salaires ; enfin, les rémunérations des fonctionnaires seront gelées.

Ce programme, qui n'a pas empêché l'effondrement de la lire, au point qu'il a fallu la mettre en congé du système monétaire européen, est combattu par les syndicats, qui, pourtant, n'en contestent pas la nécessité. Comme le gouvernement, les syndicats – qui ont organisé le 13 octobre une grève nationale de quatre heures mais doivent faire face à une vive contestation – butent sur les contradictions d'intérêts entre l'Italie de l'industrie et celle de l'économie souterraine, l'Italie du nord et celle du sud, l'Italie des contribuables et celle des rentiers.

ROME
de notre envoyé spécial

ENEA CERQUETTI, maire de Cusano, dans la banlieue milanaise, a eu une drôle d'idée. Sous les arcades de la rue principale, il a affiché les déclarations d'impôt sur le revenu de ses administrés telles qu'elles lui ont été transmises par les services fiscaux. Le résultat est édifiant. Alors que les salariés ont indiqué un revenu annuel de 30 millions de lires en moyenne (115 000 francs environ), les coiffeurs ont fait état, pour la même période, de ressources de l'ordre de 4 millions de lires par an (guère plus de 15 000 francs). Quant aux joailliers, ils ont déclaré 13 millions de lires (moins de 50 000 francs), les cafetiers 15 millions de lires et les boulangers 20 millions de lires (à peine 77 000 francs)...

Le maire ex-communiste de Cusano attend avec sérénité les poursuites judiciaires dont l'ont menacé plusieurs commerçants. *« Cet aperçu de la fraude fiscale à l'état brut,* dit-il, *a suscité une véritable indignation. Voilà la preuve que des mesures fondées sur le système fiscal ne pourront pas fonctionner, car elles sont injustes. »*

Draconien (il vise à dégager 93 000 milliards de lires, soit 356 milliards de francs), le plan de redressement présenté par le gouvernement de Giuliano Amato répond à des impératifs – réduire le déficit budgétaire et freiner la consommation – dont personne ne conteste le bien-fondé. Cependant, il se heurte à toutes les contradictions accumulées par l'Italie au terme de dix années de fuite en avant. Un pays qui découvre aujourd'hui que sa gigantesque dette publique – 110 % du produit intérieur brut cette année – est incompatible avec les contraintes de la construction communautaire au point de lui interdire de maintenir la lire dans le système monétaire européen. Un boulet qui a fini par engendrer de redoutables phénomènes d'accoutumance.

SPIRALE ● Désormais, assure le sociologue Giuseppe De Rita, *« il faut compter avec l'Italie des rentiers, celle de la bulle financière »*. Aux deux sources de revenus traditionnels – le travail salarié et le travail au noir, – il convient, selon lui, d'en ajouter une troisième : la rémunération des placements engendrés par le déficit public, qui explique en partie que le taux d'épargne atteigne 20 % des revenus disponibles, deux fois plus qu'en France. Avec une rentabilité réelle de 10 %, les BOT (buoni ordinari del Tesoro), détenus à 90 % par les Italiens eux-mêmes, sont devenus le symbole de la spirale infernale dans laquelle le pays s'est enfermé.

Les gouvernements successifs ont refusé de faire des choix douloureux et, comme il fallait rémunérer ces bons du Trésor, se sont engagés dans une course sans fin, l'endettement appelant l'endettement. Autrement dit, une partie de l'économie – y compris les entreprises qui préféraient les BOT à l'investissement productif, accusent les syndicats – s'est habituée à vivre de la dette publique. La Mafia aurait, elle aussi, suivi le mouvement. Négligeant ses activités traditionnelles (sa part dans le trafic d'héroïne serait passée de 85 % à 10 % en dix ans), elle s'est spécialisée dans le recyclage de l'argent sale. Y compris en investissant dans les bons du Trésor.

S'en prendre aux détenteurs de BOT ? Impossible, car ils sont anonymes. *En réduire arbitrairement le* rendement ? Pas davantage envisageable, sauf à susciter une hémorragie supplémentaire des capitaux. Excluant toute réforme fiscale d'envergure, *le plan Amato se contente* d'imposer quelques taxes, dont un impôt de 0,75 % sur le patrimoine des entreprises, mais pour parer au plus pressé, il prévoit de sévères coupes budgétaires.

Cibles principales : les dépenses de santé – les Italiens dont le revenu annuel dépasse un plafond variable selon la taille de la famille (35 millions de lires pour un célibataire), n'auront plus accès à la gratuité des soins non hospitaliers – et les retraites (âge de départ repoussé de soixante à soixante-cinq ans pour les hommes, désindexation des pensions). Les ligues du Nord, qui entendent rompre les amarres économiques avec le Sud, ont sauté sur l'occasion. Elles appellent ouvertement les Italiens à ne plus acheter de BOT et à investir à l'étranger.

CLIENTÉLISME ● Rentiers contre productifs ? Pas si simple. Car les rentiers sont partout. Petits épargnants, salariés ou retraités, les détenteurs de BOT constituent, comme le rappelle Bruno Trentin, secrétaire général de la CGIL (proche de l'ex-Parti communiste), principale confédération italienne (*le Monde* du 13 octobre), un *« phénomène transversal »* qui *« concerne toutes les couches de la société »*. Reste que les principaux détenteurs de BOT sont ceux qui passent au travers des – très larges – mailles du filet fiscal. La *« drogue »* de l'endettement public renvoie aux racines du mal italien que sont le déficit d'efficacité de l'Etat ou la *« lottizzazione »*, autrement dit le clientélisme organisé.

> « On a vu des directeurs d'école et même un boucher accéder à la tête des unités sanitaires. »

« Payer ses impôts et déclarer ses salariés ? Economiquement, c'est un non-sens. Plutôt que de rémunérer des fonctionnaires inefficaces, voire d'alimenter les pots-de-vin des hommes politiques, il vaut mieux garder cet argent pour créer des emplois, même au noir, et investir », explique froidement un artisan. *« Nous ne sommes pas plus responsables de l'évasion fiscale que les autres catégories »*, assure Filippo Minotti, dirigeant de la Confédération nationale de l'artisanat et des petites entreprises (CNA). *« Il faut nous comprendre,* plaide-t-il. *Notre fiscalité est parfaitement anachronique : certaines taxes sont calculées sur la surface de l'atelier et les exportateurs doivent attendre cinq ans avant de se voir reverser la TVA. Depuis des années, nous avons proposé une modernisation du système d'imposition des PME qui rapporterait davantage à l'Etat, car elle serait plus proche de notre activité. Mais rien n'a bougé. »*

ÉVASION ● L'ampleur de l'évasion fiscale rend plus amères les protestations que soulèvent les coupes claires (l'équivalent de 22 milliards de francs) du plan Amato dans les dépenses de santé alors même que, reconnaît Francesco De Lorenzo, le ministre de la santé, *« les usagers ne sont pas satisfaits des prestations qui leurs sont proposées par un service public où il existe des files d'attente »*.

Pourtant, les médecins hospitaliers ont quelques motifs de satisfaction. *« En contraignant le tiers de la population à financer elle-même ses dépenses de santé, cette réforme nous ouvre un marché, sous forme de clientèle privée,* constate le Pr Bollero, président de l'ANNAO, principale organisation de praticiens du secteur public. *Mais il faudrait accompagner cette privatisation d'une authentique dépolitisation du système. Regardez : tout le financement de la santé des hôpitaux et de la santé dépend des unités sanitaires locales. Or, leurs directeurs sont nommés par le pouvoir politique régional. Ainsi, on a vu des directeurs d'école et même un boucher accéder à la tête des unités sanitaires. A l'avenir, il faudrait au moins créer un diplôme permettant d'accéder à ce type de responsabilité. »*

La perte de crédibilité des services publics est également celle des 3,5 millions de fonctionnaires. En Italie, il n'est pas rare que les parlementaires décident d'attribuer des avantages salariaux à telle ou telle catégorie de serviteurs de l'Etat.

Ce clientélisme a amené les syndicats à réclamer l'introduction des règles de droit commun dans les relations sociales de la fonction publique, y compris le droit de licenciement individuel. *« Dans ce pays, une partie des salariés paient chaque jour le prix de l'adaptation à la compétition internationale. L'autre partie ne connaît comme seul marché que le marché électoral »*, soupire Pietro Marcenaro, l'élégant patron de la FIOM, la fédération CGIL de la métallurgie du Piémont. *« Pour nous, syndicalistes,* ajoute-t-il, *c'est une contradiction difficile à assumer, car elle traverse les familles et même les individus. Sans parler du deuxième travail – au noir – qui ne concerne pas seulement les salariés de la fonction publique. »*

REFROIDISSEMENT ● Dans un pays où personne ne sait exactement où se trouve la richesse, le plan Amato ne court pas seulement le risque d'être inefficace. Il peut aussi encourager encore davantage le développement de l'économie souterraine.

C'est précisément ce que redoute Giuseppe De Rita : *« Ceux qui participent à l'*economia sommersa *sont des gens qui voient les choses avec un certain recul. Aussi, tous les discours catastrophistes sur le thème de l'Italie au bord du gouffre et de la lire à la dérive risquent de ne pas produire les effets attendus. Du reste, on observe depuis peu de temps un mouvement de retour dans l'ombre. En fait, certains agents économiques sont en train de se cacher : dans le Nord, on enregistre une augmentation non négligeable des demandes d'annulation des inscriptions au registre du commerce. Une bonne partie des nombreuses faillites enregistrées répondent aussi à une volonté de s'extraire du circuit officiel pour échapper à la rigueur des temps. »*

« Plus généralement, conclut le sociologue, *on observe en Italie un retour en force des valeurs sûres : la famille, l'identité régionale, le refus de la corruption des hommes politiques. »*

L'économie cachée, qui fait évidemment partie de ces *« valeurs sûres »*, pourrait tout de même subir les conséquences d'un vigoureux plan de refroidissement. Largement répandue dans la sous-traitance, elle ne saurait échapper à la chute brutale de l'activité des grandes *entreprises et au recul de la* consommation qu'engendreront 93 000 milliards de lires d'économies budgétaires, c'est-à-dire l'équivalent de 6 % du produit intérieur brut.

D'ailleurs, une vraie récession est déjà en vue, si l'on en croit Innocenzo Cipolletta, directeur général de la Confindustria, le patronat italien. *« Depuis peu,* dit-il, *les retards de paiement se généralisent. C'est un signe qui ne trompe pas. »*

Aussi douloureuse que s'annonce la cure de désintoxication engagée par le docteur Amato, l'Italie ne pourra se contenter de limiter les effets pervers engendrés par son endettement. Pour venir à bout des *forces centrifuges qui la paralysent,* il lui faudra bien s'attaquer au paradoxe qu'exprime parfaitement ce jeune architecte romain : *« Nous avons une fiscalité, mais nous n'avons pas d'Etat. »*

Jean-Michel Normand

Le « malgoverno » au quotidien

ROME
de notre envoyé spécial

Enrico préfère en rire. Au début de l'année, il a acheté le timbre fiscal de 22 000 lires (un peu moins de 100 francs) pour que son permis de conduire soit valable en 1992. Première surprise : au début de l'été, le ministère des finances annonce que les automobilistes devront acheter un nouveau *timbre de 26 000 lires*. Enrico soupire mais se rend consciencieusement dans le débit de tabac le plus proche. Deuxième surprise : les timbres manquent, il faudra revenir. Troisième surprise, en août : les timbres seront bientôt disponibles, annonce le ministère. Mais leur prix sera encore augmenté...

L'humour d'Enrico, la trentaine, chercheur en biologie dans un laboratoire public de Rome, est à toute épreuve. *« Ce genre de mésaventure,* dit-il, *fait partie de notre vie quotidienne. »* L'énumération de ce que risquent de lui coûter les principales mesures du « plan Amato » lui font pourtant froncer les sourcils. *« Comme mon salaire annuel dépasse le seuil de 40 millions de lires, je ne serai plus soigné gratuitement par mon médecin et il me faudra payer mes médicaments. Propriétaire de mon logement, je devrai acquitter la nouvelle taxe sur la résidence principale et je ne pourrai plus déduire la totalité des intérêts que je verse sur mes emprunts.*

Remarquez, avec notre système de prélèvement des impôts à la source, directement auprès de l'employeur, ce sont les services fiscaux qui jusqu'alors me reversaient le trop-perçu. Avec un décalage de cinq ans... Ah, j'allais oublier que, depuis juillet, l'échelle mobile des salaires a été supprimée ! » Mais ce sont surtout l'inefficacité et la dégradation des services publics qui mécontentent le biologiste. *« Trop de choses ne marchent pas en Italie. A Rome, il suffit d'un gros orage pour que les rues et les caves soient inondées, à cause du mauvais état des canalisations. »*

« Croyez-moi si vous voulez, renchérit Donata Maria, *traductrice et compagne d'Enrico, le jour où sont payées les pensions, on peut voir à la Poste des rangées de petits vieux qui attendent. Et qu'attendent-ils ? Que suffisamment de dépôts en argent liquide aient été encaissés – comme les chèques sont payants, leur usage est exceptionnel – pour que l'on puisse leur verser leur pension. Alors, de temps en temps, on entend un employé demander à la cantonade si quelqu'un, dans la queue, n'aurait pas un versement de 500 000 lires à effectuer. »*

Comment font les jeunes Italiens des classes moyennes pour s'en sortir ? *« Chez nous, il existe une très forte solidarité familiale. Cela nous aide énormément »*, explique Enrico. Et les non-salariés, comment font-ils pour ne pas payer leurs impôts ? *« Mais c'est très simple, répond* l'un de ses amis, appartenant à une profession libérale. *Il faut faire comme si de rien n'était. Deux options sont alors possibles. Ou l'on ne vous demandera jamais rien, ou on vous demandera de payer. Mais dans ce dernier cas, l'administration vous proposera rapidement une transaction amiable. A un prix tout à fait raisonnable car le fisc a, au moins, le mérite de connaître les limites de son efficacité. »*

J.-M. N.

A la recherche des touristes

La péninsule perd ses visiteurs et ses vacanciers par suite de la récession et des prix trop élevés. Après un léger mieux l'an passé, l'année 1992 paraît médiocre

LES grandes villes d'art italiennes et les localités balnéaires, Sicile et Sardaigne comprises, courent après les touristes. Récession économique et prix trop élevés se sont additionnés pour faire abandonner le *« Bel Paese »* cet été.

La crise n'est pas nouvelle. Si l'Italie demeure un des royaumes du tourisme, au quatrième ou au cinquième rang dans le monde pour le nombre des visiteurs, l'excédent des échanges touristiques avec l'étranger, de 12 362 milliards de lires en 1985 (1), s'est largement réduit depuis. Il a connu une légère remontée en 1991, à 8 402 milliards de lires – un certain nombre de touristes ayant préféré l'Italie à la Grèce ou à la Turquie au moment de la guerre du Golfe, ou plus tard, à la Yougoslavie en guerre civile. La part des recettes touristiques dans le produit national brut était remontée de 1 % en 1989 à 1,75 % en 1991.

Mais pour l'année en cours, malgré une remontée en septembre, l'excédent des échanges ne dépasserait guère les 8 000 milliards, le nombre de visiteurs ayant baissé de 20 % à 30 % par rapport à 1991 à Venise, Rome et Florence et dans les grandes villes.

Pourtant, l'année avait bien commencé : sur les six premiers mois, le nombre des touristes avait progressé de 3 % par rapport au premier semestre de 1991. Mais le gros du chiffre d'affaires se réalise sur juillet et août et là, les vacanciers semblent avoir suivi à la lettre les conseils du ministre du tourisme italien, Margherita Boniver : *« Si j'étais un étranger, j'éviterais l'Italie au mois d'août. »*

Les Italiens eux-mêmes semblent avoir été les premiers à le faire. En juillet et août, 52 % seulement, contre 55 % l'an dernier sont partis en vacances.

De plus, beaucoup ont préféré se rendre hors des frontières, en France notamment, pays qui accueille un bon tiers des touristes italiens à l'étranger. Cette année, selon Bernard Traissac, directeur de la Maison de la France en Italie, on a compté dans l'Hexagone près de 7 millions de séjours d'hommes d'affaires et de touristes italiens : 6 % de plus que l'an passé à même époque et quatre fois plus qu'en 1981.

DÉPENSIERS ● Plusieurs raisons conjoncturelles sont évoquées pour expliquer cette double défection : la crise économique italienne et la perspective d'une hausse des impôts. Mais cette baisse semble traduire une tendance de fond : un goût de plus en plus marqué des Italiens pour les voyages à l'étranger. Tendance qui pèse d'autant plus sur les comptes du tourisme que nos voisins transalpins sont traditionnellement dépensiers en vacances : au ministère français du tourisme, on juge très sous-évalué le chiffre de 268 francs par personne et par jour pour 1991 donné par les statistiques officielles. Le programme d'austérité prévu par le gouvernement de Giuliano Amato freinera-t-il ces départs, en amputant de façon drastique le budget vacances des Italiens ?

Quant aux étrangers, selon Giorgio Nocchi, directeur pour la France de l'Office national italien de tourisme (ENIT), leur nombre aurait baissé de 6 % cet été. Les Allemands, en particulier, qui forment 46 % des visiteurs, ont boudé la péninsule cet été, comme les Américains, pénalisés par la baisse du dollar. Pour Giorgo Nocchi, cette baisse est due principalement à la récession économique. Mais la hausse des prix de l'hôtellerie et de la restauration (on paye parfois 150 francs un potage, une pizza et une bouteille de vin de table), libérés en février dernier, y aurait contribué, avec un service parfois médiocre.

S'y seraient ajoutées la concurrence d'autres pays, comme l'Espagne, avec l'exposition de Séville ou les Jeux olympiques de Barcelone, le Maroc ou la Tunisie, qui ont retrouvé leur clientèle, et, selon Bernard Traissac, l'inquiétude suscitée par l'assassinat des juges Giovanni Falcone et Paolo Borsellino par la Mafia sicilienne.

Toutefois, comme le rappelle Giorgio Nocchi, la saison touristique italienne n'est pas terminée et la situation peut encore s'améliorer, au moins en partie, d'ici à la fin de l'année : les salons professionnels, notamment, attirent un flux important d'hommes d'affaires dans la péninsule à l'automne et le tourisme culturel s'y pratique aussi volontiers en cette saison que pendant l'été.

V. L. B.

(1) 1 000 lires valent environ 3,80 francs.

Venturi ou la voiture passion

Malgré la crise du marché des automobiles de luxe, la jeune société française Venturi continue de se développer sur un créneau étroit : le sur-mesure et l'exclusivité. Non sans difficultés

LE *luxe suprême. Acheter une voiture de sport de la couleur exacte de ses cigares préférés. Ou, mieux encore, de son polo Lacoste fétiche : saumon par exemple. Il va sans dire que l'intérieur cuir de la voiture ainsi que sa moquette reproduisent alors à la perfection le vert du célèbre crocodile...*

Autant de fantaisies que Venturi, le plus jeune constructeur de voitures français, né il y a sept ans à peine, a décidé de permettre à ses clients. Venturi peut se targuer d'être, au monde, le fabricant de voitures de sport qui offre la gamme la plus étendue de décoration et d'aménagements intérieurs. Seules les entreprises artisanales de grand luxe, qui réalisent des voitures à l'unité (comme le français De la Chapelle, qui construit des répliques de Bugatti), proposent un choix aussi vaste que ce producteur de moyennes séries.

Coupé ou cabriolet, chaque Venturi est unique, construite pour répondre aux desiderata des acheteurs. A l'usine Venturi de Couëron, tout près de Nantes, on ne trouve d'ailleurs aucune voiture en stock. Le processus de fabrication ne débute qu'avec la commande du client.

La carrosserie, le châssis et le moteur (un six cylindres Peugeot-Renault-Volvo) sont standardisés. Mais pour le même prix de base (qui oscille tout de même entre 400 000 francs pour un coupé 210 chevaux et 600 000 francs pour un cabriolet 260 chevaux), la peinture extérieure et la décoration intérieure sont entièrement «à la carte». Au choix : une quinzaine de teintes de peinture, ou la possibilité de se faire fabriquer n'importe quelle autre couleur précise ; deux qualités de cuir en cinquante-quatre teintes différentes, du noir le plus sobre au jaune poussin ; dix bois différents pour le tableau de bord (noyer, orme, merisier, citronnier...), en mat, vernis, satiné, demi-satiné ou brillant ; une moquette (déclinée en vingt coloris) spéciale auto en synthétique, ou pure laine pour les clients qui exigent de retrouver dans leur voiture le confort douillet de leur villa.

Sans compter les petits à-côtés, comme les bagages en cuir spécifiquement adaptés à la forme des coffres avant et arrière, et, bien entendu, assortis.

MAUVAIS GOÛT • *«Nous sommes parfois pris au piège de notre politique de communication. Les clients font ce qu'ils veulent, ce qui n'exclut pas toujours les combinaisons de mauvais goût, malgré nos conseils»*, reconnaît Jean-Pierre Lecou, directeur général de Venturi. *«Pour limiter le nombre de voitures turquoise avec cuir jaune et moquette verte, nous essayons de faire comprendre aux clients qu'une telle voiture est un placement, et qu'ils risquent ensuite d'avoir du mal à la revendre.»*

La tendance actuelle est pourtant à la discrétion. *«Les gens ont peur d'afficher qu'ils possèdent un objet de luxe, de crainte de se faire agresser.»* Chefs d'entreprise, médecins ou avocats, les acheteurs de Venturi ont pour la plupart entre quarante et cinquante-cinq ans. Plus jeunes, ils n'ont pas assez d'argent ou ils sont pères de famille, or la Venturi n'a que deux places. Il leur faut donc attendre que les enfants soient grands *«pour avoir le plaisir de dire que leur voiture, ils l'ont un peu faite eux-mêmes»*, analyse Jean-Pierre Lecou. Marcel Prot, président pour l'Afrique, l'Europe et le Moyen-Orient d'une grosse société d'emballage américaine, s'est fait réaliser une Venturi d'un bleu bien particulier : *«Je voulais une peinture extérieure du même bleu que celui que l'on trouve sur les boîtes de Fanta* (boisson gazeuse) *aux Etats-Unis.»* Il poursuit : *«Les voitures, c'est comme les robes. Il est toujours plus amusant de s'en faire faire une sur mesure que de l'acheter dans le commerce.»*



D. R.

L'intérieur fait sur mesure d'un cabriolet Venturi.

COUSU MAIN • Tout l'art commercial des dirigeants de Venturi consiste à jouer sur cet effet d'appropriation, d'exclusivité. Les clients sont ainsi invités à l'usine de Couëron pour assister à la construction de leur voiture. Une drôle d'usine automobile, sans le moindre robot. Même les cuirs sont cousus à la main par trois selliers. Une centaine de sous-traitants se chargent de la fabrication des différentes pièces, et seul le montage final du véhicule et la finition intérieure se font sur place : une cinquantaine d'heures sont nécessaires pour l'aménagement intérieur, quatre cent cinquante pour la voiture dans son ensemble. A la livraison du véhicule, trois à six mois après la commande, un «carnet de bord» est remis à l'acheteur, avec des photos de sa voiture aux différentes étapes de fabrication.

Fondé en 1985 par deux ingénieurs (Gérard Godfroy et Claude Poiraud) qui rêvaient de construire la voiture idéale, Venturi a dû se faire une place face aux grands constructeurs de voitures de sport : Ferrari, Porsche, Renault (Alpines), Honda, Aston Martin, etc. *«Une marque aussi jeune se devait de trouver un plus par rapport aux marques présentes depuis longtemps sur le marché»*, commente Thierry Chave, chef de la région sud chez Jaguar.

Un positionnement plutôt heureux : en ces temps de crise de la voiture de luxe (faillites et licenciements massifs se multiplient), Venturi poursuit tant bien que mal son petit bonhomme de chemin. Déjà cinq cents voitures sont sorties des usines de Couëron. Cent Venturi ont été vendues en 1991, et, cette année, quelque cent soixante devraient trouver preneur. L'entreprise exporte 40 % environ de sa production, pour moitié en Europe, pour moitié au Moyen-Orient et au Japon.

Avec un chiffre d'affaires de 45 millions de francs en 1991, Venturi n'a cependant toujours pas atteint l'équilibre financier. *«La nouvelle usine a un potentiel, pour l'instant inexploité, de cinq cents voitures par an. Il faudrait en construire au moins deux cent cinquante chaque année pour être vraiment rentable»*, admet Jean-Pierre Lecou, qui précise néanmoins : *«Le marché de la voiture de sport se réduit. Il a baissé de 15 % en 1991, et de 34 % durant les huit premiers mois de 1992.»* Pour passer à l'échelle industrielle, Venturi a été contraint de céder en 1989, à l'occasion d'une augmentation de capital, la quasi-totalité de son capital (92 %) à la société Primwest France (filiale d'une holding franco-suisse). Aujourd'hui elle cherche un autre partenaire pour développer d'ici à 1994 une nouvelle voiture *«plus abordable et moins sportive»*. L'idée, assure l'entreprise, est moins de se procurer des fonds que de trouver un partenaire doté de compétences techniques afin de procéder à un «échange de savoir-faire».

Selon Jean-Pierre Lecou, *«le concept même de la voiture de sport est aujourd'hui un peu dépassé»*. Alors que la vie de famille et la convivialité sont de nouveau à l'honneur, les voitures de sport n'ont pas de sièges arrière. Rapides, elles font craindre le retrait du nouveau permis à points. Symboles même de l'«achat passion», elles pâtissent en tout premier lieu de la crise économique et du pessimisme des décideurs, qui étaient il y a peu de bons clients.

Pascale Krémer

Les paris de Lanvin

Mannequins sur échasses et surprises à tous les étages : en cette soirée du 18 octobre, le faubourg Saint-Honoré était en fête pour la *«renaissance de Lanvin»* et l'inauguration de ses deux immeubles. Même si, en ces temps de morosité, les deux actionnaires, Henry Racamier pour Orcofi et Lindsay Owen-Jones pour L'Oréal, avaient exigé un peu de modération du président de Lanvin et maître des lieux, Michel Pietrini, qui depuis deux ans travaillait à cet événement.

Après avoir relancé Chanel, Michel Pietrini s'est échiné à reconstituer un *«univers Lanvin»* adapté aux années 90. Avec un avantage pour les hommes, plus fidèles il est vrai à cette marque. Davantage érodée, l'image auprès des femmes devrait être lentement reconstituée à partir des deux étages qui leur sont consacrés. Des boutons de manchette ou de la petite maroquinerie à 250 francs du rez-de-chaussée, au costume sur mesure à 25 000 francs du cinquième étage, l'offre est suffisamment large pour attirer ce nouveau consommateur qu'on perçoit comme exigeant et capricieux. Néanmoins – *luxe oblige*, – tous les *«symboles»* de Lanvin ont été exhumés : le célèbre bleu, la vague, l'échelle et le godron, présents dans le logo et que l'on retrouve dans la décoration de l'architecte britannique Terence Conran.

Dans le domaine industriel, le nouveau Lanvin est l'art d'utiliser les synergies. Les cafés et les thés servis au «Café bleu» du rez-de-chaussée viendront de chez Hédiard, dont Orcofi est actionnaire à 25 %. C'est Andrelux (Sacco, Upla, Le Tanneur), propriété d'Orcofi, qui fabrique la maroquinerie. Et L'Oréal, qui fabrique le parfum «Arpège», ramassera les bénéfices si la relance de ce parfum, prévue pour le printemps 1993, est un succès.

F. Ch.

CINQ ANS APRÈS LE KRACH

La Bourse est morte. Vive la Bourse !

Suite de la page 31

Les petites fiches où ils inscrivaient ces ordres étaient diligemment portées par des gardes en uniforme aux fondés de pouvoir (les «barreurs») en faction derrière une seconde grille concentrique percée de portillons d'accès.

Dès que les premiers cours des «grandes» valeurs, les seules admises à la corbeille, étaient cotés – ce qui pouvait prendre du temps en cas de nouvelles touchant la société correspondante ou d'événements importants, – des préposés circulant sur une longue passerelle les inscrivaient et les soulignaient à la craie sur un tableau noir qui s'étendait sur une bonne partie du petit côté du Palais.

Autour, dans de petites enceintes en bois sans décorum, mais toujours avec des panneaux, où s'inscrivaient les cotations à la craie, de robustes commis d'agents de change étaient reconnaissables à leurs volumineux carnets noirs remplis d'ordres de Bourse et ceinturés d'un élastique – les «claquettes», objet plus précieux que la vie du commis (en cas d'accident sur la chaussée, il fallait d'abord ramasser le carnet). Ils s'égosillaient sans retenue *pour faire le même travail que* leurs patrons mais plus rapidement et souvent plus efficacement, en professionnels chevronnés.

Le véritable pittoresque de la Bourse était là, au contact direct du public, sous les balustrades de la *corbeille*, avec des figures légendaires, au langage parfois fleuri, comme il pouvait l'être dans les étages supérieurs où se cotaient, à la criée, les obligations et, par *«boîtes»* et registres, les valeurs moins importantes, négociées au comptant et à terme (règlement mensuel), comme au rez-de-chaussée.



Mais, en ce début de 1987, ce que ne savaient pas les agents de change, c'est que la fin des privilèges et du mythe était toute proche. *Ministre des finances, Edouard Balladur*, jaloux des lauriers de son prédécesseur Pierre Bérégovoy, qui, avec l'aide de ses conseillers Jean-Charles Naouri et Claude Rubinowicz, avait déréglementé avec ardeur, avait décidé de mettre fin, *par étapes, au monopole de la compagnie*, de supprimer le statut d'officier ministériel et d'autoriser l'ouverture à des partenaires extérieurs du capital des charges, transformées en «sociétés de Bourse» à statut commercial de droit commun.

«FAIRE CHARLEMAGNE» • Il s'agissait d'ouvrir le marché de Paris au grand vent de l'Europe de 1993 et de l'innovation financière. Une loi de décembre 1987 transforma l'essai, et la révolution commença. *Tout se passa très bien d'abord pour* les agents de change, qui négocièrent immédiatement la vente à des banques, françaises et étrangères, de tout ou partie de leurs charges.

Ce furent de belles opérations financières, au début du moins, car *le krach du 19 octobre 1987 à la* Bourse de New-York eut de funestes conséquences sur le chiffre d'affaires de la Bourse et, surtout, sur les bénéfices des charges, qui servaient de base lors de la fixation des prix de vente. Les agents de change réduisirent leurs prétentions, les transactions finales revenant d'un multiple de 18-20 fois les bénéfices annuels à 10-12 fois, mais ils eurent tout de même de belles occasions de «faire Charlemagne», c'est-à-dire de retirer leurs billes avec de gros profits tout en restant, très souvent à la tête de leurs entreprises. L'idéal, quoi !

Aujourd'hui, après la concentration indispensable, 55 sociétés de Bourse subsistent, sur 61 en 1985, *dont 5 seulement sont restées indépendantes* ou presque : Pinatton, Oddo, Leven, Wargny et Dubus. Les autres sont la propriété de banques françaises et étrangères ou de grands courtiers londoniens. Leur mode de fonctionnement a radicalement changé. D'un côté, *ces sociétés de* Bourse canalisent les ordres provenant des banques, leurs actionnaires, dont elles sont les exécutants fidèles. De l'autre, dotées de services d'études très charpentés – une véritable innovation, – elles prospectent activement la clientèle des organismes de placement institutionnels français et étrangers, d'une manière systématique, leur réservant leurs «recommandations», au prix naturellement d'une concurrence exacerbée et de rabais sauvages sur les courtages.

> Les nouvelles techniques de cotation électronique ont sonné le glas de la «criée».

RÉVOLUTION • Sur le plan technique, cela a été aussi la révolution, mais amorcée bien avant la loi de 1987. Les nouvelles techniques de cotation électronique avec ordinateurs et écrans de terminaux sur lesquels s'affichent, devant chaque opérateur, les cours demandés et offerts, avec conclusion des transactions par téléphone, ont sonné le glas de la «criée». Du coup, la corbeille a disparu dès juillet 1987 ainsi que tous les autres groupes de cotation *qui l'entouraient, remplacés par* le système CAC (cotations assistées en continu). Autre disparition, naturellement, celle de la séance de deux heures : désormais on commence à 10 heures et on finit à 16 heures, tandis qu'un système ultramoderne *de règlement et livraisons* de titres (RELIT) a été mis en service récemment. Au Palais Brongniart ne subsistent que les écrans des groupes de cotation d'options (MONEP) : la coquille est vide, les acteurs sont partis et la compagnie n'existe plus.

Sa fin, néanmoins a été sans gloire, émaillée de plusieurs scandales, dont le moindre ne fut pas une perte de 600 millions de francs due à des spéculations malheureuses sur le MATIF au préjudice du fameux fonds commun de garantie, *le sacro-saint magot. La vertueuse* Chambre syndicale des agents de change, chargée de surveiller et de morigéner les adhérents – avec un pouvoir de sanctionner qu'elle ne se privait pas d'exercer au nom de la morale et du respect des règles de la déontologie, – devait confesser, en juin 1988, l'existence d'un trou béant dans ses comptes qui acculait à la démission son syndic, Xavier Dupont, coupable de n'avoir pas surveillé ses subordonnés. «Qui gardera les gardiens» ? Deux faillites de sociétés de Bourse, Baudouin et surtout Tuffier en 1991, scandale des scandales, avec blocage des titres de clients – l'abomination suprême sur un marché qui se targue d'être absolument liquide ! – ont achevé de déconsidérer une corporation si sûre d'elle-même et si orgueilleuse.

Aujourd'hui, c'est le règne du banquier, dont le mérite sera d'«adosser», c'est-à-dire de garantir, les sociétés de Bourse, comme il vient de le faire pour plusieurs d'entre elles en bouchant les trous. C'est aussi celui de la technique, de l'électronique et des analystes pointus. Décidément, la Bourse de papa est bien morte.

François Renard

Etats-Unis : la fée électronique

NEW-YORK
de notre correspondant

En célébrant, au printemps dernier, les deux cents ans d'existence du New York Stock Exchange, les familiers du *Big Board* ont pu mesurer le chemin parcouru depuis ce 17 mai 1792 qui vit trente-quatre petits investisseurs qui avaient coutume de se retrouver sous une sorte de sycomore *(buttonwood)* planté dans le Lower Manhattan, à la pointe de la presqu'île de Manhattan, jeter les bases de ce qui allait devenir – et rester – la première Bourse au monde. Conséquence directe de ce «Buttonwood Agreement», selon le document signé à l'époque, Wall Street affiche aujourd'hui une capitalisation boursière d'environ 3 700 milliards de dollars.

Un montant qui place la Bourse de New-York loin devant celle de Tokyo (2 100 milliards) et qui représente sept fois plus que les quelque 490 milliards de capitalisation du NASDAQ, le marché hors cote de New-York qui n'a pas de matérialisation physique, les cotations s'effectuant sur écran. Ce marché préfigurait, lors de sa création, il y a une vingtaine d'années, la forme que pourraient revêtir les places boursières du futur grâce au recours accru à l'informatique qui a considérablement modifié la façon de travailler des professionnels. Avec succès, à en juger par les 4 000 titres qui y sont déjà négociés, le double de ceux inscrits à la cote officielle.

Bien avant les autres places boursières mondiales, Wall Street a connu son «big bang». En réalité, avec un double écho : le premier, financier, avec l'abolition en mai 1975 du système des commissions fixes, qui allait donner le signal d'une concurrence féroce entre *brokers*, ces firmes de courtage seules habilitées à intervenir en Bourse ; le second, électronique, avec la modernisation *complète des lieux de cotation* et l'informatisation des salles de *trading* à l'intérieur des firmes de *brokers*. Tout cela n'étant que le prélude à une globalisation des marchés qui permet d'avoir accès aux cours et d'effectuer des transactions pratiquement de n'importe quel point de la planète et à toute heure.

Sur place, dans les locaux où la Bourse de New-York a définitivement élu domicile en 1903, plus de trois mille personnes, parmi lesquelles les 1 370 membres du New York Stock Exchange et les 400 spécialistes qui se disputent les quatre salles du NYSE, dont la superficie équivaut à celle d'un terrain de football, sont agglutinées autour des groupes de cotation, surchargés de terminaux qui, depuis longtemps, ont remplacé les seize *Trading posts* en bois et cuivre du début du siècle. Ceux-ci ont été agrandis en forme de fer à cheval au cours des années 30 avant de donner naissance à des nouvelles installations progressivement adaptées aux progrès de la technologie et totalement informatisées en 1982.

En quelques années, les autorités boursières ont consacré 600 millions de dollars pour équiper Wall Street (qui n'a jamais connu de «corbeille» au sens où on l'entendait à la Bourse de Paris) avec l'électronique la plus avancée. C'est grâce à cela que Wall Street n'a pas explosé lorsque le 19 octobre 1987 le New York Stock Exchange a vu 608 millions d'actions changer de mains en une seule séance.

Théoriquement, la Bourse de New-York qui, depuis les krachs de 1987 et 1989, a mis *en place des dispositifs «coupe-circuit»* destinés à limiter la «casse» lorsque l'indice Dow Jones varie de façon trop marquée, peut maintenant traiter jusqu'à 900 millions d'actions en une journée. Ce marché surdéveloppé est devenu plus efficace, plus transparent et plus sûr pour les intervenants et pour les autorités de contrôle. Mais il s'est aussi déshumanisé depuis que l'ordinateur a remplacé *le «club de gentlemen»* d'antan où la parole donnée avait valeur de signature.

Serge Marti

Japon : léger retard

TOKYO
de notre correspondant

Bien qu'un quart des titres soient encore traités à la criée autour de la «corbeille», par les employés de pléthoriques petites maisons de titres et des quatre grandes qui entendent y maintenir une présence physique, le Kabuto-cho ne connaît plus les fièvres d'antan. C'est, *comme partout, dans les salles* d'ordinateurs des courtiers que se traitent électroniquement les transactions les plus importantes, en faisant appel aux «instruments de couverture» (c'est-à-dire les contrats à terme – *les futurs – et les contrats à* option).

Jusqu'en 1986-1987, les activités de *trading* (transactions spéculatives pour le propre compte des maisons de titres et non pour leurs clients) étaient faibles. *C'est désormais l'activité* principale, mais, comme elle offre peu de marge, c'est sur les volumes que se jouent les profits. Un facteur qui n'est pas étranger à l'augmentation considérable des transactions sur la place de Tokyo jusqu'en 1989. A cette époque, au sommet du marché, le Kabuto-cho «pesait» plus lourd en terme de capitalisation que les Bourses de Paris et de Francfort réunies. La chute qui a débuté en 1990 a fait régresser la Bourse de Tokyo à la seconde place après New-York. Sur l'ensemble des Bourses japonaises (dont Tokyo représente 85 %), le volume des titres échangés a diminué de 43,1 % entre 1989 et 1990 et de 31 % l'année suivante. La baisse est encore plus sensible en valeur : –45 % en 1990 et –37 % en 1991.

La modernisation du marché boursier a été liée à l'arrivée des courtiers étrangers dont les parts de marché sont passées de 4 % en 1984 à 25 %, et qui comptent aujourd'hui parmi les dix grandes maisons de titres du marché de Tokyo. Plus expérimentés que les Japonais, les *étrangers ont capté le marché* des *futurs*, devenu cinq fois plus important que le marché direct. Au départ réticents et peu préparés à opérer sur ces marchés «techniques», les Japonais se sont formés depuis. La présence sur le marché de quelque cent trente maisons de titres, dont certaines sont des petites officines *souvent non membres de* la Bourse et évoluant dans la mouvance des plus grandes, est une raison de ce retard. Ces petits courtiers ignorent les analyses macro-économiques et, à plus forte raison, les instruments *de couverture des risques.*

Chute des cours, plus grande technicité des opérations : les maisons de titres nippones traversent une grave crise de restructuration qui se traduira par des disparitions et des *fusions. Elles doivent réduire de* manière drastique leurs coûts. Une cinquantaine d'entre elles, dont Nomura, ont dû diminuer le nombre de leurs bureaux. Kokusai Securities ferme sept de ses onze représentations à l'étranger. *La plupart réduisent leur* personnel (y compris certaines maisons de titres étrangères).

La série de scandales de 1991, notamment les traitements de faveur dont ont bénéficié des clients institutionnels *afin de compenser leurs pertes*, a enfin discrédité la profession aux yeux de l'opinion publique.

«Le problème de fond est une désaffection à l'égard de la Bourse», explique Joel Jeuwell, directeur de Credit Lyonnais securities (Japan). *«Le marché étant en baisse depuis des mois, on assiste à une prédominance des transactions sur les «futurs» et à un recul des investisseurs individuels. Dans un marché mené par l'indice, dont beaucoup de petits porteurs ont compris à leurs dépens qu'il est aisément manipulable, l'investisseur individuel, qui ne peut guère au Japon qu'espérer des dividendes symboliques, n'a aucun intérêt à acheter des actions. La Bourse cesse par conséquent d'être un instrument de recyclage de l'épargne vers les entreprises.»*

Les autorités cherchent actuellement à remédier à cette *désaffection en incitant les petits* épargnants à revenir vers le marché boursier.

Philippe Pons

Grande-Bretagne : professionnalisme

LONDRES
correspondance

Les photos sont à peine jaunies. C'était hier, il y a six ans, le «big bang», *la déréglementation* en profondeur du Stock Exchange, la création de mastodontes financiers, la fin de la traditionnelle séparation des fonctions entre les «brokers» *(agents de change)* et les «jobbers» (contrepartistes), la fin aussi des commissions fixes et la révolution technologique à la hauteur de l'enjeu. Un an plus tard, le krach ébranlait la *City. Sans doute les boursiers* ignoraient-ils alors que ces événements allaient si durablement et si profondément modifier le genre de vie de la plus ancienne et la plus importante place financière *d'Europe.*

1987-1992 : le London Stock Exchange a bien changé. Il s'appelle désormais International Stock Exchange du Royaume-Uni et de la République d'Irlande. Sa *célèbre corbeille, le Floor, où* se pressaient parfois jusqu'à deux mille courtiers et contrepartistes, a été transformée en bureaux, occupés par le département «Informations aux entreprises». Si le *personnel du Stock Exchange* a été réduit de moitié, le nombre des membres, aujourd'hui 404, a doublé depuis 1987. Les professions d'agent de change et d'intermédiaire ont été remplacées *par la fonction de* «market makers». Les «market makers» sont autorisés à effectuer des transactions non seulement pour leur clientèle, mais aussi pour leur propre compte.

Hier orgueilleusement indépendants, les «brokers» et les «jobbers» sont aujourd'hui intégrés dans de vastes supermarchés financiers, offrant toute la palette des *services. Pour eux, l'emploi* du temps ne se divise plus en cinq jours ouvrables passés entre Liverpool Street et le Stock Exchange et deux jours de week-end sacrés. A l'heure du négoce des monnaies, des taux d'intérêt ou d'indices boursiers fonctionnant 24 heures sur 24, les *intervenants ont rapidement* pris le style et les manières de la City nouvelle vague. Celles-ci se résument en un mot : un professionnalisme de bon ton qui sied face à des investisseurs de plus en *plus exigeants, des produits* financiers, des organisations de marché et un système de rémunérations nouveaux. Dans ce «club de gentleman», où parviennent à se glisser de plus en plus de *femmes, on arrive au bureau* avant 7 h 30 et l'on fait facilement ses douze heures.

La plupart des charges ont conservé la clientèle d'antan. Malgré les privatisations, les gros investisseurs *institutionnels réalisent les* deux tiers des transactions (en valeur) et les petits actionnaires seulement 16 %. Leur culture spécifique toutefois a totalement disparu, noyée dans de vastes *organisations*, souvent venues d'ailleurs, de l'étranger. Symbolisée par le fameux dicton «Ma parole vous sert de garantie» *(my word is my bond)*, la transaction par voie orale se raréfie. *La prolifération des rapports* d'analystes financiers et d'experts des banques, le volume de documents administratifs exigés par les nombreux organismes de supervision attestent de la primauté *de l'écrit.*

Quant au courtier, il manie de nos jours, avec une adresse insensible au rythme des tourmentes monétaires, son SEAQ-International (Stock Exchange Automated Quotation), le système informatique de transaction disposant de 12.000 écrans et 593 valeurs diffusées en temps réel. Rapide, fiable, net d'impôt, c'est devenu *l'arme de choc de la troisième Bourse mondiale*, après New-York et Tokyo.

Marc Roche

هكذا من الأصل

PERSPECTIVES

Dure reconversion

Depuis 1988, la concurrence a fait baisser les courtages, et l'ensemble des sociétés de Bourse, pour la plupart rachetées par des banques, perdent de l'argent

JAMAIS règle du jeu n'a été aussi radicalement modifiée, avec autant de *conséquences*. Lorsque est intervenu le démembrement de la Chambre syndicale des agents de change au mois de janvier *1988 trois nouvelles entités se sont* substituées à l'architecture existante : la Société des Bourses françaises, le Conseil des Bourses de valeurs et l'*Association* française des sociétés de Bourse, nouveau syndicat professionnel des acteurs de la place. Simultanément, les agents de change perdaient *leur statut* d'officier ministériel et leurs charges étaient transformées en sociétés commerciales. Paris, après Londres, avait enfin son «big bang». Restructurations, fusions, modernisations allaient s'enchaîner, pour le plus grand malheur des sociétés de Bourse – et surtout de leurs salariés, – qui, de proche en proche, sont aujourd'hui au bord de l'asphyxie.

Première réforme : les anciennes charges d'agent de change, devenant sociétés de Bourse, pouvaient enfin ouvrir leur capital. Non seulement aux banques et assureurs français, mais également aux banques et maisons de titres étrangères. *A priori* tout le monde devait y trouver son compte : les ex-charges allaient recevoir les fonds propres qui généralement leur faisaient cruellement défaut, de la rigueur dans la gestion et surtout les moyens de leurs ambitions.

Les banquiers et autres institu*tions financières pensaient avoir mis* la main sur une poule aux œufs d'or. La peur du krach d'octobre 1987 s'était vite dissipée : tous cherchaient désormais un siège de Bourse à acheter. Ce fut le cas notamment de la Société générale avec Delahaye Ripault ou de la Banque nationale de Paris avec la charge Du Bouzet, les prix variant alors de 50 à 150 millions de francs, voire plus. Les agences bancaires devaient se charger d'amener le grain à moudre dans ces nouveaux moulins.

Mais les déconvenues n'allaient pas tarder. Certaines banques ont eu de mauvaises surprises. Faute d'avoir préalablement épluché les *bilans à fond, elles se sont fait abu*ser. Ne serait-ce que sur les «suspens», ces fameuses transactions boursières non dénouées, qui se chiffraient en milliards de francs : il fallait apurer les comptes.

Après la précipitation, les nouveaux mots d'ordre furent donc rationalisation et restructuration. Marquées par des faillites retentissantes (Tuffier-Ravier-Py, Baudouin) et des fusions (Du Bouzet et Saintoin-Roulet), elles n'ont pas tout résolu.

Comme le relevait la Commission des opérations de Bourse dans son rapport sur 1991 : *«En dépit de ces efforts de rationalisation, la faible rentabilité de l'intermédiation boursière peut encore menacer la solidité financière de certains établissements.»* Ce qui a conduit le CBV (Conseil des Bourses de valeurs) à relever ses exigences prudentielles, en obligeant les sociétés à maintenir un certain rapport entre les capitaux propres et les fonds engagés. Ces contraintes ont encore handicapé les sociétés de Bourse, du moins celles qui n'étaient pas confortablement adossées.

GUERRE DES TARIFS • Mais ce n'est pas tout. Car, seconde consé*quence du «big bang», la libéralisa*tion des tarifs de courtage, le 1er juillet 1989, a déclenché une véritable guerre à la baisse des tarifs. Le taux de courtage moyen net est passé de 0,34 % en 1986 à 0,17 % en 1990. Bien que le jeu ait été calmé, à la fin de l'année dernière, le mal était déjà fait.

Enfin s'est ajoutée la crise mondiale : contraction des volumes, taux d'intérêts élevés, concurrence des placements purement monétaires (sicav de trésorerie). Les flux d'or*dres ont sensiblement baissé*. Chez Delahaye Ripault (Société générale), bien que l'on reconnaisse avoir un résultat équilibré et être classé dans les dix premiers intervenants, on convient que la collecte des ordres en provenance des réseaux a diminué, passant de 8 000-12 000 ordres par jour à 4 000.

Résultat de tous ces bouleversements : le nombre des intervenants indépendants se compte sur les doigts d'une main. Les autres sont adossés pour partie à des français (33) pour partie à des étrangers (16), plusieurs sociétés restant en sommeil ou n'ayant plus qu'une petite activité de gestion. Si l'on a du mal à se faire une idée réelle sur la santé des sociétés, on peut évaluer leur part de marché (en principe confidentielle). Une enquête d'*Euromoney* sur les courtiers, effectuée *auprès de 135 professionnels* travaillant en Europe, permet, pour le marché français, de distinguer, en matière d'analyse financière, Cheuvreux De Virieu, Bacot Allain, la Société générale, Paribas. Et sur le marché des actions : Cheuvreux de Virieu, la Société générale, Pinatton, James Capel, Fauchier.

Comme le remarquait un banquier non sans humour : *«Les sociétés de Bourse, c'est comme les titres. Quand ils sont chers, tout le monde en veut; quand ils ne valent plus rien, personne n'achète.»* Et c'est ce qui *arrive aujourd'hui. Les banquiers ont* acheté des structures plus ou moins chères pour pouvoir intervenir sur les marchés. La fin du *numerus clausus*, le 1er janvier 1992, les dispense aujourd'hui d'acheter une société : ils peuvent créer une structure *ex nihilo*, donc ils ne se précipitent plus.

Toutes ces restructurations et ces regroupements ne se sont pas faits sans dommages pour l'emploi : du point de vue social, les sociétés de Bourse ont souffert et continuent de souffrir. Pour Joseph Thouvenel de la CFTC Bourse, *«l'ensemble de la modernisation de la place de Paris a été fait sans tenir compte du problème social. Une fois réalisé le financement des projets informatiques, peu importait que les différentes entreprises subsistent pourvu qu'elles aient contribué à l'effort collectif»*.

COMMIS • De source syndicale, sur les 6 313 salariés que comptait la profession à la fin de l'année 1989, il ne devrait en subsister que 4 000 à la fin de cette année, avec près de 1 000 emplois perdus depuis le 31 décembre 1991. Les emplois supprimés sont souvent ceux de commis, ces hommes formés sur le tas à l'époque de la corbeille, ou ces petites mains qui découpaient des bordereaux, consignaient les transactions dans de grands livres... Car, malgré tout, on embauche, mais des *diplômés. Les syndicats ne man*quent pas de propositions pour relancer l'activité des ex-charges : pourquoi ne pas supprimer l'impôt de Bourse ou tout au moins, comme le prône la CFTC, prendre en compte la durée de détention des titres et par là même pénaliser le spéculateur ? En poussant le raisonnement, pourquoi ne pas taxer plus lourdement les OPCVM (organisme de placement collectif en valeurs mobilières) monétaires de façon que l'épargne s'investisse un peu plus sur les actions ?

Reste que les sociétés de Bourse dans leur ensemble continuent de perdre de l'argent (666 millions de francs en 1990 et 600 millions en 1991), et il est vraisemblable que, cette année encore, les actionnaires majoritaires devront faire preuve de patience avant de tirer les dividendes tant espérés de leurs coûteux investissements.

François Bostnavaron

CINQ ANS APRÈS LE KRACH

Les acteurs de la place

Sociétés de Bourse majoritairement détenues par des français
– Alphabourse (GAN)
– Auboyneau, Labouret, Ollivier (Banque Bruxelles Lambert France)
– Brac de la Perrière (Groupe BNP)
– Du Bouzet (Groupe BNP)
– Cheuvreux, De Virieu (Groupe Suez)
– CCF Elysées Bourse (CCF)
– CGM Intermédiation (CGM)
– Cholet Dupont (Crédit lyonnais)
– Courcoux, Bouvet (Paribas)
– De Compiègne (Duménil Leblé)
– Delahaye Ripault (Société générale)
– De Portzamparc (Banques *populaires*)
– Dupont Denant (Crédit national)
– Dynabourse (Crédit agricole)
– EIFB (GAN et CIC à parité)
– Fauchier-Magnant (Caisse des dépôts et UAP)
– Ferri (CFF, Caisse des dépôts, UAP)
– France Compensation Bourse (Crédit lyonnais)
– Finacor Action et Dérivés (Crédit lyonnais)
– Gilbert Dupont (Crédit du Nord)
– *Girardet (Crédit national)*
– Gorgeu, Perquel, Kruker (Crédit lyonnais)
– Goy Hauvette (BRED)
– Hayaux du Tilly (Crédit agricole)
– Magnin (CIC)
– Meeschaaert, Rousselle (Groupe AXA)
– Meunier, De la Fournière (Crédit lyonnais)
– Michaux (Crédit lyonnais)
– Schelcher, Prince (CPR)
– Transbourse (BGP)
– Valinter (Crédit agricole)
– VIA Bourse (Navigation mixte)
– XEOD Bourse (Banques populaires)

Sociétés de Bourse non adossées majoritairement ou indépendantes
– Dubus
– Leven
– Oddo
– Pinatton
– Patrice Wargny

Sociétés de Bourse majoritairement détenues par des étrangers
– Bacot, Allain (Warburg Group, G.-B.)
– Baring Securities (Baring, G.-B.)
– *BZW, Puget Mahé* (Barclays de Zoete Wedd, G.-B.)
– Didier Philippe (Bankers Trust, E.-U.)
– *Ducatel, Duval* (Société de banque suisse, Suisse)
– Enskilda (Enskilda Holding, Suède)
– FIP Bourse (Dresdner Bank, All.)
– ING Bourse (NMB Postbank, P.-B.)
– James Capel (James Capel, G.-B.)
– J. P. Morgan (Morgan Guaranty, E.-U.)
– Kleinwort Benson France (Kleinwort Benson, G.-B.)
– Massonaud, Fontenay, Kervern (ABN Amro, P.-B.)
– Nomura Bourse (Nomura International, Jap.)
– Oppenheim, Pierson, Mélendès (Banque Oppenheim, All. ; Banque Pierson, P. B.)
– Sellier (National Westminster Bank, G.-B.)
– UBS Phillips and Drew (UBS, Suisse)

TÉMOIGNAGE

Le Palais Brongniart a perdu son âme

En voulant moderniser le marché, les experts ont tout simplement chassé les clients, explique Alain Boscher, agent de change, dont la société vient d'être absorbée.

EN toute matière il est pénible et irritant d'as*sister, impuissant, à une œuvre de destruction*. Trente ans de métier m'ont fait aimer la Bourse, ses crises, ses rumeurs, ses passions et ses désespoirs. J'ai la conviction que la Bourse de Paris est gravement malade et qu'elle risque de mourir, c'est-à-dire de disparaître.

En quelques années, la Bourse s'est dotée de multiples organes de tutelle ou de surveillance, et les hommes les plus intelligents, sortis des grandes écoles, ont été nommés à leur tête. Ces états-majors ont concocté des lois et des règlements à profusion. On a moralisé le marché, on a protégé le petit porteur, on a poursuivi les délits d'initiés, on a normalisé l'information et on a dénoncé l'enrichissement sans cause.

Dans ce paradis financier où les titres sont dématérialisés, les transactions informatisées, les règlements et livraisons automatisés, il ne manque que les clients. Ils sont tous partis parce qu'ils ont *vite compris que 9 % ou 10 % de plus-value* annuelle sans risque et sans impôt dans les SICAV court terme valaient mieux qu'un marché où, à force de transparence, tout était devenu suspect, sans comprendre que les marchés dérivés gouvernaient la tendance et sans comprendre que la Bourse avait perdu son rôle essentiel, voire unique, d'être le lieu de rencontre de l'épargne et du financement des entreprises.

Pente fatale

Le krach de 1987 a surpris la Bourse de Paris en pleine réforme. Les structures qui dataient de Napoléon étaient archaïques et le Stock Exchange de Londres avait donné l'exemple de la modernisation. Après quinze ans d'hésitations et de réticences, le pouvoir politique a imposé aux agents de change la réforme de la Bourse, et le hasard a choisi *cette coïncidence pour faire s'effondrer tous les* marchés du monde et particulièrement le marché de Paris.

Cette sinistre conjugaison de deux phénomènes a grandement *facilité l'œuvre de destruction de la* Bourse de Paris, destruction d'une culture probablement bourgeoise à l'excès, mais qui avait le mérite d'être assez bien adaptée à un monde qui précisément s'embourgeoisait.

Personne n'a compris sur le moment que la Bourse était engagée sur la pente fatale. N'avions-*nous pas assisté à la vente pour* 1 milliard de francs de la Charge Meeschaert à la Compagnie du Midi ? C'était bien la preuve des espoirs qui animaient toute la Bourse. Les multiples sinistres survenus en 1988 n'ont atteint ni le moral ni les convictions de la Société des Bourses françaises, du Conseil des Bourses de valeurs ou même de la direction du Trésor. Tous n'ont vu dans ces drames que la preuve de l'incompétence des anciens agents de change et la justification des réformes en cours.

Le temps passe, les sociétés de Bourse, deve*nues filiales de grands groupes bancaires, tournent* dans le rouge pendant que la SBF s'installe somptueusement dans un bel immeuble de la rue Cambon. La COB poursuit ses enquêtes sans s'aperce*voir qu'il n'y a plus de délit parce qu'il n'y a plus* de client.

Les cours ne bougent que sous l'effet des salles de marchés des grands établissements, qui jouent les unes contre les autres. Ces salles de marchés méritent une visite.

Peuplées d'écrans d'ordinateurs et de terminaux Reuter, Telerate ou autres agences économiques, leurs installations ont coûté des fortunes. Il ne suffisait plus que d'y asseoir quelques «golden boys», leur donner la liberté de construire quelques positions d'arbitrages entre les différents marchés, les gratifier d'un confortable intéressement à des profits dont la certitude était assurée par des programmes d'ordinateur et des logiciels achetés à *n'importe quel prix. La récente déconfiture des ban*ques de marchés n'est qu'un exemple supplémentaire de tant d'espoirs déçus.

Jusqu'où faudra-t-il donc aller pour faire la *preuve par l'absurde que la route tracée par nos* experts en finance est une fausse route ? Pourra-t-on jamais ramener à la Bourse la *«veuve de Carpentras»* qu'un directeur général de la Société des Bourses françaises, polytechnicien et inspecteur des finances, a chassé du Palais Brongniart ? Quel est celui des banquiers, qui contrôlent la Bourse et ses institutions, qui aura le courage de permettre aux entreprises de venir chercher des capitaux sur le marché plutôt que d'aller mendier des crédits auprès de sa banque ?

En 1987, j'ai cru que les grandes institutions financières venaient à la Bourse de Paris pour transformer l'organisation d'un marché que le vieillissement avait sclérosé, j'ai cru qu'une nouvelle dynamique entraînerait notre place financière dans la compétition avec les grandes places du monde, je ne m'étais pas rendu compte que les agents de change avaient une si terrible image de notables *incompétents au regard de l'intelligentsia qui nous* gouverne.

Il est probablement trop tard pour réaliser que la Bourse de papa avait beaucoup de défauts et méritait beaucoup de reproches mais convenons que, bon an mal an, elle avait traversé de nombreuses crises sans faillir ni à sa mission ni à ses engagements.

On a fait la preuve par l'absurde que détruire le passé ne construisait pas l'avenir.

هكذا من الاصل

IMMIGRATION

Chassé-croisé portugais

Suite de la page 31

Localement exact, le jugement *ne tient pas pour l'ensemble du* Portugal. Si les uns continuent à partir, d'autres, de plus en plus nombreux, reviennent désormais au pays. Globalement depuis une vingtaine d'années, la démocratisation du régime et la crise économique dans les pays industrialisés aidant, le mouvement semble se développer (*le Monde* du 6 décembre 1991). Alors qu'ils étaient près de *760 000 en 1975*, les Portugais ne sont plus que 650 000 en France. Une partie d'entre eux ont opté pour la naturalisation (plus de 48 000 de 1984 à 1990) ; mais d'autres ont choisi de rentrer... avec plus ou moins de bonheur. Certains *ont profité des aides à la réinsertion* (16 155 bénéficiaires de 1984 à 1990), d'autres sont venus faire fructifier les économies patiemment accumulées, d'autres encore ont simplement décidé d'aller couler une retraite tranquille dans le pays qui les a vu naître.

PARENTHÈSE • Le village de Gralhas compte ainsi bon nombre de ces *retornados*, comme on les appelle ici. Des femmes notamment, que l'on voit se promener dans les vieilles rues pavées, parfois vêtues de la même toile de bure que leurs ancêtres, comme si la «vie française» n'avait été qu'une parenthèse. Après treize années passées à Levallois-Perret comme femme de ménage, Aida Fernandes *Lopes Ferreira est rentrée au Portugal* en 1979, lorsque le gouvernement français proposait le «million» (de centimes) aux immigrés qui acceptaient de rendre leur carte de séjour. *«Le retour a été difficile,* avoue-t-elle. *Je regrette la France, mais c'est impossible de revenir en arrière. J'ai eu du mal à me réhabituer à la vie d'ici. On est loin de tout dans ces montagnes. On a l'impression de ne pas vivre au même rythme que le reste du pays, d'être un peu en retard.»* Son mari, ex-ouvrier chez Citroën, a dû se remettre au travail de la terre. L'agriculture ne leur rapporte pas de quoi vivre, mais, chez les Ferreira, l'es*sentiel du revenu est assuré* par l'argent économisé en France et placé sur des comptes à fort taux d'intérêt (2). Le couple semble s'être d'ailleurs très vite réadapté à un mode de vie moins «consumériste» : *«On tue encore deux ou trois cochons l'an. On ne paye pas de loyer, on s'en sort comme ça. Au moins, on est chez nous.»*

La situation de Teresa Gonçalves Delgado n'est pas plus réjouissante. Agée de soixante-quatre ans, elle vivait jusqu'à juillet 1991 d'une petite pension d'invalidité que lui versait la Caisse d'assurance-maladie d'Ile-de-France. Depuis, ce versement annuel de 13 000 francs a été interrompu sans un mot d'explication. Dans sa vieille bicoque en granit, *Teresa se désole* et ne comprend pas que la France la *«remercie»* ainsi pour les quinze années de travail qu'elle y a laissées. Ancien chauffeur de taxi à Paris, Antonio Joaquim Leitao a lui aussi choisi de rentrer à Meixide, son village natal, dont il est à présent le maire. Il a, pour sa part, conservé sa carte de séjour : *«Pour le cas où...»*, dit-il.

EXIL • *Retornado.* José Adelino Fidalgo l'est également, mais sa réinstallation a été une réussite. Ancien maçon dans la région parisienne, il est revenu au Portugal en 1967 pour y créer une entreprise de bâtiment qu'il a dirigée jusqu'en 1988, avant qu'un accident cardiaque ne l'oblige à jeter l'éponge. Depuis, il s'occupe, au côté de sa femme, d'une pension de famille qu'il a ouverte à Montalegre. Sa maison est vaste et cossue alors que celle de Teresa possède à peine le confort minimal. Il a pour son fils une ambition démesurée et dépense une petite fortune pour lui payer des études dans un lycée privé de Braga, pendant que d'autres jeunes de son âge optent pour l'exil.

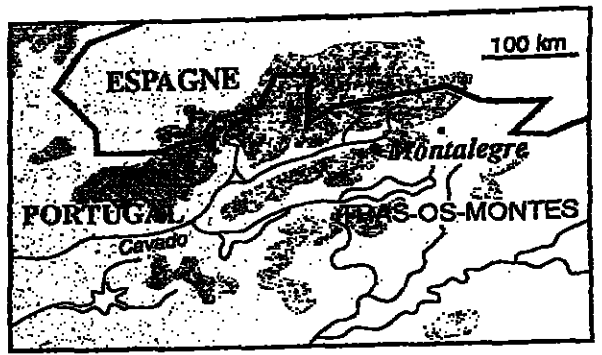
Car, malgré un taux de chômage parmi les plus bas de la CEE (4 % en 1991) et un déficit de main-d'œuvre dans certains secteurs, les départs vers l'étranger se poursuivent, même si le rythme n'est plus aussi soutenu qu'il y a trente ans. Etrange chassé-croisé qui voit des familles s'éparpiller. Silveiro, le fils de Teresa, lassé du travail agricole, a voulu tenter sa chance en France. Filipe, celui d'Aida, a suivi le même chemin, tout comme Luzio et Adamo, les deux enfants d'Antonio. Ils ont entre dix-neuf et vingt-quatre ans et ont préféré le départ plutôt que de continuer à travailler *«comme des brutes»* pour un salaire de misère. *Dans un pays en plein boom* économique, qui aspire à rattraper son retard de développement par rapport à ses voisins européens, l'image du travailleur agricole, de l'ouvrier spécialisé ou du manœuvre en maçonnerie ne correspond pas exactement aux critères de réussite sociale.

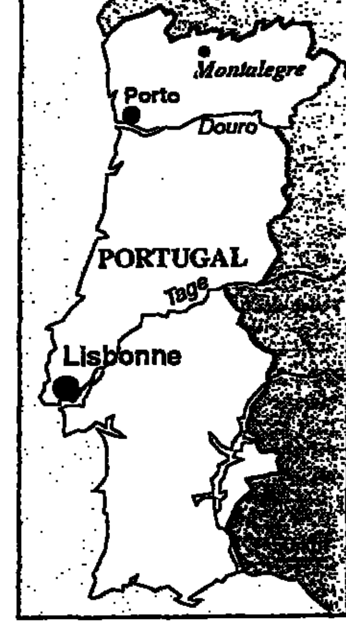
Par fierté, ces jeunes-là se refusent à occuper, au Portugal, ces postes ingrats qu'ils sont pourtant prêts à accepter dans un pays étranger. La différence? Le niveau des salaires, bien sûr. Même l'incitation financière ne suffit plus à retenir les volontaires sur le marché local du travail : alors que le revenu minimum au Portugal est de 45 000 escudos (3), il n'est pas rare de voir certains entrepreneurs en bâtiment proposer des salaires de maçons qui atteignent, voire dépassent, 100 000 escudos. Une somme, il est vrai, encore très éloignée des *rémunérations* accordées dans les pays industrialisés d'Europe.

Confortablement installé dans un fauteuil, José a son avis, plutôt sévère, sur la question. Il n'admet pas la répugnance à exercer certains emplois qu'il ressent chez les candidats au départ. *«Nous étions obligés à mon époque de quitter le pays. La dictature et la situation économique nous y poussaient*, dit-il. *Mais aujourd'hui il n'y a plus de raison sérieuse pour partir à l'étranger.» «Que voulez-vous*, lâche-t-il, *les Portugais ont la manie des titres universitaires. Ils aiment se faire appeler* doutor *ou* engenheiro. *Alors, pour peu qu'ils vivent dans une région comme la nôtre, totalement dépourvue d'industrie, l'alternative est simple : soit ils restent dans l'agriculture, soit ils optent pour l'administration.»* Une manière pour José d'admettre qu'il n'est pas forcément facile pour un jeune Portugais de résister à la tentation du départ.

INSTABILITÉ • Mais, aujourd'hui, l'exil prend une forme particulière. On ne part plus forcément avec femme et enfants pour une période indéterminée. Le plus souvent, le séjour dure deux ou trois ans, le temps nécessaire à faire quelques économies avant de revenir au pays. Si Luzio et son frère Adamo ont acheté à Vincennes un appartement, ce n'est pas pour s'y installer définitivement, mais pour un jour le revendre et en tirer une plus-value qui viendra gonfler leur épargne. Au besoin, une fois rentrés au Portugal, ces nouveaux immigrés n'hésiteront pas à reprendre la route de la France ou d'un autre pays européen si leur situation le leur commande. La disparition progressive des contraintes administratives dans la Communauté devrait accentuer ce phénomène.

Cette instabilité de la main-d'œuvre ne laisse pas d'inquiéter les responsables politiques locaux. Le développement, souhaité, de l'industrie touristique marque le pas, faute d'infrastructures appropriées. La zone artisanale, qui devait permettre la création d'emplois industriels, reste à l'état embryonnaire. En revanche, les commerces, souvent tenus par d'anciens émigrés, sont nombreux, l'administration, *sur-représentée* : la commune emploie cent trente salariés alors qu'elle ne compte que mille sept cents habitants. Toute la vie du bourg tient dans le dynamisme du secteur des services, disproportionné par rapport au nombre d'habitants. Pas moins de quatre banques ont installé ici une succursale. Il faut bien gérer les fonds envoyés par les émigrés.





Alors, à Montalegre, certains commencent à s'inquiéter des projets gouvernementaux de réduction du nombre des fonctionnaires. Une réduction imposée par la mise à niveau de l'économie portugaise dans la perspective du marché unique européen.

L'Europe justement, sur laquelle les *retornados* ont une opinion bien pragmatique. *«On travaillait avant l'Europe, on travaillera encore après»*, constate, désabusé, Antonio Joaquim Leitao. Il avoue *tout de même, sur sa lancée*, avoir bénéficié d'une aide lorsqu'il a voulu monter une petite fromagerie. L'Europe, Aida la trouve décidément trop éloignée de ses préoccupations quotidiennes, mais ne souhaite pas revenir en arrière. Son inquiétude? Que l'ouverture des frontières n'accentue dangereusement le mouvement de départ pour l'étranger. *«Il ne reste plus que nous, les vieux, dans les villages,* regrette-t-elle. *L'école compte moins d'élèves aujourd'hui que ma mère n'a eu d'enfants. Peut-on seulement en vouloir à nos jeunes de tenter leur chance ailleurs? Ici, dans nos montagnes, il n'y a plus rien à faire.»*

Acacio Pereira

(2) Pour favoriser le transfert de revenus des émigrés vers le Portugal, les banques pratiquent des taux d'intérêt supérieurs à la normale.

(3) 100 escudos valent 3,80 francs.

Vers le Brésil et la France

Jusqu'à ces dernières années, le Portugal a été un pays d'émigration importante : on compte aujourd'hui quelque 4 millions de Portugais qui vivent et travaillent à l'étranger, pour 10,5 millions restés au pays. Si le Brésil, ce qui ne surprend pas, reste le premier pays d'accueil, avec 1,2 million de Portugais, soit 28 %, le second est la France, avec 650 000 (environ 17 %), loin devant le Venezuela, les Etats-Unis et le Canada (environ 9 % chacun), pays vers lesquels se sont surtout dirigés les émigrants portugais des années 80.

Mais les départs se sont fortement réduits depuis : on n'a guère compté que 1 500 départs «définitifs» en 1990 soit soixante-dix fois moins que dans les années 70 : une émigration «temporaire» (sur des contrats de travail de neuf mois au maximum) a pris le relais, dépassant 50 000 personnes en 1990.

En France, les Portugais forment la première communauté étrangère, une communauté très stable, puisque 90 % des adultes y résident depuis plus de dix ans, et que 145 000 y sont nés. Cette *immigration est ancienne* (dès les années 50), mais les arrivées se sont accélérées dans la seconde moitié des années 60 pour dépasser 100 000 par an de 1969 à 1971 (culminant à 127 000 en 1970), travailleurs et familles, immigrés officiels et «régularisés», au moment du grand appel à l'immigration.

Une communauté bien adaptée aussi : si la plus grande partie des travailleurs sont encore des ouvriers, ils ont su mieux que les autres immigrés «récents» s'adapter au déclin de l'emploi industriel dans les années 80 et se «convertir» vers le tertiaire, et ils retrouvent facilement un emploi.

Ils ont, notamment dans le bâtiment, profité des possibilités de formation et de promotion. Enfin, le travail des femmes leur permet d'atteindre un meilleur niveau de vie.

Néanmoins, après un séjour assez long à l'étranger (en Europe, quinze ou vingt ans), les Portugais sont souvent rentrés dans leur pays : on compte actuellement environ 25 000 retours par an, et on estime que 400 000 Portugais sont revenus dans leur pays au cours des années 80.

G. H.

AUDIOVISUEL

Citizen Kane sur le Tage

Francisco Pinto Balsemao, journaliste, patron de presse et homme politique, vient de lancer avec succès la première télévision privée au Portugal. Mais ses ambitions ne s'arrêtent pas là...

LISBONNE
correspondance

L'ÉVÉNEMENT de la rentrée audiovisuelle au Portugal, c'était, le 6 octobre, le début des programmes de la première chaîne de télévision privée, la Société indépendante de communication (SIC). Cette nouvelle venue dans le PAP (paysage audiovisuel portugais) met fin à trente-cinq ans de monopole public.

Derrière le sigle SIC, il y a un homme bien décidé à se battre pour l'emporter dans l'audimat et faire pièce à la toute-puissante première chaîne publique : Francisco Pinto Balsemao, grand patron de presse et aussi l'un des hommes les plus en vue du monde politique et social du pays.

Agé de cinquante-cinq ans, Francisco Pinto Balsemao est né «coiffé». Héritier d'une des plus grandes fortunes du Portugal, il aurait pu se contenter de mener une existence oisive et dorée. Mais si ce play-boy défraye parfois la chronique mondaine, il est aussi, au début des années 60, l'un des sept «magnifiques», autrement dit l'un des sept plus grands reporters du *Diario Popular*, le grand quotidien de l'époque au Portugal, dont le propriétaire, un certain... Francisco Balsemao, est à la fois son oncle et son parrain.

Depuis, il peut se targuer d'un parcours sans faute. Il se trouve à la tête d'un grand groupe de communication multimedia dont le plus beau fleuron est l'hebdomadaire *Expresso*, mais qui compte aussi le mensuel du monde des affaires *Exame*, le quotidien du soir *A Capital*, le journal *Autosport* et le *Blitz*, magazine du show-biz. Le groupe peut aussi compter sur ses propres imprimeries, avec la société Imprejornal, et assure sa propre distribution avec la VASP. Manquait à son palmarès une chaîne de télévision. C'est aujourd'hui chose faite avec la SIC.

EMPIRE • Mais les ambitions médiatiques de ce Citizen Kane portugais ne s'arrêtent pas là. Il ne cache pas son intérêt pour la radio privée TSF, l'une des plus dynamiques et des plus «pro», dont sont d'ailleurs issus plusieurs des journalistes de la SIC, à commencer par son bras droit Emidio Rangel, directeur de l'information et des programmes qui n'a pas d'ailleurs renoncé à ses responsabilités à TSF.

Il ne manque plus à l'empire de Francisco Pinto Balsemao qu'un grand quotidien du matin. Or *Publico*, dynamique dernier-né de la presse quotidienne, ne vient-il pas de décider de se faire imprimer chez... Imprejornal ? Certains ne manquent pas d'y voir le premier pas vers une alliance plus étroite, par le biais d'une entrée dans le capital du quotidien ; justement, l'un des principaux actionnaires, la SONAE, a amorcé une stratégie de désengagement en annonçant il y a quatre mois la vente de 30 % des actions qu'elle détenait à deux quotidiens européens, l'espagnol *El Pais* et l'italien *la Repubblica*. La SONAE reste encore l'actionnaire majoritaire de *Publico* avec 55 %, mais elle envisagerait d'abandonner définitivement la communication pour se recentrer sur la grande distribution et les hypermarchés.

Bien qu'il apprécie peu le terme de «patron de presse», lui préférant, dit-il lui-même, le qualificatif de «*créatif*», Francisco Pinto Balsemao est aussi un politique. Il est l'un des trois pères fondateurs du Parti social-démocrate (PSD) actuellement au pouvoir. Il a succédé à Sa Carneiro comme président du PSD et comme premier ministre après sa mort dans un accident d'avion en 1980.

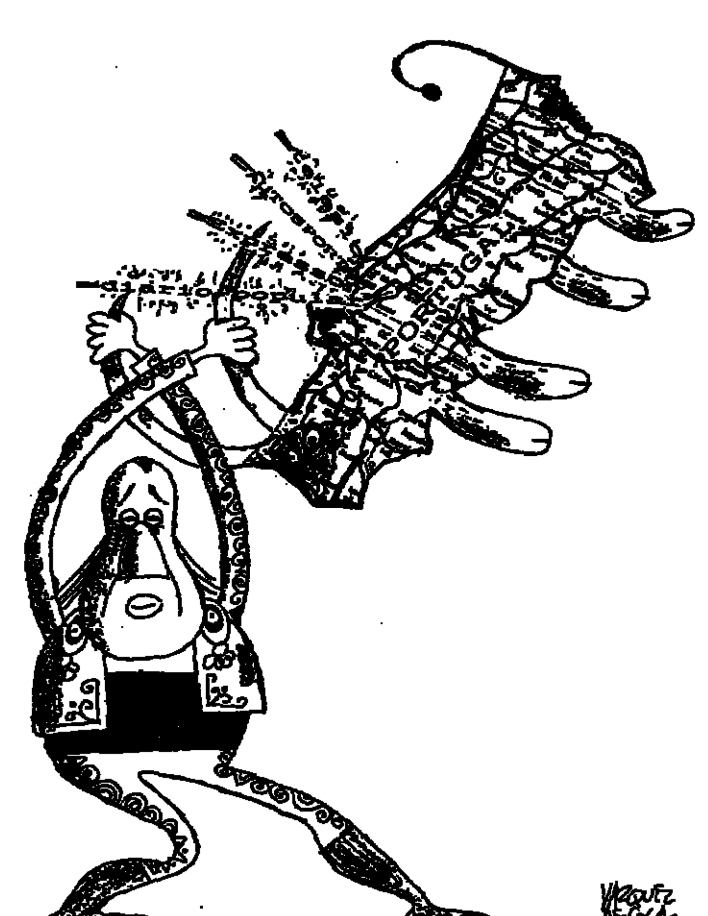
Mais il n'est pas pour autant en odeur de sainteté auprès de ses amis politiques dont les options conservatrices agacent cet homme partisan de l'ouverture et du dialogue et resté fidèle aux idéaux sociaux-démocrates, surtout après le virage à droite du parti au lendemain de l'arrivée de son nouvau chef, l'actuel premier ministre, Anibal Cavaco Silva.

GRILLES • La SIC n'a pas raté son entrée en scène et ses taux d'audience se sont tout de suite situés au-dessus de la deuxième chaîne publique. Mais elle reste encore loin derrière ceux de la première, son adversaire numéro un. Francisco Pinto Balsemao a opté pour la lutte ouverte contre Canal-Um et entend se battre sur le même terrain qu'elle. Les grilles de programmes de la SIC ressemblent comme des sœurs à celles de ses deux concurrents, avec un large recours aux jeux, aux *telenovelas*, feuilletons brésiliens dont les Portugais sont très friands, et aux films grand public en *prime time*. Ce qui n'a pas manqué de décevoir des téléspectateurs qui espèrent voir la SIC marquer sa différence avec une tonalité plus culturelle. Mais ils pourront néanmoins la trouver sur le créneau de l'information, avec un choix délibéré de traiter les sujets de société, pratiquement absents de Canal-Um et d'Antenna Dois.

Mais les journaux télévisés sont bâtis sur le même schéma que ceux des deux autres chaînes et restent peut-être encore un peu trop «bavards». La SIC a encore deux mois devant elle pour transformer l'essai et se tailler une bonne place dans l'audimat. Car, dès janvier, il faudra compter avec un autre partenaire : la chaîne privée TVI, soutenue par l'Eglise.

Les projets de Francisco Pinto Balsemao dans le domaine de la communication n'empêchent pas les ambitions politiques. Voire présidentielles, pour succéder à Mario Soares, qui achèvera son second et dernier mandat en 1996. Interrogé à ce sujet, il a coutume de se retrancher derrière ce qui sera alors la décision du PSD. Et d'ajouter, avec un certain sourire, que ce sera une «*hypothèse à étudier*».

Alice Ilicée



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE
ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
TMOR octobre 1986

Les intérêts courus du 20 octobre 1991 au 19 octobre 1992 seront payables à partir du 20 octobre 1992 à 362,58 francs par titre de 5 000 francs après retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 40,29 francs (montant brut : 402,87 francs).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément d'impôt libératoire sera de 20,12 francs, auquel s'ajouteront les retenues de 3,7 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 14,88 francs, faisant ressortir un net de 327,58 francs.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
14,20 % - octobre 1983

Les intérêts courus du 16 novembre 1991 au 15 novembre 1992 seront payables à partir du 16 novembre 1992 à 639 francs par titre de 5 000 francs après retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 71 francs (montant brut : 710 francs).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément d'impôt libératoire sera de 35,46 francs, auquel s'ajouteront les retenues de 3,7 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 26,27 francs, faisant ressortir un net de 577,27 francs.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
TRA octobre 1983

Les intérêts courus du 16 novembre 1991 au 15 novembre 1992 seront payables à partir du 16 septembre 1992 à 370,17 francs par titre de 5 000 francs, après retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 41,13 francs (montant brut : 411,30 francs).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément d'impôt libératoire sera de 20,54 francs, auquel s'ajouteront les retenues de 3,7 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 15,20 francs, faisant ressortir un net de 334,43 francs.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
9,20 % 1989

Les intérêts courus du 27 novembre 1991 au 26 novembre 1992 seront payables à partir du 27 novembre 1992 à 460 francs par titre de 5 000 francs.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément d'impôt libératoire sera de 69 francs, auquel s'ajouteront les retenues de 3,7 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 17,02 francs, faisant ressortir un net de 373,98 francs.

Les retenues mentionnées au deuxième paragraphe ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

Tous ces titres ne sont pas créés (article 94-2 de la loi du 30 décembre 1981), le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
TMOR octobre 1984

Les intérêts courus du 5 novembre 1991 au 4 novembre 1992 seront payables à partir du 5 novembre 1992 à 362,58 francs par titre de 5 000 francs, après retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 40,20 francs (montant brut : 402,87 francs).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément d'impôt libératoire sera de 20,12 francs, auquel s'ajouteront les retenues de 3,7 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 14,88 francs, faisant ressortir un net de 327,58 francs.

Les retenues mentionnées au deuxième paragraphe ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

Tous ces titres ne sont pas créés (article 94-2 de la loi du 30 décembre 1981), le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
16,30 % octobre 1982

Les intérêts courus du 8 novembre 1991 au 7 novembre 1992 seront payables à partir du 8 novembre 1992 à 733,50 francs par titre de 5 000 francs, après retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 81,50 francs (montant brut : 815 francs).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément d'impôt libératoire sera de 40,70 francs, auquel s'ajouteront les retenues de 3,7 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 30,15 francs, faisant ressortir un net de 662,65 francs.

Les retenues mentionnées au deuxième paragraphe ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

Ces titres ont été dématérialisés (article 94-2 de la loi du 30 décembre 1981), le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE
TAM – 0,20 octobre 1987/1996 TRANCHE B

Les intérêts courus du 25 octobre 1991 au 24 octobre 1992 seront payables à partir du 25 octobre 1992 à 530,66 francs par titre de 5 000 francs.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de 79,59 francs, auquel s'ajouteront les retenues de 3,7 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 19,61 francs, faisant ressortir un net de 431,46 francs.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE
TAM – 0,20 octobre 1987/1998 TRANCHE C

Les intérêts courus du 26 octobre 1991 au 25 octobre 1992 seront payables à partir du 26 octobre 1992 à 530,66 francs par titre de 5 000 francs.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de 79,59 francs, auquel s'ajouteront les retenues de 3,7 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 19,61 francs, faisant ressortir un net de 431,46 francs.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE
TAM – 0,15 octobre 1987/1997 TRANCHE D

Les intérêts courus du 31 octobre 1991 au 30 octobre 1992 seront payables à partir du 31 octobre 1992 à 533,16 francs par titre de 5 000 francs.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de 79,97 francs, auquel s'ajouteront les retenues de 3,7 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 19,71 francs, faisant ressortir un net de 433,48 francs.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE
12,50 % octobre 1984

Les intérêts courus du 5 novembre 1991 au 4 novembre 1992 seront payables à partir du 5 novembre 1992 à 562,50 francs par titre de 5 000 francs, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 62,50 francs.(montant brut : 625 francs).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément d'impôt libératoire sera de 31,21 francs, auquel s'ajouteront les retenues de 3,7 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 23,12 francs, faisant ressortir un net de 508,17 francs.

SAPAR
Obligations PIC – 0,05 octobre 1990

Les intérêts courus du 29 octobre 1991 au 28 octobre 1992 seront payables à partir du 29 octobre 1992 à 427,30 francs par titre de 4 000 francs.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de 64,09 francs, auquel s'ajouteront les retenues de 3,7 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 15,80 francs, faisant ressortir un net de 347,41 francs.

SAPAR
Juillet 1991 (TRANCHE A)
à versement trimestriel fixe de capital et d'intérêt

Les intérêts courus du 5 août au 1 novembre 1992 seront payables à partir du 2 novembre 1992 à 107,30 francs par titre de 5 000 francs.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de 16,09 francs, auquel s'ajouteront les retenues de 3,7 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 3,96 francs, faisant ressortir un net de 87,25 francs.

Le montant du versement trimestriel fixe est de 190 francs dont 107,30 francs de part d'intérêt et de 82,70 francs de part d'amortissement.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le net à verser sera de 169,95 francs.

SAPAR FINANCE
Obligations P3R – 0,10 octobre 1989

Les intérêts courus du 13 août au 12 novembre 1992 seront payables à partir du 13 novembre 1992 à 129,70 francs par titre de 5 000 francs.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de 19,45 francs, auquel s'ajouteront les retenues de 3,7 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 4,77 francs, faisant ressortir un net de 105,48 francs.

Les retenues mentionnées au deuxième paragraphe ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

Tous ces titres ne sont pas créés (article 94-2 de la loi du 30 décembre 1981), le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

O P I N I O N S

CHRONIQUE • Par Paul Fabra

Bill Clinton, le stratège

IL est devenu banal pour les hommes de la politique, élevés à l'école du marketing, de parler à tout bout de champ de « stratégie ». Devrait-on s'étonner que Bill Clinton et ses conseillers, pour mobiliser les électeurs au moins un jour autour de leur programme, présentent à leur tour ce dernier comme une *« stratégie pour le changement »* ? L'emploi de cette métaphore en forme de cliché passerait pour une simple facilité de langage, habituelle dans ce genre d'exercice, si elle ne soulevait une question redoutable. Le processus, à travers lequel l'économie du *« pays le plus puissant de la terre »* – une expression cultivée par le candidat démocrate – doit passer du régime de la guerre froide à l'état de paix, relève-t-il, lui aussi, de l'art militaire ?

Le propre d'une économie de guerre est de tout sacrifier à un seul objectif : la victoire. Qu'importe l'entretien et, *a fortiori*, l'extension des transports urbains si les troupes n'empruntent pas le métro ! A plus tard le souci d'équilibrer les finances publiques ! S'il faut, en attendant, les compromettre gravement pour lancer le plus ambitieux des programmes d'armement, va pour le triplement de la dette publique ! N'est-ce pas ce qu'on a constaté sous les huit ans de présidence Reagan ?

On a dit cent fois que l'ancien président des Etats-Unis, en entraînant l'ex-Union soviétique dans une ultime surenchère des dépenses militaires, avait poussé l' « empire du mal » à sa perte. Tout s'est passé en tout cas comme s'il avait eu l'intuition que le moment était venu d'engager la dernière et décisive bataille sur ce terrain. C'est un fait qu'il l'a gagnée. C'en est un autre que, pour parvenir à ce résultat, il a laissé son propre pays dans un état qui, à maints égards (et toutes proportions gardées), rappelle celui où se trouve une nation qui a longtemps soutenu un combat épuisant.

L'équipement civil a été négligé : il est menacé de délabrement. La vraie priorité de leur gouvernement étant de lutter contre Moscou, les Américains en sont venus à ne plus s'occuper de l'éducation des nouvelles générations, comme s'ils étaient partis pour de bon sur le front. Plus possible de compter sur les concours de l'Etat, celui-ci a en fait perdu la maîtrise de son budget. Qu'a fait George Bush pour redresser la situation ? Rien. Il l'a laissée s'aggraver. Que propose le gouverneur de l'Arkansas qui a des chances de le remplacer à la tête de la République ? Une « stratégie » là où il faudrait une patiente remise en ordre.

Tout ne vaut-il pas mieux que l'inaction intérieure des républicains ? Bill Clinton a beau jeu de proclamer que les maux ou les insuffisances qu'il dénonce – sur quel ton ! – appellent des mesures d'urgence. Beaucoup des tâches qu'il propose tombent en effet dans cette catégorie. *« Mettre les gens au premier rang » (« Putting people first »)* est son programme. Cela comporte d'excellentes choses, même si la présentation en est manichéenne. La deuxième phrase du manifeste aurait pu figurer, à une expression près, dans feu le « Programme commun » de la gauche française. Sous le règne des républicains, dit-elle, *« dans les années 80, alors que les riches sont devenus plus riches, la classe moyenne oubliée – les gens qui travaillent dur et qui jouent le jeu – en a pris plein la figure »*.

Pour *« reconstruire l'Amérique »*, le candidat démocrate met l'accent sur la formation des hommes et le développement des infrastructures. Tout cela conduit à des propositions qui puisent assez largement dans les modèles européens et japonais. C'est ainsi que l'apprentissage fait son entrée dans le vocabulaire politique américain. Il est prévu une taxe à cet effet, à charge pour les entreprises de la verser directement au fisc ou de consacrer un montant équivalent de dépenses pour la formation sur place. Les équipements collectifs projetés comportent, notamment, la construction de liaisons ferroviaires à grande vitesse entre les principaux centres urbains. L'expression employée *(« bullet trains »)* fait tacitement référence au Shinkansen nippon, à moins que ce ne soit au TGV.

Un autre projet revient à plusieurs reprises dans la « plate-forme ». Il rappelle au lecteur français les envolées technico-futuristes à la Jean-Jacques Servan-Schreiber. Il vise à pourvoir les Etats-Unis, d'ici à l'an 2015, d'un réseau national informatique reliant entre eux *« chaque foyer, chaque entreprise, chaque laboratoire, chaque salle de classe et chaque bibliothèque »*. Ce Minitel universel en vaudra bien d'autres. L'activisme démocrate ne s'arrête pas en si bon chemin. L'intelligentsia américaine attendait l'anti-héros héroïque de la campagne présidentielle sur le thème hautement controversé de la *« politique industrielle »*. Les conservateurs « reaganiens », voire les « bushistes » (un bushiste se définit exclusivement par ce qu'il n'aime pas), sont passionnément contre ; les « libéraux » (au sens américain du terme d'amis du « progrès » et d'ennemis des « tabous » traditionnels) sont tentés.

En politicien consommé, Bill Clinton évite le terme. On croirait, dans son manifeste, lire du Maastricht. D'un côté, il ne s'agit, en créant un *« partnership entre l'Etat, le monde des affaires, le travail et l'université »* que de faire *« ce que font nos concurrents »*. L'argument qu'on pourrait appeler de la conformité dans le marché est bien connu chez nous : c'est désormais l'universel alibi pour faire n'importe quoi. D'un autre côté est réaffirmé l'attachement *« aux vertus de la libre concurrence »*.

Est passé par là Robert Reich, un économiste-sociologue à la mode. Le candidat démocrate à la Maison Blanche, dit-on, a lu, crayon à la main, tous les écrits de cet auteur. Reich se veut un démystificateur. Cela est parfois la manière la plus subtile de brouiller les pistes. Pour lui, la question est de savoir *« comment la concurrence au sein du marché doit être organisée »*. A l'Etat de fixer les *« règles du jeu »*. C'est ainsi, nous dit le spécialiste de la *public policy* (traduisez comme vous voudrez) qu'on conduit l'économie, au Japon, et non pas par le biais du MITI (Commissariat du Plan version nippone). Jusque-là, on croirait entendre le discours libéral (au sens européen du terme) classique. Mais, selon Robert Reich, les décisions de l'Etat et les formes d'organisation du marché qu'il ne peut pas ne pas imposer *« ne sont jamais neutres »*. L'astuce, c'est d'*« amener les entreprises, à travers le marché, à servir les objectifs publics »*.

NICOLAS GUILBERT

Pour préciser les termes du débat, relevons que c'est au nom du beau principe (re)découvert par Robert Reich et ses pareils que, dans les années 60 et au début des années 70, les pouvoirs publics français ont systématiquement favorisé la grande distribution aux dépens du commerce spécialisé. Concentré dans les villes d'une certaine importance, celui-ci était le support de la petite et moyenne industrie de qualité, qu'on trouvait aussi dans de petites agglomérations. Moins dense et souvent plus fragile que le *Mittelstand* allemand, cette forme d'industrie avait au moins le mérite d'exister aussi en France. Les planificateurs éclairés du marché en ont fait une hécatombe. Ils croyaient s'en prendre aux formes archaïques de la distribution. Dans leur zèle et leur hâte, ce sont d'innombrables petits et moyens fabricants qu'ils ont irrémédiablement éliminés – pour le plus grand profit des grandes sociétés. Ainsi agissent souvent les stratèges. Ils conduisent des opérations de grande envergure.

L'IDÉE stratégique de Bill Clinton et de ses conseillers, c'est, à la faveur de la guerre froide gagnée, de réinvestir *« dollar pour dollar »* dans la recherche et le développement civils les sommes qui auraient été dépensées pour la recherche et le développement à finalité militaire. Ils se proposent de fonder un bureau civil pour la technique avancée (Civilian Advanced Technology Agency). Les grandes entreprises qui travaillaient, avec des marges plus que confortables (25 % au minimum) pour le Pentagone ont vu dans cette initiative un signe favorable. C'est d'elles que sont émanées les premières adhésions du business en faveur du gouverneur de l'Arkansas. Ce mouvement a jeté la panique dans les rangs républicains. Ayant baptisé « investissements » tout ce qui est effectivement utile (crédits pour l'enseignement et les infrastructures, etc.), Bill Clinton promet de dépenser à ce titre 50 milliards de dollars en plus par an. Simultanément, il s'engage à réduire le déficit de moitié en quatre ans. Inutile de chercher comment il compte s'en tirer. Les projections dûment chiffrées qu'il a préparées pour l'électeur qui s'y intéresserait ne sont pas plus explicables, ni expliquées, que celles, de même facture, du camp d'en face. Quand une stratégie civile succède à une stratégie de défense, on ne change pas de système.

LIVRES

Le « big bang » du droit des affaires

Suivant l'évolution des marchés financiers des années 80, le droit des affaires a, lui aussi, explosé en France comme en Amérique, explique Yves Dezalay

MARCHANDS DE DROIT
d'Yves Dezalay.
Fayard, 294 pages, 130 F.

IL y a les mœurs. Et puis vient le droit. Enfin, c'est que nous apprenions jadis. On s'avisait peu alors du choc en retour du juridique sur le comportement des sujets... de droit qui, à leur tour, contribueraient à modifier la loi, la jurisprudence et les règles implicites qui composent le paysage. Cette spirale est beaucoup plus visible aujourd'hui, notamment avec l'explosion du droit international des affaires. C'est à ce « big bang » et à ses conséquences qu'Yves Dezalay, sociologue au CNRS, consacre sa recherche. Un livre capital dans ce domaine peu défriché, dont la démarche s'inscrit dans une zone d'influence et parfois dans le vocabulaire de Pierre Bourdieu.

Première constatation : la transformation de la justice d'affaires se révèle moins dans la lettre des textes que dans les structures du monde professionnel. Une « multinationalisation » de l'économie ne pouvait que réagir sur l'ordre juridique. On assiste donc à une *« incorporation de la logique marchande jusque dans les mécanismes de production de droit pur »*. Faut-il s'en émouvoir fortement comme certains gardiens du temple ? Avant de répondre à cette question, notre auteur nous invite à regarder comment les choses se passent.

Il privilégie deux pôles du marché des « professionnels en restructuration » : la faillite et les OPA (offres publiques d'achat). Dans le passé, les avocats s'intéressaient de très loin aux *« règlements de comptes entre boutiquiers »*. Bien peu, au reste, étaient capables de lire un bilan. La profession de syndic était assez marginale et il fallut attendre en France la loi du 25 janvier 1985, qui fit éclater la profession de syndic en deux catégories – le mandataire-liquidateur et l'administrateur judiciaire, – pour que l'on tienne compte des vrais enjeux. Les nouveaux opérateurs, soucieux de ce droit démarqué du discrédit qui s'attache à la faillite, regardent très vite du côté des entreprises confrontées à des problèmes de croissance et se présentent comme des spécialistes du droit au service de l'entrepreneur. Sur le marché du « conseil », ils se présentent ensuite moins comme des techniciens que comme des hommes de relation. Mais, comme il faut combiner les savoir-faire, les comptables et les juristes vont entrer en concurrence, les cabinets d'audit et les jurisconsultes élargissent leur réseau.

Même évolution aux Etats-Unis, où l'on assiste à ce que notre auteur appelle la *« juridicisation »* de la faillite, puis sa *« financiarisation »* grâce à une reconversion des *accountants* (comptables) en *investment bankers*, ouvrant donc une brèche dans ce qui était jusque-là le monopole incontesté des *lawyers*. Avec la vogue des OPA outre-Atlantique, les *« marchands de droit »* deviennent des acteurs économiques.

MACHINE DE GUERRE • L'activité des « M et A » (*mergers and acquisitions*) est reconnue depuis le début du siècle, mais son regain, à partir des années 80, y ajoute un élément nouveau, note Yves Dezalay : pour la première fois, *l'establishment* des grandes entreprises est menacé. Il ne s'agit plus d'absorptions de petites ou moyennes affaires par de grands groupes mais de transactions géantes où, à leur tour, les grandes entreprises sont devenues des proies. *« Tout dirigeant se sent gibier ou chasseur, sinon les deux. »* De fameux *raiders* tiennent le haut du pavé jusqu'à la multiplication des scandales boursiers (1). Les difficultés de la conjoncture et les procès, qui ont entraîné des licenciements massifs dans le milieu de la Bourse, conduisent aujourd'hui les professionnels américains à se tourner davantage vers l'Europe. De véritables *« usines à droit »* s'installent à Bruxelles, notamment pour propager la bonne parole de la concurrence et faciliter l'application de la réglementation antitrust.

Ce que notre auteur appelle le *« legal big bang »* qui a suivi le *« financial big bang »* de la déréglementation du milieu des années 80, lui apparaît comme *« une machine de guerre qui s'attaque aux règles et aux habitudes au travers desquels l'establishment préservait ses positions »*.

La colonisation des institutions juridiques par les intérêts marchands ? Peut-être aussi le *« retour du droit »*. Il ne s'agit pas seulement, en effet, d'une manipulation de la justice. Le recours aux juristes et aux tribunaux, à l'occasion des luttes financières, contribue à formaliser les règles du jeu économique : il produit du droit. Mais Yves Dezalay n'est pas naïf et il faut lui savoir gré de s'interroger dans sa conclusion sur les effets politiques à plus long terme *« d'une division du travail qui réserve aux groupes dominants de l'économie l'essentiel des ressources de la compétence professionnelle pour leur permettre de faire prévaloir leur vision économiste du monde social en lui donnant la forme légitime du nouvel ordre juridique »*.

— **Pierre Drouin**

(1) Signalons pour ceux qui s'intéresseraient à la petite histoire des scandales financiers de Wall Street, nés de la multiplication des OPA, le livre de James Stewart *Finance connexion*, qui vient de paraître aux éditions Albin Michel.

Survivre au krach boursier

Peter Lynch, enfant chéri de la Bourse de New-York, dévoile quelques-unes des recettes qui ont fait de lui l'un des gestionnaires de fonds les plus respectés du monde

ET SI VOUS EN SAVIEZ DÉJÀ ASSEZ POUR GAGNER EN BOURSE
de Peter Lynch, traduit par Anne Poniatowski.
Ed. Peyrat et Courtens, 216 pages, 145 F.

LES BOURSES AMÉRICAINES
de Jean-Jacques Ferquel.
Vuibert, coll. « Gestion internationale », 164 pages, 80 F.

« *ASSIS derrière mon écran, j'ai assisté à quelques-unes des plus fortes glissades du Dow Jones. Pas une fois, je n'aurais pu prédire ces catastrophes, même si ma vie en avait dépendu. Au cours de l'été 1987, je n'ai averti personne, ni moi-même, de la chute vertigineuse de 1 000 points qui allait suivre...* ». Tenus par n'importe quel particulier, ces propos n'auraient aucune saveur, mais venant de l'Américain Peter Lynch, l'un des plus grands gestionnaires de fonds d'investissement, ils prennent tout leur sel.

Entré dans la société d'investissement Fidelity en 1974, à l'âge de trente ans, comme directeur de la recherche, Peter Lynch se vit confier trois ans plus tard la gestion d'un portefeuille, Magellan Funds. En l'espace de vingt ans, ce fonds passa de 40 actions représentant 20 millions de dollars d'actifs à 1 400 titres différents d'une valeur de 9 milliards de dollars. Ce qui permit, au passage, de multiplier les gains par vingt. Fort de ce succès et soucieux de le démystifier, Peter Lynch, surnommé par ses collègues *« l'homme qui ne rencontre jamais une valeur qu'il n'aime pas »*, a voulu vulgariser sa méthode de travail pour qu'elle soit reprise par chacun.

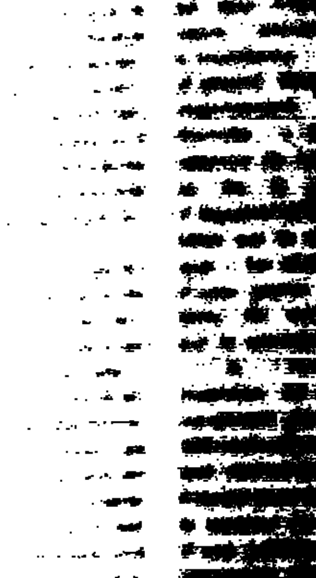
Le livre, publié aux Etats-Unis en 1989, est sorti cette année en France sous le titre *Et si vous en saviez déjà assez pour gagner en Bourse*. Pour investir, souligne-t-il d'entrée de jeu, il n'est nul besoin de prédispositions ou de dons particuliers. Pour autant qu'il sache, son « [père] *n'a jamais quitté la salle d'attente de la maternité pour vérifier le cours de General Motors et* [sa] *mère ne s'est pas enquise du dividende d'ATT entre deux contractions* ».

PRÉCEPTE • De plus, selon lui, aucune grande règle ne régit l'évolution globale de la Bourse. *« Le marché n'est pas pertinent »*, affirme-t-il. D'ailleurs, la seule loi qu'il ait pu tirer est proche du principe de Peter : *« Quand Lynch avance, le marché recule. »* Chaque grande étape de sa vie (naissance, mariage, promotion) est marquée par une baisse du Dow Jones. L'idée d'écrire ce livre a précédé de peu le krach de 1987...

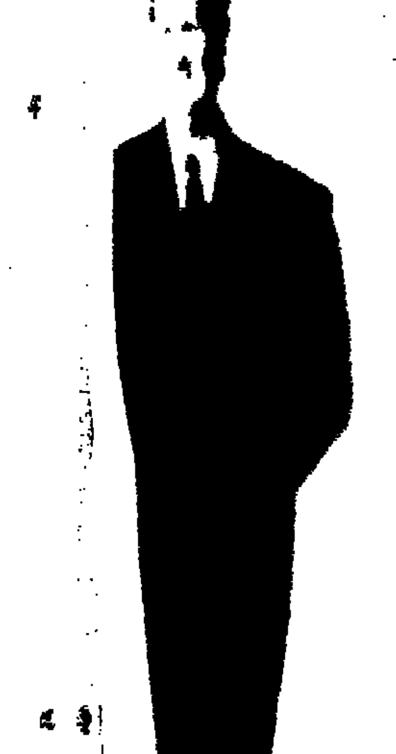
Partant de ce constat, et mettant en garde contre tous les gourous, le gestionnaire de Magellan Funds vulgarise alors sa méthode reposant, non sur l'évolution du marché, mais sur le choix des sociétés à acheter. *« Choisissez les bonnes actions et le marché en prendra soin »*, tel est son précepte. Et de formuler un certain nombre de conseils. Les premiers relèvent du simple bon sens : investir dans une société dont l'activité est facile à comprendre, ou dont chacun a pu découvrir les produits et les tester avec satisfaction. D'autres recommandations sont plus déroutantes, comme préférer une entreprise au nom compliqué, et surtout dont l'activité soit peu à la mode et même parfois rebutante. L'ouvrage initie le lecteur à la lecture d'un bilan, recense les questions que peut poser un actionnaire pour être pris au sérieux lorsqu'il téléphone à une entreprise, et lui suggère enfin d'aller visiter les sièges sociaux pour se rendre compte du train de vie de la firme dont il est propriétaire. Sans prétentions littéraires, ce *vade-mecum*, écrit avec humour, fourmille d'anecdotes, et tente de répondre à des curiosités typiquement boursières, telle la chute systématique des cours le lundi en cas de crise.

Mais une fois refermé ce livre, si la tentation vous prend de vous lancer en Bourse, mieux vaut le faire aux Etats-Unis qu'en France en raison de l'importance et de la variété des firmes cotées. La Bourse de New-York, avec 1 774 entreprises inscrites, comprend trois fois plus de sociétés cotées qu'à Paris, comme le montre le livre *les Bourses américaines*. Cet opuscule écrit par Jean-Jacques Perquel, agent de change, présente dans le détail l'ensemble des produits et le fonctionnement des marchés américains. Il s'avère très pratique pour qui, faute de pouvoir investir, veut au moins comprendre le mécanisme de la première place boursière mondiale.

Dominique Gallois







هكذا من الاهل

OPINIONS

Politique industrielle

Comment choisir les filières d'avenir

Les Rencontres de l'industrie, organisées par le ministère de l'industrie et du commerce extérieur, se tiendront les 22 et 23 octobre à la Cité des sciences de La Villette. Une occasion pour tenter d'évaluer ce qui, en France, fait l'objet d'un assez large consensus : la politique industrielle. Ses quatre objectifs – l'emploi, la balance commerciale, la « souveraineté industrielle » et le leadership technologique – ne sont pas toujours compatibles. Des choix s'imposent donc.

par OLIVIER CADOT (*)

PAR-DELA les clivages politiques, il existe en France, peut-être plus qu'ailleurs, un consensus minimal sur la nécessité d'une politique industrielle. D'autre part, la théorie économique moderne admet que la spécialisation industrielle est le *résultat de processus* dynamiques que l'intervention publique peut affecter. Quelle forme cette intervention doit-elle alors prendre? Faut-il, en particulier, que l'Etat contribue formellement à la détermination des filières stratégiques et à la canalisation des ressources humaines et financières dans ces filières? La question se pose sur le double plan de la définition des objectifs et de la mise en œuvre des mesures incitatives.

L'une des principales difficultés dans la mise en œuvre d'une politique industrielle cohérente vient de *la multiplicité des objectifs qui lui* sont généralement assignés, implicitement ou explicitement. On peut en distinguer quatre : l'emploi, la balance commerciale – tous deux définis au niveau sectoriel, – la « souveraineté industrielle », c'est-à-dire la puissance des entreprises françaises, et le leadership technologique. Les incohérences potentielles de l'action volontariste en matière industrielle n'apparaissent pas toujours clairement lorsque ces objectifs restent implicites. Il est utile de mentionner, à titre d'exemple, quelques-uns des conflits qui peuvent se manifester dans leur poursuite simultanée.

L'exemple britannique

L'emploi et le solde commercial d'un secteur dépendent de l'activité de ce secteur sur le sol national; la souveraineté industrielle, elle, dépend de la compétitivité des entreprises nationales, quelle que soit leur localisation. Ainsi, le maintien de l'emploi sectoriel peut impliquer des abandons de souveraineté industrielle, comme *l'illustre le cas – certes* extrême – de l'industrie automobile britannique.

Le déclin de la compétitivité des constructeurs *britanniques, manifeste* dès la fin des années 70 à travers des *symptômes familiers* – retard technologique, sous-qualification et rigidité des personnels, syndicalisme à outrance, qualité à la dérive, – appelait des mesures d'ajustement urgentes. *La réponse* du gouvernement conservateur fut d'ouvrir la porte aux investissements des constructeurs japonais en leur imposant des *taux minimaux* de « contenu local » ; d'abord Nissan, puis, maintenant, Toyota et Honda. L'objectif – relance de l'assemblage et de la production d'équipements automobiles sur le sol britannique – fut atteint, au prix d'une perte spectaculaire de souveraineté sur le secteur.

A l'inverse, le maintien de cette souveraineté peut exiger la délocalisation ; Thomson réalise ainsi hors de France *plus des trois quarts de sa* valeur ajoutée dans le secteur de l'électronique grand public. La définition d'une politique industrielle cohérente suggère donc la nécessité d'un consensus sur *ses* objectifs légitimes et sur les arbitrages inévitables, tout arbitrage entraînant l'apparition de gagnants et de perdants.

Prenons maintenant comme hypothèse qu'un *mode de spécialisation souhaitable assure une place* substantielle à la France dans les industries de pointe. Nous faut-il être à tout prix les premiers dans les secteurs porteurs? La littérature récente suggère, à cet égard, que la « préemption technologique » est rarement irréversible.

Divers travaux théoriques ont montré que lorsque *les processus de recherche et de développement de* nouveaux produits sont complexes et nécessitent plusieurs étapes, les positions de leadership dans la *course à l'invention* peuvent être renversées. Un départ en flèche dans un processus de développement technologique, initié et soutenu par une initiative publique, n'assure donc pas la dissuasion des concurrents potentiels. D'autre part, lorsque *le cycle de vie des* produits se raccourcit, le laps de temps pendant lequel les positions de leadership restent acquises raccourcit également. L'échec d'un *pays ou de son champion* dans le développement d'une génération de produits est donc rarement *irréversible*, tout au moins tant que l'investissement en capital humain est maintenu. Deux arguments, tous deux fréquemment invoqués, *sont donc à relativiser*. L'un *affirme* que si la bataille de tel produit est perdue, c'est une industrie tout entière qui est menacée, et à travers elle notre *souveraineté industrielle et technologique. L'argument a* souvent été utilisé, aux Etats-Unis comme en Europe, à propos des semi-conducteurs. L'expérience récente montre qu'en fait, en dépit de revers considérables dans les années 80, les producteurs américains ont su, grâce à leurs immenses ressources en capital humain, tenir tête aux assauts japonais

Goulot d'étranglement

L'autre argument suggère que l'aide publique à tel ou tel grand projet garantit, par la dissuasion de la concurrence étrangère, la création d'une position dominante durable pour notre pays ou pour l'Europe. *S'il est indéniable que l'initiative publique dans des* domaines tels que le lancement de satellites ou le TGV semble avoir véritablement créé un avantage *comparatif, c'est plus par l'effet mécanique de déplacements* massifs de ressources que par un effet stratégique de dissuasion de la concurrence étrangère.

D'autre part, le risque majeur d'une politique volontariste en matière industrielle est *l'investissement* de ressources coûteuses dans des filières technologiques mal choisies. Le *risque* est particulièrement apparent dans le débat sur le choix d'une norme de télévision à haute définition. Pour les uns, en laissant le *marché* « choisir » la norme, on risque de voir un léger handicap de départ se transformer en *« préemption » de toute une filière par des producteurs* étrangers, ce qui faillit arriver en 1986 lorsque les Japonais tentèrent d'imposer leur norme au cours d'une négociation internationale. Pour les autres, à l'inverse, en se hâtant de verrouiller le marché par l'adoption forcée d'une norme européenne, on perd l'option d'attendre que les Américains développent – *ce qu'ils annoncent* – une *norme* plus performante. On risque alors de regarder pendant des décennies une TVHD moins bonne, et de subir à notre tour ce que les téléspectateurs américains subissent depuis *les années 50* avec la médiocre norme NTSC.

Il faut enfin souligner que lorsqu'un secteur d'activité est ciblé pour une action de promotion industrielle, que ce soit par voie de subventions, de protection ou autres, l'effet escompté est un accroissement de l'activité du secteur en question. Cependant, avant même que l'effet sur les *quantités produites ne se fasse sentir, des tensions* apparaîtront sur les marchés des facteurs spécifiques au secteur ciblé. Dans les secteurs à haute technologie, il s'agit par exemple de techniciens et d'ingénieurs. Si un goulot d'étranglement se forme à ce niveau, le prix d'équilibre de ce facteur s'accroît, entraînant l'apparition d'une rente de rareté pour ses *– heureux – propriétaires, et de surcoûts pour les* autres secteurs utilisateurs du facteur en question. Dans les industries à haute technologie, la France est particulièrement sujette à ce type d'effet en raison de la faiblesse de ses filières de formation technique. Ainsi, à niveau de diplômes comparables, l'ex-RFA met chaque année sur le marché près de deux fois *plus d'ingénieurs que la France. Une vraie politique* de compétitivité dans les industries de pointe ne peut donc se concevoir qu'à long terme, en intégrant ses aspects de ciblage industriel avec ses aspects d'investissement en capital humain. L'horizon d'une telle politique est, hélas, bien long au regard des échéances électorales.

(*) Olivier Cadot est professeur assistant d'économie à l'INSEAD.

CONJONCTURE

LES conditions nécessaires à une atténuation des déséquilibres commerciaux entre les pays industrialisés ne se résument pas à des changements de parités. Ainsi, les perturbations récentes sur les marchés des changes européens, bien qu'allant *a priori* dans le bon sens – les monnaies des pays déficitaires s'étant dépréciées tandis que celles des pays excédentaires se sont appréciées – pourraient n'introduire que très peu de modifications sur la répartition actuelle des déséquilibres.

A court terme, les effets habituels de la «courbe en J» risquent en effet d'être d'autant plus importants que les changements de parités ont été accélérés. Le Royaume-Uni, l'Italie et l'Espagne subiront de fait un renchérissement marqué de leurs importations qui viendra immanquablement amplifier leurs déficits extérieurs dans un bref délai. Quant aux effets positifs des dévaluations, attendus à plus longue échéance, on connaît leur versatilité :

– *l'effet dissuasif sur les volumes importés*, n'étant effectif que lorsqu'un pays a les capacités de substituer à ses importations sa propre production, est forcément très variable et souvent très faible lorsque la pénétration d'une économie est importante;

– quant aux gains de compétitivité-prix censés stimuler les exportations, on sait qu'ils ne compensent que très marginalement les insuffisances sectorielles qui souvent sont à l'origine des sous-performances extérieures d'un pays, de ceux précités notamment.

A l'inverse, les exportateurs français, allemands, néerlandais et belges, dont les devises se sont appréciées, n'ont que peu à craindre d'une perte de leur compétitivité externe face à ces partenaires, de sorte que le partage du marché européen pourrait être globalement peu perturbé par les récents bouleversements monétaires communautaires.

INDICATEUR • Le commerce extérieur

Dévaluations

ALLEMAGNE

Milliards de dollars courants

+2,5 · +3,2 · +0,3 · +0,8 · +0,9 · +3,9

92 mars avr. mai juin jul. AOUT

Sur 12 mois : 17,7

FRANCE

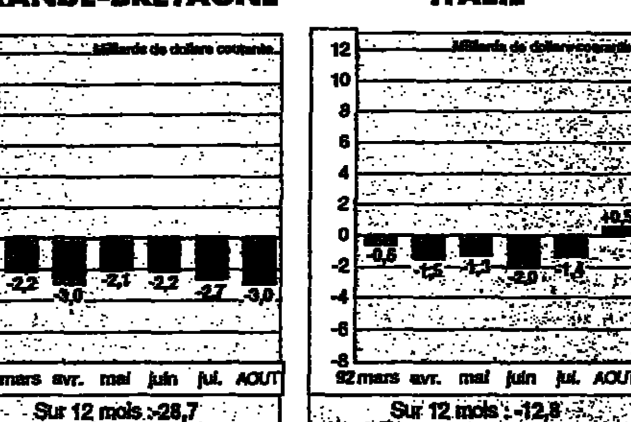
Milliards de dollars courants

+0,3 · +1,4 · +0,8 · -0,2 · +1,2 · -0,6

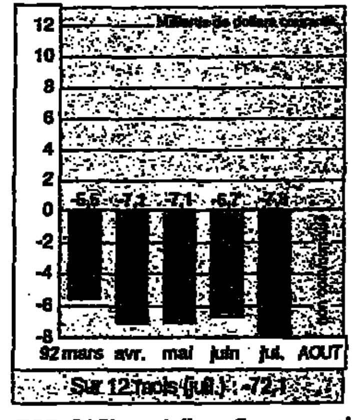
92 mars avr. mai juin jul. AOUT

Sur 12 mois : 3,4

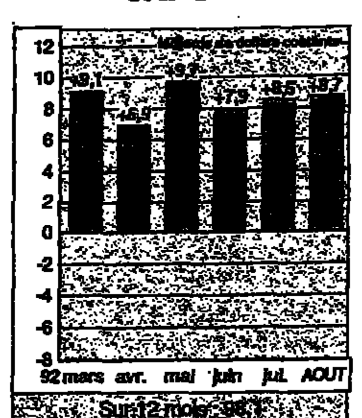
GRANDE-BRETAGNE / **ITALIE**



ÉTATS-UNIS



JAPON



Soldes commerciaux, exportations moins importations, en données CVS (FOB-COB pour tous les pays, sauf le Japon, FOB-CAF) en dollars. Sources nationales.

RÉGION • Asie du Sud

Industrie en demi-teinte

APRÈS l'euphorie et la surprise provoquées par les réformes au Pakistan et en Inde en 1991, l'heure des difficultés pratiques a sonné pour l'industrie en Asie du Sud. Si l'Inde garde *son avance sur ses voisins*, avec une croissance substantielle et une gamme toujours plus variée de produits, depuis les équipements lourds jusqu'aux produits de beauté en passant par l'électroménager et la pétrochimie, le Pakistan dispose maintenant d'un tissu industriel relativement dense et en pleine diversification au-delà du textile. Quant au Bangladesh, il progresse beaucoup plus lentement, malgré de récents succès dans l'habillement.

Relativement simple à mettre en œuvre, la libéralisation du secteur privé, grâce à la suppression de nombreux contrôles, commence à porter ses fruits. En revanche, l'avenir du secteur public se révèle beaucoup plus complexe.

Les Pakistanais ont commencé à privatiser les banques et la plupart des industries dépendant de l'Etat, sans trop de résistances de la part des syndicats, malgré les craintes de licenciements à terme. En Inde, le secteur public est plus étendu et les syndicats ont déjà lancé des grèves d'avertissement, ce qui incite le gouvernement à avancer par petits pas : privatisation partielle de certaines entreprises, mesures destinées à renforcer les performances d'autres usines... Au Bangladesh, l'écart est sensible entre les intentions déclarées de privatisation et la réalité, dans un contexte de fragilité du secteur privé et de l'industrie en général.

Dans les années 80-90, au Pakistan comme en Inde, les premières et timides réformes économiques avaient déjà suscité un début de progression du secteur privé avec un taux annuel de croissance pour toute l'industrie de plus de 7 % par an. Après un ralentissement sensible de 1989 à 1991, le Pakistan s'est ressaisi sous l'effet des réformes, cette fois radicales, introduites par le gouvernement de Nawaz Shariff arrivé au pouvoir à la suite des élections d'octobre 1990. La production industrielle s'est accrue de 7,7 % en 1991-1992 (juillet-juin) en même temps que les importations de biens d'équipement augmentaient de plus de 50 %.

En Inde, la très grave crise des devises, en 1991, les restrictions des importations, le resserrement du crédit ont ébranlé la croissance industrielle, tombée pratiquement à zéro en 1991-1992. Depuis ce printemps, la situation s'améliore. Le renflouement des réserves de devises (6,7 milliards de dollars en juillet) permet d'importer plus largement les biens nécessaires au fonctionnement des usines. La production repart avec 4 % pour ces derniers mois. L'inflation, autre lourd souci, tombe à 7,5 % contre 16,8 % un an plus tôt. Les exportations remontent à 9 % après une baisse en 1991-1992.

Première question à Islamabad, New-Delhi et Dacca : dans quelle mesure les turbulences politiques locales affectent-elles *le développement ?* A elle seule, la déréglementation du secteur privé met un large pan de l'économie à l'abri des interventions ou de l'absence de décision des hommes politiques. Une économie plus libre peut aller de l'avant même dans un contexte politique troublé, mais une aggravation des tensions finirait par léser l'économie.

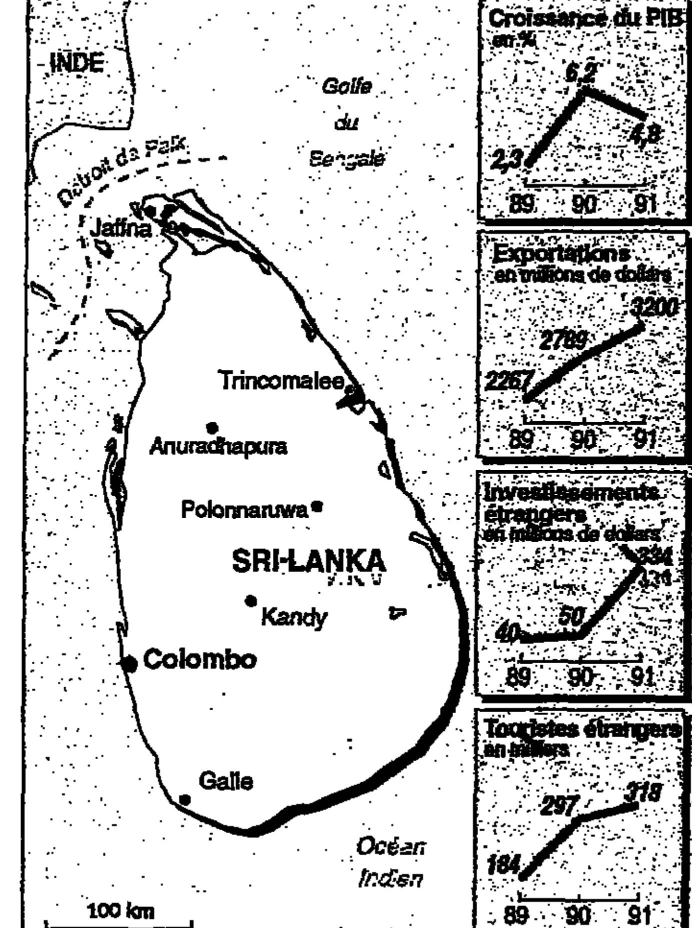
Les transferts de technologie, la modernisation du parc industriel, la hausse des exportations de produits manufacturés se traduisent par une plus profonde insertion dans l'économie mondiale et régionale. Les investissements étrangers, dont le rôle pourrait être déterminant, restent modérés, d'autant plus que les marchés d'Extrême-Orient demeurent plus attirants.

En Inde, plusieurs accords de joint-venture ont été néanmoins signés cette année malgré la persistance de pesanteurs bureaucratiques. Quant aux Bourses indiennes, elles commencent à s'ouvrir aux étrangers. Dans l'ensemble, Américains et Européens se montrent pour le moment plus confiants que les Japonais. Au Pakistan, les Coréens se mettent en vedette : gros contrats routiers, déplacements d'usines (textile, cuir) de Séoul à Karachi. De leur côté, les Japonais lancent *plusieurs projets de fabrication* d'automobiles. Cependant, la Cour islamique demande l'abolition du prêt à intérêt. Le gouvernement a fait appel devant la Cour suprême qui ne se presse pas de trancher : les partis islamiques exercent une certaine pression, grâce à l'agressivité de leurs militants.

L'industrie ne peut-être isolée du reste de l'économie. Le Pakistan vient de subir coup sur coup, en août et en septembre, des inondations d'une rare brutalité qui ont frappé le coton et le riz. Or, plus de 50 % des exportations sont assurées par le coton brut et les textiles. En Inde, la mousson se révèle plutôt moyenne et la croissance agricole risque de ne pas atteindre les objectifs. Or, le marché rural attire une part substantielle de la production industrielle. La Reserve Bank of India (banque nationale) prévoit dans son rapport annuel une croissance de 4 à 5 % pour 1992-1993).

En conclusion, ce second souffle des économies d'Asie du Sud n'en est qu'à ses débuts. Mais les changements sont frappants. La région est entrée dans une phase d'expansion qui pourrait s'accélérer.

Gilbert Etienne
Professeur aux instituts des hautes études internationales et du développement (Genève)



PAYS • Le Sri-Lanka

Redressement fragile

EN dépit des offensives militaires dans le nord-est et de la sécheresse jusqu'en avril-mai, les autorités sri-lankaises tentent de remettre le pays sur les rails du développement. La croissance devrait dépasser 4 % en 1992, un rythme insuffisant pour réduire drastiquement la pauvreté – le produit intérieur brut par habitant n'est que de 465 dollars – et le chômage, qui frappe 16 % de la population active. Toutefois, les réformes ambitieuses de 1990-1991 restent soutenues par la communauté internationale (825 millions de dollars d'aide annuelle) et le tourisme a retrouvé ses records de 1982.

Pour la troisième année consécutive, priorité est donnée à la promotion des exportations (favorisées par la lente dépréciation de la roupie), aux privatisations et à l'investissement étranger, tout en cherchant à ménager les plus déshérités dans les zones rurales. Le boom du textile et de la confection compense le recul des exportations traditionnelles (en particulier le thé).

Les importations progressent moins vite en dépit de la flambée d'achats alimentaires suite à la sécheresse. Bénéficiant de rentrées invisibles (le tourisme et l'argent des Sri-Lankais expatriés), la balance des paiements reste excédentaire (205 millions de dollars en 1991) et les réserves en devises sont à la hausse (654 millions à la mi-1992). La dette extérieure (4,8 milliards de dollars) est en cours de renégociation avec l'aide du FMI. Les premières privatisations ont concerné les grandes plantations d'Etat, et la dérégulation du marché boursier est en marche. Les mesures de libéralisation de l'investissement contribuent à un mini-rush de capitaux susceptible de s'amplifier au rythme des privatisations et du retour éventuel de la paix civile dans le nord. Les infrastructures restent insuffisantes, mais le port de conteneurs de Colombo se place désormais parmi les vingt premiers du monde.

Le budget de la défense et la prise en charge des populations déplacées (4 % au moins du PIB) continue à grever les dépenses publiques. Le relèvement de taxes comme la «contribution obligatoire à la défense nationale», visent à limiter le déficit. Par ailleurs, le président Premadasa tente de poursuivre son programme de *«popularisation de l'économie rurale»* en faveur des plus pauvres et vient d'annoncer un plan de création de 200 entreprises de confection à travers le pays. Si le Sri-Lanka redevient l'une des perles touristiques de l'Asie, il faudra au moins une décennie de résultats économiques comparables à ceux d'aujourd'hui, pour espérer un développement durable.

Philippe Régnier
Centre de recherche sur l'Asie moderne (Genève)

SECTEUR • La vente par correspondance

Encore préservée

APRÈS *une croissance soutenue* dans les années 70 et 80, la vente par correspondance (VPC) connaît des jours un peu moins glorieux en France. En 1991, le chiffre d'affaires de la profession s'établit à 42,8 milliards de francs, soit une progression de 4,5 %. Pour 1992, le secteur anticipe une croissance équivalente. La fidélité de la clientèle et le montant traditionnellement peu élevé des achats (une valeur de 400 francs en moyenne) assurent au secteur, malgré le ralentissement de la *consommation, un volant minimum* de croissance.

Les ventes aux entreprises, au contraire, après avoir connu un véritable boom entre 1985 et 1990, sont touchées en 1991 par le ralentissement des achats d'équipements et autres matériels de bureau. Elles n'ont atteint que 8 milliards de francs en 1991, avec une croissance de 3 % seulement en 1991 et qui sera probablement identique en 1992.

La vente par correspondance représente en France 2,5 % du *commerce de détail et 5,1 % du* commerce non alimentaire. Ses produits sont principalement ceux de l'industrie textile (44 %), de l'édition et du disque (12 %), de l'ameublement et de la décoration (10 %). Un foyer français sur deux a recours à ce mode d'achat et passe encore ses commandes par lettre.

Le développement des nouvelles techniques de communication devrait donner dans les prochaines années une forte impulsion au secteur. Déjà, l'utilisation du Minitel pour un ordre d'achat sur dix (une part en rapide progression depuis 1986) a entraîné des progrès qualitatifs : raccourcissement des délais de livraison de deux jours et disponibilité du produit immédiatement connue par l'acheteur.

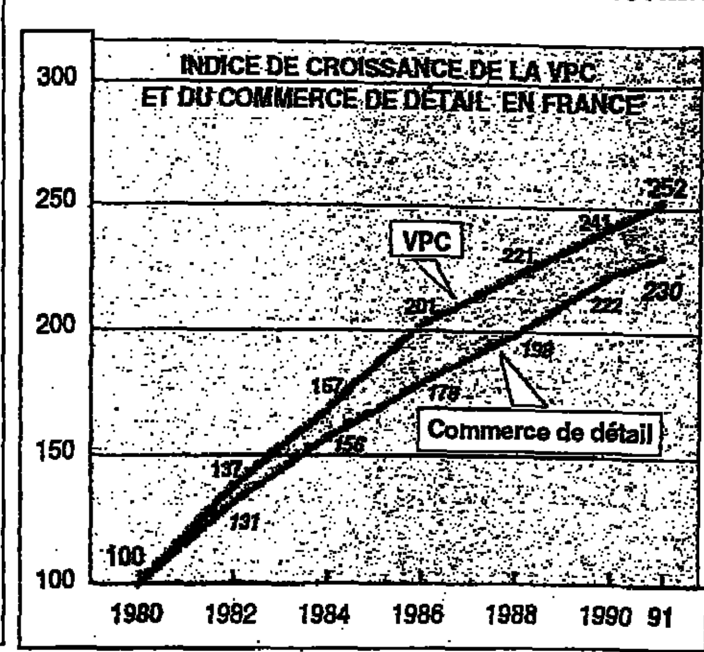
Au sein de la *Communauté* européenne, les Allemands sont incontestablement les plus friands de ce mode de consommation : le *secteur réalise chez eux un chiffre* d'affaires de 120 milliards de francs, soit près de trois fois celui de la France. Née outre-Rhin après *la seconde guerre mondiale pour* pallier le manque d'infrastructures, la VPC représente aujourd'hui 4,7 % du commerce de détail dans ce pays. En 1991, le secteur a enregistré une croissance de 22 % de son chiffre d'affaires, les entreprises ayant su pleinement profiter de la réunification.

Après l'Allemagne et la France, la Grande-Bretagne est le troisième marché européen de la vente par correspondance, avec un chiffre d'affaires de 35,1 milliards de francs, en progression de 2,6 % en 1991. *Encore modeste en* Espagne, le secteur y semble promis à une expansion rapide (+26 % en chiffre d'affaires en 1991). Mais le premier marché mondial de la VPC reste de très loin les Etats-Unis, avec un chiffre d'affaires de 360 milliards de francs en 1991. Le Japon se situe au troisième rang avec 70 milliards de francs. Dans ces deux pays, le chiffre d'affaires du secteur continue de progresser fortement avec un taux de croissance de 13 % en 1991. Cependant ce *sont les entreprises allemandes qui* tiennent la tête, Otto Versand et Quelle occupant respectivement la première et la deuxième place. Quelle, notamment, progresse très fortement sur le marché français, où elle devrait réaliser un chiffre d'affaires de 2 milliards de francs en 1992 (en hausse de 14,2 % par rapport à 1991).

Dans l'Hexagone, La Redoute demeure néanmoins le leader, avec un chiffre d'affaires de 14 milliards de francs et une progression de 4,6 % sur les six premiers mois de 1992. Quatrième au *niveau* européen et sixième mondial, le groupe continue de renforcer ses positions sur le Vieux Continent. Enfin, *le numéro deux français*, les Trois Suisses, après un recul en 1991, enregistre pour le premier semestre de 1992 une progression de 7 % de son chiffre d'affaires.

Tous les observateurs s'accordent à penser qu'en comparaison avec le reste de la distribution, la vente par correspondance tire finalement bien son épingle du jeu.

Anne-Laurence Fitère



Les graphiques et cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde*